

L'ÂME MURÉE



PAR

PAUL PERRET



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1879

Tous droits réservés

LIBRAIRIE DE E. DENTU ÉDITEUR

DU MÊME AUTEUR

CES BONNES FILLES D'EVE, 1 vol 3 fr	.
LA FIN D'UN VIVEUR, 1 vol.	3
	»
LA BELLE RENÉE, 1 vol.	3
	»
L'AUTOMNE D'UNE COURTISANE, 1 vol.	3
	»
LA BATAILLE DE L'AMOUR, 1 vol.	3
	»
HISTOIRE D'UN HONNÊTE HOMME ET D'UNE	1
MÉCHANTE FEMME, 1 vol.	»

Paris. – Imp. de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.

L'ÂME MURÉE

PAR

PAUL PERRET



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

PALAIS-ROYAL, 15-17-19, GALERIE D'ORLÉANS

1879

Tous droits réservés

L'ÂME MURÉE

I

LE SAINT DE BOIS.

Nous sommes dans une ville de l'Ouest arrosée par trois rivières, dont la plus considérable est une des grandes voies navigables de France. L'habitant de cette grande région maritime est rude pêcheur, matelot solide, excellent soldat. Quant à la ville elle-même, c'est une cité populeuse et riche.

Beaucoup d'affaires, beaucoup d'intérêts ennemis, passablement de crimes et beaucoup de procès.

En 1853, le juge d'instruction près le tribunal de M... était M. Mériadec-Yves de la Pénissière, fils d'Henri-François de la Pénissière, ancien président, les derniers tous deux d'une vieille famille. *Monsieur Mériadec* (on le nommait ainsi dans la maison pour le distinguer de son père), était né en 1823 : il allait avoir trente ans.

C'était le 19 mai, jour de la Saint-Yves, un grand saint quoique avocat. M. Mériadec fit mettre un double louis dans le tronc de l'église paroissiale, pour honorer son deuxième patron. La fête du saint tombant un vendredi, il dîna de poisson et de légumes. Après quoi, il rentra dans son cabinet d'études.

Le président dînait seul, au même instant, dans une petite salle à manger tendue de tapisseries de Beauvais. Ces bergeries auraient effarouché monsieur son fils. Ne jetons pas de regards indiscrets sur le menu délicat de ce petit festin solitaire !

Le cabinet de M. Mériadec était une pièce fort vaste aux boiseries de chêne. Comme le principal repas se faisait à cinq heures à l'hôtel de la Pénissière, le soleil était encore très-haut. Le jardin, rempli de feuillages frais et de fleurs nouvelles, aurait attiré tout autre que le jeune magistrat. Une assez lourde chaleur régnait, au contraire, dans cette grande salle, dont les fenêtres étaient closes. M. Mériadec ne songea pas même à les entre-bâiller. La chaleur n'avait pas de prise sur ce corps maigre, cette peau sèche et ce tempérament fait de bile et de nerfs.

Aux yeux de la société M... oise, MM. de la Pénissière, père et fils, avaient toujours vécu dans la plus parfaite union. Cependant cette manière d'habiter sous le même toit, en tenant deux états de maison, ne décélait pas une grande communauté de goûts et d'habitudes. Ces deux maisons ne se ressemblaient guère, chacune avait reçu l'empreinte du maître. Les serviteurs de M. Mériadec étaient tous assez jeunes. Il n'y avait pas dans tout M... de domesticité si correcte. Les vieilles gens étaient demeurés avec le président, car ils préféraient son humeur un peu fantasque, mais généreuse. Le président s'en vantait ; il aimait à dire : J'achèverai ma vie au milieu de mes clients, comme les sénateurs de Rome.

Ce mot : j'achèverai, contenait toute une histoire.

Vingt-trois ans déjà s'étaient écoulés depuis qu'Henrri-François de la Pénissière était mort comme magistrat, grâce à un suicide, par une démission bruyamment donnée en juillet 1830. Il appartenait à une génération composée d'ingrats et de fidèles, suivant le langage du temps, et il n'avait point marchandé à son royalisme une résolution si belle. Mais il y a la compensations dt s choses : ce sacrifice, très conforme à la fermeté de

ses convictions, lui avait donné plus tard le droit d'être moins scrupuleux pour son fils. Voilà pourquoi Mériadec de la Pénissière était juge d'instruction près d'un grand tribunal, en 1853, à trente ans.

On accusait le président d'avoir jugé quelquefois avec trop d'ardeur ; Mériadec, c'était le juge impassible. Les prévenus, s'ils avaient connu le père et le fils et qu'il leur eût été permis de choisir, auraient peut-être mieux aimé rencontrer le premier que le second dans le cabinet de l'instruction, la chambre de la torture morale. Le père eût été toujours à craindre, s'il avait siégé ; mais on pouvait l'émouvoir.

Mériadec ne semblait connaître ni la pitié ni son contraire. De sa vie il n'avait éprouvé d'autre sentiment que celui du devoir. Jamais aucun adoucissement, si ce n'est la piété, n'était entré dans son cœur.

Encore, la vieille Mme de la Hairie, l'une des amies de la famille, disait-elle souvent : « Je voudrais bien savoir si c'est de la piété douce. »

Préoccupation singulière qui était assez ordinairement prise en mauvaise part, surtout à cause de la forme employée pour l'exprimer par la vieille dame. Cet adjectif *doux* équivalait à *tiède* dans la langue populaire du pays. Les barbiers de village offrent à leurs clients de l'*eau douce*. M^{me} de la Hairie, presque octogénaire, extrêmement riche, extrêmement *entière* (encore une locution de la contrée), se trouvait être, avec le baron de la Hairie, son fils unique, en communauté douteuse de sentiments, tout comme le président avec M. Mériadec. Le baron demeuré veuf, avait deux enfants, une fille de vingt ans, Isabelle, et Gaspard, élève de l'Ecole militaire. La première devait être dotée par son aïeule ; mais le prétendant qui se serait manifesté fort des seules préférences de M^{me} de la Hairie, aurait à l'instant risqué de devenir suspect au baron pour la tiédeur de ses sentiments religieux.— « Voltaire, insinuaient les méchants, n'a point de représentant à M.. ; mais s'il en avait, ce serait la douairière. »

— Et son ami le président... Ce n'est pas comme son fils le juge !... Mais qui les connaît tous les deux ?

Le président aurait pu s'épargner ces mauvais propos ; il n'eût eu qu'à laisser voir ce qu'il pensait vraiment de son fils et à montrer le fond de son propre cœur. Bien loin de là, si l'on vantait devant lui l'austérité du juge d'instruction, il avait une façon désespérante de répondre : C'est un

saint !... c'est un saint !... Vous me voyez surpris d'avoir mis un saint au monde !.

Les familiers de l'aile gauche de l'hôtel de la Pénissière habitée par le prés dent, s'en allaient plus embarrassés : – On ne le devinera point, disaient-ils ; on ne saura pas si cette admiration pour *son saint* est feinte ou sincère.

Mme de la Hairie elle-même, malgré ses relations d'étroite amitié avec M. de la Pénissière, n'était pas beaucoup mieux éclairée que d'autres et avait ses raisons, apparemment, pour être plus curieuse que tout le monde.

Quelques fins diners ne coûtent rien aux vues intéressées d'une vieille douairière opulente. Au printemps de 1853, il y eut deux ou trois *galas* chez la bonne dame. Le président en fut l'âme et l'ornement.

Il comptait pourtant bien quelques rivaux dans ce salon, qui était un cabinet d'antiques, mais vivants, très-vivants, – entre autres un vieux gentilhomme, ancien garde-du-corps du roi Charles X.M. de Largentaye pratiquait ensemble la servitude noble des convictions et des souvenirs et la plus diabolique liberté de langage. – Fidèle et salé, disait-il, c'est ma devise.

Ce croustillant personnage était au mieux avec la douairière, il faisait partie de la troupe des amis gâtés. Ce fut lui qui, certain soir, sur un signe imperceptible de la maîtresse du logis, attaqua brusquement la manière de vivre du juge d'instruction. Jusque-là, chacun s'était fait un devoir de la louer, tout en accompagnant la louange d'un demi-sourire. Mais le diable Largentaye commença par poser que cela pourrait s'appeler plutôt une manière de ne pas vivre.

– J'aime les mœurs, dit-il...

Il y eut une petite rumeur autour de la table. L'ancien garde-du-corps aimait les mœurs comme beaucoup de ceux qui font métier de parler et d'écrire aiment la vérité, c'est à-dire pour la violer de tout leur cœur.

– J'aime les mœurs, reprit-il, mais enfin beaucoup de nous autres, quoique bien pensants, ont été élevés à la dernière lueur des flambeaux galants du dix-huitième siècle. Dès lors.

Cette évocation des flambeaux galants éveilla de nouveaux murmures qui ne troublèrent point l'orateur. Il se prit à expliquer – sous le voile, disait-il, mais que ce voile était donc fait d'une gaze légère ! – que les gens d'une

certaine sorte peuvent prendre et pratiquer de haut certaines petites choses, et que cette largeur de vues leur est même jusqu'à certain point commandée. Enfin, ajouta le vieux gentilhomme, il vaut mieux tout que d'être un saint de bois. J'ai dit. Honni soit qui mal y pense ! Si j'étais à la place de notre ami le président, voilà la leçon que je ferais à mon fils.

– Monsieur, répliqua l'ancien magistrat sans s'émouvoir, je m'en garderais bien, car je ne pense rien de tout cela ; et si je le pensais, mon fils ne le saurait point. Je serais le dernier qui oserait le lui dire.

La douairière intervint.

– Monsieur de Largentaye, dit-elle, vous devriez rentrer sous terre. Si j'étais à la place de notre président, moi, je tiendrais à mon fils un autre langage... et j'aurais bien raison !... Car enfin, depuis que le monde est monde, il n'y a jamais eu qu'un seul remède pour les dissolus, comme pour les... timides. C'est le mariage. Il corrige les récalcitrants dans les deux genres... Si vous, Largentaye, vous vous étiez marié, vous seriez à présent un homme de bien... Et quand je pense que Mériadec de la Pénissière a trente ans.

– Si l'on ne franchit point le cap du mariage à trente ans !. reprirent les convives en chœur.

Ah ! le complot était bien noué !

Mais alors on vit le président se dresser, rouge, les yeux en feu, respirant à peine. Il s'oublia jusqu'à commencer par un juron :

– Sacrebleu !.

– Monsieur le président, dit la douairière avec un de ses grands airs du temps passé, le mariage est pourtant une chose honnête en soi et qui n'appelle point les gros mots.

Le père, hors de lui, ne l'écoutait pas :

– Sacrebleu ! reprit-il, savez-vous bien que mon anachorète aurait peur du mariage ?... Oui, même du mariage... et que moi, j'aurais peur de le voir marié.

Son émotion et la franchise longtemps contrariée de son humeur lui conseillaient, puisque la digue était rompue, de ne plus retenir le flot. Il se délivra devant ce cercle d'amis du poids qui l'étouffait depuis dix ans ; il confessa son découragement et tomba d'accord avec M. de Largentaye que,

s'il avait espéré découvrir dans Mériadec une faiblesse heureuse et cachée, une pensée demi-vivante, un désir, cet espoir était effacé. Pas une éclaircie depuis dix ans sur ce visage sombre ! Pas une bouffée de jeunesse dans ce cœur clos et glacé ! Rien ! rien ! Ce masque impassible qui couvrait le visage du jeune magistrat, ce n'était point sa volonté qui l'y avait mis, c'était la nature. Elle lui avait fait ce présent redoutable. Mériadec était bien tel qu'on le voyait. – Après ces premiers aveux, le président reprit haleine.

Avec quelle attention, maligne chez les uns, compatissante chez les autres, tout le monde l'avait écouté ! –

– Là, là, grommelait M. de Largentaye, je le disais bien, le saint de bois !

– Mon pauvre ami, dit la douairière, il n'y a pas pour un père de plus grand malheur que d'être en timidité devant son fils.

Le président avoua que, de contrainte en contrainte, chaque jour plus profondément séparé de Mériadec, quoique habitant à ses côtés, dévoré du souci de voir se continuer sa famille et son nom, chaque jour aussi gagné plus cruellement par un sentiment superstitieux qui lui disait que le juge avait été marqué pour les éteindre, il en était venu à ne pas oser même parler de mariage à son fils.

– Je le conçois bien à présent ! s'écria le diable Largentaye en éclatant de rire. Il serait capable de vous déclarer tout net que son intention est de faire, pour d'autres raisons, comme le père de Sganarelle, lequel n'avait jamais voulu se marier.

M^{me} de la Hairie fit un autre signe au méchant vieux gentilhomme, non cette fois pour le prier de parler, mais pour lui ordonner de se taire. Il allait gêner la partie.

– La difficulté n'est point dans la résistance de M. le juge d'instruction, dit un autre compère de la maîtresse du logis et son conseil, l'avocat Tronson, qui jusqu'alors avait gardé le plus profond silence. En fait, cette résistance n'est que supposée. On serait peut-être bien étonné de la trouver moins sérieuse qu'on ne l'avait imaginé. Ce qu'il faut d'abord, si l'on veut agir.

– On le veut ! interrompit la douairière.

– Donc, ce qu'il faut, reprit l'avocat, se répétant pour arrondir sa phrase, c'est de choisir une jeune personne peu disposée à se laisser effrayer par la

mine un peu. sévère de monsieur le juge.

– Sévère ! grommela Largentaye en a-parté. La porte de la prison où il envoie les autres.

– Une jeune personne qui préfère la solidité des principes à de certains avantages extérieurs. Je ne veux point dire que monsieur le juge soit privé de ces derniers. Une jeune personne, enfin, qui consente à unir sa jeune existence à une vie déjà si bien remplie, quoique à peine commencée, une vie justement respectée de tous.

L’avocat Tronson fit une pause. Le garde-du-corps continuait ses à-parté, parlant dans son verre :

– Une jeune personne décidée à s’embarquer sur le vaisseau fantôme ! murmura-t-il. Elle habitera la cabine du capitaine, s’il vous plaît ! Séjour de délices ! Ah ! la pauvre !

– Il y a de ces jeunes personnes, répétèrent plusieurs des convives ensemble.

– Il y en a ! fit la douairière.

Comme on quittait la table, elle s’appuya sur le bras de M. de la Pénissière pour gagner le salon ; mais elle eut bien soin de lui prendre le bras droit, sachant que l’oreille gauche du cher président était paresseuse.

– Revenez demain, lui dit-elle tout bas. Je vous ferai voir ma petite-fille Isabelle... Eh ! j’ai toujours eu un désir bien cher !... Tronson sera là. Lorsque la fillette sera partie, nous causerons.

Alors le président comprit. Au même instant l’avocat Tronson s’approchait pour lui demander discrètement une place dans sa voiture quand l’heure de la retraite aurait sonné.

Cet avocat Tronson n’était pas à M... un petit sire. D’abord, il faisait plaisir à voir à cause de son embonpoint leste et bien porté : ventre rebondi, jambes rebondissantes. Il avait une étonnante fraîcheur de vieux visage ; les plis de ses joues énormes et les creux de ses tempes, au lieu des nuances jaunâtres ordinaires, en offraient presque de tendres ; il était si propre, si *faraud*, le gros homme, qu’il soignait jusqu’à ses rides et il avait l’air d’y semer des roses.

Toujours vêtu de noir luisant, toujours cravaté de blanc sans tache, il s’en allait d’habitude agitant deux lèvres encore lisses et point décolorées,

comme s'il se répétait sans cesse à lui-même les fameux plaidoyers qui faisaient courir le beau monde. Ses narines se gonflaient par un mouvement régulier qui intriguait fort toute la ville. Personne n'avait songé à en chercher la cause dans le poids de ses lunettes d'or. Superbes lunettes ! Il les avait voulues massives, *honorables* ; elles pesaient si fort sur la racine de son nez qu'elles amenaient cette contraction des narines. Les lunettes d'or étaient la vanité maîtresse de l'avocat Tronson ; le diable se venge toujours.

Corpulent, imposant, mais insinuant, M^e Trouson méritait bien sa double réputation de ruse et de prudence qui attirait les clients en foule dans son cabinet et l'avait fait millionnaire. De tout temps il s'était dévoué aux grandes familles. – Je n'aurais pas aimé, disait-il, puiser dans l'escarcelle du pauvre. – Prudence et humanité ! Au demeurant, aussi retors que peut l'être un homme de bien ; son esprit voyageait sans cesse sur les frontières de sa conscience et ne les dépassait jamais.

Ainsi, dans cette nouvelle occasion de montrer son zèle à de nobles intérêts, sollicité par la douairière de la Hairie d'aider au mariage qu'elle avait rêvé, M^e Tronson s'était retranché dans ses réserves ordinaires.

– Madame, je me ferai un honneur de vous servir. Nous mènerons si bien votre barque que M^{lle} votre petite-fille deviendra la dernière M^{me} de la Pénissière.

– Comment ? s'était écriée l'aïeule, la dernière ?.

– Justement, voilà le point. Ce serait une union *convenante* ; ce serait même le plus beau mariage de ce temps dans le pays. Mais je m'entends. Aussi ne pourrais je me prêter à vos désirs sans l'assentiment de la jeune fille.

– Vous êtes fou, Tronson !... Je sais bien que les avocats et les médecins ont les uns et les autres la prétention d'être des confesseurs. Cependant, ils n'en sont point. Essayez de confesser M^{lle} de la Hairie, et je crois qu'elle vous le fera voir.

– Je n'essaierai point, madame. Vous interrogerez votre petite-fille. Votre caution me suffira.

– Eh ! Tronson, il me semble que vous avez assez de confiance en moi ; je vous en rends grâces.

L'aïeule avait interrogé Isabelle. Mlle de la Hairie avait demandé quelques jours pour se consulter. Ce n'était donc pas un refus, l'espérance était ouverte. Voilà ce que M^e Tronson était chargé d'apprendre à M. de la Pénissière avant l'entrevue du lendemain.

– Je crois s'écria le président quand il reçut dans sa calèche cette communication inespérée, je crois, Tronson, que vous me parliez de faveur à l'instant. La faveur, c'est vous qui me la faites ! Tenez, ce doit être moi qui rêve. Vous m'assurez que M^{lle} de la Hairie n'a pas dit non ?

– M^{lle} de la Hairie connaît la grande réputation de M. le juge d'instruction. Elle-même est, comme vous le savez, fort pieuse.

– C'est vrai, très-vrai... Pour une femme pieuse, le premier intérêt c'est d'avoir un mari qui lui ressemble. Quand je dis qui lui ressemble !... Enfin je la verrai demain.

Le président avait vu Isabelle de la Hairie. C'est pourquoi, ce soir-là, 19 mai, il fit avertir son fils qu'il allait se rendre chez lui dans un moment.

A vingt ans, M^{lle} de la Hairie demeurait encore un peu grêle, même un peu gauche ; mais M. de la Pénissière ne désirait pas qu'elle fût autrement. Il lui semblait que plus d'aisance et de liberté dans la taille de la jeune fille lui auraient enlevé ce charme de pureté qui devait gagner certain cœur rebelle.

Isabelle était d'ailleurs sérieuse comme une femme et paraissait innocente comme un enfant.

Elle avait de grands cheveux châtons, fins et soyeux, mais qui ne formaient point de boucles, et cela encore était au gré du président : des boucles folles se jouant sur un jeune front auront toujours des airs profanes. Ces airs-là n'auraient point convenu. Isabelle avait aussi le visage allongé, fort blanc, avec des yeux d'une nuance indécise, mais certainement d'une nuance céleste.

Son aïeule assurait que ces doux yeux se mouillaient dès qu'elle entrait en prières... Ah ! voilà ce qui paraissait à M. de la Pénissière devoir être une arme plus sûre que tout le reste ! Quand cette dévotion attendrie allait s'approcher de certaine dévotion trop rigide, celle-ci sentirait à l'instant ce qui lui manquait.

Et puis la jeune fille parlerait. Elle avait la voix un peu lente, mais un accent si touchant ! Le président se réjouissait à la pensée de cette jeune onde sonore, de cette source fraîche tombant dans l'âme murée du juge. Le mur n'y ferait rien, l'enchantement serait le plus fort.

– Chère fille ! murmurait M. de la Pénissière en traversant le jardin de l'hôtel pour arriver chez Mériadec.

Avec sa chaste confiance et sa grâce docile, Isabelle avait la puissance des humbles et des purs. Quelle trouvaille et quel trésor ! Comme le vieillard sentait déjà qu'il l'aimait ! A la vérité, la pensée lui vint aussitôt que, pour aimer cette enfant, ce ne serait point assez de lui.

Il arrivait au cabinet du juge, il poussa la porte-fenêtre et la trouva fermée. Il leva les yeux sur les autres croisées. Toutes closes. Et le ciel était sans tache ! Et l'air était tiède ! Et c'était le printemps !

Mériadec l'ayant reconnu du fond de la chambre, ouvrit la porte devant lui. Le président entra précédé d'un rayon de soleil, qui profitait d'une occasion si rare pour se glisser dans ce lieu morose et qui vint frapper en plein le visage du juge.

Qui aurait pu dire que cet homme fût laid ? Bien loin de là, il avait un détail charmant dans le visage : la lèvre mince mais d'une rare fraîcheur, avec des dents d'une blancheur éblouissante. C'est là que semblait s'être réfugié tout ce qu'il avait en lui de vivant. L'avocat Tronson disait : « Toute la jeunesse de M. Mériadec se cache dans sa bouche. »

Le reste de ses traits étonnait, effrayait presque sans déplaire. Ils étaient fins et menaçants. Le nez, légèrement aquilin, se rattachait au front par une ligne à la fois correcte et téméraire, et ce front serré était visiblement le siège d'une opiniâtreté surhumaine. Le teint était de la couleur du bronze. Le profil présentait l'aspect d'une lame. Les yeux avaient le bleu de l'acier.

Le juge était grand ; il avait les épaules hautes, au point qu'elles formaient comme deux angles au-dessous de son cou musculeux et maigre. Qu'une émotion trop forte, remords ou regret, vînt à peser sur lui, elles devaient se courber sous l'étreinte, et il n'aurait plus alors que la démarche d'un vieillard.

Seulement, quel orage intérieur pouvait secouer un homme qui avait vécu jusqu'à trente ans exempt de toutes les passions ?

Le président prit la parole : .

– Le soin que j’ai eu de vous faire demander un entretien, dit-il brusquement, a dû vous donner à entendre que nous allions parler de choses sérieuses... Oh ! je sais que vous n’en goûteriez point d’autres ! Mais celles-ci seront plus sérieuses vraiment que vous ne le pensez. Ai-je besoin d’une autre préface ?

– Comme il vous plaira, répondit Mériadec en s’adossant à la cheminée. Je vous écoute.

– Dieu me pardonne ! Je crois que vous avez refermé cette porte, là-bas, derrière moi. Faites-moi donc le plaisir d’ouvrir au moins une fenêtre.

– Mais, fit le juge, au moment où vous allez dire...

– Des choses sérieuses, tres-sérieuses... Comment les dirai-je si vous me faites mourir d’asphyxie ? Je vous demande qui, dans la maison, serait assez hardi pour approcher de cette croisée ? Est-ce que tout le monde ne tremble pas un peu devant vous... excepté moi ? Encore en ai-je quelquefois envie !.

Mériadec, qui s’était dirigé vers la croisée et venait de l’ouvrir, se retourna lentement et couvrit le président de son regard froid et violent.

– Je vous ferai observer, dit-il, qu’en ce moment, comme toujours, je vous ai obéi.

– C’est vrai, riposta le vieillard ; il y a l’obéissance sèche et l’obéissance tendre. La nature ne vous a point départi les moyens de la dernière. Oh ! je n’ai rien à vous reprocher que des choses... N’y touchons pas... Pour le reste, je reconnais que vous êtes parfait... Un modèle !... oui, vraiment, un modèle pour les jeunes hommes et surtout pour les jeunes magistrats de ce temps qui a des exigences nouvelles.

– De redoutables exigences !

– J’en conviens. Oh ! vos devanciers ne vous valaient pas. Quant à moi, je crois bien que j’étais, à votre âge, une manière d’étourdi encore assez mal corrigé. Ce n’était pas bien édifiant pour les autres, ce n’était pas si malheureux pour moi-même ! On peut penser que la jeunesse étant un bien, Dieu nous l’a donnée avec la permission d’en jouir... Certaines gens aiment mieux supposer que c’est une tentation mise sur leur chemin.

– Je sais, dit Mériadec, que vous me rangez parmi ces gens-là.

– Point ! point ! Je veux seulement dire que nous n’étions pas faits comme vous dans mon temps. Et, par exemple, bien que nous eussions un sincère et juste dégoût des manières licencieuses de la génération qui nous avait précédés, nous n’avions pas l’âme aussi rigide que devaient l’avoir quelques-uns de nos fils. Il est vrai que de tous vos contemporains, vous êtes bien le plus rigide !... Prenez ceci pour un éloge. Je me figure que le trouble social au milieu duquel nous vivons vous a frappé dès votre première jeunesse ; la nécessité de le combattre vous est apparue et vous a élevé au-dessus de vous-même. Comme magistrat et comme homme, vous vous tenez sous les armes en face de l’ennemi. Votre vie, d’une austérité peut-être un peu... comment dirai-je ?... un peu recherchée.

– Je suis aise, interrompit encore le juge, de comprendre qu’à vos yeux j’ai toujours fait mon devoir.

– Eh bien ! fit le président en se retournant vivement sur son fauteuil, voilà où vous. vous trompez. Vous n’avez rempli qu’une partie de votre devoir.

– Que me reste t-il à faire, à votre gré ?

Le président se leva :

– A me donner des petits-fils, monsieur. Avez-vous jamais songé qu’il était nécessaire de vous marier ?

Le visage de Mériadec ne pouvait changer puisqu’il avait l’immobilité en partage.

– Cela serait bon, utile peut-être, répliqua-t-il d’une voix calme et presque adoucie, mais nécessaire ?.

– A moins que ce ne soit moi qui me charge de continuer notre famille ! s’écria le président... Vous me réduirez à une extrémité ridicule, mais qui vous accommoderait peut-être mieux.

– Monsieur, répliqua Mériadec, mais cette fois avec un redoublement insupportable de sa froideur accoutumée, nous causerons de ce sujet ensemble, puisque c’est votre bon plaisir. Je croyais que vous l’estimiez fort grave, et il me semble même qu’en entrant ici tout à l’heure vous aviez pris soin de m’en avertir.

Le père se mordit les lèvres.

– Savez-vous, dit-il, que cette gravité à laquelle vous me rappelez avec tant d’obligeance et qui a été longtemps un mérite chez vous y deviendrait un défaut, si vous ne vouliez point la mesurer à une nouvelle manière de vivre. Il faudrait vous en départir avec une femme jeune et sensible.

– Je ne le crois pas.

– Vous ne le croyez pas ?... fit le vieillard avec un geste violent... Vous montreriez à votre femme ce visage de bronze ? #

– Monsieur..

– La figure d’un vieux Romain ! Peste ! Ce sont ici vos affaires. Que m’importe encore cela, à moi ! Un seul point me regarde : vous, marier, ne pas laisser mon nom s’éteindre ! Voilà ce que je venais vous proposer. Vous refusez. Je m’y attendais.

– Mon père, dit-Mériadec, vous vous trompez à votre tour, j’accepte.

Le président demeura court. Ayant péché par promptitude de tempérament, il se trouvait bien empêtré dans sa colère sans raison, et ressemblait en ce moment à une vigoureuse abeille qui se serait laissé prendre dans une toile d’araignée. Il avait cru la chose difficile ; elle était la plus aisée du monde.

– Vous acceptez ? repéta-t-il.

Mériadec s’était mis à parcourir la chambre à grands pas. Il s’engagea dans l’embrasure de la croisée ouverte, les yeux tournés vers le jardin. Il regardait sans les voir les fleurs et le feuillage ; sa main, appuyée sur le rebord de la fenêtre, sa main sèche et osseuse tremblait.

– Allons ! murmura le père, la nature était décidément mon alliée.

– Mon fils, dit-il tout haut, embrassez-moi L’alliance que je vous destine est celle de M^{lle} de la Hairie et vous conviendra sans doute.

– Je la crois honorable, répliqua le juge.

– Quant à M^{lle} Isabelle de la Hairie, vous ne la connaissez pas encore.

– Je la connais.

– Vive Dieu ! s’écria le président, la chose est donc faite !

Et il sortit

II

LES JEUX D'UNE COURTISANE.

Mériadec, se voyant seul, s'était enfoncé dans le fauteuil que son père venait de quitter ; il s'y tint longtemps le front serré dans ses mains.

Puis il eut un geste subit, comme s'il voulait chasser des pensées qui l'incommodaient.

– Isabelle de la Hairie, murmura-t-il.

Alors il croisa convulsivement ses deux grandes mains sèches et, soulevant une portière qui masquait une porte étroite, ouverte entre deux corps de bibliothèque, il pénétra dans son oratoire.

Le lieu était austère : un christ d'ivoire, un prie-Dieu de chêne. Pas une image de piété pour les yeux, pas de coussins pour les genoux : le bois, le murmu.

Mais il était dit que M. Mériadec ne prierait point ce jour-là ; une voiture roula dans la cour, et, bientôt après, on vint frapper à la porte extérieure de l'appartement.

Tout d'abord, deux petits coups discrets. N'obtenant point de réponse, le frappeur entra doucement, avisa la portière et sourit.

C'était un tout petit homme de vingt-huit à trente ans. S'il avait été moins allègre et moins frais, on aurait dit qu'il était trapu ; mais grâce aux teintes rosées de son visage, à la finesse de son pied féminin, à ses mains potelées, et aux contours arrondis de toute sa petite personne, on disait seulement ; – Joli homme, bien qu'un peu fort, M. le substitut Rabourdel.

Les jeunes personnes du beau monde de M... ajoutaient un commentaire à cette sentence ; partagées entre leur dépit, parce que le substitut s'entêtait à rester garçon, et leur goût pour ses jolis yeux gris mais très-vifs et

ombragés de longs cils, sa coquette chevelure noire aux boucles lustrées, les roses de son teint, la nacre de ses dents, sa mise recherchée, son aimable faconde, sa gaiété, à laquelle se mêlait une nuance de sentiment qui ne gâte rien au gré des femmes, ces féroces petites mondaines avaient trouvé contre Maurice Rabourdel une méchanceté diabolique.

– Fort bien, monsieur le substitut ! disaient-elles. Seulement, il donne l'idée de ce qu'était à trente ans M. l'avocat Tronson.

Ce cruel « seulement » empoisonnait la vie de Maurice Rabourdel, qui avait eu promptement connaissance d'un trait si noir. Dans sa colère, il s'en était pris injustement à l'avocat Tronson lui-même, qui, reconnaissant un ennemi, n'avait point tardé à lui faire tête. Il y avait au palais des luttes épiques entre ces deux fraîcheurs et ces deux rondeurs, jeune et vieille, qui ne pouvaient se souffrir. 1

Maurice Rabourdel était un brave cœur et une tête plus solide qu'on ne le pensait. M. Mériadec le tenait même en quelque estime pour la droiture et l'intelligence qu'il montrait dans les devoirs de sa charge. Le substitut se sentait fier d'un suffrage si rare et désirait le mériter toujours.

Il sut donc être prudent en cette occasion difficile et se garda bien de faire un pas de plus vers l'oratoire. Éteignant son sourire, il prit sa voix grave et appela :

– Monsieur le juge d'instruction !

Le juge parut, l'explication fut courte.

Un crime avait été commis aux portes de la ville ; le substitut, accompagné d'un greffier, qui attendait dans la voiture, venait quérir M. Mériadec.

– En une demi-heure, ajouta M. Rabourdel, nous serons à la Hairie.

Le juge tressaillit.

– A la Hairie ? répéta-t-il machinalement. Au château ? –

– Eh non ! fit le substitut tout surpris d'une énormité pareille. Dans un cabaret.

Le juge apprit qu'il ne s'agissait point d'une taverne de matelots, mais d'un cabaret à la mode. Ce lieu ordinaire des parties de plaisir entre la jeunesse dorée et les courtisanes de la ville était situé sur le bord d'une rivière aux eaux grises, mais encadrée d'une admirable verdure.

On y arrivait par les chemins de terre à travers d'antiques châtaigneraies, le plus souvent en barque sous de vastes ombrages. La chère n'y était peut-être pas des plus fines, mais la cave passait à bon droit pour contenir une rare variété de vins francs. La *Gerbe d'or* était fort courue.

Ces détails, inconnus à M. Mériadec, le substitut les lui transmit rapidement. La voiture de louage stationnait dans la cour. Equipage parlant : sur le siège, à côté du cocher, un gendarme à l'intérieur, le greffier faisait un somme.

Ce dernier parut s'éveiller quand les deux magistrats prirent place sur les coussins : ce n'était qu'une apparence. Le bonhomme salua en rêvant.,

Le carrosse s'ébranla. Il était connu de toute la ville pour servir aux expéditions du genre de celle-ci. On l'appelait le Char de la justice.

Bientôt le substitut Rabourdel, ne pouvant arracher un mot à son compagnon, s'ennuya et mit la tête à la portière. On avait déjà quitté la ville. On suivit la route bordée de jardins, puis de seigles blondissants et de champs de lin en fleur, défendus par des haies vives d'où s'élevait le chant des fauvettes ; on traversa les châtaigneraies. Maurice Rabourel avait un heureux tempérament. Si le côté extérieur en était malin et gai, l'envers en avait toujours été poétique : M. le substitut faisait des vers et ce riant spectacle l'inspira. Ses lèvres s'agitèrent ; il tenait les douze pieds de son premier hexamètre, dix pieds du second et cherchait une rime riche à « verdure. » Les poètes ne conversent jamais bien longtemps tout bas avec la muse, il chercha tout haut ; le greffier s'éveillait.

– Pardonnez-moi, dit-il doucement, il y a nature.

– Merci, fit le substitut, c'est toujours cela ; mais ce n'est pas riche !

– Pardonnez-moi encore, reprit le greffier ; cette voiture qui arrive derrière la nôtre au grand trot me paraît bien être celle de M. le président de la Pénissière.

C'était, en effet, l'équipage du président, un peu antique comme son maître, mais toujours grandement tenu et fort bien attelé.

Les trotteurs allemands atteignirent rapidement le vieux fiacre. Le président ne commanda pas de modérer leur allure ; seulement il mit, lui aussi, le visage à la portière, et plongeant dans le char de la justice par-dessus la tête de Maurice Rabourdel :

– Je vois, cria-t-il à son fils, que vous allez au devoir. Moi, je vais à la récompense !

Et la calèche passa.

– Le père au château, car c’est au château qu’il va, le fils à l’auberge, murmura le substitut. Je comprends. Enfin !

Il commençait à mieux entendre le sens de l’exclamation échappée à M. de Mériadec un instant auparavant, quand il était allé le quérir pour le mener à la Hairie.

Ce fortuné canton était devenu ce jour-là le centre du monde. Ces ombrages qui venaient de couvrir un meurtre allaient abriter un autre crime bien plus doux. O hymen ! hyménée !

C’était donc vrai ?

Le matin, au palais, des bruits de mariage étaient bien arrivés aux oreilles de M. Rabourdel, mais il avait refusé d’y croire, parce que, mieux que personne, il connaissait le juge d’instruction, parce qu’il le tenait pour inflexible sur le roc du célibat mystique.

Voilà comment on se précipite dans l’abîme des faux jugements. C’était vrai !

Quant à M. Mériadec, l’étrange fiancé ! Les paroles de son père ne lui avaient pas arraché la plus petite marque d’émotion. Rien ne dérangeait ce visage d’airain, qui n’était pourtant point celui d’une statue, mais celui d’un homme.

Le président continuait sa route.

La calèche s’engagea dans une avenue de trembles qui bordaient le parc du côté de la rivière. Au-dessus du talus courait le chemin de halage, puis un large tapis flottant de roseaux à la longue tige et à la tête emplumée s’étendait assez loin sur l’eau. Cette rivière au flot sombre étincelait sous les rayons du couchant comme un miroir d’étain bruni.

De quelque côté qu’on jetât les yeux ; on n’apercevait que les châtaigneraies faisant mouvoir leur grande ombre lente. Elles couvraient entièrement l’autre rive et, sur celle-ci, ne se trouvaient interrompues que par cette avenue de trembles et les bosquets du parc. Les toits aigus des castels voisins sortaient çà et là de cette masse de verdure qui cachait le village.

Le château, vaste et lourde construction du temps de Louis XIV, encadré de quinconces de tilleuls argentés qui jetaient comme une lumière souriante sur ces vieilles pierres, s'élevait au fond d'un beau jardin disposé en parterres carrés, bordé de grands bois et coupé par des charmilles.

La calèche du président arrivait à l'extrémité de l'avenue ; l'alerte vieillard se préparait à descendre, quand il aperçut à droite, au bord du chemin, à l'entrée des parterres, assis sur un banc, regardant l'eau, un jeune homme en habit militaire qui le salua.

– Gaspard de la Hairie ! cria-t-il. Arrête, Mathurin, arrête donc, mauvais cocher !

Il sautait en même temps sur le sable de l'allée au risque de se rompre les jambes. Le jeune homme lui fit un second salut, mais si mesuré, que le vieillard en demeura court. Sans cette froideur il l'aurait accolé.

– Peste ! dit-il, monsieur le futur lieutenant, je ne savais point qu'à l'École militaire on vous enseignait ces belles façons à la glace. A parler franc, au point où en sont nos deux familles, elles ne conviennent guère. Je n'en suis pas moins charmé de vous voir ; d'autant que je ne m'y attendais pas vraiment. Il faut croire que vous êtes ici par la vertu d'un congé extraordinaire, monsieur le compassé ?

– En effet, répondit Gaspard, j'ai fait connaître au général commandant l'école, les raisons que je croyais avoir pour demander une permission de quarante-huit heures.

— Il les a trouvées excellentes. Je le crois bien !... On a beau porter l'épaulette, on n'en est pas moins homme de cœur ; au contraire... Quand un jeune brave vient vous dire : mon général, je désire embrasser ma sœur, qui va faire un mariage si fort au gré de ma famille...

– Pardonnez-moi ! interrompit à son tour le jeune homme les yeux baissés, mais d'une voix ferme. Vous m'avez donné l'exemple de la franchise tout à l'heure. Je vais donc le suivre et vous dire sans détour que ce mariage n'est pas à mon gré.

– Hein ! fit le président en le saisissant par le bras. Il n'est pas à votre ?... Vos raisons ?... Elles doivent être bonnes. Les avez-vous données à votre général ?

– Je n’en ai qu’une, murmura Gaspard de la Hairie tout en se dégageant doucement de cette étreinte incommode. M. Mériadec de la Penissière a de grandes vertus, je le sais ; mais, ne connaissant point du tout la vie, il ne pourra l’enseigner à ma sœur.

– Fort bien ! s’écria le vieillard. Vous êtes admirable, mon cher. Auriez-vous plus agréable un beau-frère libertin ? Oh... ! oh... ! Avez-vous fait toute la confiance de ces jolis désirs-là à votre chef ? Oui. Et il vous a compris ? Parbleu ! Entre grand et petit soudard !.

– Il est tout à fait inutile de m’injurier, monsieur, répondit le jeune homme. Les conseils que j’ai pu offrir à ma sœur n’ont pas été écoutés. Les représentations que j’ai voulu faire à mon père ne m’ont attiré que d’injustes reproches. Quant à ma grand’mère, je ne voudrais point manquer jamais à ce que je lui dois. Je peux seulement bien dire que si elle s’emploie à ce mariage, ce n’est pas pour le bonheur de sa petite-fille ; c’est parce qu’elle avait juré de la marier de sa main ; parce qu’en proposant M. Mériadec de la Penissière, elle était sûre de ne point rencontrer de résistance dans son fils, et qu’elle se donne ainsi les apparences d’une victoire. Isabelle sera donc sacrifiée par tout le monde et par elle-même. Je n’ai plus rien à faire à la Hairie. J’abrège mon voyage de vingt-quatre heures et je vous présente mes respects.

Là-dessus, il fit un nouveau salut, tourna le dos et se mit en devoir de descendre l’avenue.

En ce moment même, le char de la justice arrivait au faite du coteau qui dominait le village. Les deux magistrats mirent pied à terre avec le greffier ; le gendarme les conduisit vers la berge de la rivière. Tout le monde était aux portes ; une centaine de curieux étaient même accourus des hameaux voisins. Il se fit un grand silence sur le passage « des juges », qui entrèrent dans le cabaret.

Là, ils virent dans une salle basse une table chargée de bouteilles, de verres et d’assiettes brisés : trois chaises. Un cadavre gisait sur le carreau. Les bras appuyés sur la table, la tête dans ses mains, une femme pleurait.

La *Gerbe d’or* n’avait rien à envier aux guinguettes parisiennes. Dans un grand jardin, séparé seulement de la rivière par ce même chemin de halage, que dominait plus loin l’avenue du château, s’élevaient sous l’ombrage, des

pavillons rustiques de toute grandeur, les uns clos, les autres couverts seulement, répondant aux convenances des personnes capricieuses qui venaient y chercher abri aux phases diverses de la saison.

Dans le plus grand, soutenu par six troncs d'arbres, surmonté d'un toit de chaume pointu tout neuf, auquel on avait suspendu des lanternes vénitiennes, un couvert était dressé pour douze convives.

Une servante traversa le jardin, portant un panier de vin de Champagne. La mère Lefèvre n'étant point la cause du malheur arrivé chez elle, n'entendait pas perdre le profit de la fête préparée.

Justement les soupeurs étaient en vue.

Ils arrivaient dans trois barques : deux rameurs dans chacune ; au gouvernail une femme en grande parure d'été, une autre à l'avant du canot. Ces aimables filles gouvernent d'une main bien moins sûre les bateaux que les cœurs ; les trois bateaux décrivaient des courbes folles.

Les rameurs se fâchaient, leurs compagnes ne faisaient qu'en rire à plein gosier. Ces notes sonores couraient sur le flot, montaient dans l'air, allaient se perdre dans les châtaigneraies de la rive.

Comme ces enfants prodiges approchaient du lieu de débarquement, ils rencontrèrent un écho. Alors ce furent surtout les belles tapageuses qui s'animèrent. Leurs rires redoublèrent, répétés au loin, de bocage en bocage. M. de la Pénissière s'avança sur le seuil du cabaret et fit un signe impérieux ;

Le gendarme se jeta dans un canot et se dirigea vers la troupe galante.

Il ne dit que quelques mots, les rires aussitôt s'éteignirent. Les femmes ne songeaient plus à manier le gouvernail, leurs mains tremblaient trop fort.

– Ramez, ramez, disaient-elles.

Et, vraiment, les jeunes hommes ramaient avec ardeur ; les barques virèrent et volèrent :

– Eh quoi ! disaient-ils tout bas, ce pauvre Desprez est mort, et c'est Frédéric, ce fou de Frédéric qui l'a tué ?

Déjà dans la salle basse de l'auberge, les magistrats se préparaient à leur office. Le greffier vint s'asseoir sur l'une des deux chaises demeurées vacantes autour de la table – la chaise de l'assassin peut-être – et sur cette

table couverte de débris où reposait la tête de la malheureuse qui sanglotait, il plaça bravement son écritoire.

– Quelle est cette femme ? demanda M. de la Pénissière.

– Elle nous le dira tout à l’heure, fit observer le substitut ; mais, pardonnez-moi, il serait surtout intéressant de savoir duquel des deux hommes elle était la maîtresse.

Le greffier dit un mot à l’oreille de M. Rabourdel. Le substitut transmit en souriant au juge l’éclaircissement qu’il venait de recevoir :

– Il paraît qu’elle était aimée de tous les deux.

Le juge le regarda comme pour lui demander la cause de ce sourire.

– On aurait pu relever ce mort, reprit M. Rabourdel un peu troublé. Pourquoi ne l’a-t-on point fait ? Qu’on place au moins le cadavre sur un matelas.

Le substitut, en disant cela, s’était tourné vers la foule qui avait suivi la *justice* et envahi la chambre contiguë à cette salle. Personne ne répondit, mais tout le monde poussait en avant la mère Lefèvre qui sortit du groupe les poings sur les yeux, jetant des cris à fendre l’âme.

Elle venait de voir ses convives de la soirée qui s’en retournaient à force d’avirons vers la ville. Les lanternes vénitiennes du grand pavillon ne devaient point briller la nuit venue, et le souper lui restait pour compte.

– Sachez, lui dit le substitut, que la justice pourrait bien fermer ce mauvais lieu qui lui avait été déjà signalé ! On jouait chez vous autrefois. A présent.

– A présent, on y assassine ! dit en chœur la foule charitable.

M. de la Pénissière, pendant ce temps, parcourait la chambre sanglante – toujours raide, toujours inflexible comme la figure même de la Justice descendue de son socle officiel. Il rappela le gendarme et lui montra du doigt, sur la seule chaise désormais vacante un objet qu’il ne voulait pas toucher.

C’était un couteau, l’un de ceux qui avaient servi au repas et qui était devenu l’instrument du crime.

Le gendarme le prit. Un frémissement courut parmi les curieux.

– Quel est cet homme qui est mort ? demanda le juge d’instruction à la cabaretière.

– Celui-là, répliqua-t-elle, hélas ! c’est M. Desprez. Le pauvre garçon ! Et celui qui l’a tué, c’est M. Frédéric. Un si bon jeune homme ! doux comme un agneau ! Mais il était gris, bien sûr !

– Qui a fourni le vin ? riposta le juge de sa voix la plus dure. Taisez-vous !

– Frédéric, dit le greffier à demi-voix, est le fils de M. Pelletier, un riche armateur. Ce qui arrive est un grand malheur pour une famille honorable. Le jeune homme a eu longtemps assez bonne conduite, mais il a fait la connaissance de cette personne.

Il désignait la pauvre femme que l’horreur de sa situation et un désespoir sincère en ce moment peut-être retenaient le front cloué sur cette nappe rougie de vin et de sang.

– C’est Sillette, dirent plusieurs voix parmi la foule ; la belle Sillette. Tout le monde la connaît bien.

Elle ne bougea pas.

– L’autre, reprit le greffier, le mort, on l’a dit à M. le juge d’instruction, c’est M. Desprez, un négociant aussi. Il était plus âgé que le meurtrier. Desprez était né à Bordeaux. Je ne lui connais pas de parents à M.

– Tant mieux ! murmura le substitut, l’affaire en sera moins pénible pour les magistrats.

M. de la Penissière le regarda pour la seconde fois, lui demandant compte de cet attendrissement, comme il le lui avait demandé un instant auparavant de son sourire.

– Je remercie M. le greffier, dit-il. Cette femme a sûrement entendu ce qui vient d’être dit. N’a-t-elle rien à répondre ?

Le gendarme toucha l’épaule de Sillette, qui se redressa en poussant un grand cri.

La malheureuse se mit d’abord à regarder la foule d’un air égaré ; puis ses yeux tombèrent sur le cadavre. Elle jeta un second cri plus déchirant, se dressa, s’affaissa de nouveau sur sa chaise en couvrant encore son visage de ses mains.

Cependant, les magistrats avaient pu voir que la foule ne disait rien de trop en l’appelant « la belle Sillette. »

Ils avaient pu voir aussi dans quel désordre se trouvait son ajustement. Son corsage était en lambeaux.

– Mais, dit le substitut Rabourdel, cette femme est à moitié nue. Il y a donc eu lutte ici ? Il serait également bon de savoir quelle part elle y a prise.

Un nouveau signe de M. de la Pénissière commanda au gendarme de faire reculer les curieux et de fermer la porte. La justice, la victime et les vrais témoins du meurtre, Sillette et la cabaretière, demeurèrent seuls en présence. Ce fut à la mère Lefèvre cette fois que le juge s'adressa : Maintenant, parlez ! dit-il.

Elle ne savait que peu de chose. Trois personnes arrivées ensemble à son cabaret avaient demandé à déjeuner. Sillette, la prenant à part, lui avait dit : Il ne faut pas que M. Desprez sache que je suis venue ici avant-hier, seule avec Frédéric.

Tous trois s'étaient mis à table vers une heure. Ils en étaient au Champagne, quand on avait entendu le bruit d'une violente querelle. Desprez injuriait grossièrement sa maîtresse et menaçait même de la maltraiter. Frédéric avait voulu défendre Sillette. La dispute s'échauffant, le négociant avait frappé le jeune homme. Frédéric, alors, saisissant le couteau.

Ici la mère Lefèvre s'arrêta : Messieurs de la justice, ce n'est pas ma faute !

– C'est bien, dit M. de la Pénissière. Vous auriez pu du moins retenir le criminel, et vous l'avez laissé fuir.

– Seigneur ! s'écria la cabaretière. Si encore il y avait eu là des marinières ! Mais il n'est venu que des gens du village. Engeance de poltrons, monsieur le juge. Le jeune homme est fort et lesté. Il n'a fait qu'un saut par la fenêtre qui donne sur le jardin et a gagné le bois.

– Relevez-vous, dit le juge à Sillette. Pourquoi aviez-vous mis ces deux hommes en présence ?

– Une idée, grommela le greffier. Cela l'amuse !

– Vous, s'écria Sillette en se relevant tout à coup, vous n'avez donc pas de pitié !

– Messieurs, reprit-elle haletante, s'adressant à M. de la Pénissière et au substitut, je vais vous répondre, mais faites-moi donner un châle pour me

couvrir. Vous voyez bien l'état où ils m'ont mise quand j'ai voulu les empêcher de se tuer.

Ses cheveux, toute une magnifique toison de cheveux bruns, qui ne tenaient plus sans doute que par une épingle, s'étaient détachés dans ce mouvement subit et inondèrent ses épaules. Sa robe était affreusement déchirée. Le greffier sourit, M. de la Pénissière baissa les yeux.

– Il serait bon de donner ce châle, dit-il.

La cabaretière fit la sourde oreille.

— Mais ordonnez donc à M^{me} Lefèvre de me prêter ce que je demande, reprit Sillette. Sans votre ordre elle ne me le prêtera pas. C'est une honnête femme, allez ! Tous les beaux écus que je lui ai fait gagner en amenant ici celui qui n'est plus et qui était le plus généreux de tous les hommes ne lui ont jamais brûlé les doigts ; mais un de ses vêtements que j'aurai mis une heure, ce sera bien différent.

Le gendarme, qui vit l'embarras du juge et qui ne dédaignait point les compliments des magistrats, parce que ce sont des présages d'avancement, intervint en posant sa large main sur le bras de la mère Lefèvre.

– Prêtez le châle, dit-il, et rondement !

La cabaretière s'exécuta, disparut et revint apportant un morceau d'étoffe plié en quatre, un misérable tartan bariolé de bleu devenu verdâtre et de rouge maintenant lie de vin. La mère Lefèvre se serait bien gardée d'offrir son châle blanc à palmes qui lui servait à se parer dans les grandes occasions pour aller à la ville.

Ce sordide ajustement ne fit que mieux ressortir les formes pures et vigoureuses de la belle Sillette. Se sentant vêtue, elle se redressa plus forte et plus calme et attendit les questions du juge.

M. de la Pénissière s'était assis auprès de la croisée sur un fauteuil qu'on venait d'apporter dans la chambre. Il fit observer que le jour allait tomber.

– Raison de plus pour pousser un peu l'affaire ! grommela le greffier. Si cela continue, je croirai que M. le juge d'instruction a dîné !

M. Rabourdel entendit. Il n'aurait point voulu répondre tout haut, mais il le fit mentalement pour lui-même :

– Dîné ! murmura-t-il. Si peu !

Le crépuscule arrivait en effet. Les teintes rouges allumées par les reflets du couchant s'éteignaient sur la cime des hauts châtaigners, l'ombre s'étendait sur la rivière.

Tout cela aurait dû conseiller à M. Mériadec de se hâter, mais il laissait s'écouler les minutes. L'affaire languissait. Le greffier n'y tint plus et s'approchant du substitut lui dit à l'oreille que M. le juge d'instruction « n'était point comme à son ordinaire. »

– Cela est vrai, répondit M. Rabourdel ; d'habitude, il est plus exact et plus sévère.

Le greffier aiguïait le trait du Parthe : – Oh bien ! reprit-il, c'est peut-être la première fois que M. le juge d'instruction rencontre un témoin privé de corset.

Là-dessus, il s'éloigna rapidement de peur de recevoir une réprimande pour ce propos téméraire. Le substitut se mordit les lèvres pour s'empêcher de sourire. C'est qu'aussi le greffier Collard était impayable et s'était fait une réputation au Palais pour ses bons mots.

Cette fois, sa malice naturelle le servit bien, en poussant à bout M. Rabourdel, surpris de la singulière mollesse du juge.

– Votre nom ? demanda-t-il brusquement à Sillette.

Il n'alla pas plus loin. M. de la Pénissière s'était levé témoignant par un geste son étonnement de voir qu'on usurpait ses fonctions.

– Votre nom ? répéta-t-il Approchez.

Sillette joignit les mains.

– Non ! s'écria-t-elle. Il faudrait passer près du mort. Je ne peux pas ?

– Pourquoi ne nous a-t-on pas obéi ? dit le juge. La plainte de cette femme est juste. Couvrez ce corps.

Le gendarme ; jeta son manteau sur le cadavre ; le substitut ne retint point un signe d'impatience très-nette. C'était s'occuper à l'excès de ce mort ! Les constatations médicales n'étaient pas faites. Fallait-il donc les attendre pour commencer l'interrogatoire ? Mais le hasard favorisa l'indulgence toute neuve de M. de la Pénissière et donna satisfaction à la « juste plainte » de Sillette. Le médecin qu'on avait envoyé chercher entra juste à point.

Alors le juge fournit une nouvelle preuve de son étrange condescendance. Il avertit doucement Sillette que pour un moment elle pouvait sortir de la chambre.

La salle voisine où on la fit passer était pleine de monde.

Il y avait d'abord le bataillon des curieux, que l'ordre donné par le juge de faire évacuer la première chambre avait écartés. Et ce n'était pas tout : depuis une heure, l'affluence ne faisait que grossir, la rumeur et l'odeur du crime s'étant répandues de hameau en hameau. Cette seconde salle était le cabaret proprement dit, le lieu du peuple, bien différent des élégances réservées aux libertins de la ville : des murs blancs recrépis à la chaux, un carrelage défoncé par les lourdes bottes des mariniers et les sabots des paysans, un plafond formé de solives à peine équarries et tout enfumées, des tables boiteuses, des bancs de bois.

Tout ce monde discourait et buvait : aigre piquette, propos venimeux ou mal sonnants. C'était la banlieue de M... et comme partout aux environs des grands centres populaires, c'étaient les vices de la ville greffés sur les vices des champs. La plupart connaissaient Sillette... L'année précédente, l'autre semaine, la veille peut-être ils faisaient fête à cette admirable fille qui aimait ce beau lieu de la Hairie. Elle distribuait souvent des bonbons à leurs marmots et des rubans à leurs fillettes.

Rubans et bonbons étaient oubliés !

Quand elle parut, il se fit d'abord un silence ; quelques-uns des buveurs se mirent à frapper du fond de leurs verres sur la table, puis il y eut un bruit sourd de chuchotements, la meute grognait. De mauvais rires contenus coururent de banc en banc. Les railleries brutales éclatèrent.

Ah ! c'en était bien fini de la richesse de Sillette et de ses anciens tra la la ! Elle allait coucher en prison, l'effrontée. Dame ! ce ne serait pas si agréable que de courir les bals l'hiver et les champs l'été avec les beaux fils ! Elle mangerait du pain noir, comme les honnêtes gens ; elle dormirait sur la dure, comme beaucoup de braves femmes. Elle n'avait peut-être pas les membres plus délicats que les autres ! La prison ne ressemblerait guère à sa belle petite maison du quartier Sainte-Apolline, où l'on voyait des fleurs dans une serre à la Noël et de l'argenterie à pleins paniers.

Désormais elle aurait une cuiller de fer et une gamelle. Mais aussi les familles resteraient en paix. Les parents n'auraient plus de dettes à payer. On ne jouerait plus du couteau ! Oh ! oh ! la Sillette, tu n'étais donc plus contente de ruiner les gens ?... A présent tu les fais tuer !... Morguenne !... C'est peut-être bien heureux pour toi qu'on t'enferme : le mort avait bien un parent ou un frère qui voudrait te tordre le cou ! Et il ne ferait point si mal !... On ne devrait pas avoir besoin de la justice pour punir ces malfaisantes !... Les braves gens suffiraient bien pour les pousser dans la rivière.

Et du fond de la chambre la voix d'une mégère s'éleva :

– A l'eau !

Sillette, chancelante, s'appuya contre la porte qui faisait communiquer les deux chambres. Elle se disait que le matin, quand elle était arrivée à l'auberge, entre Desprez et Frédéric, elle méritait ces malédictions peut-être. A cette heure, n'avait-elle pas droit à un peu de pitié ?

Elle tourna vers ces misérables ses beaux yeux bruns noyés de larmes. Tout le feu de sa pauvre âme souillée, déchirée, mais qui contenait encore plus de franches qualités et de courage que l'âme de ces faux paysans cupides et lâches, remonta soudain à ses joues. Elle fit un pas vers ces anciens amis, ces obséquieux d'autrefois, qui la frappaient parce qu'elle était à terre. Elle allait leur dire :

– Eh bien ! moi aussi ne suis-je pas née du peuple ? Souvenez-vous que j'ai été des vôtres. Ne m'écrasez pas !

Mais elle s'arrêta : Non, murmura-t-elle, je ne m'humilierai pas devant ces chiens.

Alors elle se campa fièrement, ramenant autour de sa taille les maigres plis du châle de la mère Lefèvre, rassemblant les débris de sa jupe de soie, défiant la troupe féroce. Il y eut un cri de rage autour des tables ; tout le monde se leva. Les femmes glapissaient comme des oiseaux de mort. Heureusement la porte entre les deux salles se rouvrit, le tricorne du gendarme se fit voir. Au même instant, un jeune homme de haute taille, en habit militaire, mettait le pied sur le seuil du cabaret. La meute, en une minute, s'apaisa.

– Le gendarme, disaient-ils.

– Et *l'autre*, c'est Gaspard, de la Ilairie, l'officier. Il ne badine pas, celui-là !

– Pardine, ajouta la mégère qui avait crié à l'eau, la première, qui est-ce qui badine avec le pauvre monde

Le gendarme rentra dans la chambre. Le jeune la Hairie, immobile jusqu'alors, fit un signe à la courtisane, qui s'avança vers lui lentement et toute surprise, car elle ne le connaissait pas.

– Ecoutez, lui dit-il tout bas, et répondez vite, car j'ai hâte de sortir d'ici. Est-il vrai que cet homme qui est mort ait frappé Frédéric Pelletier au visage ?

– Cela est vrai, murmura Sillette.

– Tant mieux pour ce Frédéric ! reprit Gaspard, car il est en mon pouvoir, et s'il m'avait menti, je l'aurais livré. Si l'autre lui a fait subir un outrage, il l'a frappé dans sa colère. A mes yeux, il a une excuse ; aux yeux de la justice, il n'en aura peut-être point. C'est l'affaire de la justice, ce n'est pas la mienne... Enfin, il est en sûreté, Si vous l'aimez, soyez heureuse.

– Je ne l'aime point, répliqua Sillette., je ne l'ai jamais aimé ; il a tué celui qui m'avait fait tant de bien !

– J'entends ! dit le jeune officier avec un suprême dédain. Frédéric, c'était l'agréable, et celui dont vous parlez c'était le solide. L'agréable ne paraît plus rien quand le solide s'est évanoui. Je vais donc faire en sorte de trouver une nouvelle retraite pour le fugitif, car dans votre ressentiment de ce qu'il vous a fait perdre.

– Je pourrais le dénoncer, n'est-ce pas ? fit Sillette. Voilà ce que vous voulez dire. Vous vous trompez.

La porte de la chambre sinistre se rouvrit pour la seconde fois. Les magistrats rappelaient la courtisane.

III

PAR CHARITÉ

Gaspard de la Hairie regagna le château en proie à une vive inquiétude, qui venait s'ajouter à beaucoup d'humeur. S'il avait caché Frédéric Pelletier dans sa propre chambre, après l'avoir trouvé blotti, dans les roseaux de la rive, ce n'avait pas été librement. L'humanité lui avait ordonné d'écouter le récit du fugitif et, après ce récit, ce qu'il croyait être l'honneur lui avait commandé de le secourir. Mais déjà il maudissait sa conduite... Qu'allait-il faire de cet hôte sanglant et incommode ?

D'ailleurs, la retraite qu'il avait offerte au meurtrier de Desprez ne pouvait être durable, puisque lui-même il devait, le lendemain avant le jour, se remettre en voyage. Il fallait donc aviser, prendre un parti : lequel ? L'égoïsme ne lui en aurait point conseillé d'autre que de montrer à Frédéric le dôme du bois qui s'agitait dans la nuit sous la transparence de ce beau ciel., et de lui dire : Reprenez votre route ; et à la grâce du Juge d'en haut, qui vous défendra, s'il le croit bon, des juges de la terre !

Pourtant il se détermina à mettre du moins la rivière entre Frédéric Pelletier et les gens de justice ; les bois sur l'autre bord étaient plus épais et les villages plus rares. Malgré le péril, il ferait lui-même l'office de passeur. Il devait y avoir tout près de là, une barque. Elle était attachée d'ordinaire au tronc d'un saule qui s'élevait au milieu des roseaux, au pied même de son logis, et ce logis était situé à l'angle que formait la façade occidentale du château avec un pavillon en retour vers le midi, au rez-de-chaussée, au-dessus d'une terrasse qui dominait cette berge verte et mouvante.

Gaspard joignit la porte de son appartement, mit la clef dans la serrure qu'il avait fermée d'un double tour sur son étrange prisonnier, appela dans l'ombre, ne reçut point de réponse et frotta une allumette.

La chambre était déserte.

Le jeune officier en fit le tour, tenant à la main le flambeau qu'il venait d'allumer. Sur le rebord de la croisée il reconnut des empreintes de boue : Frédéric avait suivi ce chemin pour sauter sur la terrasse. Gaspard eut un geste parlant. Il se sentait soulagé d'un grand poids. Après tout, il ne

connaissait point ce Frédéric Pelletier ; il ne l'avait même jamais vu avant cette occasion émouvante. Le malheureux lui était apparu chargé d'une effroyable action, que la violence de son ennemi rendait peut-être excusable, qui n'en était pas moins un crime.

Comment avait-il fui ? Gaspard descendit sur la berge,

La barque n'était plus là.

Malheureusement pour Frédéric, elle n'était pas loin ; le jeune officier reconnut à l'instant que le fugitif n'avait pas touché l'autre bord et qu'il essayait au contraire de regagner le point d'où il était parti. La sonorité de l'eau ne trompe pas une oreille exercée et le rameur avait beau étouffer de son mieux le bruit de ses avirons. Si les gens qui devaient être chargés de le poursuivre gardaient en ce moment la rive de la Hairie, il pouvait être pris en sautant à terre. C'est pourquoi Gaspard, se couchant dans les roseaux, dont il réunit les panaches au-dessus de sa tête, afin que sa voix suivît le fil de l'eau, se préparait à lui dire : Restez au large !

Mais alors eût-il voulu parler, que la surprise lui en aurait ôté le pouvoir. Ce n'était point une forme masculine que lui montrait dans la barque le clair miroir de l'eau se balançant sous les étoiles. Le rameur était une femme.

Et si la main qui tenait les avirons était petite et faible, elle était fort bien exercée à ce rude jeu qui veut surtout de l'adresse, car la barque en approchant de la rive, fila tout droit comme une flèche et passa en l'écrasant avec un bruit de rubans froissés sur le lit de roseaux. Gaspard s'était relevé brusquement :

– Isabelle !

– Vous, enfin, mon frère ! répliqua Mlle de la Hairie. Ah ! vous arrivez trop tard !

– Pour empêcher cette promenade extravagante sur la rivière, à une pareille heure ; j'en suis vraiment fâché, mais je conviens...

– Plus bas ! parlez donc plus bas !

– Je conviens que de pareilles folies sont si éloignées de vos habitudes et de votre caractère.

– Mais, interrompit Isabelle, observez-vous donc, Gaspard ; on peut nous entendre. Je ne conçois pas bien que vous me cherchiez une querelle inutile.

Si vous n'aviez pas tardé, ce n'est pas moi que ce malheureux jeune homme aurait suppliée de le conduire à l'autre rive...

– Frédéric Pelletier ! Parlez-vous de lui ? Dites vous que vous venez de le conduire ?

– Je parle de celui que vous teniez caché dans votre chambre parce qu'on le poursuit pour un duel où il a eu le malheur de tuer son adversaire.

– Un duel !

– Vous comprenez bien que je me suis défendue de ses instances. Je lui ai dit d'abord que le duel n'était excusable que devant les hommes...

– Bon ! fit durement Gaspard ; il aura trouvé votre morale excellente, mais intempestive. Je la connais depuis longtemps, et je vous supplie de m'en faire grâce. Dites-moi plutôt comment cette incroyable aventure est arrivée. Vous veniez donc me trouver chez moi ?

– Pour vous reprocher de n'avoir point paru au salon ce soir ; pour vous dire que notre père en est outré et que notre grand mère a juré de ne vous le pardonner jamais.

– Autre morale, dit Gaspard. Au fait, je vous en supplie !

– Il n'y avait point de lumière chez vous. J'approche, je vois une ombre au bord de la croisée ouverte, je crois naturellement que c'est la vôtre et je dis : Mon frère, il n'est pas trop tard pour réparer ce que vous avez fait. Venez avec moi. L'ombre saute sur la terrasse. Je vois un étranger. J'allais jeter un cri. C'est alors qu'il se mit à genoux devant moi.

– A genoux ! répéta Gaspard ... Oh ! l'amour de la vie et les lâchetés qu'il conseille !

– Vous paraissez me blâmer, continua Mlle de la Hairie. Qu'auriez-vous fait à ma place ? Ce jeune homme me suppliait, me disant qu'il ne me connaissait point, mais qu'il avait aisément deviné qui j'étais ; que je lui étais apparue comme un ange sauveur.

– Les phrases et les flatteries ne devraient être bonnes qu'à mettre en défiance les personnes sensées, ma sœur.

– C'est vrai, mais il souffrait et tremblait. Cela, du moins, était sincère. Il disait encore que mon cœur devait être aussi généreux que le vôtre, que vous lui aviez promis de le sauver, qu'il vous attendait avec des angoisses inexprimables et ne s'expliquait point votre retard ; qu'il ne souhaitait rien

tant que de nous de livrer, vous et moi, de sa présence, puisqu'elle pouvait nous attirer de graves embarras.

– En vous mêlant dans cette affaire, interrompit encore Gaspard, deviez-vous les diminuer ?

– Qu'enfin, si je lui permettais de détacher la barque qu'il n'avait pu d'abord apercevoir de sa cachette, mais que, de la terrasse il voyait à présent dans les roseaux, il gagnerait pays sur l'autre rive. Tout cela était pourtant assez juste.

– Mais vous, demanda le jeune officier, que lui disiez-vous ?

– J'écoutais. Je me disais : cette barque, qui la ramènera ? Si on la trouve de l'autre côté de la rivière, les traces de ce malheureux seront suivies... Une pensée me venait. Pourtant j'hésitais. Il m'avait raconté cet abominable duel, il ne m'en disait point la cause. Ce n'était pas à moi de la lui demander.

– Eh bien ! s'écria Gaspard, qui le retenait ?. Cette cause, enfin, il vous l'a dite ?

– Oui... Un homme, un ancien ami, avait insulté sa fiancée !.

– Sa fiancée !...

– Le combat a eu lieu tout près d'ici, et l'on a conduit la victime à l'auberge, là-bas, que tiennent ces mauvaises gens. N'est-ce point la vérité, mon frère ?

Gaspard eut un rire ironique et violent.

– La religieuse vérité, dit-il. Vraiment, il y a quelque tapage à cette auberge dont vous parlez et d'où je viens. Les domestiques du château n'en ont-ils rien dit ?

– Ma vieille femme de chambre, Marianne, est malade. Je ne parle guère qu'à elle.

Gaspard respira.

– Et le président de la Pénissière, ne vous a-t-il point appris que son fils était empêché, en ce moment même, par les devoirs de son état, de venir vous rendre ses riantes hommages ?

– Mon frère ! murmura la jeune fille sur le ton du reproche... Le président nous a conté, en effet, que son fils était appelé près d'ici par une assez méchante affaire ; mais il ne sait pas de quoi il s'agit.

– Je vous ai dit souvent, reprit Gaspard, qu'on vivait à la Hairie comme dans un pays enchanté où n'entrent point les bruits du dehors ; mais, je vous en prie, finissez votre récit.

– J'avais eu cette idée, de conduire la barque, répondit Isabelle d'une voix un peu tremblante ; mais je l'avais abandonnée parce qu'elle me paraissait.

– D'une exécution difficile pour une jeune personne de votre âge, de votre condition et de vos habitudes. Je crois en être déjà tombé d'accord avec vous. Si l'on était venu me dire qu'un jour M^{lle} de la Hairie se conduirait comme une héroïne de roman, compromettant son repos et sa réputation pour sauver un meurtrier, je ne me serais point fâché, ma sœur. La chose m'aurait paru impossible et je n'aurais fait qu'en rire.

– Pardonnez-moi, répondit la jeune fille de plus en plus troublée, et ne voyez pas ici une héroïne, mais une chrétienne qui croit que la charité envers les malheureux est obligatoire... Enfin, ce jeune homme avait tant d'intérêt à obtenir de moi ce nouveau secours qu'il a su me persuader. Ses prières m'ont déterminée.

Le jeune officier ne répondit pas. Il venait d'apprendre à mieux connaître sa sœur, et ce courage simple, cette chaleur naissante de l'âme qu'il voyait en Isabelle et qu'il n'y aurait pas soupçonnés, lui rendaient plus pénible encore la pensée de ce sinistre mariage auquel la jeune fille se condamnait elle-même en ne repoussant point la recherche de Mériadec de la Pénissière.

– A votre tour, pardonnez-moi, lui répondit-il. Je crois plus que jamais que vous êtes une brave et aimable fille et que vous allez être mal mariée !

M^{lle} de la Hairie se redressa.

– Je vous remercie de vos bons avis, dit-elle d'un ton sec, et je vous souhaite le bonsoir.

Elle s'éloigna rapidement. Gaspard la suivit un moment des yeux dans l'ombre : Elle est bien chapitrée par notre grand'mère ! se disait-il. Je ne pourrais être le plus fort.

Bien décidé à ne point faire amende honorable à son aïeule, encore moins au président de la Pénissière, à ne pas même revoir son père avant le départ de peur d'entrer en révolte contre la semonce qui l'attendait, et ne sachant à quel usage employer les premières heures de la nuit, Gaspard bientôt

combattit mal un désir incommode de savoir ce qui avait bien pu se passer de nouveau à la *Gerbe-d'or*.

– Je n'ai plus à craindre le caprice ou la méchanceté de cette Sillette ! se disait-il. Maintenant on peut venir chercher Frédéric Pelletier à la Hairie. Si c'est Mériadec de la Pénissière qui commande cette recherche, la coïncidence sera plaisante. Une demande en mariage et une descente judiciaire dans le même lieu, le même soir !

La curiosité le conduisait déjà le long de l'avenue des trembles.

Sillette, pendant ce temps, dans l'auberge, s'était retrouvée en présence du juge d'instruction. La porte entre les deux salles resta, pour cette fois, ouverte. Les constatations judiciaires étaient achevées : il demeurait établi que Desprez n'avait reçu qu'un seul coup du couteau qu'on avait saisi. L'arme avait pénétré d'une force terrible entre la seconde et la troisième côte. La mort avait dû être presque instantanée.

L'horreur de ces circonstances n'avait point fait sortir M. Mériadec de cette sorte d'étrange rêverie qui paraissait l'envelopper depuis une heure. La voix du juge s'éleva mesurée, presque douce.

– Je vous ai déjà priée d'approcher, dit-il à Sillette.

– A-t-on jamais entendu cette voix-là au palais ? murmura le greffier.

– M. le substitut, continua le juge, vous demandait, tout à l'heure, votre nom.

– Cécile, dit-elle ; on m'a toujours appelée Sillette.

– Mais le nom de vos parents ?

– Je n'ai pas eu de parents.

Le greffier plaisant se mit à rire ; cette gaieté trouva de l'écho parmi les buveurs dans la chambre voisine. M. Mériadec leva les yeux ; la foule entassée sur le seuil aurait voulu rentrer sous terre.

– Je veux dire, reprit la courtisane, que je n'ai jamais connu mon père ni ma mère. J'ai été élevée à la maison de charité.

– On vous a donc enseigné un métier ? Vous êtes coupable de n'avoir point profité de la peine qu'on s'était donnée pour vous fournir les moyens de vivre honnêtement.

– J'ai travaillé jusqu'à vingt-deux ans. Je n'en ai pas encore vingt-quatre.

Il y avait donc encore bien peu de temps que cette belle fille était en proie aux deux démons du plaisir et du luxe, si l'artisan de la double tentation n'est pas le même. C'est ce qui expliquait en elle cet air de vigoureuse jeunesse et cette superbe fraîcheur.

– Deux ans, murmura le juge.

– Vous avez entendu, reprit-il, le récit du meurtre, tel que nous l'a fait la maîtresse de cette auberge ?

La voix de M. Mériadec n'était plus douce seulement, mais presque caressante, et en même temps bien altérée.

– Dites-nous si ce récit est exact ?

– Oui, oui, s'écria-t-elle. C'est moi qui suis cause de tout. C'est moi qui ai voulu braver M. Desprez, parce qu'il me menaçait ! Je lui ai dit que Frédéric m'aimait et que je l'aimais !...

– Ce n'était donc qu'une bravade ?

– Je ne l'aimais pas ! Et maintenant, je le maudis autant que moi-même !

– Si c'était vrai, cria une voix dans la foule, elle dirait où il est à présent ! Elle doit le savoir. Quelqu'un est venu lui parler tout à l'heure. On ne la garde pas bien.

Le gendarme qui se trouvait debout, derrière le substitut, se pencha à son oreille, et M. Rabourdel se leva :

– La personne qui a parlé à cette femme, dit-il, est sûrement étrangère à l'affaire qui occupe la justice. Cependant il serait bien de demander au témoin ce que pouvait lui dire, il n'y a qu'un moment, sur le seuil de l'auberge, M. Gaspard de la Hairie.

– La Hairie ! répéta M. Mériadec.

Cela, c'était une bonne malice à l'égard du juge d'instruction. Le substitut n'avait pu résister au désir de la commettre. Ce n'était pas qu'il fût méchant !

– Je ne dirai rien ! fit Sillette.

– Nous pouvons aisément croire que cette conversation était.

– Innocente ! murmura le greffier Collard.

– Sans conséquence, reprit M. Rabourdel. Le témoin connaît sans doute M. de la Hairie ?

– Je ne le connais pas.

La foule en ce moment s'écarta sous la brusque poussée d'un homme accoutumé à se faire place. Le jeune officier, raide et hautain, salua les magistrats : c'était bien un salut militaire.

– On parle de M. de la Hairie, dit-il, c'est moi. Me voici. Cette femme a tort de dire qu'elle ne me connaît pas, car je lui ai adressé la parole une fois au moins dans ma vie, et c'est tout à l'heure. Ce que je lui ai dit, je ne lui défends pas de le redire.

– Je le peux à présent, dit Sillette. Frédéric avait été vu dans l'avenue du château. Sûrement, il n'y est plus, messieurs les juges.

M. Mériadec se leva à son tour ; il avait retrouvé sa voix d'airain : Écrivez, greffier, dit-il. Mais qu'on fasse encore une fois reculer ce monde et qu'on referme la porte. Monsieur de la Hairie, vous pouvez vous retirer.

La foule, déconcertée, s'agita un moment dans la salle des buveurs, puis sortit en tumulte et se rua vers l'avenue du château, sur les traces du meurtrier.

Gaspard suivit un instant des yeux ce flot humain courant sur la berge. Des lumières sortant des jardins et des maisons du voisinage éclairaient la troupe surexcitée par le mauvais vin. Le cabaret de la *Gerbe-d'or* était le plus riche, le mieux pourvu, le roi des cabarets dans le village ; mais il n'était point le seul.

D'autres maisons plus humbles se groupaient à l'entour, et le malheur des uns fait la fortune des autres. Le crime de la Hairie avait mis en émoi le monde galant de M... On arrivait par petites compagnies discrètes et fiévreuses. On venait chercher nouvelles, et l'on se contentait, ce soir-là, des modestes vide-bouteilles et des bosquets maigres où, dans les circonstances ordinaires, pas une belle curieuse n'aurait voulu risquer le bout de son pied.

La mère Lefèvre, penchée à l'une des fenêtres de l'étage, regardait la lueur des chandelles tremblant sur les tables de ses chétifs voisins et rivaux détestés. Des lumières dans la verdure d'autrui lui paraissaient un scandale. Elle songeait à ses lanternes vénitiennes ! La rage de la bonne dame ne connut plus de bornes, lorsqu'au milieu de la bande qui montait vers le château, elle crut reconnaître ses deux servantes. En présence d'une désertion si lâche, adieu le vernis d'éducation que lui donnaient déjà les

approches de la fortune. La matrone redevint commère et se mit à jurer comme un simple marinier. Gaspard, placé au-dessous de la croisée, reçut l'avalanche.

Il écoutait en même temps les chuchotements qui sortaient des bosquets et les clameurs de la troupe lointaine. Le jeune officier ne craignait rien de cette invasion dans les jardins de la Hairie. Quelques dégâts ne seraient pas une affaire... Si l'on voulait forcer l'entrée de la maison il y avait assez de monde pour la défendre.

Mais le président de la Pénissière qui, peut-être en ce moment même, descendait l'avenue dans sa calèche.

– Ces gens-là ne manqueront point de lui faire une petite fête au passage, se disait Gaspard. Si le président en était malade de colère, ce mariage serait peut-être ajourné !

... Ah ça ! mais je suis seul ici !... reprit-il. J'ai l'air de garder ce cabaret... Au fait, que se passe-t-il là maintenant, derrière ce visage de bois ?... J'aimerais à entendre encore la voix de cuivre de *monsieur mon beau-frère*... Comme il m'a gracieusement tiré tout à l'heure du guêpier où j'étais venu me fourrer ! Peste ! si, au lieu de me nommer la Hairie, je m'étais nommé Durand ou Martin, je l'aurais trouvé plus sévère... En appliquant ici l'oreille, on entend assez bien. Ce n'est pas lui qui parle, c'est Sillette... Pauvre fille ! J'avais eu tort de la soupçonner de bassesse... Mais que dit-elle donc ?... Le contraire de ce qu'elle me disait, il y a une heure. Qu'elle aimait ce Frédéric.

– Oui, oui... j'ai répété, j'ai crié que je l'aimais, disait Sillette. Ah ! j'ai eu tort, messieurs, je suis une malheureuse ; je devais tout à M. Desprez ! Il m'avait tirée de la misère.

– Voulez-vous nous faire comprendre par là que c'est Desprez qui vous a perdue ? demanda le juge.

– Eh bien ! murmura Gaspard de la Hairie derrière la porte, que dit-il donc, lui aussi ? Veut-il se persuader qu'avant ce Frédéric elle n'avait péché qu'une fois ? On le croirait.

– C'est lui, c'est Desprez, continua Sillette... Mais il aurait dû comprendre que je ne l'aimais pas... Je croyais aimer sérieusement Frédéric... Pouvais-je prévoir ce qui est arrivé ? La mère Lefèvre vous a dit

que c'était un garçon ordinairement très-doux. Il m'avait bien avertie une fois, en riant, qu'il ne fallait point s'y fier, que dans sa famille on *voyait rouge*.

– Le père de Frédéric, M. Pelletier, a été un grand duelliste, dit le greffier.

– Ne parlez pas du père ! s'écria la courtisane en se couvrant le visage de ses mains... Ah ! c'est lui surtout qu'il faut plaindre !... Pourtant, si vous le voyez, messieurs, dites-lui que son fils n'est pas si coupable qu'il le croit peut-être !... M. l'esprez lui a donné un soufflet... C'est alors que Frédéric a pris le couteau !.

– Pauvre fille ! répéta Gaspard.

– Misérable louve ! fit une voix derrière lui.

Il sentit un souffle brûlant passer au-dessus de sa tête et se retourna brusquement. Un homme était là, un vieillard d'une taille presque colossale, à la barbe blanche, au teint fortement coloré. Son regard sanglant couvrit le jeune homme qui tressaillit, mais d'instinct s'adossa contre la porte :

– Qui êtes-vous ? demanda-t il.

– Qui je suis ? répéta le géant, je suis le père.

Et de la même voix convulsive, étranglée, il ajouta :

– Laissez-moi passer.

– Monsieur, balbutia Gaspard, y songez-vous ?

– Laissez-moi passer. Je vais faire justice de cette femme comme on fera justice de *lui*.

– Non ! dit résolûment l'officier, vous ne passerez point.

Et la lutte s'engagea... Les magistrats, dans l'autre chambre, s'étaient levés. Le gendarme ouvrit cette porte et reçut le choc des deux hommes enlacés. Le greffier courut à son aide en poussant un cri : Le père !

Le substitut Rabourdel le suivit.

Sillette s'était jetée sur la main du juge d'instruction et l'entraînait vers la deuxième porte de la salle qui s'ouvrait sur le jardin. Il retira sa main, elle s'attacha à son habit.

– Empêchez qu'il ne me voie ! disait-elle. Cachez-moi, ou bien laissez-moi partir ! ... Voyez ! je peux sortir par là... je serai dans le jardin... je courrai... je connais la route. Qu'il ne me voie pas. qu'il ne me voie pas !

M. Mériadec ouvrit la porte.

– Ah ! fit Sillette en lui saisissant de nouveau la main et en l’effleurant d’un baiser, vous êtes bon, vous !

Puis elle s’enfuit. M. Pelletier, épuisé par ce combat inégal, glissa entre les mains des quatre hommes qui le retenaient. Le vieillard serait tombé sur le carreau, s’ils ne l’avaient soutenu et conduit à une chaise :

– Ah ! messieurs, criait-il, messieurs de la justice !... Ah ! ah ! plutôt messieurs de l’injustice ! vous l’avez laissé partir !.

Alors, comme pour achever l’horreur de cette scène, une voix glapissante résonna dans le jardin. La mère Lefèvre, arrachée par le bruit à son poste de regret et d’observation à l’étage supérieur, reconnaissant l’ombre de Sillette fuyant sous les arbres, accablait d’injures la malheureuse au passage et descendait même en courant, pour la suivre.

– Voilà le beau tapage que tu causes dans les maisons honnêtes, coquine effrontée ! méchante croqueuse de biens, tueuse d’hommes !... Les autres ont eu tort de ne pas te jeter à l’eau tout à l’heure !.

Elle aurait déroulé le chapelet jusqu’au bout si un bras vigoureux, la saisissant par sa jupe, ne l’eût rejetée dans la maison. En même temps M. de la Hairie rejoignait Sillette dans le jardin.

– Venez ! lui dit-il, et fiez-vous à moi.

Il fut obligé de la soutenir, presque de la porter.

Pas un moment à perdre. Le dernier tumulte à la *Gerbe-d’or* et les invectives de la cabaretière avaient donné l’éveil. On s’agitait sous les feuilles chez les voisins. Si l’on apprenait que Sillette était en fuite, tous les curieux allaient se trouver sur le chemin,

Gaspard de la Hairie connaissait heureusement les plus petits sentiers courant sous cet éternel bocage. Il encourageait sa compagne à demi-voix. Tous deux joignirent la route de M. où stationnaient les voitures.

La plupart appartenaient à des loueurs, et ce n’est pas une race incorruptible. Le jeune officier s’approcha de l’un d’eux, tenant à la main un chiffon de papier que le bon compère reconnut tout de suite pour fort précieux à la lueur de ses lanternes. Que lui demandait-on ? D’abandonner ses « clients », de prendre cette voyageuse tremblante et muette qu’il reconnut. Il fut bientôt persuadé.

Sillette sembla se ranimer en ce moment.

– Si je croyais que le bon Dieu voulût encore m’écouter, dit-elle à M. de la Hairie, je lui demanderais de vous bénir. Jamais je n’oublierai votre nom, monsieur, et, je ne sais pourquoi, je suis sûre que nous nous reverrons un jour.

La voiture partit, l’officier respira longuement.

– Ouf ! dit-il, la malheureuse femme, je la remercie de ses bons souhaits ; mais, quant à moi, je ne désire guère la revoir. Quelle soirée !

Comme il revenait au village par la route, n’ayant plus de raison de préférer les chemins couverts, il rencontra d’abord un groupe de jeunes gens qui emmenaient M. Pelletier. Ces bonnes âmes étaient accourues à l’aide de la justice embarrassée ; le vieillard abattu se laissait conduire. Un peu plus loin, Gaspard vit arriver les magistrats qui regagnaient leur équipage légendaire.

Tout le monde était sorti des cabarets ; la justice défila sous le reflet des chandelles, devant une double haie vivante ; les « beaux fils » formant la première ligne, les femmes retranchées derrière ce rempart d’épaules entre lesquelles s’allongeaient leurs têtes curieuses, sous leurs rubans et leurs panaches, Chasseresses de scandale à l’affût, bonnes âmes aussi à leurs heures et à leur manière, Gaspard les entendit qui rendaient à M. Mériadec un hommage profane.

– Il paraît, disaient-elles, que le juge n’est pas si rude qu’on le croyait. Il a été bon, tout à fait bon envers Sillette.

– Parbleu ! fit un de leurs compagnons.

Celui-là, Gaspard le connaissait. C’était Philippe de Cordemais, son cousin, un modèle achevé d’enfant prodigue.

– Parbleu ! reprit ce jeune Cordemais, voilà l’inconvénient d’être un saint de bois ! on prend feu.

IV

DEUX MOIS APRÈS.

Quand le malheur vient à passer à travers un de ces édifices sociaux qu'on nomme une famille, il y fait son œuvre avec une promptitude sinistre. Tout est fauché à la fois ; l'honneur de plusieurs générations disparaît en une heure, la prospérité accumulée par l'intelligence, la probité, le travail, et la succession des années s'est évanouie. Après le meurtre de la Hairie, que restait-il de la riche maison de l'armateur Pelletier ?

L'ombre de la mère.

On la voyait se glisser le matin dans les rues de la ville, couverte de voiles noirs et coiffée du chapeau à ruche blanche, qui était encore en ce temps-là, dans les provinces la livrée des veuves. M^{me} Pelletier se rendait à la première messe qu'elle faisait dire pour ses morts.

Le père était délivré de sa honte et de sa peine. Le lendemain de son tragique voyage à la Hairie, il avait brusquement cessé de rougir, de souffrir et de vivre. Quant à Frédéric, toutes les recherches dirigées contre lui étaient demeurées sans succès.

Sillette avait quitté sa petite maison de la rue Sainte-Apolline, et personne ne connaissait le lieu de sa retraite.

Desprez ayant laissé dans les mains d'un notaire un testament, on l'ouvrit. Le malheureux avait eu certainement un grand amour pour celle qui devait être la cause de sa triste fin : il lui léguait tous ses biens, un demi-million.

Mais quelle rumeur dans la ville ! Sillette refusait le demi-million. La surprise redoubla quand on apprit que la courtisane allait faire vendre à la criée son riche mobilier, ses bijoux et sa garde robe. Le commissaire-priseur était un compère madré ; il avait dans ses amis de précieuses bouches d'or et il leur confia que la courtisane pourrait bien se jeter dans un couvent.

Pourquoi non ? La religion aime ces repenties. Cette nouvelle vint donner un attrait particulier à la vente, qui produisit des sommes folles.

On apprit le lendemain que Sillette n'entrait pas du tout au couvent. Elle s'était retirée dans une petite maison située au bord d'une rivière, la troisième, la plus petite des trois rivières qui enserrant la ville. On ne savait trop où cette maison était exactement située ; comme on n'entendait plus parler de Sillette, bientôt on ne parla plus d'elle. Frédéric fut jugé, condamné par contumace à une peine infâme : vingt ans de galères. Le drame de la *Gerbe d'or* semblait terminé. Le temps fuyait ; on était au mois d'août.

Un homme cheminait sous les châtaigniers de la Hairie. Arrivé à la dernière rangée de ces vieux arbres, il s'arrêta. A ses pieds s'étagaient jusqu'à la berge les maisons du village ; il reconnut le cabaret sanglant. On eût dit que des pensées à la fois douces et violentes, quelque chose tenant du remords et de la volupté, un affreux et délicieux tumulte de l'âme, agitaient en ce moment Mériadec de la Pénissière.

– C'est là ! murmura-t-il en étendant la main. Il y a justement deux mois.

Le juge reprit son chemin laissant l'auberge derrière lui et se dirigeant vers le château. Cette soirée était triste et menaçante. On n'entendait que le cri sec du pivert, et le ciel se couvrait de nuées.

Avant de s'engager dans les parterres, M. Mériadec fit une nouvelle halte. Voyant devant lui un banc au-dessus de l'eau, il s'y assit. C'était le même sur lequel le président de la Pénissière avait rencontré, deux mois auparavant, Gaspard de la Hairie, sorti tout exprès de l'École militaire pour empêcher, s'il le pouvait, un mariage qu'il n'approuvait point. Le jeune officier se serait alors cru cause gagnée si, en quittant le château, il avait pu seulement espérer un ajournement des projets de son aïeule et de son père sur sa sœur Isabelle.

Ce soir-là, Isabelle n'était point assise à sa place accoutumée, sur une chaise rustique, au-dessous du perron, mais devant l'appartement de son frère absent, à l'angle de cette petite terrasse qui courait au-dessus de la berge et du lit de roseaux. En apercevant le juge, elle se leva. Ses lèvres s'agitèrent. A qui parlait-elle ?

A l'air qui passait, à l'espace, à ses rêves de fille pieuse légèrement déçus par la médiocre impatience de celui qu'elle avait trop aisément agréé, peut-être, comme le plus parfait compagnon de ses vertus et de la pureté de sa vie.

– Puisque vous avez encore abusé de ma faiblesse, du moins n'allez pas la trahir ! dit-elle. On vient.

Quiconque aurait entendu ces singulières paroles, se serait imaginé peut-être qu'elles s'adressaient à une personne cachée derrière la jeune fille à l'intérieur de ce logis que tout le monde, au château, croyait désert et dont la fenêtre s'entre-bâillait à peine. Le regard tremblant de M^{lle} de la Hairie continua de courir au-devant d'elle vers M. Mériadec, qui approchait. Le juge, cependant, s'arrêta encore une fois. Alors on aurait pu lire sur le visage d'Isabelle une lueur d'espérance.

Peut-être ne viendrait-il pas.

C'est qu'en effet l'attention de Mériadec et sa parfaite indifférence se trouvaient partagées entre deux obligations dont l'une ne lui paraissait ni plus étroite ni plus douce que l'autre. S'il voyait sa fiancée sur cette terrasse, il venait de voir, à une égale distance, la douairière de la Hairie sur le perron.

La douairière, armée d'un immense parasol de soie verte, qui l'abritait contre les morsures du soleil couchant, cuisantes par ce temps d'orage, demeura d'abord confondue de l'hésitation de ce beau fiancé, ne sachant s'il devait se diriger vers sa petite-fille ou vers elle, et appela monsieur son fils, le baron de la Hairie, retranché, suivant son habitude, dans le fond du salon :

– Venez, mon fils ! Il y a ici un tableau piquant à voir ! M. *votre* gendre tout près de planter là M^{lle} de la Hairie, pour venir d'abord me présenter ses devoirs ! Au point où en sont les choses ! plutôt où elles devraient en être !... Mon fils, savez-vous que M. Mériadec de la Pénissière est tout à fait un homme d'un autre temps ? Il met l'amour après le respect. Je crois même qu'il est plus vieux que le vieux temps. C'est un jeune homme d'avant le déluge. Le singulier personnage ! Sans compter qu'il se passe depuis un mois sur sa triste figure des choses qui ne me plaisent point. Ce

chevalier à la glace ne joue pas franc jeu avec nous. Ouais ! vous ne me répondez point ! Allez ! on sait bien que c'est le gendre de votre cœur...

– Cependant. hasarda le baron.

– Je perds mon temps et ma peine. Vous ne m'entendez même pas.

– Je vous entends fort bien, répliqua le seigneur flegmatique. Vous désirez que j'insiste auprès de M. Mériadec de la Pénissière pour arriver à une conclusion prochaine de ce mariage.

– Oui, mais vous ne le ferez pas !

M. Mériadec, en ce moment, arrivait au bord de la terrasse devant Isabelle et la saluait. Il avait pris un parti et fait son choix. La jeune fille jeta derrière elle un regard furtif et, toute frémissante, lui rendit ce salut.

Vraiment, c'étaient d'étranges fiancés.

– Mademoiselle de la Hairie, dit-il d'une voix lente et forte, il y a deux mois, lorsque mon père me fit entendre que si je recherchais l'honneur d'être admis dans cette maison, j'y serais agréé par le baron et par vous, j'en ressentis une joie sincère.

C'était vrai. M. Mériadec n'exprimait rien qui ne fût de notoriété publique. L'avocat Tronson le disait à qui voulait l'entendre : – « Tout le monde s'imaginait que M. le juge d'instruction ne songeait qu'à vivre en anachorète. Personne n'aurait voulu lui proposer de se marier. Qu'on le connaissait donc mal ! Il n'attendait que cela. »

– ... Mademoiselle, si le mariage est un devoir... continua le magistrat tout en faisant le simulacre d'attirer à lui une des chaises rustiques.

M^{le} de la Hairie resta debout.

– Si le mariage est un devoir, reprit M. Mériadec un peu surpris, le choix que mon père avait fait pour moi et que votre famille avait ratifié aurait rendu ce devoir plus noble. Je vous avais assez vue pour croire un peu vous connaître. Je n'apercevais point de raisons pour penser que vous ne vous prêteriez pas au désir des vôtres comme je souscrivais aux vœux des miens.

– En effet, monsieur, dit Isabelle avec effort, il n'y va pas de ces raisons.

– Nous étions animés des mêmes sentiments, la vie nous apparaissait sous les mêmes couleurs. Mon père se respecte trop lui-même et me connaissait trop bien pour me proposer de donner notre nom à l'une de ces

personnes mondaines... que je ne veux pas vous dépeindre... Votre aïeule et le baron auraient également repoussé un de ces hommes de mœurs faciles... que je vous dépeindrai bien moins encore. Cet homme, vous l'auriez repoussé vous-même... Si je me trompe et si je n'ai pas exactement jugé votre caractère, je vous prie de m'en avertir.

– Vous ne vous trompez point, monsieur, répondit Isabelle. Je me vois jugée par vous comme il me plaît de l'être... Ah ! ce serait me faire une trop cruelle injure que de me juger autrement !.

Il la regarda avec un redoublement de surprise. Les yeux de la jeune fille, fuyant les siens, venaient encore une fois de se tourner vers la fenêtre entrebâillée, dont le rideau trembla.

– Ne craignez rien de pareil, reprit-il, ce serait un déni de justice et de respect que des méchants seuls pourraient commettre, et qui indignerait les honnêtes gens.

– C'est vrai, murmura-t-elle. Des méchants !

– Une occasion se présente de nous expliquer, seuls et comme il convient à tous les deux ; je vous en supplie, ne la perdons point. Mademoiselle de la Hairie, je me suis longtemps consulté sur ce banc où vous me voyiez peut-être assis, à l'entrée de l'avenue. Vous parlerai-je avec franchise ? Et parlerai-je aujourd'hui ? Cette double question n'était pas encore résolue dans mon esprit lorsque votre aïeule s'est montrée, là-bas, sur ce perron. En allant à elle, je gagnais un jour, j'échappais à la nécessité d'un aveu que vous devez entendre... Oh ! d'un aveu cuisant, n'en doutez point !

Mais un aveu qui, apparemment, ne lui faisait plus peur, car il se redressa et ses yeux d'acier étincelèrent :

– Mademoiselle de la Hairie, vous plaî-t-il de m'écouter ?

– Non ! s'écria la jeune fille... non ! je ne vous permettrai point de parler, monsieur. du moins pas ici.

– Craignez-vous que des oreilles curieuses ne s'appliquent à nous entendre ? demanda-t-il. L'appartement qui s'ouvre sur cette terrasse est, je crois, celui de votre frère. Il est vrai qu'un domestique.

– Oui, c'est cela ! Un domestique qui entrerait par hasard... Je vous écouterai, monsieur, mais descendons au jardin.

Au jardin ! La douairière vit cela de son poste sur le perron. Quoi ? qu'était-ce donc ? une promenade de sentiment le long de l'eau ?

Pour cette fois, devait-elle en croire ses yeux ?

– Mon fils ! cria la vieille dame.

Le baron était retourné à sa place favorite, dans un grand fauteuil, devant une table qui ne lui servait ni à poser un livre, ni à écrire, M. de la Hairie n'écrivant que douze fois par an, à la fin de chaque mois, pour régler ses comptes et ne lisant jamais.

– Mon fils ! revenez ici... Mais revenez donc ! On ne voit pas un miracle tous les jours... Oh ! oh ! Savez-vous que nos jeunes gens s'émancipent ! Nous avons trop médité de notre gendre.

– Il n'était qu'à moi tout à l'heure, répliqua judicieusement le baron. Vous le reprenez.

– Je reprends ma moitié !... Allons ! vous n'aurez point d'explication avec M. de la Pénissière, et je vous connais assez pour croire que vous en serez aise. L'affaire commence à marcher d'un bon pas. Ah ! si le président était là ! Mais Dieu soit loué, le voici !

Son parasol se mit en mouvement. Cet étendard vert tourbillonna au-dessus de sa tête : signaux de gloire et de fête. La calèche du président de la Pénissière débouchait en ce moment de l'avenue de trembles.

Le vieillard aperçut de loin ce manège : Qu'a donc la douairière à se pavoiser ? dit-il.

Au même instant il vit, cheminant dans l'allée au-dessus de la rivière, Isabelle et son fils, et pensa que le fin des fins serait de ne point paraître les avoir vus. Couple fortuné ! couple enfin docile ! Le président mit son doigt sur sa bouche comme une statue du silence pour y retenir une exclamation, le chant du triomphe.

M. Mériadec et Isabelle continuaient leur promenade. de sentiment.

– Mademoiselle de la Hairie, dit le jeune magistrat, je prends quelquefois plaisir à me retracer le tableau de cette existence droite et sérieuse, tout embaumée d'honneur, que l'on me promettait auprès de vous... Oh ! c'est un plaisir accompagné d'une singulière amertume. Le malade cède quelquefois à l'envie de faire saigner sa plaie. Il sait bien qu'il réveillera la douleur : mais aussi ce sang qui coule va le soulager... Mademoiselle, on

m'avait dit que vous entriez avec quelque fierté dans ce chemin sévère que nous devons parcourir à deux, en nous tenant par la main. C'était une assurance trop flatteuse ; je vous conjure de me pardonner si je vous exprime le désir de l'entendre de votre bouche.

La jeune fille le regarda fixement, et d'abord ne répondit point.

– Pourquoi me demandez-vous cela ? dit-elle enfin. Monsieur, je ne vous comprends pas.

– Pourquoi je vous le demande ? Pour mieux mesurer tout ce que j'ai perdu. Pour voir plus clairement l'abîme où je descends lâchement, sans avoir même l'envie de m'arrêter dans la chute. Mademoiselle de la Hairie, je veux mettre sous la garde de votre conscience et de votre pure sagesse un secret qui me déchire et me dévore.

– Quel secret ? murmura-t-elle.

– Le voici, dit le juge. Il tient en deux mots : J'ai cessé d'être digne de vous. Je vous rends votre liberté.

Isabelle pâlit légèrement, puis secoua la tête avec un triste sourire.

– Je vous remercie de votre franchise, répondit-elle, mais cette liberté dont vous me parlez, est-ce bien à moi qu'il convenait de la rendre ? N'eût-il pas été plus conforme à tous les usages de vous adresser à mon père ou à mon aïeule ?

– On m'a dit souvent que je n'avais pas connu la pitié envers les autres, répliqua le juge d'une voix sourde. Prenez garde de me la refuser à moi qui la mérite peut-être ! M'adresser à votre père ou à votre aïeule ? Ne comprenez-vous donc pas que votre jeunesse et votre pudeur sont ma défense ? Contre eux je n'en aurais point. Je viens à vous, je vous dis : j'ai cessé d'être digne d'une personne qui vous ressemble. Me demanderez-vous où est mon indignité ? Aurez-vous la pensée de m'interroger, de sonder les derniers replis de ma conscience, qui n'est plus que ténèbres, et de mon cœur, qui n'est plus qu'orages et que débris ? Non, cette pensée ne vous viendra point. Si vous l'aviez, mon droit, mon devoir seraient de ne pas vous répondre. Voilà pourquoi je me suis mis dans vos mains. D'autres mains voudraient déchirer le voile. Ceux à qui vous me renvoyez m'accablent de leurs reproches qui seraient justes. Ils m'accuseraient de violer une parole donnée.

– Et cela aussi, monsieur de la Pénissière, dit la jeune fille, ne serait-ce pas juste ?...

– Mademoiselle, répondit le magistrat en s'inclinant profondément, je savais déjà qu'il ne me servait plus à rien de prier.

Le président avait rejoint la douairière sur le perron ; ils déchantèrent tous les deux. M. Mériadec, après ce grand salut adressé à M^{lle} de la Hairie, battait en retraite.

– Qu'est cela ? fit le président.

– Il s'en va, votre gaillard ! Ce mariage ne se fera point !

– Il ne se fera pas ! Eh voyez donc la jeune fiancée qui s'en vient à nous toute pensive !

Mlle de la Hairie traversait lentement les parterres ; elle avait les paupières toutes gonflées de larmes inexplicables si elle n'aimait point le juge d'instruction.

Arrivée au pied du perron, elle s'arrêta :

– Ne sentez-vous pas le vent de l'orage ? dit-elle. Rentrez, grand'mère.

Puis elle monta et vint présenter son front au président :

– Bonjour, mon père.

Les deux vieillards échangèrent des signes d'intelligence. Leur joie était si parfaite, qu'ils n'aperçurent dans la jeune fille aucune trace d'émotion. Ce : « bonjour, mon père » dont elle saluait M. de la Pénissière depuis deux mois leur parut assez éloquent. Rien n'était perdu, rien de fâcheux n'était arrivé entre les fiancés. Si les choses n'avaient point fait ce grand pas en avant qu'ils avaient espéré, du moins elles demeuraient dans le même état que la veille.

M^{lle} de la Hairie n'avait fait que passer près d'eux et monter dans sa chambrera. se retrouvant bien seule, elle cessa de retenir le poids qui l'étouffait. Ses larmes éclatèrent :

– Sans ce mariage, dit-elle, qui me défendra de *lui* ?

Elle pleura longtemps, assise à l'angle de la cheminée, le front appuyé sur le marbre. Ses longues mains de cire, bien plus aristocratiques que belles, s'accrochaient convulsivement au dossier de son fauteuil, quand

l'effort de ces sanglots secouait tout son corps délicat et grêle ; les mêmes paroles entrecoupées revenaient alors sur ses lèvres :

– Où est ma sauvegarde à présent contre *lui* ? Qui me défendra ?

La voiture du président se fit entendre au pied de la maison. Isabelle se leva. On allait l'appeler pour prendre congé. Doucement, elle souleva le rideau de la croisée et tressaillit en voyant que son aïeule s'apprêtait à regagner la ville en compagnie de son vieil ami. Que faire ? S'il ne s'était agi que de M. de la Pénissière, elle aurait pu s'excuser. Comment refuser de descendre pour embrasser sa grand'mère ? et comment lui cacher ses yeux rougis ? La vieille dame, soulevée par deux valets, se faisait porter dans la calèche. L'instant périlleux approchait.

La portière se referma. La voiture partit.

Isabelle, tout en respirant bien plus largement, laissa échapper une exclamation de surprise. Au même instant s'ouvrit la porte de sa chambre ; la vieille servante qui l'avait élevée, qui, deux mois auparavant, était malade, entra de son pas traînant. Le jour, encore assez vif au dehors, ne jetait plus qu'une faible clarté dans la chambre. M^{lle} de la Hairie, cependant, quitta son poste auprès de la croisée, afin de pouvoir interroger la vieille femme sans lui laisser voir son visage :

– Marianne, pourquoi grand'mère est-elle partie sans me faire demander ?

– Voilà justement ce que je viens vous apprendre, répondit la servante. M^{me} la baronne a dit que ce soir vous paraissiez avoir besoin d'être seule et qu'elle ne voulait point vous troubler.

– Grand'mère aura toujours de l'esprit dans sa bonté.

– Ce n'est pas tout ! reprit Marianne d'un air de grande malice ; si vous me permettez de me reposer sur cette chaise, je vous dirai bien autre chose... Ah ! je branle sur mes vieilles jambes depuis le mois de mai.

– Assieds-toi, ma pauvre Marianne. et parle, si tu veux.

– Si je veux ! On croirait vraiment que tout vous est égal... Pourtant, on sait bien pourquoi vous voilà ce soir toute réfléchie... Il n'y a pas que M^{me} la baronne qui vous ait vue dans les parterres avec le juge. Dame ! vous savez bien comme ils sont, les gens de la Hairie. Rien ne les empêchera de jaser.

– Nomme-moi ceux qui ont dit de ces sottises, répliqua la jeune fille du ton le plus sec, je les ferai chasser demain.

Marianne, surprise, demeura court.

– Tu ne me réponds pas !

– Je n’en reviens point ! dit la vieille femme. Jamais je ne vous ai vu d’humeur... Vous n’aviez pas une colère tous les six mois, quand vous étiez un petit enfant... Et depuis, jamais rien de si doux... Bon Dieu ! faire chasser de braves gens parce que... Mais vous ne savez donc pas que dans les grandes maisons comme ici il n’y a rien de tel qu’un mariage pour faire marcher les langues. Le *monde* a du cœur, voyez-vous, et quand il a devant les yeux deux jeunes gens qui s’aiment, ça l’attendrit...

– Laisse-moi, interrompit violemment M^{lle} de la Hairie en retombant dans son fauteuil. Le *monde* et toi, vous ne savez ce que vous dites.

– Je ne sais pas !... Tout de bon, je ne vous connais plus. Comme vous parlez à votre vieille Marianne à présent ! Je vous ai donc bien fâchée ? Ce n’est pourtant pas un crime de penser qu’une demoiselle veut se marier et qu’elle a de l’inclination pour celui qui sera son mari.

– Ecoute, dit Isabelle, tu vas voir que je ne te traite pas mal. Ce que je veux bien te dire, toi seule au monde l’auras entendu. Je n’aime pas M. de la Pénissière. Je voulais pourtant qu’il fût mon mari. Il ne le sera pas.

– Il ne le sera pas ! fit Marianne en s’avançant brusquement vers sa jeune maîtresse... Jésus ! vous avez pleuré ?

– C’est vrai, dit Isabelle en la repoussant. Je t’ai priée de me laisser. Va-t-en, ma bonne.

– Et ce mariage est manqué ! Mais, c’est donc lui qui vous refuse ? Voyez-vous ça ! le beau monsieur avec sa mine jaune, pour se donner de ces airs !... Je puis bien dire à présent qu’il ne me revenait guère, à moi. – Quand je le rencontrais, j’aurais autant aimé rencontrer un mur... Il nous refuse... Votre père que dira-t-il ?... Encore, lui ce n’est rien... Mais quand votre grand’mère... Peste, quel tapage !

– Personne ne doit le savoir encore, dit Isabelle. Mais laisse-moi, laisse-moi donc. Les médecins veulent que tu te reposes de bonne heure. Je me déshabillerai seule.

– Bon ! bon ! dit Marianne. On vous laisse, on va se mettre au lit ; mais auparavant il faudra bien que mes vieilles jambes me portent jusqu’à la chambre de M. Gaspard. On a vu la fenêtre ouverte. Vous allez me rendre la clef que vous m’avez prise.

Isabelle se retrouva debout :

– Tu veux aller dans la chambre de mon frère ?

– Eh ! vous savez bien qu’il ne permet qu’à moi d’y entrer quand il n’est pas au château.

– Ou à moi, dit M^{lle} de la Hairie avec un violent effort. Ne te mets donc pas en peine. J’irai chez Gaspard.

– A votre volonté. Je serai de bonne heure ici demain matin. Seigneur ! ce visage de pierre *nous* refuse ! En apprend-on de vilaines choses tous les jours, dans la vie de ce monde !... Tout de même, croyez-moi, ce n’est pas encore celui-là qu’il faut pleurer.

Isabelle, l’oreille appliquée ? la porte, écouta la servante s’éloigner. Marianne pouvait se raviser, insister pour avoir cette clef ; elle était si fière de la confiance de M. Gaspard.

Enfin, rassurée, Isabelle revint à son fauteuil.

Neuf heures sonnèrent, puis la demie. On se couchait à la Hairie. Le silence régnait déjà dans le château. Isabelle ouvrit avec des précautions infinies la porte de sa chambre et, se guidant dans l’ombre, descendit au rez-de-chaussée, traversa le vestibule, encore éclairé par une lampe mourante dont elle s’empara et gagna l’office.

Deux ou trois minutes après elle en sortait, portant une petite corbeille chargée de pain et de viande froide, remettait la lampe à sa place et du même pas étouffé suivait le long corridor qui, coupant en deux parties tous les étages, aboutissait en haut à la bibliothèque, en bas à la chambre du jeune officier.

L’orage commençait ; un violent coup de tonnerre ébranla la vieille demeure. Haletante et le front baigné d’une petite sueur glacée, Isabelle tira de la poche de sa robe cette clef si difficilement conquise et gardée au prix de tant de mensonges.

Une ombre s’élança au-devant d’elle.

– Si vous ne m’avez pas permis de tout entendre, j’ai tout deviné, dit une voix dans les ténèbres. Ce mariage ne se fera donc pas ! Cet homme qui juge les autres s’est rendu justice. Il n’était pas fait pour vous.

Mlle de la Hairie posait le plateau sur une table : Votre imagination est peut-être en défaut, répondit-elle. Mais elle n’y serait point, que vous importe ?

– Avez-vous besoin de me rappeler à la réalité ? Allez ! Je ne l’oublie point ! reprit la voix mystérieuse et passionnée... Que m’importe ? Ah ! vous êtes trop cruelle ! Rien ne peut plus m’importer à moi, qui ne suis plus de ce monde ! Mais les rêves sont-ils interdits aux malheureux ? M’est-il défendu d’imaginer le bonheur que j’aurais pu conquérir si je n’étais pas devenu ce que je suis et si vous m’aviez aimé ?.

Quel dommage que l’obscurité régnât dans la chambre de M. Gaspard ! Qu’un peu de lumière eût brillé, et l’on aurait joui d’un étrange tableau : M^{lle} de la Hairie frémissante, et devant elle, Frédéric Pelletier.

La figure angélique et la figure diabolique.

On aurait vu la pâleur profonde d’Isabelle et ses yeux de couleur céleste, à demi-clos sous leurs grands cils, comme si pour eux les ténèbres eussent été transparentes ; comme si la jeune fille s’était interdit de regarder ce visage gracieux et farouche, au teint chaud, aux longs yeux noirs où brûlait la flamme du sang créole, commun en ce pays.

– Si vous m’aviez aimé !... répéta Frédéric.

– Je vous ai sauvé deux fois, répondit Isabelle d’une voix sourde. J’ai tout risqué depuis un mois que vous vous cachez ici, et je n’ai jamais attendu de reconnaissance. Vous m’avez montré que vous préféreriez emporter mon mépris plutôt que ma pitié. Mais ce supplice que vous m’imposez doit finir.

– La charité n’a pas de fin, répondit ironiquement Frédéric. C’est sa loi d’être inépuisable. Ne m’avez-vous pas fait connaître le seul motif de votre patience envers moi ?

– Vous venez de le redire, murmura-t-elle. Oui, oui c’est la charité.

– Quel mot ! Croyez-vous qu’il en soit jamais tombé un plus lourd sur le cœur d’un misérable ? Vous avez des baumes qui ravivent les blessures au lieu de les apaiser. Mais moi, je ne veux pas céder à ma misère ! Moi que

des juges ont flétri, condamné à des peines pires que la mort ; moi qui me sens encore vivant, fait pour aimer et pour désirer qu'on m'aime, je ne vous crois pas !

– Vous ne me croyez pas ?

– C'est bien de la pitié que je vous cause ; une pitié quelquefois rude, d'autres fois si douce !... Sachez que, tout à l'heure, quand je vous disais : Je n'espère rien de vous ni de la destinée, – eh bien ! je mentais !

– Oh ! dit Isabelle, je n'en suis pas surprise. Vous m'avez enseigné à connaître votre sincérité dès notre première rencontre, quand, venant à moi, vous m'avez parlé d'un duel !.

– J'avais été outragé, j'ai frappé. Votre frère n'a songé qu'à me plaindre. D'ailleurs je vous ai tout confessé depuis, jusqu'à la cause abominable de cette querelle.

– Ne reniez point la femme que vous avez aimée ! répliqua M^{lle} de la Hairie. Si vous avez commis une action odieuse et une lâche folie, ce n'est point en ce temps-là, c'est à présent. Pourquoi n'auriez-vous pas aimé cette personne ? Pourquoi ne l'aimeriez-vous pas encore ? Où donc est la distance entre elle et un malheureux qui vous ressemble ? Les cœurs dégradés peuvent bien s'entendre. Mais de vous à moi, avant même ce crime qui ne peut paraître excusable qu'à vos propres yeux, il y avait un abîme. Je suis la fille des la Hairie, je suis fiancée à un homme digne de moi et des miens.

– Un homme dont vous ne serez jamais la femme. Fiançailles évanouies.

– Mais, par-dessus tout, je vous ai rendu le plus grand, le plus amer, le plus dangereux des services, et vous m'en récompensez en me faisant une injure sans nom. Voilà ce qui est une bassesse pire que tout le reste. On peut frapper son ennemi et dire après qu'on n'a pas perdu tout honneur et toute conscience, ce n'est qu'une dérision. Mais oser faire entendre un pareil langage après la trahison dont vous me rendez victime, – oh ! cela, c'est un défi !

– Qui vous empêche d'y répondre comme vous le devriez ? dit Frédéric. Chassez-moi !... Qui vous fait hésiter ? Encore la charité, peut-être ! Non, non... Vous n'êtes pas si dure ni si indignée que vous le dites. Votre charité vous commandait de m'ouvrir la route quand je vous rencontrai ici même, il

y a deux mois ; mais lorsque le mois suivant, menacé, traqué de toutes parts, n'ayant pu joindre la mer, je revins à la Hairie !... Il y a des manières pour prier les malheureux de passer leur chemin... Allez ! j'ai bien compris alors que je ne retrouvais pas devant moi seulement une âme chrétienne, mais un cœur de femme attendri. Le souvenir de notre rencontre du premier soir, de l'apparition bienfaisante qui m'avait rendu le calme et le courage en ce moment terrible, de votre émotion, de notre course sur la rivière, tout cela me ramenait. C'était l'inspiration ou le pressentiment, c'était la lumière de l'espérance. Ne dites pas que je vous outrage ! Ne dites pas que je vous ai trahie, car vous avez deviné ce qui se passait en moi à l'instant même où je vous ai revue : Vous saviez que je vous aimerais.

– Mon Dieu ! fit Isabelle en joignant les mains, délivrez-moi de cette torture ! Si j'ai fait le mal en croyant faire le bien, ne m'avez-vous pas assez punie !

– Souvenez-vous de la matinée qui suivit mon retour à la Hairie, reprit l'audacieux jeune homme. Après tant de nuits passées dans les bois ou dans les granges où je me glissais comme un larron, je venais enfin de prendre du repos. De votre main vous aviez pris la précaution de clore les rideaux et les volets de la chambre. Le jour ramena ma chère Providence, ma généreuse hôtesse. Souvenez-vous ! Ni vos prières, ni vos reproches ne purent m'empêcher d'entr'ouvrir un de ces volets. Je n'avais pu contempler votre visage, nous ne nous étions rencontrés que dans l'ombre. Et je voulais vous voir. Vous accusiez vivement mon imprudence ; mais que vous étiez empressée à me rendre cette retraite commode et sûre ! déjà vous aviez observé que ma taille était la même que celle de votre frère et que mes vêtements n'étaient plus que des haillons. Vous ouvriez devant moi la garde-robe de M. de la Hairie, vous donniez au pauvre le manteau du riche et vous me dites alors : « Cette cachette est introuvable ; qui aurait la pensée de vous y poursuivre ? Vous pouvez y demeurer du moins jusqu'à ce que je quitte le château... » Quoi ! vous deviez quitter la Hairie ? Un soupçon affreux de la vérité me donna plus de hardiesse et j'osai vous adresser une question... Oh ! vous ne fîtes point de difficulté d'y répondre et de m'apprendre votre prochain mariage avec M. de la Pénissière. C'était, me disiez-vous, une chose publique et vous m'en croyiez instruit. L'obscurité

régnait de nouveau dans la chambre. Vous n'avez point vu ma pâleur, vous n'avez pas remarqué de trouble dans ma voix, qui se raffermît bientôt après sans doute, car un peu de réflexion m'avait redonné du courage. Je connaissais M. Mériadec de la Pénissière ; ma confiance des premiers instants renaissait. Un nouveau pressentiment me disait : « Ce mariage serait odieux, il est impossible, il ne se fera pas. »

– Il se fera, dit Isabelle. Plus que jamais, je le veux. J'aime celui que vous laissez ; je l'aime surtout parce qu'il a rempli son devoir contre vous, parce que vous êtes le condamné, parce qu'il est le juge.

– Vous l'aimez ! Ah ! peut-être l'avez-vous désiré, si jamais vous ne l'avez cru ! Vous l'aimez un grand mot que vous n'avez pas su dire ! Si c'est là votre réponse contre moi, je sens redoubler mon espérance. Ne me répondez pas qu'elle est folle, qu'elle est coupable. Peut-être bien est-elle tout cela ; mais elle est vivante et voilà sa force. Vous ne saviez pas, avant de m'avoir vu, ce que c'était qu'un cœur obéissant à la passion, la maîtresse souveraine de tous les cœurs, la seule maîtresse qui ne soit pas menteuse. Les premières paroles ardentes que je vous ai fait entendre vous ont paru le délire d'un malheureux dont la raison s'égare ; mais aussitôt après vous avez compris que ce n'était point ma raison qui vous parlait. C'était une autre puissance bien plus impérieuse, bien plus persuasive : c'était l'amour... Alors le voile s'est déchiré devant vos yeux et, malgré vous, malgré vos résistances, dans l'effarement des pensées nouvelles que vous ne pouviez chasser, malgré vos larmes secrètes que j'ai devinées depuis le premier jour, vous avez bien été forcée de vous dire : « Jusqu'à présent, comment m'a-t-on fait vivre ? et quel étrange bonheur a-t-on osé me promettre auprès de cet être morne et glacé dont je serais la femme ? Il y a donc autre chose que les sentiments et les vertus qui m'entourent ? Et cette chose si délicieuse et si belle, j'aurais pu ne pas la connaître. Je l'ai connue, et toutes les leçons que je reçois depuis que j'ai cessé d'être une enfant me disent que c'est un crime aux yeux du monde, ce qui est peut-être une hypocrisie, et un crime devant Dieu, ce qui doit être un mensonge !... » Ah ! vous ne songez plus à me répondre... Non ! vous ne me direz pas que toutes ces pensées, vous ne les avez pas eues, qu'elles n'ont pas pris possession de tout votre être, qu'elles ne l'ont pas renouvelé, changé pour

jamais, qu'elles ne font pas votre tourment et vos délices ! Et je savais qu'il en serait ainsi. Je suis le premier, je serai le seul homme qui vous ait parlé d'amour ; et comme votre âme est admirablement pure, elle n'appartiendra plus à un autre. J'ai beau être un proscrit, un condamné, puisque vous trouvez un amer plaisir à me le rappeler sans cesse, un misérable tombé dans les abîmes, je n'en aurai pas moins eu cette gloire et cette joie d'éveiller en vous cette âme endormie ; je vous appellerai du fond de ces abîmes et vous viendrez. Sachez que l'heure, que le moment sonneront, à moins que je ne meure, je les ai prévus et préparés. Souvenez-vous encore de cette matinée, où je vous vis presque mourante d'effroi à la pensée de l'action téméraire que j'avais hasardée pendant la nuit. J'avais osé quitter la Hairie, entrer dans la ville, aller embrasser les genoux de ma mère, me baigner le front de ses larmes. Je revenais le cœur déchiré, mais les mains pleines de la seule arme qui me restât contre le sort et je vous dis : Celle qui voudrait me suivre sous d'autres cieux serait du moins à l'abri des coups de la fortune. Je n'osais encore ajouter : Serez-vous celle-là ? Eh bien, j'ai ici trois cent mille francs en titres et en billets. On n'a point renoncé à me poursuivre, mais l'argent ouvre l'espace. Je peux assurer mon salut et vous rendre vraiment libre avec moi. La prière qui, ce matin-là, demeura suspendue au bord de mes lèvres ne veut plus attendre ; la terrible question va sortir : Isabelle, serez-vous celle-là ?

Il saisit les mains de Mlle de la Hairie ; ces mains glacées lui échappèrent. Isabelle jeta un grand cri.

V

A FORCE DE RAMES

Comme elle chancelait, il la reçut dans ses bras ; mais il l'y sentit glisser dans l'obscurité ; le même cri aigu s'échappa de sa bouche. Il la suppliait vainement, avec angoisse, de se calmer, de songer que la maison était à peine endormie, qu'elle allait attirer les serviteurs, son père peut-être, et, tout en se compromettant elle-même, le rejeter dans un effroyable péril. Elle lui répondit par un éclat de rire.

Un rire strident, égaré, qui ne finissait point, qui remplit le grand corridor et roula par la vaste et vieille demeure. Frédéric ne pouvait plus douter que la jeune fille ne fût en proie à une violente crise de nerfs. Il la porta sur un fauteuil ; et, tout en continuant de la retenir, car elle se débattait avec force, il écouta.

Ses craintes n'étaient que trop fondées. Les portes s'ouvraient aux deux étages ; il entendit d'abord un bruit de voix confuses.

Qu'était cela ? Dans une maison si paisible, les serviteurs devaient-ils en croire leurs oreilles ? Le rire nerveux retentit de nouveau. C'était mademoiselle qui riait. Le bruit redoubla. On piétinait, on parlait plus fort. Tout le monde passa un vêtement à la hâte et se précipita vers l'escalier.

Frédéric courut à l'une des fenêtres de la chambre, celle qui regardait la rivière, et l'ouvrit. En revenant, il ne trouva plus Isabelle dans le fauteuil, elle avait roulé sur le tapis. Il se mit à genoux près d'elle, lui parlant, la suppliant encore, couvrant ses mains de baisers.

Elle riait toujours.

La troupe approchait. Les gens étaient au pied de l'escalier ; ils traversèrent le vestibule, ils s'engagèrent dans le corridor. Frédéric se releva et poussa le verrou de la porte. Pour prendre un parti, il lui restait à peine quelques secondes.

La fuite était ouverte par cette fenêtre, mais ce verrou ne pouvait plus que le trahir ; les assaillants, rencontrant une résistance inattendue, s'apercevant que M^{lle} de la Hairie était renfermée dans la chambre, chercheraient naturellement un autre moyen d'arriver à elle ; ils allaient courir sur la terrasse et tourner l'angle de la maison. Alors il était perdu, toute retraite lui serait coupée.

Ne valait-il pas mieux ménager l'heure présente afin de s'assurer l'avenir, fuir et se garder les chances du lendemain ? Il s'agenouilla de nouveau devant Isabelle, qui s'agitait sur le tapis, jetant encore les éclats de son terrible rire, et lui mit un baiser au front :

– Mademoiselle de la Hairie, dit-il, pouvez-vous m'entendre ? Je vous quitte et vous dis seulement à revoir, car vous serez à moi. Je prends possession de mon bien. Que ce baiser soit mon gage !

D'un bond il franchit la barre de la croisée, d'un autre la largeur de la terrasse, puis les degrés qui descendaient à la berge. Rien de plus aisé que de détacher le bateau placé dans les joncs ; le retentissement des coups frappés contre la porte de la chambre de Gaspard, qui céda bientôt, couvrit le grincement de la chaîne et le bruit des avirons. La pensée vint au fugitif de remonter le fil de l'eau en cherchant l'abri d'un massif d'arbres qui s'élevaient derrière le château, de traverser la rivière et de longer ensuite l'autre bord. De là, il vit se jouer sur la terrasse du château des lumières partant de la chambre qu'il venait si heureusement d'abandonner, et une nouvelle pensée lui arracha un sourire : « Je laisse derrière moi une fortune et le bonheur, dit-il ; mais ce n'est que pour un jour. »

Dans un des meubles de Gaspard, il laissait en effet les trois cent mille francs en titres et en billets qu'il avait reçus de sa mère.

Pourtant ce sourire s'éteignit bientôt sur sa bouche. Un sentiment bien différent s'emparait de ce cœur si souvent frénétique, et l'instant d'après faible comme celui d'un enfant. C'était un remords sincère de la souffrance qu'il venait d'imposer à Isabelle ; ses beaux yeux sombres de créole en devinrent humides... Il se dressa dans la barque, accusant le Maître de là-haut, et maudissant ses instruments d'ici-bas, les juges exécrés qui lui avaient fait cette situation effroyable !.

Eh bien, non ! ... Il avait appris à connaître Isabelle. Il savait qu'un choc violent avait pu seul animer cette âme ensevelie sous tant de voiles. S'ils s'étaient rencontrés tous deux dans les circonstances communes de la vie, s'il n'avait point porté au front le signe du maudit, il n'aurait peut-être pas éveillé en M^{lle} de la Hairie cette pitié, cette épouvante, cette curiosité de la fille d'Eve dont des saintes mêmes ont été tourmentées, – cet attrait saisissant et mystique.

– Si je n’étais pas ce que je suis, dit-il, elle ne m’aurait pas aimé !

La barque de « Monsieur Gaspard », peinte en bleu, noir et blanc, était connue de tous les riverains. ; les enfants, en la voyant, s’écriaient : « Voilà l’hirondelle ! » Le jour venu, qu’on la découvrit sur le flot ou qu’on la trouvât sur le bord dans les joncs ou dans les lianes, on chercherait comment elle était venue là et qui l’y avait amenée.

Au contraire, rien ne démontrait que les gens de la Hairie se fussent aperçus de sa disparition, ni que, le lendemain, ils dussent s’en apercevoir ; le fugitif avait donc le plus grand intérêt à n’abandonner l’*Hirondelle* qu’en un lieu où elle serait cachée et où il pourrait la reprendre, puisque la nuit suivante elle serait son unique moyen de retour ; mais ce lieu, où le trouver ?... Ce n’était pas aux approches du château, encore moins de la ville. Restait donc à la traverser, à fouiller les bords de l’une des deux autres rivières qui arrosent M. et sa banlieue et se relient toutes trois ensemble.

L’entreprise était périlleuse, et pourtant c’était la plus sûre. S’étant emparé de la barque, Frédéric se voyait condamné à ne point s’en séparer, Il ressaisit les avirons, l’*Hirondelle* vola, dépassa bientôt la région des bois et des parcs pour longer celle des jardinets et des petites maisons pauvres, dans le faubourg, rasa les quais de la ville, passa sous quatre ponts éclairés par de grandes lanternes déjà pâlissantes, car la nuit allait finir, et atteignit le point où la rivière mêlait ses eaux grises aux flots bien plus clairs du fleuve. Il se trouvait au cœur même de la grande cité et deux routes s’ouvraient devant lui : en aval, le port marinier, en amont, le port maritime.

Le premier était occupé surtout par les grands bateaux-chalandes qui portaient l’approvisionnement des marchés et dont les hôtes s’éveillaient avant l’aube. Frédéric savait cela. L’*Hirondelle* vira de l’autre côté. Encore quelques coups d’aviron et il allait distinguer dans l’ombre qui grisonnait aux approches du jour une forêt de cheminées à vapeur et de mâts : c’était le grand port.

Le moment était assez favorable. A une heure moins avancée, les douaniers en faction sur les cales et les matelots veillant sur le pont des navires auraient soupçonné un voleur de nuit dans ce rameur enragé.

Il arriva même qu’un de ces derniers éleva son falot, le dirigeant sur la barque filant sous le haut bordage, et versa tout un panier de jurons anglais

sur la tête de ce fou qui allait se heurter à quelque chaîne et se faire mettre en morceaux.

Le fou, qui entendait fort bien l'anglais, ne tint compte de cet avertissement énergique et charitable.

L'extrémité du port, resserrée entre le quai et un îlot couvert de chantiers de construction, s'ouvrait devant lui ; il touchait enfin à la grande masse liquide clapotant, agitant sa lueur blafarde sous le jour naissant ; mais à droite s'élevaient encore des magasins et des usines. Ce n'était pas tout : au large, on voyait venir les sardiniers sous leurs voiles latines d'un rouge éclatant quand luisait le soleil, et qui, sous cette demi-clarté, semblaient toutes noires. Ils s'avançaient sur trois lignes ; on aurait dit un ordre de bataille. Derrière cette jolie flotte lilliputienne accourait un grand steamer, déchirant le sein du fleuve avec un bruit infernal et tout enveloppé de fumée et d'écume.

Ainsi, déjà la vie se rallumait sur le fleuve. La rive opposée, que Frédéric pouvait encore joindre, en faisant force de rames, avant que le jour fût tout à fait venu, lui apparut bordée de maisons soigneusement blanchies à la chaux tous les printemps, après l'inondation annuelle, et qui, pour étinceler, n'attendaient que le premier rayon. Elles étaient occupées par des pêcheurs, race pour le moins aussi matineuse que les mariniers. Point de sûreté de ce côté encore.

Comme Frédérie hésitait, il sentit une résistance sous ses avirons, qui devenaient plus lourds. C'était le flot qui lui donnait le bon conseil ; la marée commençait de monter.

Dès lors, le jeune homme vit sa route tracée ; il allait doubler l'îlot qui fermait le port, et cela sans danger, car les travaux des chantiers ne reprenaient qu'à six heures ; il remonterait le fleuve dans sa partie déserte et peu profonde, semée de bancs de sable que le flux allait couvrir.

Ce bras mort longeait à gauche des terrains vagues, puis des marécages ; à droite, de grands prés portant çà et là d'épaisses saulaies ; on n'apercevait d'habitations qu'au loin, bien loin sur le coteau. L'immense tapis d'herbe jaunie par la canicule se serait déroulé monotone, à perte de vue, sans une large coupure qui venait tout à coup l'interrompre. Là, les eaux formaient comme une grande fourche, dont une pointe s'enfonçait profondément dans

les terres. Frédéric, aveuglé par les flèches du soleil levant, car il se dirigeait vers l'est, n'avait point d'abord reconnu l'endroit où il était arrivé ; mais le flot le poussait, et il jeta un cri de joie.

Cette voie nouvelle qui se présentait au fugitif, c'était en effet celle du salut. Il se trouvait à l'embouchure de la troisième rivière, bien différente des deux autres, – troublée en ce moment par le limon de la marée, limpide d'ordinaire comme un torrent des Alpes et, surtout, ce qui était le plus précieux, vraiment agreste, courant dans la campagne. D'un côté, il est vrai, elle baignait les jardins de quelques villas, mais de l'autre, des prairies étroites, accidentées, qui s'allongeaient au pied de collines boisées ; de longues bandes de peupliers, des bouquets de grands aunes, formaient d'épais bocages au-dessus de l'eau. Frédéric allait faire glisser sa barque sous l'un de ces couverts, et si la faim ne le pressait pas trop, s'y étendre jusqu'au soir, trompant son appétit par le sommeil. Il respira.

Et il ne formula point la pensée qui le ranimait après la fatigue et les angoisses d'une course si longue et d'une nuit si aventureuse. A quoi bon dépenser des mots ? Il en était plein de cette pensée, tout son être l'exprimait à défaut de sa bouche, et il n'avait pas besoin de la redire aux arbres et à l'air qui passait.

– Le sort est enfin avec moi !

Le jeune homme se trouvait en ce moment au pied d'une de ces maisons de plaisance qui, seules, à une heure moins hâtive, auraient pu lui causer désormais quelques inquiétudes. Mais celle-ci, Frédéric la connaissait. Il n'eut pas même à se féliciter que les habitants en fussent encore endormis ; elle n'avait pas d'habitants.

N'était-ce pas une chose étrange que le hasard l'eût porté – justement sur ce bord plutôt que sur l'autre, au pied de cette demeure abandonnée *qui appartenait aux la Pénissière* ?

Elle avait été le séjour préféré de la présidente, mère de M. Mériadec, le juge ; et le président, après la mort de sa femme, n'y avait jamais voulu rentrer. Le logis était en ruines ; le grand jardin à la française n'était plus qu'une friche. 'Toute trace de la défunte n'était pourtant pas encore effacée ; on voyait que, de son vivant, la bonne dame avait passionnément aimé les roses.

Il y en avait partout – maintenant à l'état sauvage – des roses du Bengale dont les tiges s'étaient transformées en arbustes ou changées en lianes. Ici, elles s'épanouissaient en bouquets immenses et magnifiques ; là, couraient dans l'herbe, couvraient la berge, se balançaient en touffes épaisses au-dessus de l'eau ; plus loin elles grimpaient à l'assaut des arbres à demi morts et du mur éventré.

Même il était singulièrement pittoresque, ce vieux mur, sous sa tapisserie brillante et embaumée ; il y avait surtout, à dix pas de la rivière, une brèche qui n'était plus qu'un nid d'éclat et de senteur. L'attrait en était si vif que Frédérie n'y put résister ; il eut une furieuse envie de ces roses.

Sauter à terre, attacher pour un moment aux racines mêmes des grands rosiers la chaîne de sa barque, dépouiller ce nid odorant, composer pour Isabelle ce trophée qu'il saurait bien garder jusqu'au soir dans sa fraîcheur, où était le péril ?

Déjà il se trouvait dans le jardin lorsqu'un bruit de voix, de l'autre côté du mur, le fit s'arrêter brusquement. Il écouta... et ses jambes tout à coup fléchirent, son front se couvrit de sueur... De ces deux voix qui parlaient, il connaissait la plus rieuse et la plus sonore, – une voix de femme.

– Ainsi, disait-elle, vous désirez une de ces branches fleuries et vous ne la voulez que cueillie de ma main ? Comme on change ! Qui aurait dit, il y a deux mois, que vous m'aimeriez et que vous aimeriez les roses ?

– Je vous ai déjà priée de ne point me rappeler les jours passés, répondit l'autre voix, dure et métallique malgré le soin qu'elle prenait de s'adoucir. Je suis comme un homme ivre qui ne veut pas qu'on lui présente le fond du verre, car il y verrait le repentir.

– Eh bien ! reprit sa compagne en riant, pour ne rien voir il faut remplir le verre... Ah ! j'ai peur que ces pierres ne roulent sous mes pieds. Soutenez-moi et grimpons ensemble.

Par dessus la brèche deux visages-apparurent à Frédéric Pelletier, qui, d'un bond, regagna sa barque, tandis que Sillette s'accrochait défaillante au bras de son nouvel amant.

VI

LE JARDIN DES ROSES.

Le mur était mitoyen à l'ancienne habitation des la Pénissière et à l'un de ces vastes enclos que le langage du pays appelle des *tenues*, sans doute parce que le maraîcher les *tient* ordinairement à bail de quelque riche propriétaire, car ils ont en général une grande valeur. Or, on disait aux alentours que, depuis quelques semaines, la tenue des Roseraies avait changé de maître, ainsi que l'enclos du bord de l'eau qui renfermait une maison de campagne.

L'affaire avait été secrète ; personne ne connaissait le nom de l'acheteur ; le vendeur, qui était le greffier du tribunal, ayant un locataire dont le bail arrivait à sa fin n'avait pas hésité à lui payer un assez gros dédit, afin qu'il vidât la place avant le terme. De là, vives surprises et grandes disputes dans le voisinage. Il fallait donc que l'acquéreur fût bien riche pour se passer, à l'exemple de MM. de la Pénissière père et fils, la fantaisie de laisser inculte une si bonne terre !

Ce qui paraissait surtout singulier, c'était la contradiction régnant dans l'esprit de ce mystérieux nouveau maître : il ne voulait point de locataire pour sa tenue, qui ne rendait jamais moins de mille écus par an, et il avait loué la maison de campagne, une bicoque, sans autre mérite qu'une superbe bordure de rosiers, cet endroit étant admirablement propice aux roses. Elles lui avaient même donné son nom : les Roseraies.

Le bruit avait un moment couru, dans ce coin agreste de la banlieue, que le personnage n'était autre que l'opulent voisin lui-même, – M. de la Pénissière, le juge. – Mais sur quoi se fondait cette rumeur ? Sur ce qu'on

avait vu trois fois, à d'assez longs intervalles, le juge sortir l'après-midi de son domaine délaissé, où il n'avait pas reparu depuis son enfance.

Eh bien ! qu'est-ce que cela prouvait ? Etait-il interdit à M. de la Pénissière de revenir chez lui, même après vingt ans, si l'envie l'en reprenait ?

Il est vrai que certains compères, grands finauds, avaient voulu rapprocher ces excursions insolites du juge et la présence dans la maisonnette d'une dame locataire qu'on ne connaissait pas mieux que le propriétaire même.

On épia les démarches de la belle dame. Elle ne sortait jamais. La servante seule, une vieille personne à l'air peu engageant, franchissait chaque matin la porte charretière de la tenue pour aller aux provisions et revenait au bout d'une heure.

Cette porte ne se rouvrait plus à moins que ce ne fût la nuit. Cela, c'est l'affaire du diable ; les honnêtes gens aiment mieux dormir que de surveiller les actions de leurs voisins.

Au reste, les rumeurs cessèrent, quand on apprit par le maître maçon du quartier rustique que M. de la Pénissière entendait faire réparer son mur. Les travaux devaient commencer au printemps suivant.

Le juge avait mandé l'ouvrier, accepté son devis pour sa part dans la dépense, en le renvoyant, pour l'autre part, au greffier, ancien propriétaire et représentant le nouveau maître de la tenue, qui, sur ses trois autres côtés, était pourvue d'un mur solide, haut de dix pieds.

C'était à l'abri de ce rempart que s'élevait la maisonnette. Un rideau de peupliers d'Italie marquait la limite de l'enclave ; une simple haie d'aubépines servait de clôture ; un joli jardin entourait le logis ; la pelouse descendait jusqu'à la rivière...

Cette pelouse, le juge maintenant la traversait, portant Sillette dans ses bras ; ses regards s'en allaient en arrière vers l'eau que, là-bas, fendait la barque. Encore une fois, et plus que jamais, Frédéric fuyait.

M. Mériadec déposa son fardeau sur un banc rustique, au pied de la maison. Sillette se ranima : – Ah ! tu m'as portée, dit-elle avec un sourire qui lui déchirait les lèvres. Je savais bien que tu étais fort !

Le juge, qui s'était agenouillé devant elle, se releva lentement et, posant la main sur cette belle épaule à demi nue sous un peignoir de mousseline : « Vous saviez, dit-il, que Frédéric était là ? »

– Frédéric ! s'écria-t-elle... Oui, il était là. Où est-il à présent ?... Je ne veux pas le voir... Si l'on nous a découverts ici, nous partirons. Tu me cacheras encore... Tiens ! ne me parle pas de Frédéric ! J'ai détruit sa vie ; j'ai le pressentiment qu'il détruira la mienne... Ah ! si tu savais comme j'ai peur !

– Ainsi, reprit Mériadec, il n'est point mort, comme on le disait.

– Je ne l'ai jamais cru.

– Il n'a pas même quitté le pays.

Sillette secoua la tête.

– Ceux qui vous aiment n'ont point le courage de s'éloigner de vous, reprit Mériadec. Je le sais mieux que personne... Mais ce malheureux connaît à présent mon secret et, moi, je connais mon devoir.

– Vous ne le ferez pas arrêter ! s'écria-t-elle... Cela nous porterait malheur !

Mériadec ne répondit pas.

Alors elle l'attira sur le banc, le força de s'asseoir auprès d'elle, et, entourant de ses robustes bras blancs cette tête ascétique et sombre :

– Tu es bon ! dit-elle. Personne n'a jamais voulu le croire. Et moi, je t'avais à peine vu que je le croyais de toutes mes forces et de tout mon cœur !... Ce ne serait pas faire ton devoir que de livrer Frédéric, ce serait te défendre par des moyens qui ne sont pas dignes de toi. Frédéric nous épiait, mais il t'a vu et ne reviendra pas aux Roseraies. S'il rôdait encore de ce côté, ne vaudrait-il pas mieux lui céder la place ?... Va ! ne chargeons point notre conscience d'une chose si cruelle. Tu vois, je dis *notre* conscience, parce que je suis à présent la moitié de ta vie... Pourquoi secoues-tu la tête ?... Tu ne veux point m'en croire ?... Oh ! je te persuaderai ... Et d'abord, tu es mon prisonnier. Nous avons laissé passer l'heure et tu ne pourras plus désormais me quitter que ce soir... Je te tiens pour le jour tout entier... Ah ! tu ne peux sentir comme je suis heureuse. Juge de mon cœur, que je t'aime !

– Taisez-vous ! murmura-t-il. Ne me donnez pas ce nom, qui a l’air d’une raillerie.

– Moi ! fit-elle, te railler !

– Ce nom me trouble, et me ferait regretter de vous entendre.

– Je me tais, dit Sillette... Je serai sage désormais, mon maître, et je dirai tout court : Je vous aime.

– Pourquoi m’aimeriez-vous ? Je suis laid...

– Tu es beau, quand tu me regardes. J’avais entendu dire autrefois que tes yeux étaient durs. J’ai donc été la première et je serai la seule qui les aura vus s’adoucir.

– Je suis laid, reprit le juge, parce que je suis sans grâce. Jeune encore, je n’ai jamais connu la jeunesse. Que pouvez-vous donc me trouver de commun avec ceux qui vous entouraient autrefois de fêtes et de tendresse bruyantes ? Le misérable fou que nous venons de voir était un de ceux-là. Vous l’avez aimé, vous ne m’aimez pas...

– Me parlerez-vous donc toujours du passé ? interrompit Sillette en lui fermant la bouche de sa main.

Il oublia tout. Ses lèvres se pressèrent contre cette main grasse et satinée qui se retira vivement.

– Les autres ! reprit Sillette, toujours les autres !... Eh bien ! non ! vous n’avez rien de commun avec eux... Ils m’ont, comme vous le dites, rassasiée de parties bruyantes, ils ne m’ont point donné leur âme... Je ne la leur demandais pas !... Me l’eussent-ils donnée, le beau présent ! Je ne suis pas bien sûre qu’ils y croyaient. Vous croyez à la vôtre, vous !... Ah ! vous êtes même persuadé que je la mets en danger. Et pourtant vous ne me la retirez pas... Vous me la livrez plutôt chaque jour davantage... Et, tiens, il n’est pas bien difficile d’y lire... Tous ceux qui te connaissent croient que cela est impossible... Moi je sais bien le contraire... Veux-tu que je te dise ce qui s’y passe à présent ? Frédéric est venu là... tu l’as vu... tu es jaloux !... Je pensais bien que tu devais l’être ! Eh bien ! voilà d’abord pourquoi je t’aime.

– Parle ! murmura-t-il. Je veux te croire... Voilà donc pourquoi tu m’aimes ?... N’y a-t-il pas d’autres raisons ?

– Je vous aime aussi parce que je vous crains. Oh ! c'est un genre de crainte que je ne connaissais pas autrefois. Quand je vous ai fait quelque peine, vous avez une façon de me regarder qui me tue... Je sais bien que vous êtes supérieur à moi en toutes choses... Je ne suis rien, voyez-vous ! Ils n'étaient rien non plus... les autres. Ah ! si vraiment ! Ils étaient vaniteux et brutaux. Est ce que vous avez un de ces vilains défauts-là, vous ? Je crois bien que vous devez haïr aussi fortement que vous aimez. Vous devez être aussi cruel que vous êtes bon. Mais ce n'est pas la même cruauté... Je ne sais ce que le sort me réserve, et ce que vous déciderez de moi plus tard. Vous me repousserez, vous me chasserez peut-être... Vous ne m'outragez point comme ce malheureux Desprez, qui m'avait battue ! Ah ! voilà ton front qui se plisse encore... Pardonne-moi, ce n'est pas ma faute... Je dis quelquefois des choses que je ne dirais point si j'avais toujours vécu près de toi... Oui, tu me pardonnes, parce que je t'aime, parce que toi aussi tu lis dans le fond de mon cœur... Si je pouvais t'exprimer combien je suis malheureuse de ne t'avoir pas connu le premier... Eh bien ! non, je ne dirai pas cela non plus. Je sais maintenant qu'il ne faut pas le dire... Mais toi... Ah ! toi, je t'aime surtout, parce qu'avant de me connaître, tu n'avais jamais aimé.

– Jamais ! dit-il, et plût à Dieu !.

– Tais-toi ! Tu allais mentir. Regarde-moi bien. Ose me dire que tu as des regrets !

Le juge baissa le front.

– Je le savais bien que vous n'oseriez pas !... Et maintenant n'y revenez plus !... Promettez-vous de répondre franchement à toutes les questions que je vais vous faire ?... Ah ! promettez !...

Il sourit, et bien que ce fût du plus profond de son cœur, ce sourire gardait un air de gaucherie et d'effort.

– Enfant ! dit-il, je vous le promets.

– Je vais éprouver si vous êtes sincère. Quand avez-vous commencé de m'aimer ? Dès que vous m'avez vue... dites cela, je le veux.

– Dès que je vous ai vue.

– Bien !... Ce jour-là, que se passa-t-il en vous ? Quelque chose de généreux et de tendre pour moi... Allez ! je l'ai deviné tout de suite ; et

quand vous avez empêché le père de Frédéric d'entrer dans la salle, quand vous m'avez ouvert la porte qui donnait sur le jardin, quand j'ai pris votre main pour la porter à ma bouche. alors, qu'avez-vous pensé ?

– Ce que j'ai éprouvé s'appelle-t-il penser ? murmura-t-il.

– Mais le lendemain, quand vous m'avez rappelée dans votre cabinet de juge, pourquoi aviez-vous repris un air sévère ?

Il releva la tête : Parce que je n'avais aucune raison de vous rappeler, répondit-il, et que je venais de commettre ma première faute.

– Ah ! fit-elle en le menaçant, tu te défendais... Encore une chose que j'ai comprise à l'instant... Mais, rends-moi justice, je n'en ai rien laissé paraître.

– Rien, c'est vrai.

– Et voilà ce qui vous désespérait, mon ami. Aussi, le soir est venue cette petite lettre.

– Laissons cela, interrompit-il en essayant de se lever. Ne me rappelez pas cette imprudence et cette folie.

– De l'imprudence ! pourquoi ? Oui, si j'avais été une femme sotte et méchante, comme il y en a tant ; mais je ne suis pas du tout méchante et pas trop sotte. Est-ce que déjà vous ne le saviez pas ? Mon Dieu ! la belle petite lettre ! mais qu'elle avait dû vous coûter à écrire !

– D'effroyables combats ! dit-il d'une voix sourde.

– Eh bien ! que croyez-vous que la réponse m'ait coûté, à moi ? Le temps de sentir que mon cœur battait. Et j'ai pris une plume. Que me disiez-vous dans votre billet ? Que, si je le voulais, vous m'offririez ici une retraite et que, si je le voulais aussi, vous viendriez m'y rendre visite... Vous me demandiez vingt-quatre heures. J'ai accepté... Deux jours après j'étais aux Roseraies. J'ai attendu le premier soir et j'ai pleuré parce que vous ne veniez pas mais Je lendemain !.

– Je suis venu ! dit-il. J'étais bien vaincu !

– Oui, reprit Sillette, je vivrais mille ans que je n'oublierais point cette nuit-là. Je me tenais derrière le rideau de ma croisée. J'avais un pressentiment ; mais ce que j'avais aussi de rancune et de dépit, je ne saurais le dire. C'était par un clair de lune magnifique. Je regardais naturellement vers le chemin. Je ne connaissais pas les surprises de notre

mur et ne voyais rien venir. Tout à coup mes yeux s'abaissèrent vers la pelouse. Vous étiez là, vous vouliez entrer.

– Je ne le voulais plus !

– L'instant d'après, vous le vouliez encore... N'y pouvant plus tenir, je descendis, je courus au-devant de vous. Qu'avez-vous pensé de moi en ce moment-là ? Dites que vous ne m'avez pas jugée comme je m'exposais à l'être ? Dites que vous avez compris ce qui se passait dans mon pauvre cœur si déchiré depuis quelques jours. Ce n'était plus la fortune, ce n'était plus le luxe et le plaisir qui venaient à moi, c'était l'amour. Enfin, l'amour ! J'ai été entraînée, ma tête s'est perdue, j'étais folle. Aussi quand vous m'avez pris ce baiser.

– Etais-je moins fou ? murmura-t-il.

– Je vous l'ai rendu !... Ah ! comme j'ai pleuré aussitôt après ! Comme je me suis repentie d'avoir cédé à ce premier mouvement ! Vous alliez croire que j'étais toujours la malheureuse Sillette d'autrefois et que je ne détestais pas mon ancienne vie. Eh bien ! non ! Vous avez trouvé, pour me consoler et me rassurer, des mots... Ah ! je suis bien sûre que ces mots-là vous ne les aviez jamais dits, vous ne les redirez jamais à aucune autre. Mais comment les aviez-vous devinés ? Qui les avait mis dans votre bouche ?

– L'ivresse, répondit le juge. Et qui me la versait ?... Toi !.

– Ecoute, dit Sillette. Si tu m'avais rachetée plus entièrement encore que tu ne le crois à cette heure !... Si tu m'avais donné plus de joie que tu ne l'aurais voulu peut-être ! Si tu m'avais fait deux fois une nouvelle vie !...

Elle se pencha plus près de son oreille :

– Dieu puissant ! s'écria-t-il en la repoussant d'abord, as-tu permis cela ? as-tu voulu m'imposer ce devoir et ce châtement ?...

Lorsque M. Mériadec rentra, vers quatre heures, à l'hôtel de la Pénissière, il trouva chez lui deux visiteurs qui l'attendaient. Tous deux s'étant présentés ensemble à la porte et ni l'un ni l'autre n'ayant voulu reculer, avaient été introduits de compagnie dans la chambre d'étude.

D'abord, ils se saluèrent en se toisant. L'avocat Tronson prit un livre, le substitut Rabourdel se retrancha dans l'embrasure d'une croisée et se mit à battre du bout des doigts la charge sur une vitre.

Manifestation d'indifférence d'une part, de l'autre simulacre de guerre.

M. Rabourdel, ayant fait le tour de la chambre, s'arrêta un moment devant la porte entr'ouverte de l'oratoire et ses lèvres moqueuses dessinèrent un demi-sourire. M^e Tronson se leva et s'en alla fermer cette porte d'un air de sévère componction. La leçon était donnée.

Malheureusement pour l'avocat, le livre qu'il avait rencontré ne lui plaisait point. Il jeta les yeux vers la bibliothèque, où il espérait trouver un aliment plus agréable ; elle était fermée. On n'est pas pour rien le familier d'une maison : l'avocat savait que la clef s'en trouvait ordinairement sur le bureau du juge, dans une coupe de bronze ; il l'alla prendre. Seulement il la laissa dans la serrure. Maurice Rabourdel s'approcha, la prit à son tour et, se dirigeant vers le bureau, la fit retomber dans la coupe avec un fracas épouvantable.

M^e Tronson en eut un soubresaut et rougit. La leçon était rendue.

M. Mériadec entra.

M^e Tronson courut au-devant du juge, disant qu'il avait une communication importante à lui faire. M. Rabourdel ne bougea point. Le traître attendait que le maître du logis se tournât vers lui et lui demandât, au moins du regard, la permission de se rendre à l'impatience du gros homme ; c'est ce qui arriva.

Le substitut répondit avec un petit mouvement d'épaules.

– Faites, monsieur, je ne viens que pour affaires de service.

– Qui ne demandent point tant de hâte, fit observer ironiquement l'avocat.

– Qui ne s'accommoderaient pas de tant de pétulance, riposta le substitut.

M. Mériadec emmena M^e Tronson au fond de la chambre.

– Monsieur, dit-il, je vous écoute.

– Monsieur, reprit l'avocat, je n'apporte point un heureux message ; M^{lle} de la Hairie se trouve fort souffrante. Les médecins, appelés, conseilleront sans doute de différer le mariage au moins d'une saison.

Mériadec pensa qu'Isabelle réglait sa conduite sur leur conversation de la veille. C'était une fille généreuse et prudente.

– Avez-vous fait part de cette circonstance fâcheuse à mon père ? demanda-t-il.

– C’est M. le président qui me l’a fait connaître.

– Fort bien. Je suis charmé qu’il ait pris un ambassadeur pour m’informer à mon tour : mais il aurait pu s’en passer.

– Monsieur le président prétend que le diable se mêle de cette affaire, dit l’avocat.

Puis, comme il se préoccupait toujours d’avoir de l’esprit, les coins de sa bouche s’arrondirent.

– Et vous pensez bien, ajouta-t-il, que M. le président ne voudrait point faire concurrence au diable !

Au même instant, il rencontra les yeux d’acier du juge ; il y lut un si parfait dédain pour cette heureuse saillie qu’il en demeura court.

– J’irai dès ce soir exprimer mes regrets à M^{lle} de la Hairie, dit Mériadec.

Il salua. C’était un congé. M^e Tronson n’en douta point ; il sortit.

– Monsieur, dit le substitut quand il se vit seul avec le juge, vous n’avez point paru aujourd’hui au cabinet de l’instruction. J’ai craint que vous ne fussiez indisposé et me voici.

– Je vous remercie de cette attention, dit Mériadec.

– D’ailleurs, reprit Maurice Rabourdel, une affaire assez urgente m’amène. L’assassin de Desprez a été aperçu au hameau des Roseraies, il y a deux heures, devant la porte d’une auberge.

Le juge tressaillit visiblement :

– Ces renseignements, comme vous le voyez, sont précis, continua le substitut. Je n’avais à ce moment aucun agent du parquet sous la main. Je n’ai donc pu donner aucun ordre.

– Cet ordre, interrompit Mériadec en le couvrant de son regard glacé, dans quel sens le donnerez-vous ?

– Pardonnez-moi, je ne vous comprends pas bien.

– Vous pourriez, reprit le juge, dire simplement à cet agent : Frédéric Pelletier a été vu aux environs de la ville. Arrêtez-le. Vous le pouvez, c’est votre droit.

– Mais, s’écria le substitut, nous ne tenons pas un autre langage, quand la justice, satisfaite par l’arrêt qu’elle a rendu, verrait sans répugnance le coupable échapper à l’application de la peine. L’agent alors nous comprend

à demi-mot. Celui que je me proposais d'employer est intelligent. Vous le connaissez.

– Si c'est celui que je crois connaître, il est pauvre et chargé de famille, interrompit encore le juge, dont la physionomie demeurerait toujours impassible...

– Vous lui voulez du bien ?

Mériadec ne répondit pas.

– Enfin, monsieur, reprit le substitut, puis-je vous demander de vous expliquer clairement ? Seriez-vous d'avis que je fisse entendre à cet agent de ces choses ?.

– Vous songerez à la mère de Frédéric Pelletier, répondit le juge.

VII

LA FUITE.

M. Mériadec ne s'était pas trompé quand il avait cru apercevoir dans l'avis qui lui arrivait de la Hairie la volonté d'Isabelle. La veille, dès que sa crise de nerfs avait été calmée, M^{lle} de la Hairie avait été transportée chez elle. La malade ne jetait plus que de longs soupirs. Marianne, pour l'aider à déshabiller sa maîtresse, ne garda qu'une femme auprès d'elle, et, quand les vêtements furent tombés, la renvoya. Alors la vieille servante s'agenouilla au pied du lit et se mit à prier : « Notre père, qui êtes aux cieux. »

Arrivant au dernier verset du *Pater* : « Mais délivrez-nous du mal, ainsi soit-il ! » Oui, dit tout haut la vieille femme, délivrez-nous, bon Dieu, de ce vilain homme. Ce qui arrive est sa faute. Il est venu comme un mari, et

n'avait-on pas dit à Isabelle qu'on doit aimer son mari comme soi-même ? Elle l'avait cru, la pauvre âme !...

Tout à coup elle sentit un souffle et entendit un murmure à son oreille.

– Qu'est ce que vous dites donc là ? s'écria la vieille femme.

Isabelle avait rouvert les yeux, laissé couler sa tête sur l'oreiller près de celle de Marianne.

– J'ai un terrible chagrin, ma bonne... Mais ne reproche pas à M. de la Pénissière d'en être la cause. Ce n'est pas lui !

Si ce n'était lui, c'était donc un autre ? Marianne, stupéfaite, n'eut pas le temps de riposter. La porte glissait doucement sur ses gonds, la servante jeta les yeux en arrière et grommela : C'est le Revenant !

Encore un des noms que l'office donnait à M. le baron. Aussi pourquoi, sous prétexte d'un déshabillé d'été, portait-il ce costume d'ombre : une robe de bazin blanc ? Son long cou, son long chef et sa longue figure de cire sortaient de ce flot blanc comme un cierge de sa collerette de papier frisé.

– Ma fille est-elle en état de me recevoir ? demanda-t-il de sa voix creuse.

– Je serai toujours heureuse de vous voir, mon père.

Il demeura derrière les rideaux du lit qu'il se mit à agiter comme un pavillon d'alarme.

Marianne comprit que c'était un ordre et se retira ; mais alors, au lieu d'avancer, le baron songe-creux se reprit à méditer, toujours derrière ces rideaux.

Enfin il sortit de son nuage.

– Ma fille, dit-il, nous sommes seuls, j'en suis charmé. Il est vraiment inutile que votre grand'mère soit mêlée dans une affaire si peu bienséante. Je sais tout.

Isabelle se dressa sur ses oreillers :

– Tout !

– Ma première pensée a été d'appeler votre frère.

– Ah ! je vous remercie, murmura-t elle ; Gaspard a fini son temps à l'École militaire, n'est-ce pas ? Il va venir.

– Il a voulu porter l'épée, reprit le baron avec la même solennité ténébreuse. Son premier devoir est de s'en servir pour nous défendre

(conclusion logique !). Celui qui vous a gravement manqué, mademoiselle de là Hairie, voudra peut-être s'abriter derrière sa robe.

Isabelle respira. Cette « robe » lui faisait croire qu'elle allait seulement avoir à combattre un de ces tranquilles dérangements d'esprit dont le baron avait déjà donné plus d'une preuve. Si elle avait été moins lasse, si elle avait eu le cœur moins déchiré, rien n'aurait été si facile. Les *lubies* de M. le baron n'inquiétaient personne au château. On le raisonnait doucement, on lui remettait l'esprit en place, et tout était dit.

– Je vous répète que je sais tout ! continua-t-il. M. de la Pénissière, que nous connaissions bien mal, n'aura pas su respecter celle qui devait être sa femme... Voilà, ma fille, la cause de votre mécontentement et de votre indisposition de ce soir. De pareils sentiments vous font grand honneur. Quant à ce mariage... je n'en veux plus. Si je racontais tout ce que je sais à votre grand'mère, elle y trouverait sans doute une raison de le presser. Nous le rompons à sa barbe !.

A sa barbe ? Cette expression, aussi impropre qu'irrévérencieuse, montrait combien le bonhomme songe-creux était hors de lui.

Mais, tout à coup il s'arrêta. Isabelle venait de laisser retomber sa tête sur l'oreiller ; il la vit plus pâle, les yeux fermés, et d'abord, demeura court devant ce qu'il venait de faire ; puis prenant son parti, s'achemina vers la porte à pas comptés, et appela du secours. Marianne, heureusement, arrivait.

– C'est toujours nerveux, dit le baron.

La vieille servante se retourna comme si quelque bête mal apprise l'avait mordue au talon :

– Vous, dit-elle, j'ai idée que c'est votre faute ! Vous feriez bien mieux de vous aller mettre au lit.

Le lendemain, la douairière accourait auprès de sa petite-fille ; elle avait déjà vu son fils.

– Qu'est-ce que dit votre père ? s'écria t-elle en entrant. Qu'il faut rompre ce mariage ?.

– Qu'il faut le différer, ma mère.

Il n'était pas difficile de flairer une odeur de mystère dans tout ce qui se passait au logis. Le baron n'expliquait point sa subite aversion des la

Pénissière. Isabelle était encore plus muette et plus fermée, et l'on attendait Gaspard.

La vieille dame raisonna sa colère et réfléchit. Gagner du temps était ici la meilleure politique. Elle se décida donc à faire passer à son bon ami le président le message que M^e Tronson venait de reporter à M. Mériadec.

Ce message était arrivé à l'hôtel de la Pénissière précisément à l'heure où la présence du meurtrier de Desprez était signalée dans le hameau des Roseraies, aux Quatre-Chemins.

Or, à cent pas environ du pâtre de maisonnettes habitées par des maraîchers et des laitières qui, chaque matin, se rendaient à la ville, justement à cet endroit appelé les Quatre-Chemins, s'élevait un calvaire. A gauche, à l'ombre de la croix, on voyait une longue maison basse au toit de tuiles rouges, aux fenêtres encadrées dans des treilles. Une branche de houx se balançant au-dessus de la porte indiquait une buvette.

Le calvaire bordait donc la route principale qui venait de la ville et courait vers l'est. Derrière la croix, fuyait un chemin vert entre des cultures ; en face, un autre sentier, profondément raviné, formé de roches en saillie et d'ornières boueuses s'enfonçait sous un épais couvert de frênes au feuillage délié, mais tous jours sombre, et descendait vers la rivière.

C'est à l'angle de ce dernier que s'était posté Frédéric. Il avait faim ; point de passant sur cette route. Le hameau était désert et, dans le cabaret, il ne vit que la cabaretière qui était jeune, qui tricotait, assise sur le pas de sa porte, et tout en tirant les aiguilles, chantait une ronde à demi-voix.

Elle portait une grande coiffe formant pavillon au-dessus de sa tête, avec deux petits fanions en retour, deux ailes blanches voltigeant autour de ses joues tout enluminées de claire jeunesse et de vive santé. La belle fille avait encore un mouchoir de soie aux couleurs voyantes, croisé sur sa poitrine, un tablier de laine noire sur une jupe d'indienne à fleurettes, assez courte, qui laissait voir une jambe charnue et bien tournée dans des bas bleus, et un pied alerte dans des souliers de prunelle à boucles d'argent, comme des escarpins d'abbé.

Frédéric ne douta point qu'il n'eût devant lui celle qu'on appelait en ville la jolie cabaretière des Quatre-Chemins. 11 avait souvent entendu parler

d'elle par les chasseurs qui passaient à l'automne sur cette route conduisant aux landes et aux tailles giboyeuses de la Berthelière.

De son côté la belle était visiblement sous l'empire d'une vive curiosité. Quel était ce beau garçon ? Venait-il pour elle ?

Il fit un pas en avant ; les aiguilles du tricot, au lieu de marcher de leur lente allure ordinaire, se mirent à danser la gigue. Frédéric traversa la route. La petite cabaretière ne bougea point et ne leva les yeux sur lui qu'au moment où il lui dit de sa voix naguère pleine et sonore, qui maintenant tremblait sans cesse : Bonjour, la jolie enfant ; vous devez avoir du pain frais dans la huche, du lard et du vin à la cave et des œufs du jour dans le poulailler.

Elle sourit, laissant voir ses dents blanches et pensant que c'est un moyen comme un autre de faire sa cour aux jolis minois que de demander une omelette.

– Tout de même, répondit-elle.

Et la voilà debout. Taille fine et la grâce des vingt ans.

Frédéric, sur le seuil, la regardait aller et venir, s'assurer que les ustensiles de cuisine étaient là, sous sa main, se pencher sur le foyer, rapprocher les tisons et souffler dessus de toute sa force pour les ranimer.

– Holà ! dit-il, ne dépensez point pour moi toute votre haleine. La belle, ne pourrais-je vous aider ?

– Vous pouvez bien mettre le *trois-pieds*, dit-elle en allant au mur chercher la poêle.

Frédéric, souriant, disposa le trois-pieds sur la flamme. La jolie enfant disparut allant à la cave pour y chercher le vin et le lard.

Il avait terriblement faim.

Cependant la faim est souvent mauvaise conseillère. Si, dans un instant, assis devant l'omelette fumante, il allait oublier de veiller au dehors !

Il s'avança sur la porte qui, de cette salle, communiquait à l'escalier de la cave.

– Eh ! la belle ! cria-t-il d'en haut, où trouverai-je le pichet de vin si, pendant que je vous remplace ici et que vous êtes en bas, il vient un buveur ?

– Ce n’est pas un pichet, c’est un broc ; il est dans l’armoire, répondit la voix fraîche et joyeuse, sortant comme un chant d’oiseau des profondeurs souterraines ; mais ne vous mettez pas martel en tête. Il ne viendra personne à cette heure.

– Oui-dà ! Et votre mari, que dirait-il s’il me trouvait là tout seul ?

– Je n’ai point de mari, nenni ! Ne faites donc pas celui qui a l’air de ne pas savoir. Il n’y a que ma bonne femme de mère qui pourrait revenir de la ville. Encore, il est trop matin. Vous lui diriez que vous êtes là pour manger un morceau. C’est-il pas vrai ? Eh ! là, mon Dieu ! on ne vous demande pas une menterie... D’ailleurs, je remonte.

Elle reparut, portant les ingrédients du repas, le lard rose et les œufs transparents. Frédéric lui reprocha en riant d’avoir oublié le vin. C’était vrai. On ne pense pas à tout quand on est occupé à jaser avec un beau convive. La fille avoua son étourderie et répondit que ses jambes en porteraient la peine.

– Elles sont lestes, dit le jeune homme.

La belle rougit et se mit à casser les œufs, puis à les battre. Frédéric, voulant lui prouver qu’en s’offrant à l’aider, il n’avait pas dit une gasconnade, s’empara de la poêle et l’assujettit sur le trois-pieds. La cabaretière y versa du beurre, puis les œufs ; armée d’une latte de bois, elle soulevait de temps en temps le liquide doré, qui devenait une pâte ; l’omelette prenait du corps avec de belles couleurs. Le jeune homme, penché près de l’accorte faiseuse, la regardait faire, et le bavolet de la coiffe vint à frôler son visage. Se trouvant si proche voisin de cette joue fraîche, il n’y put tenir, et l’effleura d’un baiser.

La cabaretière se déroba vivement et pourtant trop tard. De plus en plus rougissante, et les yeux baissés, elle enleva la poêle et la posa sur les cendres chaudes :

– Gardez cela, murmura-t-elle, moi je retourne à la cave.

Frédéric se retrouva seul, la grande queue de la poêle en main et faisant une plaisante figure. Il eut un amer retour au sens commun.

– Je me conduis comme un fou, pensa-t-il, comme si j’étais encore l’homme d’autrefois à qui tout était permis, l’enfant gâté de la fortune !

De fait, ce baiser aurait pu coûter cher à celui qui l'avait donné, si celle qui l'avait reçu eût été rebelle ; mais la jolie cabaretière n'était point de ces vertus qui jettent les hauts cris quand on leur rend de ces petits hommages.

Tout à coup Frédéric tressaillit et courut à la porte ; il venait d'entendre un bruit de pas sur la route.

Mauvaise pensée. Il eût mieux fait de se rencogner au fond de la salle et d'attendre. Un criminel ordinaire aurait eu plus de sang-froid ; d'autant qu'une fois dehors, le fugitif se rendit mieux compte du bruit entendu.

Ces pas résonnaient dans le chemin vert, c'étaient ceux d'un homme... Rien ne disait que cet homme dût passer devant l'auberge, il pouvait prendre à gauche, vers la ville, en tournant le coin de la maison... Tout conseillait à Frédéric de rentrer vivement... Il ne le fit point, l'émotion l'emportait ; il prit son élan, franchit la route, gagna les frênes... L'homme, au même instant, débouchait du chemin vert. Frédéric commit encore la folie de se retourner et montra son visage. Le promeneur s'arrêta court, visiblement partagé entre une extrême curiosité et une terrible peur.

Ce dernier sentiment fut le plus fort.

Ceux qui l'auraient vu prendre le parti le moins héroïque et détalier précipitamment dans la direction de la ville, auraient dit que M. le greffier avait trop l'air de ne point demander son reste ; – car c'était le greffier Collard.

Frédéric ne l'avait que trop bien reconnu...

Et il fuyait, fuyait encore.

Ce greffier, naguère tout plein de railleries et de propos salés contre M. Mériadec de la Pénissière dans la tragique soirée de la "*Gerbe d'or*", avait singulièrement changé d'humeur envers le juge ; mais il était resté le même à l'égard du meurtrier. Frédéric ne le savait que trop bien.

Sa courte entrevue de nuit avec sa mère l'avait instruit de bien des choses. La maison maudite de M^{me} Pelletier s'ouvrait encore de loin en loin devant deux ou trois amis intrépides : des courtisans du malheur, espèce rare. Ils rapportaient les seuls échos qui pussent intéresser encore cette mère désespérée ; elle avait appris par eux à connaître les partisans timides et les détracteurs impitoyables de son fils. Parmi ces derniers, le plus bruyant, le plus véhément c'était ce malin greffier.

On se demandait assez généralement le pourquoi d'un si méchant zèle, et l'on tombait d'accord à le trouver dans le désir du personnage de faire sa cour aux magistrats. Mais on ne savait pas à quel point cette supposition était particulièrement juste en ce qui regardait M. Mériadec de la Pénissière.

Frédéric commençait à être mieux éclairé que tout le monde ; il connaissait à merveille cette partie de la banlieue de M... et savait que la tenue des Roseraies contiguë à l'ancienne résidence des la Pénissière, appartenait à l'homme qu'il venait de voir. C'était donc grâce à la complaisance du greffier que le juge dérobaît Sillette à tous les yeux et à toutes les recherches : c'était chez lui qu'il l'avait placée. Ce bon serviteur devait espérer de faire grassement payer son dévouement et de vendre pour un joli prix au juge d'instruction la cachette du bord de l'eau, avec le terrain qui l'environnait.

Bonne proie que cet amant sombre ! Pour en être arrivé à cette passion qui donnait un si plaisant démenti à ses principes et à toute sa vie, le juge était revenu de si loin qu'il devait être las et sans défense. – On lui vendra les Roseraies, dit Frédéric..

... Mais c'est moi qu'ils vendront d'abord, s'écria-t-il. Je serai le commencement du marché.

Il médita sous les frênes tout en labourant l'herbe et la terre du talon de sa botte. Pourquoi l'idée ne lui était-elle pas venue de supprimer de sa route ce Judas qui passait ?

C'eût été le cas de *légitime* défense. D'ailleurs, un crime en engendre ordinairement un autre ; c'est la loi des destinées maudites.

Qui l'aurait vu frapper cet homme ?

La jolie fille de l'auberge ? Seule, dans le hameau, comment aurait-elle arrêté sa fuite ? A la vérité, il n'avait point d'arme. Rien que son désespoir, sa force et ses mains.

Sa force qui allait lui manquer bientôt. Il sentait comme une langueur menaçante qui l'envahissait. Il appuya son front, déjà pesant, contre l'un des arbres et, tout à coup, se redressa en criant : J'ai faim !

Le cri de la nature. Quand il s'agit du salut, c'est la meilleure conseillère. Frédéric comprit ce qu'elle lui faisait entendre. Il fallait ou manger ou cesser la lutte, il fallait satisfaire la bête ou l'homme serait pris et vaincu,

Dès lors plus de regrets, plus de révoltes, plus de rêveries sentimentales ou sanglantes. Il alla tout droit au fourré qui cachait sa barque.

Tout son plan de campagne était changé par les deux rencontres faites depuis le matin et les périls nouveaux dont elles devenaient le présage. Ce n'était pas dans l' *Hirondelle* qu'il pouvait songer désormais à regagner la Hairie ; il était obligé de faire de la belle embarcation bleue, blanche et noire, comme l'oiseau rapide dont elle portait le nom, ce que font les grands politiques des instruments qui ne servent plus :

– Au diable l' *Hirondelle* !

Le jeune homme comptait sur la profondeur de l'eau dans l'endroit qu'il avait choisi sous ces branchages.

Il attira la barque au ras de la berge et s'en alla, à vingt pas de là, sur le chemin où roulaient parmi les ornières des pierres énormes détachées des blocs par les gelées et les pluies.

La besogne allait être longue avant qu'il ne les eût amenées sur le bord. Une demi-heure peut-être ; mais il faudrait deux heures au greffier pour joindre l'hôtel du juge d'instruction. Cette pensée soutint Frédéric ; il se mit à l'œuvre et ressentit une joie immense en reconnaissant qu'il avait encore du courage et des bras. La sueur inonda bientôt son visage. Eh ! qu'importait la fatigue ? Il avait retrouvé cette force précieuse qu'un moment auparavant il tremblait de perdre, et, poussant les pierres une à une sur cette terre grasse formée par les débris des frênes à l'automne et le limon de la rivière débordée au printemps, il vit enfin ce rude effort accompli.

Restait à faire couler l' *Hirondelle*.

D'abord il arracha des branches tout entières autour de lui et en joncha le fond de la barque. Les pierres, lancées d'une hauteur de deux ou trois pieds seulement sur ce lit de feuillage, y tombaient presque sans bruit. Cependant la sixième brisa l'un des bancs, la septième un aviron.

11 s'arrêta, il écouta. L'autre rive était bien déserte, et, sur celle-ci, le hameau déjà loin. Frédéric reprit son rude ouvrage. A la douzième pierre, l' *Hirondelle* descendit lentement ; son joli bordage aux vives couleurs ne s'élevait plus que de quelques lignes au-dessus du flot. Le jeune homme se mit en devoir d'ébranler un quartier de roche tout entier qui pesait au moins

deux cents livres et qu'il n'avait amené jusque-là qu'en rampant, en s'arc-boutant des pieds contre les racines ou les blis du terrain pour le faire rouler devant lui de toute une poussée de ses bras. Le bloc céda encore une fois ; la barque s'enfonça si rapidement qu'il ne vit plus que le bouillonnement de l'eau et, à la surface, le remous de sa vase, quelques feuillages et l'aviron brisé qui surnageait. Il l'ensevelit sous les grandes herbes.

Maintenant, cherchez l' *Hirondelle* ! cherchez comment Frédéric Pelletier était arrivé dans le hameau des Roseraies.

Le jeune homme essuya les traces de boue sur ses habits, se lava les mains et le visage. L'habileté à cette heure, lui parut être de lancer sur une fausse piste les gens qui allaient le poursuivre. Or, il était bien connu que les *malfaiteurs* de M... se jetaient invariablement dans les taillis et les landes de la Berthelière et s'y faisaient prendre ; c'était comme une tradition. Il allait donc se faire voir à la Berthelière.

., Il se glissa le long de la rive, ajournant le moment où Il regagnerait la route, afin de ne pas repasser devant le calvaire et le cabaret : mais le travail effréné qu'il venait d'accomplir avait achevé de l'épuiser. Il porta la main à son front. Encore ce poids et ce vertige ! Ses jambes déchirent, son estomac se déchirait.

Cependant, il la joignit, cette route, au bas d'une côte assez rude. Pas une maison dans la combe, pas un être humain dans les prés. Il ne se souvenait pas d'avoir jamais vu ces chemins si solitaires. On y rencontrait ordinairement plus d'un jeune garçon ou d'une fillette qui musaient le long des fossés derrière une vache paissant l'herbe courte, et tenaient en main une grande tartine de pain noir. Peut-être Frédéric avait-il espéré une pareille rencontre.

Alors, ce n'eût pas été le garçon ou la fillette qui murait achevé la tartine.

L'aspect de la campagne changea bientôt ; au lieu des cultures et des prés, la lande, des semis de pins et de châtaigniers, de maigres halliers et des broussailles : au loin une vieille église romane et le bourg, Frédéric entra dans le bois.

A peine avait-il fait deux cents pas qu'une mesure isolée lui apparut au bord d'une clairière : une branche de houx se balançait encore au-dessus de la porte. L'enseigne était sûre et parlante. Encore un cabaret qui devait avoir

surtout pour clients les bûcherons pendant les coupes de l'hiver. Là aussi la cabaretière tricotait sur le pas de la porte ; mais qu'elle était différente de la jolie tricoteuse des Roseraies ! Et d'abord elle était septuagenaire. Frédéric s'adressa sans hésiter à cette vieille figure en casse-noisette, un museau de sorcière.

– Qu'y a-t-il dans le garde-manger ?

– Du pain, dit la vieille.

Il entra. La sorcière plaça sur une table un pain noir de la piquette blanche et un long couteau pointu. Assure désormais de pouvoir calmer le tourment de la faim que le dévorait, Frédéric obéit à une autre pensée.

– La mère, dit-il, combien le couteau ?

VIII

LA CONFESSION

Le soir de ce même jour, Gaspard de la Hairie arrivant au château, ne trouvait sur le perron que son aïeule pour le recevoir : Ah ! bonjour, mon cher enfant. Mais où donc est votre père ? Vous verrez qu'il faudra le chercher pour d'embrasser.

Et puis, ayant elle-même embrassé le jeune officier de tout son cœur, elle lui dit à l'oreille : Trouvez d'abord notre bonhomme songe-creux afin de lui rendre vos devoirs. Et quand cela sera fait, courez confesser votre sœur.

La douairière comptait donc bien se rapprocher intimement de son petit-fils. En politique, il n'y a point de rancune, l'ennemi d'hier sera l'allié de demain. Et Gaspard était mieux que rentré en grâce. On voyait en lui

l'artisan du salut de toute la maison, le devin qui allait expliquer les rébus, le confesseur !

Malheureusement Gaspard était toujours ferme et sensé à la différence de tous les siens : La confession sera bientôt faite, ma mère, répondit-il froidement. Isabelle me dira ce qu'elle n'a pas osé vous dire, de peur d'en savoir un reproche. Elle s'est enfin aperçue qu'elle ne saurait aimer Mériadec de la Pénissière !.

– Assez ! assez ! lit la vieille dame, qui frémissait de colère contenue. D'abord, chez votre père.

Gaspard se rendit au cabinet du baron. Le bonhomme songe-creux l'attendait. Leur entretien ne dura pas moins d'une heure. La douairière, dans le salon, se levait toutes les cinq minutes, courait à la pendule, consultait les aiguilles et crut mourir douze fois. Elle entendit enfin un bruit de porte, le pas sonore de son petit-fils traversant le vestibule de l'étage supérieur et se dirigeant vers la chambre d'Isabelle.

Mlle de la Hairie vint au-devant de son frère et lui présenta son front, où il mit un baiser ; mais ce beau front, naguère si tranquille et si pur, au lieu de se relever après cette caresse, glissa sur l'épaule du jeune homme :

– Bella, dit-il doucement, tu souffres, chère fille ; je ne sais que croire. Quel conte m'a fait notre père ? Qu'est-ce que cette poursuite secrète que t'aurait infligée Mériadec de la Pénissière, tandis qu'il lui était permis d'aimer au grand jour celle qui devait être sa femme ?

– Ah ! murmura-t-elle, que je suis aise de vous revoir enfin près de moi, Gaspard !

– Parce que tu me parleras plus sincèrement qu'à tout le monde ?

– Je ne sais si je vous parlerai. Mais vous avez beau ne point toujours penser comme nous, Gaspard, vous avez quelquefois plus de raison et de clairvoyance que tout le monde ici. Voilà ce que je sais bien, mon frère.

– Merci pour le compliment, Isabelle. Je suis, en effet, le seul ici qui ait deviné où en était votre cœur. On vous avait fait croire que vous aimeriez ce visage de bronze ; mais la nature et la réflexion.

– Je n'ai jamais cru aimer M. de la Pénissière, interrompit la jeune fille en se redressant lentement ; mais j'ai toujours pensé et je pense encore qu'il me convenait de l'épouser.

Gaspard se mordit les lèvres :

– Parbleu ! s’écria-t-il, notre grand’mère n’avait donc point tort de me faire entendre que j’allais me trouver en face d’un problème ; mais elle m’a fait trop d’honneur en me jugeant capable de le résoudre. Je n’y essaierai même pas. Ainsi, vous n’aimez pas M. de la Pénissière, ma sœur ; mais vous trouvez décent, charmant, qu’il vous aime. C’est pour le mieux, et puisque le mariage n’est pas rompu, je ne vois pas bien pourquoi notre père se soucie de ces empressements extraordinaires du fiancé...

– Mon frère, murmura M^{lle} de la Hairie, vous ne savez guère ce que vous dites.

– Quoi ! ce ne seraient point les hommages trop vifs de ce beau fiancé qui vous auraient causé cette crise de nerfs qui a si fort troublé la maison ?

– Mon frère, reprit Isabelle d’une voix plus basse encore, vous ne songez plus à ce malheureux à qui j’avais eu l’imprudence de livrer votre barque...

– Frédéric Pelletier ! Le misérable serait-il revenu ?

– Justement, il était misérable et affamé... je l’ai caché pendant tout un mois... Maintenant vous connaissez ma récompense.

– Pardonnez-moi, dit l’officier en serrant les poings, je ne comprends plus. Si ce Frédéric vous a manqué, est-ce seulement d’hier ? Dans le cas contraire, je puis bien être étonné que vous n’ayez pas pris plus tôt contre lui une résolution énergique. On peut exercer sa charité au détriment de sa bourse, de sa sécurité même, mais point de son honneur. Vous le saviez pourtant bien !

– Ah ! fit Isabelle en se laissant tomber sur un fauteuil, accablez-moi, mais délivrez-moi, mon frère ; il reviendra !

– En vérité, dit Gaspard qui se dirigeait vers la porte, soyez sûre d’être obéie ! Vous le serez même bien mieux que vous ne le souhaitez peut-être.

M^{lle} de la Hairie se releva brusquement :

– Que voulez-vous dire ? s’écria-t-elle, Gaspard, vous éloignerez ce malheureux. vous ne le perdrez pas !

L’officier ne répondit pas et sortit brusquement, espérant d’échapper aux interrogations de sa grand’mère. Il ne la connaissait pas bien ! La vieille dame l’attendait au passage.

A l’instant il prit son parti :

– Ma mère, dit-il, vous aviez raison, M^{lle} de la Hairie n'adresse aucun reproche à M. de la Pénissière et continue de se montrer tout à fait résolue à devenir sa femme.

– Un peu plus tard seulement.

– Un peu plus tard, l'hiver venu, l'an prochain. Que sais-je !. Peut-être au Carême prenant.

La douairière ne parut point avoir entendu ces deux derniers mots.

– Enfin, dit-elle, ce n'est qu'un délai.

– Le quart d'heure... c'est-à-dire le trimestre de grâce.

– Autant croire que ce n'est rien.

– Ce n'est sûrement pas assez.

– Vouiez vous que je vous le dise ? s'écria la vieille dame. Il y a dans tout ceci beaucoup de nerfs et de scrupules... Votre sœur a toujours été fort mystique... C'est un tourment qui la possède... Elle ne se croit pas suffisamment préparée au mariage. Elle s'en fait une terrible idée !

– Je suis tout à fait de votre avis, ma mère. M^{lle} de la Hairie m'a paru fort tourmentée, et comme vous le dites, mal. oh ! oui, très-mal préparée.

– Quant à moi, reprit la douairière, je ne regrette plus ce qui arrive. Les mariages l'hiver, à la ville, ce sera toujours plus séant, quoi qu'on en dise. Depuis quelque temps on a la fureur de se marier à la campagne. Peuh ! Une sotte odeur de roman. Et puis, la petite église de village, un prêtre sans manières. des chantres qui font des *couacs*, des enfants qui polissent à la porte... Enfin, j'aperçois une autre raison de me consoler, mon cher Gaspard. Mettons que le mariage se fasse en décembre, après l'Avent, entre la Noël et la nouvelle année... Où serez-vous alors, mon lieutenant ?

– En Afrique.

– Eh bien ! ce sera une occasion de prendre un congé.

– Je n'en prendrai pas.

Un moment après Gaspard se dirigeait vers son appartement sur la terrasse ; il sentit, en y entrant, un je ne sais quoi d'habité. Il n'aurait point su qu'on avait vécu chez lui pendant son absence qu'il l'aurait deviné sans peine.

Au reste, les preuves étaient là : un petit plateau de cristal sur une table volante dans un angle obscur, entre la cheminée et le sofa ; sur le plateau,

un membre de volaille, du pain et du vin.

– Parbleu ! dit Gaspard, M^{lle} de la Hairie est une vigilante et délicate geôlière. Ce n'est point l'ordinaire des prisons, cela.

Il était neuf heures, et, malgré sa vigueur naturelle et les préoccupations cuisantes qui l'assiégeaient, il sentait la fatigue du voyage ; l'idée lui étant venue de quitter son habit militaire, il passa dans sa garde-robe. Son choix était fait à l'avance : un large veston, chef-d'œuvre d'élégance et de confort par un faiseur de Paris – ce qu'il y avait de plus efficace pour délasser le voyageur du plastron d'uniforme ; mais il le chercha vainement. Le même locataire par force qui avait habité la chambre, habitait le veston. Au fond de la garde-robe gisait un paquet de vêtements déchirés et poudreux, qui ne laissaient aucun doute sur le troc opéré par Frédéric Pelletier, – non, apparemment, sans une précieuse permission trop aisément obtenue.

– Peste ! murmura Gaspard les dents serrées M^{lle} de la Hairie est une généreuse hôtesse.

Il fut bien obligé de s'accommoder d'un autre vêtement. Repassant alors dans sa chambre, il eut la pensée de mettre sous clef un portefeuille qu'il venait de prendre dans la poche de son uniforme, et s'approcha d'un charmant bureau de style Louis XVI, dont le cylindre d'acajou massif était orné de beaux cuivres dorés. Point de meuble dans son appartement qu'il aimât davantage, et en effet, c'était une pièce rare. Mais cette clef ? Absente.

– Allons ! fit-il, on s'est mis dans mes habits, on me met hors de mes meubles. Ce bureau, maintenant, renferme les secrets, le trésor, peut-être, de ce meurtrier galant.

Les secrets et le trésor, – Gaspard ne croyait pas si bien dire.

Une âpre colère montait au cerveau du jeune homme ; il se prit à tourner autour de la chambre, frappant au passage de grands coups sur le bureau fermé. Une nouvelle pensée lui vint ; à l'instant, il y obéit en soufflant les bougies qui brûlaient sur la tablette de la cheminée,

Que Frédéric vît ces lumières, l'insolent compagnon n'oserait essayer de regagner son asile. Or, il fallait qu'il le regagnât.

Mais comment en était-il parti la veille ? comment espérait-il y revenir ? Voilà ce que Gaspard ne savait point. Isabelle ne le lui avait pas dit... Ah !

le bateau sans doute... Est-ce que cette barque n'avait pas été le premier théâtre des complaisances de M^{lle} de la Hairie ? et son empressement à sauver le meurtrier de la *Gerbe d'or* n'avait-il pas été le début de cet étrange roman ? Gaspard descendit dans les joncs. L'*Hirondelle* n'était plus là.

Il aurait été curieux de savoir si personne au château ne s'était aperçu de la disparition de la barque. Mais comment interroger les domestiques sans éveiller leur attention ?

A quoi bon les faire comparaître ? S'ils savaient que l'*Hirondelle* n'était plus enchaînée au vieux saule, dans les joncs, il ne se trouverait plus libre, il serait embarrassé d'agir.

Il suffisait à Gaspard d'être sûr que Frédéric Pelletier s'était éloigné dans cette barque et qu'il s'en servirait au retour.

Tous les bruits qui marquaient au château la fin de la soirée se firent successivement entendre. La douairière ferma ses croisées. Dix heures sonnèrent. Le croissant de la lune montait dans un ciel pommelée de nuages, derrière les arbres de l'avenue. Le plus profond silence régna dans les jardins ; la rivière aussi demeura muette.

La résolution de Gaspard ne s'usait point dans l'attente ; mais, si près du souffle de l'eau, le froid le gagnait. Pourquoi ne pas rentrer chez lui et ne pas attendre là,

les fenêtres à demi closes ? Le poste n'était-il pas aussi bon pour guetter et pour surprendre celui qui allait venir ? Il remonta vers la terrasse.

Mais comme il mettait le pied sur le premier degré, il vit en haut, à la croisée de son appartement, qui regardait de ce côté, une ombre immobile et ne put retenir un cri de stupeur et de rage. L'ombre disparut, bondit par l'autre croisée qui s'ouvrait sur les parterres et par laquelle, sans doute, il était entré dans la chambre. Gaspard continuait de crier : Holà ! holà ! à moi !

Dans les combles du château, une lucarne s'ouvrit. La voix glapissante de la vieille Marianne se joignit à celle du jeune maître : Holà ! holà ! au secours ! Au voleur dans les jardins ! holà !

Et toute la maison, encore une fois, s'éveilla en sursaut. Les chandelles brillèrent, les portes s'ouvrirent, on accourait. Gaspard n'avait plus envie de

mêler ses cris à ceux qui remplissaient le château, il songeait que les choses avaient autrement tourné qu'il ne l'aurait voulu, mais que cette fin était peut-être la meilleure ; et il se prit à dire tout haut : Voilà le roman enterré ! Le héros ne reviendra plus. M^{lle} de la Hairie est bien délivrée.

Une main lui toucha le bras et l'entraîna au fond de la chambre.

– Ah ! vous vieilliez aussi, ma sœur !

– Vous croyez m'avoir délivrée ! répondit Isabelle. Ce n'était pas le bon moyen, mon frère. Que ferons nous maintenant de l'argent dont nous avons privé ce malheureux ? Et lui, sans cet argent que va-t-il faire ?

– Que me dites-vous ? s'écria Gaspard. Je serais le trésorier de ce misérable sans le savoir ?

– Dans ce bureau, il y a trois cent mille francs.

IX

L'IDÉE DE SALUT.

– Oh ! les bons cœurs ! Nobles gens ! Vertueuse et sainte famille ! J'étais digne pourtant d'être des leurs... Qu'on vienne me dire, à présent, qu'Isabelle de la Hairie n'était pas faite pour moi !... J'ai pris la vie de mon ami, ils prennent le bien de leur hôte. Est-ce que nous ne nous valons point ?

Et, tout en blasphémant, hurlant de colère et de douleur, Frédéric courait, courait encore. Il était aux portes de la ville. Allait-il la traverser ?

Pourquoi non ? Peut-être serait-il mieux d'en finir tout de suite avec cette effroyable existence. Vienne la justice ! En prison, il serait du moins affranchi de la pire et de la plus déchirante angoisse, de ce cri de la bête

affamée qui grinçait sur sa bouche ; il aurait tout le loisir de penser au mal qu'il avait fait et à celui qu'on venait de lui rendre ; il reverrait l'ombre sanglante de Desprez, il reverrait la chaste figure d'Isabelle de la Hairie qui l'avait vendu de peur de l'aimer.

– Ah ! dit-il, mademoiselle Judas !

Le hasard le conduisait vers le faubourg du Sud, conquis, comme on le sait déjà, sur les eaux du fleuve, formé de basses îles exhaussées par le temps et couvertes de masures qu'une ligne de ponts reliait ensemble. C'était le quartier le plus pauvre de la ville ; pas une lumière.

– Ils sont heureux, ces misérables ! murmura Frédéric avec un rire muet et convulsif. Qui dort dîne.

Ce chemin, c'était celui qui menait aux Roseraies...

Et pourquoi ne point se diriger vers les Roseraies aussi bien que de tout autre côté ? C'était peut-être le plus sûr. Les limiers de justice devaient s'être divisés sur ses traces. Une partie de la meute battait sans doute à cette heure de la nuit les genêts de la Berthelière ; l'autre partie, dès les premières heures du jour, lui donnerait la chasse sous les châtaigneraies de la Hairie. Aux Roseraies, on ne le poursuivrait point. Comment aurait-on l'idée qu'il y fût revenu ? Et le destin continuant à le pousser en avant, il sortit du faubourg, suivit puis quitta une grande route et se retrouva dans ce même chemin étroit, courant entre deux haies, le chemin vert qui aboutissait au calvaire et au cabaret de la belle fille et par où débouchait le greffier quand il l'avait surpris la veille au matin.

Un moment, il s'adossa contre le mur de la maison. Ses pieds saignaient, la faim le dévorait... Elle dormait aussi, la jolie cabaretière !... Peut-être rêvait-elle d'aventures amoureuses et d'omelettes brûlées, du beau compagnon qui lui était apparu la veille comme un jeune prince des contes de fées, pour disparaître l'instant d'après comme un larron.

... Si c'était là le salut, du moins pour un jour ?. S'il réussissait à percer cette haie qui défendait l'enclos, à pénétrer dans une grange attenante au logis, la fille l'y trouverait le matin et peut-être ne voudrait pas le tra hir...

Non, non ! Frédéric Pelletier savait à présent ce que vaut la pitié des femmes ! Il se souvenait trop bien de la *charité* d'isabelle de la Hairie, –

mademoiselle Judas !

Il se traîna jusqu'à ses frênes et se laissa tomber dans l'herbe humide.

– Elle m'a trahi, disait-il, quand je la croyais déjà presque en mon pouvoir. Sot que j'étais ! Elle m'a livré froidement à son frère ! Et lui, ce beau gentilhomme !... Ah ! lui, il m'a volé.

Et il pleura.

Dans cet abattement désespéré, de vagues projets de vengeance le ranimaient par moments. Il songeait à rentrer hardiment en ville dès que le jour aurait paru. Il se rendrait chez un traiteur. – On le prendrait à table.

Il parlerait alors. – Non pas dans sa prison, non à un avocat qui le trahirait comme tout le monde, un autre Judas qui se ferait le courtisan des la Hairie, et le serviteur des la Pénissière, et se joindrait, sans hésiter, à ceux qui avaient tant d'intérêt à lui fermer la bouche... Non ! non !... il rêvait un autre scandale. Ce qu'il lui fallait, c'était le grand jour, l'écho retentissant de l'audience. Jusqu'au moment où on le ferait asseoir sur le banc des accusés pour entendre la confirmation de l'arrêt qui l'avait condamné, il serait plus muet que la porte même de la geôle.

Ces projets prirent bientôt à ses yeux une réalité diabolique. Il se vit sur ce banc, devant le président en robe rouge, devant les douze jurés. On l'interroge. Le contumax se lève. La cour et le jury n'en croient point leurs oreilles ; c'est lui qui dénonce et qui accuse !

Il a été caché, protégé pendant tout un mois par M^{lle} de la Hairie la fiancée de M. de la Pénissière, le juge d'instruction il a été nourri de sa belle main comme un oiseau favori dans la cage. Des murmures s'élèvent dans l'auditoire. On blâme l'imprudence de cette jeune fille, et même un peu sa charité... Qu'est-ce que cette vertu chrétienne ? C'est l'amour du prochain. Et les sourires se dessinent.

Eh bien, qu'on attende ! On va bien voir qu'il ne s'agissait pas seulement d'une affaire de cœur. Le contumax parle encore... Oh ! l'étrange et la vilaine histoire !... Il a été recueilli, sauvé de la prison, mais il a été dépouillé ! L'hospitalité qu'on lui donnait était périlleuse, mais aussi le prix en a été assez beau !. Trois cent mille francs !... Le ministère public est debout : – La cour comprendra que l'homme qui a tué Desprez n'est pas incapable d'une calomnie. – Le président s'agite : – Accusé, vous avancez

des faits bien graves ; où sont vos preuves ? Comment aviez-vous ces trois cent mille francs ?

Et l'accusé vengé, triomphant, répond : Appelez ma mère !...

Arrivé à ce bel endroit de son rêve, Frédéric se releva : Ma mère !

Sa mère ne vivait que parce qu'elle le savait encore libre. Qu'il fût pris, et avant le jour du jugement Mme Pelletier serait morte.

Il frissonna, il ne voulait pas être pris.

Mais comment défier plus longtemps la misère et la faim ? S'il n'avait aimé Isabelle de la Hairie... Il ne l'aimait plus... Et puis dans une extrémité si cruelle qu'est-ce que l'amour ? Comme il sentait bien que la passion de vivre et le souci de la liberté sont plus forts !

Maintenant plus de ressources. Où chercher un asile pour le jour qui allait se lever ? Où mendier un morceau de pain ?

Soudain, il se frappa le front ; il avait trouvé l'idée du salut.

– Sillette !

Après tout, cette fille l'avait perdu, mais elle l'avait aimé. Il la connaissait. Le cœur de Sillette n'était pas un cimetière comme celui de tant de ses pareilles. Ce cœur était jeune, facile, ouvert encore. Comment n'y resterait-il pas quelque ressouvenir d'un temps si peu lointain, d'un temps qu'elle avait trouvé si beau ?

Frédéric sourit... Oui, Sillette avait gardé la mémoire, et c'était lui qu'elle avait le plus aimé. Un vase a contenu plusieurs parfums : c'est le plus fort qui demeure.

Et puis, qu'il la vît, qu'il pût arriver à elle, n'avait-il pas un moyen sûr de l'associer à ses desseins de revanche et de haine ? Sillette recueillerait avidement tout ce qui pouvait lui servir à empêcher le mariage de M. de la Pénissière. On ne prend pas un pareil amant pour s'en voir quitter le lendemain.

La courtisane écouterait Frédéric lui disant que M^{lle} de la Hairie l'avait aimé.

Le fugitif rassembla ses forces. Il s'agissait de se traîner jusqu'à la tenue des Roseraies. Le matin arrivait ; M. de la Pénissière, s'il était en ce moment auprès de sa maîtresse, allait se retirer. Frédéric connaissait l'heure.

La prairie où il se trouvait alors se terminait par un bord escarpé au-dessus de l'eau profonde ; un peu plus loin la berge s'abaissait. La marée qui, du fleuve, remonte dans la petite rivière jusqu'à deux lieues, ne laissait découverte qu'une étroite bande de terre, et ce chemin difficile se prolongeait sous la longue chevelure grise des saules jusqu'au mur de la tenue.

Deux fois Frédéric s'arrêta, s'accrochant aux branches. Enfin, il joignit le pied du mur et, protégé par les rameaux d'un de ces saules perfides, avança la tête, puis recula vivement.

Le juge était assis à vingt pas de lui au bord de l'eau.

Mériadec de la Pénissière avait toujours eu le sommeil court. L'âme tourmentée qui logeait dans ce corps brûlant et maigre n'était guère accoutumée au repos, et la révélation que Sillette y avait jetée la veille devait défendre au magistrat l'apaisement, même pour quelques heures.

Le dernier de cette vieille race de gentilshommes et de magistrats songeait à sa vie traditionnelle, défaite à cette heure. La main de Dieu faisait sortir de sa faute une terrible obligation pour sa conscience.

Dieu, qui interdit de donner le jour à des fils autrement que dans le mariage, permet-il d'abandonner l'être misérable et chétif né du péché ?

Le jour naissait au milieu d'une brume légère que le premier rayon déchira. L'air était d'une fraîcheur caressante, l'odeur des roses remplissait le jardin. Sillette sortit du logis. Le devoir apparut à Mériadec de la Pénissière sous les traits de la passion.

Il en demeura d'autant plus persuadé que c'était le devoir. •

La jeune femme, habillée d'un fourreau de soie légère à gais ramages, fraîche elle-même comme ce beau matin, s'avança vers lui en souriant :

– A quoi songiez-vous ? lui demanda-t-elle.

– A. quoi je songeais ! répondit-il. A quitter ce pays ; à partir avec vous. Si vous le voulez.

– Partir ! s'écria-t-elle... avec moi ?... et il demande si je veux !

– Je n'ai cessé, depuis vingt-quatre heures, de réfléchir à la confession que vous m'avez faite hier. Ma résolution est prise. Nous ne quitterons pas seulement M... mais la France.

– La France ! répéta Sillette, qui ne respirait plus... Mais ce serait donc pour ne plus revenir, pour jamais ? Et votre fortune ? Et votre place de juge ? Vous abandonneriez tout cela ? Vous renoncerez à tout pour moi... pour cet enfant qui doit naître ? Non, non, vous ne le ferez point !. je ne le veux pas.

– Je le ferai. Et il faudra bien que vous le vouliez... Cela peut être effrayant de me suivre... Mais êtes vous plus libre que moi ? Le devoir qu'il vous reste à remplir peut être rude... Me sera-t-il si doux, à moi, de quelque force que je vous aime ? Ce qu'il me coûtera, vous venez de le dire.

– Vous ne comprenez donc rien ! s'écria-t-elle. Ce devoir me serait rude ! Il le dit, il le croit peut-être... Alors tu es fou. Mais je consentirais à mourir en mettant au monde cet enfant qui nous lie, rien que pour connaître jusque-là le quart du bonheur que tu fais luire devant mes pauvres yeux. Songes-y donc ! Tu serais à moi, tout à moi, loin de ce qui nous sépare à présent. Tu serais un vrai père pour l'enfant et tu l'appellerais : mon fils !... Tu l'élèverais, tu en ferais un homme semblable à toi.

– Je le dois, murmura le juge.

– Oh ! ne me tente pas !... C'est un trop beau rêve. Si je t'aimais moins, je m'y laisserais prendre... Mais je ne veux penser qu'à ce que vous perdriez, vous, Mériadec, en me donnant tant de biens... Je refuse... Oui, je refuse !. Ah ! je vous en supplie, n'en parlons plus.

M. de la Pénissière prit entre ses bras la tête de sa maîtresse.

Frédéric, pour la seconde fois, s'avança sous l'abri du saule :

– Allons ! pensa-t-il, c'est l'heure des adieux... Tu me fais attendre et souffrir, juge libertin ! Tu as encore soif d'amour et de caresses. Depuis deux jours, moi, j'ai faim !.

– Chère créature, disait le juge, si ce malheur, qui est une joie, nous arrive, si cette tristesse, qui est une bénédiction peut-être, descend sur nous, la faute en est-elle à toi ? Oui, j'élèverai cet enfant. Il le faut. Je ne serai pas seulement pour lui ce que tu nommais tout à l'heure *presque un vrai père*.

– Expliquez-vous mieux, murmura Sillette.

– Cela est, en effet, nécessaire, reprit le magistrat avec un retour subit de dureté et d'amertume. Sachez... Eh ! ne le savez-vous pas ?... que j'ai été

élevé dans d'autres croyances que le commun des hommes de ce temps. Quand l'heure est venue pour moi de porter sur ce qu'on m'avait enseigné la lumière de ma propre raison et de ma propre conscience, loin de rien repousser, je me suis trouvé plus rigide que mes maîtres. J'ai surpris souvent la pensée de mon père qui se disait en me regardant : Cet homme est de pierre ! Il ne se trompait pas.

– Mais moi, dit Sillette, si je l'avais pensé, la première fois que je vous ai vu, je me serais pourtant trompée.

– Qui m'eût dit alors qu'un moment me verrait déchoir des hauteurs de mon orgueil et de ma fausse sagesse ?... Non ! elle n'était point fausse alors... Mais Dieu avait ordonné qu'elle le deviendrait... Dieu gouverne le monde, et l'on nous dit pourtant de croire qu'il nous a laissé la liberté du bien et du mal.

Le juge saisit le bras de sa maîtresse.

– Est-ce que j'ai été libre, mon Dieu ! de ne pas aimer cette femme ? s'écria-t-il. En l'aimant, j'ai fait le mal. et voici la contradiction : je le ferais encore en cessant de l'aimer à présent que je l'ai rendue mère... Du moins, il me le semble. J'agirai suivant ce que je crois.

– Est-ce moi que vous nommez *cette femme* ? demanda Sillette tremblante. Pourquoi me parlez-vous maintenant de votre air de juge ? J'ai refusé ce que vous offriez de faire pour moi. J'ai refusé, parce que c'était trop beau et que je ne le mérite pas. Avez-vous le droit de m'en vouloir ?

– Juge ! répondit-il en riant avec effort, je ne le serai plus demain. Je vous ai déjà dit que je croyais sincèrement avoir perdu toute qualité pour juger les autres. J'étais chargé de faire observer les lois de ce monde, j'avais juré d'observer celles d'en haut. C'est parce que vous étiez en révolte contre les unes et les autres que j'ai essayé de vous traiter avec rigueur la première fois que je vous ai vue.

– Ah ! oui, dit Sillette, riant à son tour, mais de tout son cœur, seulement tu n'y as guère réussi.

– Le lendemain, je donnais avec vous l'exemple d'un amour criminel, moi qui devais celui de la pureté des mœurs. Je ne m'en repens pas !

– Oh ! fit-elle en se pressant contre lui, redis-moi cela !

– Mais c’est assez avoir porté la livrée d’hypocrisie, continua-t-il en la repoussant. Ma robe de magistrat parlerait contre moi quelque jour. J’ai violé, effrontément violé les principes sociaux que je devais maintenir comme un phare parmi les ténèbres de la conscience publique. Ah ! ah ! où est le phare ?

– Mon Dieu ! murmura Sillette en le regardant avec effroi, je le disais bien, il est fou !.

– Ma conscience est plus obscure que celle des foules. Heureusement, j’en ai fini avec mes fonctions, mes obligations et mon serment ! j’en ai fini avec les hommes, Quelle délivrance ! Reste Dieu !... Eh bien ! je ferai avec lui l’arrangement du pécheur qui met son péché en règle, afin d’en mieux jouir... Ecoute ! je vais de ce pas donner ma démission. Nous partirons cette nuit ; nous irons en Irlande, en Portugal, dans l’Amérique du Sud, que sais-je ?... pourvu que ce soit un pays catholique et perdu au bout du monde. Tu seras ma femme, et, de cette façon, je serai le vrai père de ton fils.

– Votre femme ! reprit Sillette... Vous êtes bien cruel ou bien malheureux, puisque vous prenez plaisir à vous jouer d’une pauvre fille qui vous aime... Tenez ! je vois où vous voulez en venir... Vous m’aimez, mais je vous cause un tourment insupportable. Il faut que je parte, n’est-ce pas ?... que je parte seule ?... Je vous délivrerai. je suis prêt.

– Pars ! s’écria-t-il... je te suivrai... je te découvrirai où que tu fusses cachée. Et si c’était dans les bras d’un autre homme, je crois que je te tuerais... Alors, je serais cruel !... Mais à présent ne dis point que je suis malheureux. Je souffre !... C’est une souffrance amère, déchirante, délicieuse ! Va, tu ne peux comprendre qu’à moitié le terrible état en ce moment d’une âme comme la mienne... Tu vois que je te parle durement, et l’instant d’après mon cœur te cherche et ne désire que de se fondre entre tes mains. Pardonne donc et surtout, écoute-moi. Je vais te jurer que tout ce que je viens de te dire est sincère et vrai... Tu seras ma femme Ton enfant sera mon fils.

Sillette pâlit, demeura un instant les yeux baissés, et regardant son amant : Non, dit-elle, je ne vous crois pas.

Puis, il la vit qui se laissait tomber à genoux devant lui sur le sable, comme elle avait fait trois mois auparavant sur les dalles du cabaret de la *Gerbe d'or*. Seulement au lieu de lui saisir et de lui baiser les mains, elle joignit les siennes.

– Je ne vous crois pas, répéta-t elle. Vous aurez beau jurer. Si vous disiez vrai, vous seriez donc meilleur que le bon Dieu. Non, ce n'est pas possible ! Vous me remplissez le cœur d'une fausse espérance... Eh bien, n'importe ! soyez béni rien que pour me l'avoir donnée.

Frédéric, rentré dans sa cachette, ne les vit pas tous deux sortir du jardin et gagner la tenue. N'entendant plus le murmure de voix qui, de loin, arrivait jusqu'à lui, il se hissa de nouveau le long des saules, s'aperçut que le jardin était désert et, tournant le pied du mur, s'engagea résolûment sur la pelouse.

La maison était ouverte. Tout en s'avançant, il s'étonnait de la trouver si mal gardée. Cependant, les hôtes de ce nid plaisant et galant l'avaient bien reconnu la veille. Ah ! ces étranges amoureux avaient la mémoire courte ! L'apparition du matin précédent, au pied de la brèche, dans la clôture mitoyenne à la villa abandonnée, parmi les roses, en était déjà sortie. Ils avaient d'autres soucis et d'autres espérances. On ne songeait plus à lui.

Il pénétra dans un étroit vestibule et s'aperçut bien pourtant qu'il s'était flatté trop vite de ne trouver personne au logis. Devant lui s'ouvraient deux portes : à gauche, celle d'un salon tendu de toile perse, tout rempli de fleurs, – un nid dans le nid ; – à droite, celle de l'office. là, il y avait une femme, la servante sans doute, qui heureusement ne le vit point, car elle avait le visage collé aux vitres de la fenêtre pratiquée sur l'autre face de la maison. Il se glissa dans ce salon et, derrière lui, doucement ferma la porte.

Sa première pensée fut de reconnaître ce que cette servante regardait avec tant d'attention, et rien ne lui était plus aisé, car il y avait dans ce salon une fenêtre correspondant à celle où la curieuse était postée dans la pièce voisine. De là on découvrait toute la longueur de la tenue à travers les troncs des peupliers et la haie d'aubépine qui servait de clôture à la maisonnette.

Ce que la servante regardait ? c'était sa maîtresse qui, ayant accompagné monsieur Mériadec jusqu'à la grande porte charretière, revenait alors sur

ses pas.

Sillette marchait lentement, les mains toujours croisées, dans une attitude de prière et d'extase. Elle rentra, et vint tout droit au salon.

– Vous ici ! s'écria-t-elle en reculant d'un pas. Que me voulez-vous ?

– Oh ! répondit-il, bien des choses... Mais d'abord, que tu prennes pitié d'un ancien ami ! Je souffre, Sillette, j'ai faim.

La servante accourut. Depuis deux ans aux gages de Sillette, elle connaissait trop bien Frédéric. Le fugitif la vit qui tirait la jupe de sa maîtresse et parlait tout bas.

– Toi ! dit-il, je te devine, bonne âme. Tu donnes le conseil de me retenir ici. Qu'on me flatte et qu'on m'amuse. Pendant ce temps, tu t'en iras volontiers avertir la justice.,

– Servez sur cette table tout ce que vous trouverez dans la maison, dit Sillette.

– Bon, reprit Frédéric en se laissant tomber lourdement sur un petit sofa placé au fond de la chambre, que tes sièges sont moelleux, Sillette ! La plume et le crin valent mieux que l'herbe. Quand j'aurai apaisé tout à l'heure cette torture de la faim qui me déchire et que tu ne connais pas, te croiras-tu quitte envers moi, fille cruelle, et me prieras-tu de déguerpir ? Sais-tu que depuis deux mois, je cours les prés et les bois comme un loup ?

– Vous resterez, dit-elle, je pourrai vous garder ici jusqu'au soir.

– Jusqu'à ce que Roméo revienne... Roméo en robe et en toque. Peste ! ton roman a beau sentir le carnaval, tu n'es point d'humeur à te laisser prendre l'heure du berger.

La servante allait et venait dans la chambre, servant la table.

– Croyez-moi, répondit Sillette, quittez ce ton moqueur. Nous n'avions que trop de raisons l'un et l'autre pour nous ôter à tous les deux et à jamais envie de nous revoir. Mais vous n'avez pas été libre aujourd'hui de choisir votre refuge. Ceux qui vous avaient offert un asile jusqu'à présent vous ont apparemment tout à coup manqué.

– Ils m'ont trahi ! dit Frédéric. Oh ! tu les connaîtras, tu sauras tout !

– Vous avez pensé que, vous voyant malheureux, je n'hésiterais pas à vous venir en aide. Vous n'avez pas eu tort. Mais le mieux, quand vous serez reposé, ne serait-il point ?.

– De te délivrer de moi ! interrompit-il avec violence. Et comment te délivrerais-je ? En allant me faire prendre ?

Sillette ouvrit la bouche pour lui dire que là il se trompait et qu'on ne mettrait point l'ardeur qu'il croyait à le poursuivre ; mais la prudence lui commandait de ne pas le rassurer encore. Il ne fallait point lui enlever ces craintes salutaires qui le détermineraient à s'éloigner plus vite.

– Au reste, reprit-elle, nous aurons le temps de causer, si cela vous plaît ; d'autant que la raison vous sera revenue et que vous me parlerez différemment.

– Que crois-tu donc ? s'écria-t-il. Penses-tu que ma misère m'a rendu fou ?

– Je pense que vous avez beaucoup souffert. Vous êtes entré ici la menace à la bouche ; vous me maltraitez quand je vous accueille avec une charité sincère.

– De la charité ! fit-il en s'avançant et en lui saisissant brutalement la main. Vas-tu, toi aussi, te servir de ce mot-là ? Il faut donc que tu me veuilles bien du mal !

– Je voudrais d'abord vous faire comprendre une chose, dit-elle en se dégageant. On ne donne le tutoiement qu'aux personnes qui sont votre bien et je suis le bien d'un autre... Mais, laissez-moi ; la table est prête, mangez.

Il regarda la courtisane qui s'était assise auprès de la croisée et la table sur laquelle la servante venait de poser une pièce de viande froide. L'orgueil et la faim se disputaient en lui ; la faim l'emporta.

Tandis qu'il mangeait, Sillette ne le perdait point de vue. Ce malheureux, qui ressemblait moins à un homme qu'à un fauve dévorant sa proie, lui causait un grand dégoût, mais en même temps une véritable pitié. Frédéric entassait sur son assiette d'énormes morceaux de cette viande réparatrice qu'il engloutissait avec une rapidité sauvage ; il se versait des rasades pleines, et le sang lui montait au front.

– Quand je pense, dit-il, qu'il y a des gens assez sots pour pratiquer le jeûne volontaire. Ton juge devait être de ceux-là, Sillette, avant que l'amour ne le changeât.

Sillette ne répondit pas.

– Parbleu ! reprit-il en essayant de se lever, ce juge du diable à présent doit savoir que l’amour, c’est le grand maître !... Toute la ville a connu en lui le saint de bois, l’amour en a fait un libertin... Ah ! le gaillard !... Mais l’amour ne l’a pas encore aussi complètement changé que moi-même... J’étais la fleur de la jeunesse millionnaire de M ... quand je t’aimais, Sillette, et tu vois ce que je suis devenu... Ce que tu ne sais pas, c’est que, depuis la fin de nos belles tendresses, je me suis avisé d’aimer ailleurs. J’ai fait une autre expérience qui ne m’a pas coûté moins cher. Il faut que je te la raconte. Tu verras que la destinée nous unit encore tous les deux. Nous aurons à nous venger ensemble. Et, qui sait ? peut-être recommencerons-nous à nous aimer... Tu es, ma foi, plus belle que de mon temps, ma fille, et si tu voulais.

Il se leva tout à fait ; mais il sentit bien qu’il n’atteindrait point la croisée. L’assouvissement avait été trop prompt après une si longue et si terrible abstinence, et le vin qu’il venait de boire était plus fort que la piquette blanche du cabaret de la Berthelière. Il recula, cédant au vertige, jusqu’au sofa, où il retomba de tout son long. Sillette était debout : Dormez ! lui dit-elle.

Elle vint à lui et arrangea les coussins sous sa tête.

– Te souviens-tu, murmura-t-il, que tu me berçais autrefois quand je souffrais ou que j’étais las ?

Puis tout à coup, se redressant à demi :

– A présent, pourquoi prends-tu tant de soin de moi ? s’écria-t-il. Veux-tu me livrer ?

– Dormez ! répéta-t-elle en quittant le salon.

Elle erra quelque temps dans le jardin, en proie à mille pensées qui lui arrivaient comme autant de traits aigus ; son cœur en était criblé.

Au moment où elle se croyait bien mieux qu’affranchie, où ses espérances trouvaient des ailes si robustes pour s’élever au-dessus de ses anciennes misères, cet homme était venu pour lui rappeler qu’on peut refaire sa conscience et changer l’ordre de sa vie, mais qu’on ne rachète jamais entièrement les jours écoulés. Ce qui devait être a été inévitable presque toujours, ce qui a été est irréparable.

La présence de Frédéric n'était encore à cette heure que la moindre de ses angoisses ; mais le soir approchant, s'il ne voulait point céder la place, s'il la forçait de le cacher pendant la nuit, si la maison devait voir l'ancien et le nouvel amant réunis, dormant sous le même toit, si Mériadec découvrait le fugitif ?...

Tout à coup elle tressaillit. Et les projets du juge ?... Et cette promesse bénie !... Et cette fuite méditée pour la nuit suivante ? Frédéric serait donc le témoin de ce départ ? Mais alors, ce serait Mériadec qui serait trahi.

Sillette se redressa : elle retrouvait son énergie de fille du peuple qui s'était singulièrement alanguie depuis trois mois dans l'attendrissement infini de sa nouvelle passion.

– Il faut que Frédéric cherche un autre gîte ! dit-elle.

En ce moment, la servante la joignit dans le jardin :

– Voilà ce qui est tombé de la poche du dormeur, lui dit-elle en lui présentant le couteau que le fugitif avait acheté dans les bois de la Berthelière, à la sorcière du cabaret.

La fille tremblait, Sillette pâlit :

– Ah ! fit-elle en cachant l'arme dans son corsage, *après Desprez*, les couteaux ne lui font pas peur !

Elle s'assit à la place même où, le matin, Mériadec lui avait dit de trop belles et trop douces choses. Le temps s'écoula. Frédéric dormait déjà depuis de longues heures. Enfin, elle l'entendit qui venait derrière elle sur la pelouse et ne se retourna point. Seulement, elle pensa que si, malgré les ordres discrets donnés par M. de la Pénissière, on poursuivait le condamné, c'était une nouvelle imprudence que d'être sorti de la maison. De la rive opposée, on pouvait le voir.

– Eh bien ! murmura-t-elle, serait-ce ma faute ?

? Il approchait, et il prit hardiment une chaise rustique pour s'asseoir auprès d'elle :

– Sillette, dit-il, regarde-moi.

– Ce n'est pas un beau spectacle, répondit-elle froidement. Le sommeil ne vous a pas rendu la raison. Je sais maintenant que j'ai eu tort de prendre pitié de vous, car vous n'êtes pas seulement irritable et violent, comme autrefois. Vous êtes devenu méchant.

– 11 te sied bien de faire de la morale, reprit-il. Ce que c'est que de vivre dans les bras d'un homme austère !... A propos, que fait-il ton juge quand le crime chôme et qu'il n'est pas auprès de toi ?

– Taisez-vous, fit-elle ; pour parler de certaines choses si gaiement, il faut que vous ayez perdu la mémoire... Celui que vous appelez mon juge est mon maître.

– Et il se conduit comme il lui plaît ! s'écria Frédéric. Ce n'est pas toi qui voudrais surveiller ses actions ! Tu as la vraie soumission du cœur... En sorte que tu ne te plaindrais point si tu apprenais que tout le temps qu'il ne consacre pas à se faire adorer ici, il le donne à sa fiancée.

– Sa fiancée, dit-elle en relevant la tête, c'est moi.

Frédéric éclata de rire :

– Voilà, dit-il, un coup auquel je ne m'attendais point !... C'est toi !... Peste ! quand il s'agit d'être galant, ce juge n'épargne rien. Se serait-il cru obligé à te promettre le mariage pour triompher de ta vertu ?

– Il me l'a promis, répliqua Sillette. Vous comprendrez donc que je ne peux m'exposer pour vous plus longtemps. Etes-vous prêt à partir ?

– Il t'a menti, s'écria Frédéric... Mais tu ne sais donc pas qu'il se marie ? Ecoute !

X

LA CLEF.

... Que penses-tu maintenant de la fiancée de Mériadec de la Pénissière ? reprit Frédéric après un long récit entrecoupé d'imprécations et d'injures. La voilà, ta rivale, et bien peinte ! Tu la connais, cette Isabelle de Ra Hairie,

fausse et lâche. Tu connais aussi son frère, le loyal soldat aux mains nettes... Ah ! ah ! quand il s'en ira en guerre, quel maître pillard ! Malheur alors aux gens sans défense !... comme il les mettra tout nus, ceux-là ! Et pourtant il sera déjà riche, riche de mon bien. Visages confits ! consciences de ténèbres ! race de traîtres !... Ne te l'avais-je pas bien dit, Sillette, que nous allions avoir à nous venger ensemble ?

– De qui voulez-vous que je me venge ? demanda Sillette impassible.

– Mais tu ne comprends donc point que ce n'est pas mon bien seulement qu'ils m'ont volé ! c'est mon salut. En me prenant mon argent, ils m'ont pris ma vie.

– Je ne crois pas qu'ils vous aient volé... M^{lle} de la Hairie vous aurait aimé peut-être. Elle a senti que son cœur lui échappait. La pauvre fille a pris peur de vous et d'elle-même. Alors il était naturel qu'elle appelât son frère à son secours.

– Non pas à son secours ! au partage ! s'écria-t il A elle la moitié des cent mille écus du misérable. Pourquoi l'avait-on recueilli, si ce n'était pour le dépouiller ? Leur humanité n'était qu'un piège... Ah ! tu ne crois pas qu'ils m'aient volé ?

– Je ne le croirai jamais... Gaspard de la Hairie est bien tel que vous venez de le dire par moquerie. Il est loyal, et il est brave.

– Tu le connais ?... Qui n'as-tu point connu, ma pauvre Sillette, en ton temps ? Tu l'auras aimé une heure, une nuit ! Tu crois être allée au fond de son cœur.

– Je suis allée au fond de ce bon cœur, répondit-elle, non pas en une heure, mais en une minute. Tenez ! il y a des souvenirs que vous ne réveilleriez point si vous gardiez une lueur de raison.

Involontairement, elle mit sa main devant ses yeux comme pour chasser la vision qui l'obsédait Elle revoyait le cabaret de la *Gerbe d'or* et le cadavre de Desprez sous le manteau du gendarme.

Elle revoyait ce vieillard à la barbe blanche, aux yeux sanglants, le père de Frédéric, forçant le passage, criant qu'il se ferait justice sur celle qui avait perdu son fils, puis M. de la Pénissière ouvrant la porte du jardin et recevant en récompense sur sa main tremblante, cette main qu'on disait impitoyable, ce furtif premier baiser qui allait devenir le gage et les arrhes

d'un si grand amour ; et dans ce jardin, Gaspard qui la soulevait, qui l'emportait dans ses bras et la sauvait des malédictions du terrible vieillard.

– Oui ! reprit-elle, M. de la Hairie est généreux.

– Fais ta confession jusqu'au bout, Sillette !. tu as éprouvé sa générosité !.

– Finissons ! dit la courtisane en se levant. Que faites-vous ici ? Qu'attendez-vous encore de cette Sillette que vous méprisez sans vous apercevoir qu'elle n'est plus telle à présent que vous l'avez connue ? Délivrez-moi de vos outrages et de votre présence... Vous devriez m'avoir quittée depuis une heure. J'ai réparé vos forces quand vous étiez affamé, mourant de fatigue et de sommeil. Mon humanité, à moi, n'était pas un piège... Ne m'en faites pas plus longtemps repentir !

– Tu me braves ! s'écria Frédéric. Tu as osé me dire que ce Gaspard de la Hairie était généreux... Mais écoute, écoute encore et réfléchis ! Refuseras-tu de te joindre à moi contre ceux qui te prendront ton bonheur, puisqu'enfin tu te trouves heureuse, – contre ceux qui m'ont pris.

– Votre argent, interrompit la courtisane... Vous êtes fou ! allez- vous-en.

– Eh bien ! reprit-il en faisant un violent effort pour se contenir encore, faisons un marché, Sillette. Ces trois cent mille francs, car il s'agit de trois cent mille francs... as-tu bien entendu ? as-tu bien comprise je les partagerai avec toi... Et ce sera juste. Il n'y a que toi qui puisse me les faire rendre... Toi seule pourrais faire peur aux traîtres de la Hairie. Imagine un instant que je t'ai persuadée, que tu as consenti à me servir... Ah ! ah ! je te vois arriver au château. La statue du commandeur, ma chère fille !... Tu ne sais peut-être pas ce que c'est que la statue du commandeur ?... Donc te voilà dans la place. Tu demandes l'officier... non ! tu demandes M^{lle} de la Hairie. Quel scandale ! C'est à elle pourtant qu'il faudra parler. Bataille de femmes. Tu lui diras : Rendez l'argent ! rendez le juge ! Tu me referas riche, tu rompras ce mariage...

– Ce mariage, dit-elle, je n'y crois pas. Et quant à vous refaire riche, n'y a-t-il pas un meilleur moyen ? Allez retrouver votre mère.

– Ne me donne pas à penser que tu veux ma perte, Sillette, dit le malheureux qui forçait sa voix à demeurer égale et caressante, tandis qu'elle arrivait en grinçant sur ses lèvres. Tu sais bien que s'ils m'ont volé,

ils ont intérêt à ce que je sois pris. Ils doivent avoir songé à faire surveiller les abords de la maison de ma mère. Essayer d'y rentrer serait une folie. Il est vrai que devant les juges je pourrais parler ; mais si l'on allait refuser de m'entendre ! Et puis, en serais-je moins perdu et condamné ? Toi, au contraire, tu peux aller à la Hairie sans danger et tout te conseille de t'y rendre. Va, il suffira de ta présence et d'un mot pour les faire reculer devant les suites de l'action qu'ils ont si lâchement méditée. Ils la croient bien cachée ! L'assurance qu'elle est connue d'une seule personne les glacera de peur. Ce que tu leur diras, tu pourrais le redire à toute la ville ; ma mère le confirmerait. On croirait ma mère. Ah ! ce sont eux alors qui seraient bien pris ! Et ils restitueront ! ils te supplieront de garder le silence. Au besoin, ils te donneraient pour cela leur argent avec le mien. Ils te rendront aussi ton juge, si tu persistes à le vouloir... mais le voudras-tu ?... Un autre avenir s'ouvre devant toi. J'aurai fui pendant ce temps, j'aurai gagné la mer. C'était mon rêve pendant le premier mois de ma misère, et je me sens maintenant bien des forces pour l'accomplir. Tu me rejoindras en Espagne, car c'est là que je veux aller. Que ferais-je tout seul, en pays étranger ? Le mieux sera de ne plus séparer ce que la destinée aura réuni. Nous nous aimerons comme autrefois. Et songe que ma mère possède plusieurs fois ces trois cent mille francs, qu'elle cessera de vivre un jour, que nous aurons des millions, Sillette, que nous serons inconnus, libres, heureux.

– Je puis être inconnue, libre, heureuse auprès d'un autre, en pays étranger, répondit Sillette. Je vous ai dit que je serais la femme de M. de la Pénissière.

– Non, dit-il, en essayant de lui prendre la main, tu seras la mienne.

– Votre femme !... Oui, s'écria-t-elle, oui, vraiment, vous êtes fou ! Le beau présent que vous m'offrez là... Votre femme ! Et Desprez ?... Votre femme !... mais j'aimerais mieux redevenir ce que j'ai été... Tenez ! vous me faites horreur. Allez-vous-en ! Je serais votre femme ! L'enfant que je porte serait élevé par vous comme votre fils ?.

Frédéric fit un pas en avant :

– Ah ! ah ! fit-il en riant de son mauvais rire, il y a un enfant. Je comprends à la fin ! Le juge pense à légitimer ses péchés mignons. Il est honnête homme à sa façon, ce vilain berger en robe noire. Il y aura un fils !.

Sillette pâlit et, tremblante, épouvantée de l'aveu qui venait de lui échapper, reprit sans répondre le chemin de la maison ; il la suivit :

– Ainsi, dit-il, tu me refuses ton secours ! Tu me refuses le salut !

Elle continua de garder le silence.

– Sais-tu que ton juge est la cause de tout ? s'écria-t-il... C'est lui qu'Isabelle de la Hairie veut épouser. Elle ne l'épousera pas ! C'est lui qui m'enlève en toi l'instrument de ma délivrance... Ah ! prends garde, si tu l'aimes. J'ai trop souffert pour tout le monde, et quelqu'un paiera pour tous. Veux-tu aller pour moi à la Hairie ? Non ! est-ce ton dernier mot ? Oui. Alors, point d'adieux Tu me reverras.

Il s'éloigna, se dirigeant vers l'angle du mur ; mais il fut obligé de l'escalader en s'accrochant aux saillies de la pierre, car la marée recommençait à monter ; l'eau couvrait l'étroit sentier sous les saules. Arrivé au faîte, il eut un nouvel éclat de rire. Sillette, qui atteignait alors le seuil de la maison, tressaillit.

– Songe que vous êtes tous deux sans défense, lui criait-il. Vous pourriez me livrer, mais ce serait vous trahir vous-mêmes... Quelque chose me dit que cet enfant pourrait bien être sans père. A revoir, Sillette.

Instinctivement Sillette porta la main à son corsage, où elle avait mis le couteau. Frédéric se croyait encore armé. Heureusement, il ne l'était plus.

C'était un soulagement ; il s'en fallait bien que ce fût une assurance. La jeune femme tourna vers le soleil couchant ses beaux yeux bruns, depuis quelque temps devenus si doux.— Que fait Mériadec à cette heure ? murmura-t-elle. Comment l'empêcher de venir ici ce soir ?

Il n'y en avait aucun moyen. Faire avertir M. de la Pénissière ? Mais un billet qui lui dirait tout ne servirait qu'à le faire accourir.

On était vraiment sans défense au petit logis des Roseraies : Frédéric avait cruellement raison.

– Eh bien ! fit Sillette, et moi ? Que Mériadec vienne ! je suis là.

Elle prit un court repas, car elle n'avait pas mangé depuis la veille.

L'ombre était presque entièrement venue quand elle sortit de la maison. D'abord elle se dirigea vers le mur qui défendait le jardin du côté des prairies. Elle écouta ; son pas avait été si léger que l'oreille la plus alerte

tendue derrière le mur n'aurait pu l'entendre ; à son tour, elle ne recueillit aucun bruit.

Alors, elle revint sur ses pas, traversa le logis, ouvrit la barrière pratiquée dans la haie, derrière les peupliers, et se mit en devoir de remonter à travers la tenue jusqu'à la grande porte qui s'ouvrait sur la route du ha meau...

C'était par là que Mériadec devait venir.

Elle n'avait pas parcouru la moitié du chemin que la servante la rejoignit. La fille effarée refusait de demeurer seule dans la maison.

– Suivez-moi donc, dit Sillette.

La fille tremblait.

– N'ayez pas peur, reprit sa maîtresse. Tout le temps que nous serons seules, nous n'avons rien à craindre.

– Non, dit la servante, ce n'est pas à nous que ce méchant garçon en veut ; mais quand monsieur sera là.

– Quand monsieur sera là, répliqua Sillette en lui faisant toucher le couteau qu'elle tenait entr'ouvert dans sa main droite, nous avons de quoi le défendre.

Elle aurait eu plus d'ardeur encore si elle avait pu savoir ce que le magistrat depuis le matin avait fait pour elle. M. Mériadec n'avait pas perdu sa journée. On l'avait vu de bonne heure au cabinet de l'instruction ; tout d'abord il mit des dossiers en ordre, et, aussitôt après, expédia trois lettres : – l'une adressée au garde des sceaux, l'autre au procureur général, la troisième à son notaire, M^e Petit-Tulou.

Cette dernière avait pour objet d'avertir le notaire que le juge passerait à son étude dans la soirée, afin d'y prendre une assez forte somme d'argent qui s'y trouvait en dépôt, et qui lui devenait nécessaire au moment où il allait entreprendre un long voyage.

Le magistrat achevait d'écrire quand on vint lui rappeler qu'il avait à interroger un prévenu. Le greffier entra – non point le greffier Collard, prince du greffe, non pas le pontife, mais un simple diacre, une doublure de greffier. Les gardes suivaient, amenant le criminel. C'était un garçon de vingt ans. On l'accusait d'avoir tué, et cela était obscur ; d'avoir volé, c'était plus clair. Le juge lui demanda comment il avait été conduit au crime : le compagnon se mit à sacrer :

– C’est la faute à mon père !

Qu’avait-il fait, ce père ?... Eh ! mais, il n’avait précisément rien fait. Ayant séduit une fille du peuple et l’ayant rendue mère, il l’avait proprement plantée là sur ce beau présent.

Histoire commune, vilaine histoire ! La doublure de greffier bondit sur sa chaise en entendant Je juge qui répondait de sa voix métallique et mordante :

– Vous avez raison ! Il est fâcheux qu’aucune loi ne permette de vous relaxer et de punir votre père.

Ce sous-greffier se promettait bien de faire diligence après l’interrogatoire afin de régaler son chef au plus tôt d’un propos si délirant ; mais il n’avait encore rien entendu !

Comme il demandait au juge ses instructions pour le lendemain, M. Mériadec lui répondit :

– Ne vous mettez pas en peine, je ne reviendrai pas au palais.

M. de la Pénissière divaguait. Le compère ne fit qu’un saut du cabinet de l’instruction au réceptacle général de tous les grimoires où trônait Collard. Le juge cependant s’en allait lentement chez lui. Rentré à l’hôtel, il s’enferma dans sa chambre d’étude.

Là, il ne se crut point obligé, comme au palais, de mettre ses papiers en ordre. Ces papiers étaient à lui.

Il y avait un *cahier de pensées*. Le magistrat se prit à le feuilleter curieusement, et, tout à coup, le rejeta. Une de ces pensées venait de luire devant ses yeux comme le miroir des combats d’autrefois, de la paix d’alors, goûtée dans l’exaltation de la victoire. Elle avait un tour d’une poésie particulière ; on aurait dit un verset des proverbes bibliques.

« La blancheur du lis n’est que l’image de la chasteté, l’âme de l’homme pieux en sera le temple. »

Au feu ce témoin qui l’accusait ! Au néant, le cahier moqueur ! Le juge, l’ayant placé dans la cheminée, frotta une allumette et la flamme jaillit.

Maintenant, aux lettres !

Il y en avait un grand nombre, remplissant plusieurs cassettes : une seule avait du prix, aux yeux de *l’ancien* juge.

Elle était de sa main. Ayant osé l'écrire, il n'avait osé la faire parvenir à son adresse. Ce n'était qu'un manuscrit, mais qui aurait porté témoignage, un *brouillon* accusateur ; la lettre était destinée à M^{lle} de la Hairie. Il avait préféré parler sous les trembles de l'avenue : les paroles ne demeurent point.

– Qui est là, demanda brusquement le juge.

Une voix, qui se faisait bien humble, bien douce, répondit. C'était celle du greffier Collard. M. de la Pénissière abaissa le rideau du foyer pour cacher les papiers brûlés et lentement se dirigea vers la porte, qu'il ouvrit.

Le greffier savait bien que le juge se servait de lui sans aimer à le voir.

Cette fois, la répugnance de M. Mériadec s'accusa plus ouvertement. Son regard d'acier couvrit le visiteur.

– Que me voulez-vous ? dit-il.

Ce que voulait le greffier Collard ?

Est-ce que le mot du juge : je ne reviendrai pas au palais, ne demandait pas à être éclairci ?

Oui-dà ! l'hiver venait, l'amour est frileux. Les amants des Roseraies songeaient-ils à s'en aller bercer leur idylle sous des ciels plus cléments ? Et sa maisonnette ? et sa tenue ? Il n'avait rien qu'une promesse d'achat, point d'acte en forme, point d'écus sonnants... Et les amoureux déguerpiaient... Mais on voulait donc lui faire banqueroute ?

– Monsieur le juge d'instruction, répondit-il avec une pudeur bien jouée, votre indulgence pourrait seule me donner du courage... Si je croyais qu'elle dût me manquer, je ne confesserais point ce qui m'amène... Je suis vieux, je devrais être endurci aux vilaines choses... Allez ! on ne se refait pas !... Il y a des questions que je ne saurai jamais aborder sans honte.

– Je vois ce que c'est, dit Mériadec ; vous voulez être payé de votre bien des Roseraies. Avez-vous le sous-seing ?

– Monsieur le juge.

– Ne m'appellez plus de ce nom... Le juge, ici, ce n'est pas moi.

– Que dites-vous ? s'écria le greffier. Pensez-vous donc que je voudrais abuser ?.....

– Avez-vous cette pièce ?... Oui... Vous la teniez prête, je le vois. Vous avez bien fait. Donnez donc.

Et d'un trait de plume Mériadec signa.

– Les fonds vous seront remis par M^e Petit-Tulou, ajouta-t-il. Préparez aussi votre quittancé... Maintenant je vous remercie et je ne vous retiens plus.

– J'ai l'honneur de vous saluer, dit le greffier empochant l'acte... Pourtant, monsieur le juge d'instruction.

– Encore ?

– Pardonnez-moi. C'est qu'il me reste à vous dire une chose relevant un peu de votre ministère...

Maître Collard eut un assez méchant sourire.

– Voici le fait. Je ne saurais trop vous engager à réparer au plus tôt le mur qui sépare la tenue des Roseraies de votre maison, car, pour l'autre mur du côté des prairies, je ne crois point qu'on puisse le franchir. Il est neuf.

Le compère se trompait. Illusion de vendeur.

Le juge tressaillit !

– Eh bien, demanda-t-il, qui donc aurait franchi ?...

– Mais *lui*, dit le greffier à voix basse, Frédéric Pelletier. De l'autre bord, on l'a vu dans mon jardin. c'est-à-dire dans le vôtre, à présent.

– Ah ! fit Mériadec.

Cette fois le greffier sortit. M. de la Pénissière alla lourdement ouvrir une croisée.

Frédéric avait été vu chez Sillette !

Le soleil se couchait à peine au milieu de nuées menaçantes. L'orage ne cessait point depuis une semaine.

Frédéric avait osé pénétrer dans ce jardin.

Espérait-il y être accueilli comme un ancien ami ? Comptait-il réchauffer le passé ?

M. de la Pénissière ne songea plus au rendez-vous qu'il avait pris avec M^e Petit-Tulou. Il ne songea plus au projet de départ caressé pour le lendemain. Il attendit l'heure. L'ombre n'était pas encore tombée quand il se mit en route.

Mais cette route était longue. La nuit bientôt devint noire quand les éclairs ne brillaient point. Le marcheur traversa la ligne des ponts jetés sur

le fleuve. La foudre grondait, le ciel était tour à tour obscur et tout en feu, comme son âme.

Cependant, auprès de la grande porte de la tenue, Sillette veillait, la main sur son arme et prêtait l'oreille. L'idée ne lui vint pas une seconde que son amant pût prendre son chemin par le parc désert et les brèches du mur ruiné. Elle se tenait prête, et il y avait dans sa résolution quelque chose à la fois de farouche et d'infiniment doux.

– S'il faut se servir de ce vilain couteau, se disait-elle, ce sera moi !. Ah ! lui, je le connais ! Si c'était lui qui eût frappé, le repentir ensuite me le prendrait... L'amour lui fait déjà peur !

Le magistrat était arrivé devant l'ancienne maison de sa famille. Là aussi, comme à l'entrée de la tenue, il y avait une porte charretière, mais si vermoulue qu'un des larges vantaux se penchait au-dessus du chemin, et le menaçait de sa chute prochaine. Le juge tira de sa poche une de ces clefs massives d'un autre temps qui pouvaient également servir à rentrer chez soi et, si l'on trouvait des larrons dans la place, à les assommer vivement. Un nouveau roulement de tonnerre couvrit le bruit de ferrailles et de planches branlantes quand la vieille porte céda. Le vent se chargea de la refermer, car le maître n'y songea point. Déjà il allait devant lui par l'allée qui longeait le mur de la tenue, tout droit vers la brèche ; il marchait d'un pas sec et tranchant qui aurait dû déchirer la terre et, sans savoir pourquoi, gardait l'énorme clef dans sa main.

S'il n'avait pas bien connu ce jardin où s'était écoulée son enfance, comment n'aurait-il pas dévié d'une ligne dans ce sentier, sous cette obscurité profonde et sous la pluie qui commençait à tomber ? Si une violente passion de joindre le but sans perdre une minute ne l'avait guidé, il ne se serait point engagé entre les rosiers qui défendaient le passage. Il laissa plus d'un lambeau de sa longue redingote noire au buisson. Mais pourquoi tenait-il toujours cette clef serrée ?.... Une lumière brillait dans la maison. Il sauta.

Du pied du mur, une ombre bondit, le saisit à la cravate et l'entraîna vers la rivière. Au même instant, les cataractes de l'orage s'ouvrirent.

... Le juge était robuste, mais l'attaque avait été terrible et soudaine ; il râlait sous les doigts de fer qui lui serraient le cou... Il voyait à quatre ou

cinq pas, dans la nuit, la ligne transparente de l'eau.

Heureusement l'effroyable ondée redoublait de force, le déluge rendait la berge déjà glissante, l'agresseur tomba sur un genou. Il cherchait à attirer le magistrat dans sa chute ; M. de la Pénissière se rassembla en un suprême effort, demeura debout, se dégagea et jeta un grand cri.

Un autre cri lui répondit de l'extrémité de l'avenue.

Frédéric se relevait. Si la nuit avait été moins noire, le juge l'aurait vu chercher fiévreusement sous son habit un objet qu'il n'y trouvait point. Il n'avait plus le couteau ! Il poussa une sorte de rugissement à son tour, revint à la charge et saisit de nouveau son adversaire par le collet de son habit. L'horrible lutte se renouait. On entendait au loin la course désespérée de Sillette qui criait à son amant de ne pas perdre courage. Le magistrat sentit que ses forces allaient encore l'abandonner. Il leva sa main droite armée de la clef. Frédéric tomba pesamment, roula dans l'eau, qui s'ouvrit. Alors.

Mais non ! il nageait. Il avait été muet pendant le combat, il ne l'était plus : – Mes compliments à M. le juge, qui fait condamner un homme pour lui voler sa maîtresse, criait-il... Ah ! tu te crois le plus fort. Tu n'as que la première manche. A revoir, juge du diable.

Sa voix s'éteignit brusquement. Le magistrat écoutait... Frédéric nageait-il encore ? La pluie fouettait violemment la surface de l'eau. Ce bruit couvrait sans doute les mouvements du malheureux fendant le flot vers l'autre bord. Mériadec aurait donné la moitié des espérances de bonheur qui lui restaient pour entendre de nouveau ces menaces. Tout à coup son pied heurta dans l'herbe la clef qui avait été l'instrument de sa délivrance, peut-être aussi l'instrument d'un meurtre... Il se baissa, la prit, la lança dans l'eau.

Sillette, en ce moment, arrivait auprès de lui et l'enveloppa de ses bras : Es-tu blessé ? cria-t-elle.

– Écoute, dit-il, écoute... Dis-moi qu'il nage !

– Eh ! qu'importe ! fit Sillette... Es-tu blessé ?... Quant à lui, s'il restait au fond de la rivière !... Mais non ! l'entends-tu ?... Tiens ! il est à terre... dans les prés... et il te menace encore.

Un son rauque arrivait, en effet, comme de l'autre rive, à travers la pluie et le vent.

– Le misérable ! reprit-elle. Je savais qu'il te guettait. Je t'attendais là-bas et j'étais armée pour te défendre... Quand il m'a entendue accourir, il s'est jeté à l'eau, le lâche !... Tu auras encore essayé de le retenir... tu es si bon, toi !

– Oui, oui ! balbutia le juge... je l'aurais retenu !

– Il a dû s'apercevoir qu'on lui avait pris le couteau. il a eu peur d'une femme... Ah ! viens ! viens !... Je veux te voir à la lumière... il t'a peut-être donné quelque mauvais coup que tu me caches. Viens !

Il céda de nouveau. Cette violence et cette étreinte étaient plus douces que celles qui l'avaient saisi au pied de la brèche du mur. Sillette marchait suspendue à son cou, le tenant toujours étroitement serré. Comme ils rentraient dans la maison, ils y trouvèrent la servante blottie dans le vestibule, accroupie entre deux chaises, et Sillette la voyant en proie à cette terreur qui n'était plus de saison, éclata de rire. – Relève-toi, ma brave fille, lui dit-elle. C'est toi qui as sauvé tout ce que j'aime ! Tu ne me quitteras jamais, je te fermerai les yeux quand tu mourras de vieillesse auprès de moi. Ce sera ta récompense pour avoir eu l'idée de dérober ce couteau. Maintenant aide-moi à bien fermer la maison. Oh ! je n'ai pourtant pas peur qu'il revienne, le lâche !... Oui, le lâche !.

En rentrant elle trouva Mériadec dans le petit salon, assis sur le même sofa où Frédéric s'était endormi le matin. Il était livide, et ses dents claquaient : – Oh ! dit-elle, tu as froid !

Il était trempé par la pluie, Sillette ne l'était guère moins ; mais s'oubliant elle-même, elle le força doucement de la suivre à l'étage supérieur, et sur le seuil de la chambre, s'empressant autour de lui, l'aida à se débarrasser de ses vêtements. L'eau qui ruisselait dans les plis noirs de la redingote du juge couvrit le visage de la jeune femme de maussades éclaboussures. Sillette riait de tout son cœur ; mais lui ne se déridait point.

– Qu'as-tu ? lui demanda-t-elle. Tu ne penses pas même à moi, qui ai failli te perdre ce soir.

– Vous vous trompez, dit-il, je ne pense qu'à vous et à ma faiblesse. Je ne serais peut-être point venu ce soir, puisque j'avais tout à préparer pour notre

départ de demain, si l'on ne m'avait dit que cet homme avait été vu aux Roseraies.

– Ah ! fit Sillette, tu es encore jaloux ! Grand Dieu ! tu me rends trop heureuse !

– Comment était-il entré ici ? demanda le juge.

– Je te répondrai demain. A présent, je songe que j'aurais pu te tenir blessé, mort peut-être et glacé dans mes bras, et que je te tiens vivant. Je ne pense plus qu'à t'aimer. Jusqu'à demain, oublions tout. Le veux-tu ?

Elle avait fait tomber à son tour sa robe toute ruisselante d'eau ; elle était assise auprès du juge, en vêtements flottants, les cheveux dénoués, et entourait de nouveau de ses beaux bras cette tête sombre.

S'il voulait oublier !...

Cependant le réveil arriva. Le jour perçait à peine les volets de la fenêtre. M. Mériadec se pencha sur Sillette, qui dormait encore. C'était le sommeil de la santé, de la force et de la jeunesse. Il lui mit un baiser au front ; lui-même, il puisait comme un nouveau retour de confiance et de vie à cette coupe fraîche, et passant à la hâte ses habits encore humides, il quitta doucement la chambre et sortit de la maison.

Il était déjà tard pour reprendre le chemin de la ville ; mais que lui importait désormais d'être vu ? Qu'on épiât ses démarches, qu'on découvrit même son secret, ce n'était plus un souci pour lui. Il allait donner un bien autre aliment à la malignité publique, et, en même temps, il allait la déconcerter le lendemain par ce départ, – cette fuite à laquelle plus que jamais il se sentait résolu.

– Elle a raison, murmura-t-il. Me reste-t-il à faire autre chose à présent que d'oublier ?

Oublier ! Encore fallait-il qu'il fût près d'elle. Il n'y avait que la main de Sillette pour verser l'oubli. Il est au fond de l'ivresse ; mais si l'ivresse s'évanouit ?... Oublier ! S'il ne s'agit que des vivants, cela est aisé ; mais s'il s'agit des morts.

Deux fois le juge se retourna avant d'arriver à l'extrémité de la tenue ; il espérait presque revoir Frédéric acharné à le poursuivre ; il aurait mieux aimé une seconde lutte que cette incertitude et que cette angoisse.

– Qui sait pourtant que j’ai frappé avec la clef ? se disait il... qui le saura ?... Moi... misérable !... Nageait-il ?... Est-ce sa dernière menace que nous avons entendue ?... Était-ce son dernier cri ?

Les serviteurs de l’hôtel étaient levés quand il y arriva. D’ordinaire, il rentrait avant le jour par une porte du jardin, s’ouvrant sur une ruelle déserte. Cette fois, il négligea cette précaution ; il ne prit point garde aux mines stupéfaites des gens sur son passage, alla tout droit à sa chambre d’étude, s’affaissa dans un fauteuil et mit sa main devant ses yeux. Il aurait voulu s’empêcher de penser.

Plusieurs heures s’écoulèrent ; la matinée allait finir, quand la porte s’ouvrit.

C’était le président de la Pénissière, leste, pimpant, souriant, suivant son usage. Le vieillard n’entra point, demeura sur le seuil.

– Bonjour, dit il. Je n’ai pas un moment. Je ne viens que pour vérifier une assez triste nouvelle. Est il vrai que ce matin on ait trouvé dans la rivière, tout près de notre ancienne maison d’été, le corps de Frédéric Pelletier l’assassin du négociant ?

M. Mériadec se dressa.

– Eh bien ! reprit le président étonné, qu’y a-t-il ? n’êtes-vous pas encore averti ? On a manqué à ce qu’on vous devait. C’est une négligence dans le service.

Le juge, toujours sans dire un mot, marchait vers lui tout d’une pièce.

– Ah ça ! continua le président, vous me feriez peur avec vos airs de fantôme. Mais vous tremblez. Vous vous trouvez mal ! Voilà une émotion singulière !... Eh ! si ce jeune luron s’est noyé pour mettre fin à ses péchés, ce n’est pourtant pas votre faute !.

– Non ! non ! cria Mériadec, ce n’est pas ma faute ! ce n’est pas ma faute !

Puis il porta la main à son cou, se mit à rire d’un air égaré, voulut encore faire un pas en avant et tomba tout de son long sur le parquet.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

DEUXIÈME PARTIE

I

L'ARGENT !!..

– M. le substitut me fera-t-il l'honneur d'être chez lui ?

A cette question pointue, pas de réponse. La servante de M. Rabourdel qui connaissait les antipathies de son maître entra comme un ouragan dans le cabinet du substitut :

– Voici l'avocat Tronson qui demande à vous voir.

La petite personne de Maurice Rabourdel bondit sur ses pieds : – L'avocat Tronson ! Que me veut-il ?

– Monsieur, dit l'avocat, je suis votre serviteur.

– Monsieur, je suis charmé de vous voir ; mais...

– Mais vous en êtes étonné.

– Je pense que vous m’apportez des nouvelles de M. Mériadec de la Penissière et je serais fort heureux d’apprendre que ces nouvelles sont meilleures.

– Je ne le serai pas moins de vous dire qu’elles sont plus rassurantes, monsieur. Le juge d’instruction...

M. Rabourdel fit un geste.

– Oh !! je sais qu’il ne l’est plus ... M. de la Pénissière paraît plus calme aujourd’hui, les médecins montrent de la confiance ; il semble que la crise d’hier ait été décisive.

– Ah ! dit le substitut avec une chaleur sincère, vous ne pouvez imaginer tout le plaisir que vous me faites.

– Au reste, je ne suis point venu pour vous entretenir du malade, ajouta brusquement l’avocat.

– Vous n’êtes point venu...

– Je suis porteur d’une autre nouvelle qui vous intéresse, et l’on peut bien dire que c’est la bonne nouvelle.

– Je vous serai obligé, monsieur...

– Dans le sens mystique du mot, car c’est vraiment parole d’Évangile. Ce saint livre, monsieur, a commandé de rendre le bien pour le mal, – à plus forte raison, le bien pour le bien.

– Monsieur, n’aurez-vous pas la bonté de renoncer aux énigmes ?

– J’y renonce, monsieur. Je vous dis clairement... il ne se peut pas plus clairement... que M^{me} Pelletier, la mère de ce malheureux qui commit un crime si épouvantable, et qui depuis s’est fait justice, est décédée il y a trois jours...

– Eh ! monsieur, je la plains de tout mon cœur, la pauvre femme ; mais que m’importe ?

– Décédée. Je vous le dis clai-re-ment. Son testament – a été ouvert ce matin. Je suis son exécuteur testamentaire et vous, monsieur, vous êtes son lé-ga-taire pour u-ne som-me de deux cent mil-le francs.

– Ou vous prenez la liberté de vous moquer de moi, répliqua Maurice Rabourdel les dents serrées.

– Monsieur, vous ne le croyez pas !

– Ou M^{me} Pelletier avait perdu la raison. Quel motif pouvait-elle avoir de faire un si beau présent à un homme qu'elle n'avait jamais vu ?

– Je n'en sais rien.

– Ce testament ne peut manquer d'être attaqué par les héritiers.

– Il n'y en a point. Ce beau bien ferait retour à l'Etat si les légataires le refusaient.

– Les légataires ! Vous plairait-il de me les nommer ?

– Je n'y vois pas d'inconvénient. Moi d'abord... Oh ! pour peu de chose ! Cent mille francs.

– Le prix de vos peines.

– Et puis la légataire universelle chargée d'acquitter, outre les deux obligations que je viens de dire, quelques menus legs aux serviteurs. Cette légataire, vous la connaissez.

– Je la connais ?

– Je crois pouvoir assurer que la liquidation faite, les droits payés au domaine public, cette personne accomplie ne recueillera guère moins de quinze cent mille livres en titres, billets, maisons, terres, bois, pâtures.

– Mais le nom, le nom ?

– C'est la fille du baron de la Hairie...

– M^{lle} de la Hairie ?

– La fiancée précisément de M. Mériadec de la Pénissière, qui n'aurait garde de mourir quand sa fortune va doubler par un mariage plus que jamais magnifique.

Maurice Rabourdel saisit vivement le bras de l'avocat :

– Monsieur, dit-il, je devrais refuser sur l'heure.

– Vous ne pouvez manquer d'accepter ; ce serait outrager la morte que de repousser le témoignage d'une reconnaissance si naturelle.

– De la reconnaissance ? s'écria le substitut. Que voulez-vous dire ?

– Croyez, monsieur, que votre conduite envers Frédéric Pelletier vous a fait beaucoup d'honneur dans la ville. Je serais bien étonné si M. le procureur général ne vous en faisait pas son compliment, au cas où il viendrait à l'apprendre. Vous pouviez réchauffer, au lieu de le modérer, le zèle de vos agents, et ce malheureux jeune homme n'aurait pas eu le loisir d'échapper par un suicide à des peines bien pires que la mort.

Maurice Rabourdel ne disait plus rien, la colère le suffoquait. Enfin, il put étendre le bras, agita le cordon de la sonnette et, la servante accourue : – Reconduisez monsieur, lui cria-t-il.

Demeuré seul, il se laissa tomber dans un fauteuil :

– L’insolent !...disait-il. Ah ! mais aussi l’étrange aventure !... C’est moi qui ai ménagé Frédéric Pelletier !... On le croit du moins ! La mère devait le croire... Mais l’autre legs, le legs universel ?... La malheureuse femme ne se figurait pourtant pas avoir envers M^{lle} de la Hairie les mêmes obligations qu’envers moi.

Tout à coup le petit substitut jeta un cri et de nouveau courut à la sonnette :

– Allez me chercher M. le greffier Collard !

La servante s’élança hors du logis. Maurice Rabourdel se promenait par la chambre et se parlait tout haut :

– Je me souviens maintenant des allusions de ce Collard à certaine bonne grasse et secrète histoire... Je vois son demi-sourire, quand nous parlions devant lui au Palais du changement d’humeur de M. Mériadec... Et ce mot qui lui échappa un jour, qu’alors je ne relevai point – pour cause : – Frédéric Pelletier n’a peut-être pas de *meilleur ennemi* que M. le juge d’instruction.

– Ah ! dit-il au greffier qui entra, vous me direz tout !

Pourquoi le greffier Collard n’aurait-il pas obéi et ne se serait-il pas soulagé de la cruelle envie qu’il nourrissait, en effet, depuis si longtemps, de tout dire ? M. Mériadec n’était plus en fonctions, M. Mériadec était mourant et, d’ailleurs, M. Mériadec avait acheté les Roseraies.

– Ainsi, fit le substitut, il avait une maîtresse. C’était cette belle fille que nous avons vue dans le cabaret après le meurtre... Et vous me dites qu’elle sera mère ? Pauvre femme ! Je ne sais ce qui me tient d’accepter ces deux cent mille francs. J’en ferais une belle charité...

Le greffier le regarda. Ce regard lui rappelait si clairement la sagesse de Pilate que le jeune magistrat baissa les yeux.

Après tout, ce n’était pas à lui d’enrichir l’enfant des péchés mignons d’un autre ; il pouvait bien s’en laver les mains.

– Je vous remercie, reprit-il ; je comprends maintenant pourquoi M. de la Pénissière me pria d'épargner ce malheureux Frédéric. J'ai dérobé sans le vouloir à mon collègue une part de l'héritage de la mère ; mais puisque je la refuse, il la retrouvera, s'il vit, dans la dot de M^{lle} de la Hairie. Elle est légataire universelle.

– Oui, dit le greffier. Pourquoi ?

– J'ai idée, murmura le substitut, qu'on ne sait encore rien à la Hairie. Le Tronson m'aura choisi le premier pour essayer l'épreuve.

Maurice Rabourdel ne se trompait pas.

Il était alors environ deux heures. On dînait à midi et demi au château, le repas finissait. Un feu clair brillait dans la cheminée égayant un peu le salon morne. Le baron s'était déjà retranché dans son coin favori. Isabelle se mit à broder auprès de l'une des fenêtres. Gaspard, dans la petite tenue de son grade tout neuf de sous-lieutenant de dragons, allait et venait par la chambre.

La douairière s'assit devant le foyer, la vieille dame était nerveuse. L'envie que tout le monde paraissait avoir de garder le silence, quand elle avait une envie directement contraire, lui arracha un long soupir. Le président de la Pénissière, son ami, lui manquait ; l'aimable causeur était retenu près de son fils. Quel dommage pour elle et pour lui... sans parler du moribond ! On entendit au loin rouler une voiture.

– Qui vient là ? demanda-t-elle.

– Je crois, dit M^{lle} de la Hairie, que c'est votre conseil, M. Tronson.

– Tronson ! Nous apporterait-il des nouvelles de notre malade ?

L'avocat avait la mine si riante que toute inquiétude dut s'effacer à sa vue ; il apportait, en effet, des nouvelles. – la *bonne nouvelle*. Et pourquoi aurait-il pris des précautions oratoires, bien que ce fût son état d'en prendre Mettez-vous à sa place. Pour annoncer à vos amis qu'ils deviennent une fois et demi millionnaires, croirez-vous utile de passer des gants ?

– Mademoiselle de la Hairie, dit Tronson, M^{me} Pelletier, ma cliente, a eu en mourant une belle pensée : elle vous a légué tout son bien. Vous voilà plus riche de quinze cent mille livres.

La douairière jeta un faible cri et se renversa sur le dossier de son fauteuil ; le baron-fantôme se trouva debout. Ce que c'est que l'empire de

l'or sur une âme nonchalante ! Gaspard demeura foudroyé.

L'aïeule rassembla ses esprits la première. Rien d'étonnant, puisque c'étaient les plus agiles :

– Isabelle, ma fille, dit-elle, venez ici... Oh ! la mignonne héritière ! Venez donc que je vous embrasse !

Isabelle n'était plus là pour répondre. *L'héritière* avait glissé jusqu'à la porte qui s'ouvrait sur le perron et s'enfuyait. Gaspard s'avança vers M^e Tronson et le saisissant par le bras :

– Monsieur, lui dit-il, que nous veut cette dame Pelletier qui ne nous connaissait point ?

– Eh ! fit l'avocat, elle ne nous veut plus rien, puis qu'elle est morte.

– Lui avons-nous demandé l'aumône ?

On entendit une exclamation sourde : c'était le baron-fantôme qui exprimait son opinion sur des façons de voir si saugrenues ; puis vint une adjuration de la douairière bien plus claire encore que le grognement du châtelain :

– Réfléchissez donc, Gaspard. Ne laissez pas croire à tout le monde que vous êtes fou !

L'officier tourna le dos brusquement. Cependant avant de sortir, il eut encore le temps de recueillir quelques nouveaux éclats de la foudre qui frappait Isabelle et lui :

– Il est vrai, disait la douairière, que nous ne la connaissions pas, cette pauvre dame... Je crois que c'était la mère de ce malheureux qui a tué tout près d'ici...

– Vous ne vous trompez point, dit le baron.

Voyez comme la mémoire et l'attention du bonhomme songe-creux s'ouvriraient tout à coup ! On lui avait toujours reproché de ne rien savoir des choses de ce monde. Quelle injustice !

– Je n'en étais pas bien sûre, reprit M^{me} de la Hairie. Voilà déjà un point fixé.

– La qualité de la testatrice, dit Tronson.

– Maintenant, il serait bon de rechercher, en effet, pourquoi elle nous a choisis.

– Le testament le dit expressément, répondit l’avocat. M^{me} Pelletier a voulu honorer dans M^{lle} de la Hairie la personne la plus charitable de la ville.

– Eh ! voilà qui lève tous les scrupules !

– La personne qu’elle aurait souhaitée pour femme à son fils.

– Hum ! fit la douairière. Ce considérant était inutile.

– Fâcheux ! dit le baron.

– Dicté par le sentiment qui est aveugle, fit observer l’avocat.

– Jamais une la Hairie...

– Et un Pelletier !...

– J’en conviens. Surtout quand ce Pelletier a subi une sentence... Mais ne nous apesantissons point sur ces souvenirs.

– Tronson a toujours raison. Ne nous occupons pas des fantaisies de cette malheureuse femme. Ne songeons qu’à ses bienfaits. Je crois que nous pouvons les accepter. –

– Vous le devez ! s’écria l’avocat.

La porte s’ouvrit violemment :

– Vous le devez ! s’écria Gaspard... puisqu’elle est morte. Quand elle vivait, auriez-vous seulement – accepté son salut ? L’argent n’a pas de préjugés... Cet argent-là sent plus mauvais qu’un autre... Il a l’odeur de la cour d’assises. Vous ne l’en recueillerez pas moins. Cependant, les la Hairie ont toujours été et seront encore d’honnêtes gens.

Et la porte se referma.

Gaspard courut à la chambre de sa sœur, elle était déserte. Il se frappa le front. Ce n’était point là qu’il devait chercher Isabelle.

Né savait-il pas bien que, depuis deux mois, elle ne perdait aucune occasion de se renfermer chez lui dès qu’il en était sorti ; là seulement où sa faute avait été commise, l’étrange mysticisme de M^{lle} de la Hairie goûtait les délices avec les tourments de l’expiation.

Cependant, Gaspard cette fois se trompait. Isabelle n’était pas dans le pavillon, au bord de l’eau. Il crut la voir de loin sous les trembles. Ces grands arbres déjà presque dépouillés, montrant leur blancheur de spectre et

n'agitant plus que quelques clochettes d'or pâle à leur sommet, ne pouvaient cacher la fugitive. Il se mit en devoir de la rejoindre :

– Bella, criait-il lorsqu'il fut assez près d'elle pour se faire entendre, ma pauvre Bella !

Isabelle, sans se retourner ni répondre, continuait de suivre. l'allée.

– Arrête-toi, je t'en supplie, reprit-il. J'ai tardé de venir à ton secours, ma mignonne, mais tu devines bien pourquoi. Je devais essayer au moins de faire entendre là-bas la voix d'une conscience qui se possède... Il n'y a que toi et moi dans notre famille que la toute-puissance de l'argent n'aveugle point. J'ai parlé dans le désert, ma pauvre Bella. Ah ! oui, dans le désert. Va ! je chercherais longtemps une image pour exprimer ma pensée que je n'en trouverais pas de meilleure. Devant ce legs abominable, ils sont comme les Hébreux recevant la manne... Ah ! l'argent ! l'argent ! Tiens ! nous venons d'essuyer le coup de grâce., Il y a dans le présent de la mère du malheureux Frédéric Pelletier comme un doigt vengeur.

– Je le crois, dit Isabelle d'une voix basse et tremblante. C'est sa vengeance à *lui*. Gaspard, il aura revu sa mère avant de se résoudre à mourir.

– C'est donc une raison de plus pour rejeter ce bienfait insolent. Ah ! ah ! tu ne sais point que la douairière de la Hairie appelle cela un bienfait ! O faiblesse et misère des cœurs les mieux placés !... Mais viens, Bella. Tronson est encore là. Ne le laissons point partir, l'odieux et plat personnage, sans qu'il emporte ta réponse. Tu vas montrer ce que c'est qu'une la Hairie, une vraie la Hairie... Je comprends bien que tu aies pris la fuite tout à l'heure. A présent, il faut du courage, il faut parler

– Vous l'avez fait, dit-elle en secouant la tête. Que vous a dit notre grand'mère ?

– Eh !! je ne sais !... que j'étais fou.

– A moi, elle me dira que je suis une enfant, que si notre père accepte en mon nom, je n'ai pas même le droit de refuser. Je suis une fille mineure, mon frère.

– Tu hésites ? s'écria-t-il. Est-ce donc que tu as peur ? – ou bien, toi aussi, est-ce l'argent qui te tente ?.

– Prenez garde ! répondit-elle. Vous m’avez déjà dit bien souvent des choses injustes et dures, et vous les avez regrettées. Nous nous sommes toujours beaucoup aimés, mon frère, mais nous ne nous entendons point. Vous n’avez pas la clef de mon cœur, personne ne l’aura jamais. Je l’aurais donnée à celui qui devait être mon mari. Un autre est venu qui me l’a arrachée... Ah !! je l’ai mal défendue !... Ma faiblesse est devenue la cause de son erreur, et l’erreur l’a conduit à cette terrible mort des réprouvés. Je vous le dis, le bien immense qui m’arrive, c’est sa moquerie et sa vengeance, c’est un supplice qu’il m’envoie.

– Ainsi vous l’accepterez, ce million et demi sonnante ! s’écria Gaspard. Et qu’en ferez-vous, je vous prie ? Peut-être le porterez-vous en dot à M. Mériadec s’il ne meurt pas. Il le prendra, le saint homme, sans demander d’où il peut bien venir. Quant à vous, ce mariage vous paraît sans doute nécessaire pour consommer votre châtiment.

– C’est vrai ! murmura-t-elle.

Gaspard recula d’un pas

– Je crois que pour cette fois je quitterai la Hairie sans esprit de retour, dit-il. Je ne comprends décidément rien aux consciences de ma famille. Gardez ces quinze cent mille francs, ma sœur. Ajoutez-les aux cent mille écus qui dorment chez moi dans un meuble. Cela fera bien près de deux millions, si je sais compter. Quant à moi, je m’en lave les mains.

II

LE PÈRE.

La nuit enveloppait déjà le quartier aristocratique de M..., où la demeure des la Pénissière était située. Une large allée, plantée de vieux ormes, courait entre deux chemins pavés que bordaient de riches hôtels et qu'éclairaient de grands becs de gaz. La promenade était déserte, mais l'une des deux voies carrossables retentissait d'un bruit incessant de voitures. Une promeneuse solitaire se glissa sous les arbres.

Elle allait d'un pas inégal, tantôt lent et comme accablé, tantôt plus vif, quand il s'agissait de traverser les espaces illuminés par les reflets du gaz. Les troncs des vieux ormes, heureusement, projetaient aussitôt de grandes ombres. Alors, elle s'arrêtait pour reprendre haleine, comme si le court effort de la minute précédente l'avait épuisée. Elle gagna ainsi péniblement les abords de l'hôtel de la Pénissière.

En face se trouvait un banc ; elle s'y assit, après avoir ramené son voile sur son visage.

Depuis deux mois la plus cruelle torture de Sillette, c'était de mal connaître et de chercher sans cesse la cause de ce mal soudain qui lui avait enlevé l'amant du miracle en pleine espérance épanouie, en pleine ivresse. Comme tout le monde, elle avait appris l'affreuse mort de Frédéric ; elle croyait au suicide du malheureux. Surtout, elle voulait y croire.

Et cependant le voile se déchirait quelquefois devant ses yeux. Elle se rappelait la terrible émotion du juge quand, enfin, elle l'avait rejoint, à l'issue de la lutte, sur la pelouse du petit jardin des Roseraies : – Ecoute !. Nage-t-il encore ?

Tout lui disait qu'entre cette mort et le coup qui frappait Mériadec et l'écrasait elle-même avec lui, il y avait une liaison fatale.

Et depuis deux mois, elle venait de sa retraite des Roseraies, chaque soir, à cette place, sans jamais reculer devant la fatigue d'une course si longue, sans jamais avoir essayé de pénétrer dans l'hôtel, n'osant même interroger les domestiques qui sortaient, regardant aux fenêtres closes, dévorant des yeux ce grand portail sombre, sans autre espoir désormais que de connaître le jour de sa mort ; – car elle était persuadée que Mériadec devait mourir.

Mais ce soir-là, que se passait-il ? D'abord, le portail était ouvert. Tous ces grands équipages d'allure un peu surannée qui roulaient sur le pavé du boulevard se rendaient à l'hôtel. Le maître descendait, pénétrait dans le

logis du portier et se retirait presque aussitôt. Les voitures se succédaient, Sillette en compta douze. La gorge serrée, elle se disait : Pourquoi tout ce monde ? Ce doit être l'usage dans les grandes maisons. Ils viennent faire politesse au malheur. Par pitié pour le père, aucun n'y manquerait. C'est donc fini !...

En même temps, elle entendit derrière elle, sur le pavé, un pas lent et mesuré qui l'avertit de la présence d'un témoin. Celui-ci venait par l'autre voie carrossable et s'engagea dans l'allée sablée, se dirigeant vers l'hôtel. Sillette distingua un vêtement noir et reconnut un prêtre. En un instant elle eut reconquis toutes ses forces et se trouva près de lui.

– Que me voulez-vous ? demanda-t-il.

La lueur du prochain réverbère lui avait fait voir le visage de Sillette. A M..., comme dans toutes les villes de province, même les plus grandes, les pasteurs sont familiers avec tout le troupeau ; le prêtre avait reconnu l'ancienne brebis galeuse.

– Monsieur, fit Sillette d'une voix basse et bien humble, vous allez porter peut-être une dernière consolation au malade. Vous le confesserez, s'il revient à lui.

– Eh bien ? dit le prêtre.

– Si vous le confessez, reprit-elle, il vous parlera de moi. Vous lui commanderez de m'oublier avant de mourir, n'est-ce pas ?... Mon Dieu ; ce qui est arrivé n'a pas été ma faute... Du moins, ne lui dites pas de me maudire !

– Nous ne commandons que le repentir et la charité, dit le prêtre en la repoussant.

Il disparut sous la voûte du portail. Sillette demeurait appuyée contre un arbre au bord de l'allée.

– Il y a des prêtres rudes, dit une voix à son oreille. Ce sont peut-être les meilleurs. Reprenez votre chemin dans l'allée, je vous suis, – car je veux vous parler, pauvre femme !

Comment ce nouveau venu était-il arrivé près d'elle ? C'était un petit homme, mis, autant qu'elle put en juger, avec beaucoup de recherche. Peut-être l'épiait-il depuis un moment ? Ses petits pieds, finement chaussés, ne battaient point le pavé à grand bruit, comme les lourds souliers du prêtre.

– Monsieur, balbutia-t-elle, je ne peux refuser de vous obéir, puisque vous me traitez avec bonté. Pourtant, je ne vous connais pas.

Il se garda bien de répondre. Toujours volontiers prudent, même quand il se sentait le plus ému, Maurice Rabourdel pensait qu'avant tout il serait bien de gagner la partie de la promenade qui se prolongeait au delà de l'hôtel de la Pénissière ; c'était la plus sombre. Il fit donc quelques pas en silence auprès de la courtisane :

– Je suis un des magistrats qui vous ont vue dans le cabaret de la *Gerbe d'or*, l'été passé, lui dit-il.

Sillette se redressa : – Vous, un magistrat ? dit-elle.

A la lueur des lanternes, un instant auparavant, elle avait vu cette chevelure lustrée, ces joues rondes et cette bouche fleurie. Tout ce mignon ensemble ne répondait guère à l'idée qu'elle avait conçue de la justice et de ses représentants, – par amour et par habitude.

– J'étais assis auprès de Mériadec de la Pénissière à la *Gerbe d'or*, lui dit le substitut ; mais vous n'avez eu d'yeux que pour lui.

– Pour le mort et pour lui ! s'écria-t-elle... Ah ! ce sont les morts à présent qui nous punissent tous les deux !

Maurice Rabourdel, heureusement, ne pouvait démêler le sens de ces dernières paroles ; il n'y vit qu'une allusion à Desprez et ne songea pas à Frédéric. Déjà Sillette essayait de revenir sur cette demi-confession imprudente :

– Comment se fait-il que vous me disiez tout cela ? reprit-elle. Je n'ai pas revu celui que vous venez de nommer... Son nom même, je ne m'en souvenais plus... Je ne connais pas M. de la Pénissière.

– Ne cherchez point à me déguiser la vérité, dit le substitut. Vous voyez bien que je la sais tout entière.

– Vous savez ?... murmura Sillette.

– Que M. de la Pénissière s'est épris de vous à l'instant et .que cette grande passion, vous l'avez partagée. Votre cœur et le sien étaient également changés tous les deux. Je sais que durant trois mois, il vous a tenue cachée au fond du hameau des Roseraies. Vous espériez alors ne jamais cesser d'être la plus heureuse des femmes.

– Trop heureuse !... fit-elle. Voilà donc tout ce que vous savez !

– Je sais encore, reprit le substitut avec un léger accent d’ironie, que ces belles tendresses ont quelquefois de douces conséquences ! oh ! trop douces !... Il ne serait point facile de décider s’il faut y voir la récompense ou le châtement. je sais donc que vous portez un enfant.

A son tour, il s’arrêta.

– Ah ! dit Sillette en lui saisissant la main, j’avais bien raison de croire que vous ne saviez pas tout !... Vous pensez peut-être, comme tout le monde, que Mériadec de la Pénissière était un homme dur, presque méchant... Gardez-la donc, comme tous les autres, cette pensée... Moi seule aurai connu en lui un autre homme, le vrai... Et ce sera une consolation, allez ! pour le reste de ma vie, si je dois vivre. Seule, je pourrai dire tout ce qu’il y avait de justice et de bonté dans son cœur qui demain ne battra plus.

– Vous vous trompez heureusement, interrompit Maurice Rabourdel... M. de la Pénissière est beaucoup ’moins mal, et je venais, comme tout ce monde que vous avez vu, féliciter le président.

– Il serait sauvé ? murmura Sillette, qui ne respirait plus. Cette promesse qu’il m’a faite, de donner un père à cet enfant, il pourrait la remplir !.

– Ah ! fit le substitut, il y avait une promesse ?

– Ainsi, quand vous m’avez abordée, c’était pour me dire qu’on ne désespérait plus de lui... Mais vous aussi, vous êtes bon !... Et vous le verrez ?.. Si ce. n’est aujourd’hui, ce sera demain... Êtes-vous assez son ami pour lui apprendre que vous connaissez notre secret ?... Oh ! dites-lui que je ne l’ai pas trahi... Croyez-vous qu’il vous soit permis de lui parler de moi ?

– Je le crois ; du moins je veux l’essayer.

– Eh bien ! dit-elle, je n’ai point de doute sur ce qu’il vous répondra. Si ma confiance était trompée, ce serait que le mal aurait changé son cœur.

– Encore une fois changé ! dit Maurice Rabourdel en riant.

– Il faudrait qu’il eût cessé d’être capable d’aimer, car il n’aimera que moi !.

Le substitut entra dans l’hôtel, il allait s’inscrire à son tour et placer sur le registre déposé chez le portier son nom roturier au bas de tous ces noms

sonores, quand ce portier s'approcha pour lui dire que le président de la Pénissière souhaitait de lui parler.

Maurice allait donc être introduit auprès du père de Mériadec, et qui pouvait savoir ?... auprès du fils peut-être. Tandis qu'un domestique le précédait dans l'escalier conduisant à l'appartement du président, il murmura : Vous voilà bien servie, pauvre belle Sillette !

Le président se tenait dans ce petit salon, célèbre à M... et dans la province, tendu de ces précieuses tapisseries de Beauvais dont il se montrait si fier autrefois ; les sièges étaient recouverts de bergeries comme la muraille. Un lustre de cristal de Hollande répandait sur cette chambre coquette son aimable et riche clarté. Rien n'était donc changé dans les goûts et dans la vie du président. La maladie de son fils les avait dérangés pour un moment ; il avait pu craindre l'anéantissement de sa race. La crainte évanouie, l'homme se retrouvait et Maurice Rabourdel vit bien que celui-ci continuerait d'aimer, comme on le lui reprochait dans la ville, le *rococo* et la *friandise*. Heureux vieillard !

Le président était debout, tournant le dos à la cheminée, ayant à sa droite et à sa gauche, sur deux de ces mignons fauteuils aux bras ronds et au ventre rebondi, l'avocat Tronson et un prêtre. L'abbé était assis sur une bergère. – Ah l'abbé ! pensa le substitut, voilà votre punition pour avoir rudoyé Sillette 1

Mais alors, il tressaillit. Une voix cassée, presque éteinte, arrivait à son oreille ; c'était celle du président : – Monsieur, disait le vieillard, je vous rends grâce pour avoir accédé à mon désir. Veuillez prendre la peine de vous asseoir. J'en aurai fini d'un mot avec Tronson et je serais aise de vous parler seul à seul.

L'avocat et l'abbé se levèrent, mais il les retint. Maurice Rabourdel ne prit pas même garde au coup d'œil ironique que lui jetait Tronson ; il n'avait plus d'yeux et de pensée que pour le maître du logis. De l'extrémité de la chambre, en entrant, il l'avait mal vu sous la lueur voilée du lustre de Hollande.

Maintenant, il le voyait mieux, grâce à la pleine lumière de deux bougies brûlant sur la tablette de la cheminée. Comment avait-il pu croire que l'épreuve traversée par le vieillard ne l'avait point changé ? M. de la

Pénissière était un véritable septuagénaire à présent, – la taille courbée, les jambes défaillantes, l’œil vitreux sous sa paupière accablée.

Voilà donc ce que lui avait coûté la crainte de voir disparaître son nom ! Le mal mystérieux dont Je fils avait souffert pendant de longs jours semblait surtout avoir frappé le père.

Mais Maurice Rabourdel crut rêver quand le président, ayant repris avec l’avocat Tronson et l’abbé cette conversation qu’un mot devait achever, il entendit ce dernier mot :

– Ainsi, Tronson, disait le vieillard, comprenez-moi bien. Il faudra hâter ce mariage, car je me sens fort mal, mon ami.

– Il le faut, disait le prêtre. Cela même est fort pressant.

– Je le crois bien ! ajouta Tronson. Le mariage le plus inattendu, le plus magnifique, la personne la plus accomplie de la province, riche maintenant de deux millions.

– Laissons l’argent, s’il vous plaît, interrompit le président avec un geste. Il est vrai que cette raison-là ne manque jamais de poids aux yeux des gens d’affaires ; j’étais donc sûr de vous trouver de mon avis. Je suis heureux d’y trouver aussi l’abbé... Ma satisfaction serait entière si je voyais s’y ranger avec nous M. Rabourdel, qui a toujours montré beaucoup de zèle pour les intérêts de mon fils.

– Moi, balbutia le substitut... moi, monsieur !... Et comment pourrais-je émettre un avis ? je ne sais pas même de quel mariage vous voulez parler.

– Cette ignorance ne surprendra point M. le président, dit l’avocat. Le monde se plaint de M. le substitut, qui s’est depuis quelque temps retiré de lui.

– Le monde a raison de se plaindre, fit M. de la Pénissière, car M. le substitut est un galant homme ; il vous en a donné ce matin même une bonne preuve, mon cher Tronson.

L’avocat se mordit les lèvres ; l’allusion au refus du legs, de M^{me} Pelletier était claire.

– Monsieur, reprit le président s’adressant au jeune magistrat, il s’agit du mariage de Mériadec de la Pénissière, votre ami et mon fils, avec M^{lle} de la Hairie, que vous connaissez.

Maurice Rabourdel comprit qu'il fallait payer d'assurance ; le petit homme se raffermir sur son siège :

– Je devais le supposer, répondit-il, mais je n'osais croire M. le juge d'instruction.

– Il ne l'est plus, dit le père.

– Je n'osais croire M. Mériadec si près de recouvrer la santé que l'on songeât dès ce moment pour lui.

– Le corps est sauvé ! dit la voix grave du prêtre.

– Monsieur le président, reprit le substitut, je vois donc avec bien de la joie que toute crainte est effacée pour notre cher malade, et j'avoue que l'union dont vous me faites l'honneur de m'entretenir serait pour lui un brillant retour à la vie. Je souhaite qu'il embrasse lui-même ce projet avec ardeur.

– Vous n'en doutez point ? dit le vieillard.

– Mériadec de la Pénissière souhaite ce mariage de toute son âme, interrompit le prêtre, et voudrait qu'il pût être célébré dès demain.

L'âme et le corps jouaient décidément un grand rôle dans le langage de l'abbé. L'antithèse était transparente. Pauvre Sillette !

– Messieurs, dit le président, la soirée s'avance. Le malade peut me rappeler auprès de lui. Il est accoutumé à mes soins, car vous savez qu'il n'en a point reçu d'autres pendant deux mois.

– Nous le savons, s'écria l'avocat. Ah ! monsieur le président, admirable courage !

– Il m'a fallu, en effet, quelque courage, reprit le vieillard avec un étrange sourire, mais laissons aussi cela. Je ne veux point abuser des instants précieux de la jeunesse, et je ne retiendrai pas longtemps M. Rabourdel. Quant à vous, mes amis, à demain. 1

Il sortit du salon avec Tronson et le prêtre, ne paraissant avoir d'autre intention d'abord que de les accompagner jusqu'au faite du grand escalier. Apparemment quelque nouveau sujet de conversation ou de confidence vint à naître entre le vieillard et ses hôtes. La porte du salon demeurait ouverte. Maurice Rabourdel, qui écoutait, s'aperçut qu'il s'engageait avec eux sur les degrés.

Alors, le substitut s'avança doucement. Il se trouvait dans un vaste corridor ; une autre porte entre-baillée y projetait une faible clarté.

Il connaissait assez les êtres de l'hôtel pour savoir que là se trouvait autrefois une chambre déserte qui avait été celle de M^{me} de la Pénissière, vingt ans auparavant.

Si l'on y avait transporté Mériadec mourant, afin de le rapprocher de son père ?... Si, en risquant encore de faire quelques pas, il pouvait voir le malade ?...

Et il poussa un peu plus largement la porte. Tant de témérité fut à l'instant suivie du châtiment, car il arriva que cette porte faisait face au lit ; le malade le vit et ne dit pas un mot.

– Vous me pardonnerez, balbutia Maurice Rabourdel. Dans mon impatience de m'assurer de mes yeux que vous nous étiez rendu...

– Dieu, heureusement, a refusé de me prendre ! répliqua l'ancien juge.

Ses lèvres, fraîches autrefois, la seule beauté, le seul adoucissement alors de ce sombre visage, à présent amincies et blêmes, se contractèrent, dessinant une sorte de rictus qui fit reculer le visiteur. Maurice Rabourdel crut voir la grimace d'un damné repent.

Repenti peut-être... humble et attendri moins que jamais. L'affreuse grimace avait plutôt un air d'ironie, de défi même. Et, regardant plus attentivement cet homme qui sortait presque du tombeau – un revenant, – Maurice trouva sur son front le même pli menaçant que sur la bouche.

Alors, il ne douta plus de ce qu'il voyait. La peur avait fait son œuvre sur le moribond, la peur maudite, l'aveugle et lâche épouvante de la mort et des ombres qui l'environnent ; elle n'avait pas anéanti son orgueil, mais à jamais sa liberté ; elle ne le tenait point courbé, mais emprisonné, mais pétrifié dans un asservissement implacable.

Pauvre Sillette ! A l'instant le substitut résolut de parler ; il n'en aurait peut-être point d'autre occasion. Sûrement il n'en aurait pas de meilleure. – Après tout, pensa-t-il, c'est mon métier de rendre la justice.

– Je vous laisse, mais j'ai auparavant deux choses à vous dire, Mériadec de la Pénissière, fit-il lentement en s'accoudant au bois du lit. Je les aurais différées peut-être, ne pensant point que ce fût l'heure ! en vous voyant, j'ai changé d'avis. La première de ces deux choses, c'est qu'un magistrat ne

peut rien se permettre envers les femmes, si ce n'est d'en prendre une en légitime mariage le plus tôt possible, afin d'éviter les tentations et de demeurer chez lui. Vous êtes, me dit-on, résolu à le faire... Trop tard !... Et vous commettrez en le faisant une abominable et double injustice !... mais vous n'êtes plus magistrat. Eh bien ! à ceux qui ne sont que des hommes comme les autres, il est peut-être permis davantage, à condition qu'ils s'épargnent deux fautes qui ne sont que vilenies. Les honnêtes gens ne trahissent jamais les promesses qu'ils ont faites aux femmes ; il était aisé de n'en point faire. Un honnête homme et un vrai chrétien n'abandonne pas l'enfant qu'il a mis au monde hors mariage ; il lui était commandé de ne pas l'y mettre... S'il fait cela, il couronne le péché par un crime... J'ai dit.

Maurice Rabourdel – le justicier – n'attendit point la réponse de ce spectre vivant. Le spectre d'ailleurs demeurait insensible et immobile au fond de son lit ; le substitut sortit et regagna le petit salon. Il en était temps. Le président, appuyé sur son valet de chambre dont il avait été forcé de réclamer l'aide, remontait le grand escalier. Le vieillard s'excusa de sa longue absence :

– S'il savait comme je J'ai mise à profit ! pensait Maurice.

– Monsieur le substitut, dit le président, j'ai le plaisir de vous apprendre que la semaine passée, j'eus l'occasion d'entretenir, à votre sujet, le chef du parquet de notre cour qui se trouvait en villégiature près de M...

– Monsieur, répliqua le jeune magistrat, j'en dois être d'autant plus reconnaissant que vous étiez encore l'autre semaine en proie à de cruelles alarmes. Comment avez-vous pu songer à moi dans un moment où votre pensée ne vous appartenait point ? Je sais en effet, maintenant, que seul vous avez veillé au chevet de votre fils. –

– Quand il avait le délire, interrompit le visiteur de sa voix saccadée, où passaient par instants comme des sifflements ironiques ; mais déjà il ne l'avait plus. Je reviens à vous. M. le procureur général est d'avis que vous n'êtes point placé suivant votre mérite.

– On veut se délivrer de moi, pensa le substitut.

– Je crois donc, reprit M. de la Pénissière, qu'il n'y aurait qu'à forcer un peu la bonne grâce de votre chef. On vous confierait volontiers sur sa

présentation un poste digne de vos talents. Dois-je vous faire entendre plus clairement que je mets mon faible crédit à votre service ?

– Je vous remercie de tout mon cœur, répliqua le jeune homme ; ce crédit n'est point faible. Aussi, je ne souffrirai pas qu'il s'use à mon profit, quand vous aurez besoin d'y faire appel avant peu pour un mérite supérieur au mien et qui vous touche davantage. La démission donnée par M. votre fils n'est peut-être pas son dernier mot.

– Son dernier mot et le mien, dit sèchement le vieillard.

– Je ne saurais donc insister, reprit le substitut en s'inclinant. Si c'est votre vœu que M. Mériadec ne rentre point dans un corps que ses commencements ont si fort honoré.

– C'est même mon vœu le plus cher.

– Qu'il ne recommence pas une carrière brisée comme par un coup de tête, et sans qu'il ait voulu soumettre à personne, pas même à vous peut-être, les raisons qui l'y ont déterminé.

– Mon fils a pu manquer de confiance envers moi, dit M. de la Pénissière en se levant. C'est son seul crime.

– Assurément, il n'a point commis d'autre crime.

Le vieillard s'arrêta court, fit un pas lourdement vers Maurice Rabourdel et lui saisissant la main :

– Que dites-vous ? s'écria-t-il.

– Mais, fit le substitut, rien que de naturel. Vous me disiez, monsieur : Le seul crime de mon fils, c'est de n'avoir pas eu confiance en moi. J'ai répondu que cela était certain.

– A la bonne heure ! reprit le vieillard, dont le visage fatigué s'éclaircit... Ces raisons qu'a eues mon fils de déposer la robe du magistrat, vous croyez que je ne les connais point... Erreur, monsieur !... s'il ne me les a pas dites, je les ai devinées.

– Devinées ? dit Maurice Rabourdel en le regardant plus attentivement à son tour.

– Il y a des excès de scrupules qui font peut-être le malheur de certains hommes.

– Sans compter les enfants et les femmes, ajouta mentalement le substitut.

Et tout haut il reprit :

- Vraiment, monsieur, s'il s'agit de scrupules..
- Il ne s'agit pas d'autre chose.
- D'une nature politique peut-être.
- D'une nature politique !

Le vieillard essuya deux gouttes de sueur qui perlaient à ses tempes amaigries ; le jeune homme se reprocha de l'avoir soumis à ce trop long supplice.

– Eh bien ! monsieur, dit-il. Je n'ai plus à craindre de vous voir un jour regretter votre obligeance.

– Vous me permettrez d'écrire au procureur général ?

– En vérité, si je savais en quoi je suis digne...

– Je pense du bien de vous depuis longtemps. Tronson m'a confirmé dans ma bonne opinion ce matin. Ce n'est pas sa faute, il ne vous aime guère ; mais il était bien obligé de me faire connaître votre conduite dans une affaire récente. Vous devinez que je veux vous parler du testament de cette dame Pelletier... la mère.

– La mère de Frédéric Pelletier, qui s'est.

– Noyé ! s'écria le vieillard. Suicidé, comme un misérable enfant qu'il était. Ah ! nos fils !.

– Monsieur, dit Maurice Rabourdel, vous avez connu le père de ce malheureux... Et de là votre émotion.

– Oui, oui, j'ai connu le père... C'est cela... Mais autre chose m'occupe... Pourquoi ce testament de la mère ? Pourquoi M^{me} Pelletier a-t-elle voulu faire de M^{lle} de la Hairie sa légataire universelle ?

De nouveau, Maurice Rabourdel le regarda fixement :

– Monsieur, répondit-il, je vous jure que je n'en sais rien.

– Soit ! dit le président. Quant à vous, je sais déjà pourquoi vous avez refusé le legs de deux cent mille francs qui vous avait été offert... C'est que vous ne pensiez point l'avoir mérité... Cet étrange mérite était celui d'un autre.

Les regards des deux hommes se croisèrent de nouveau ; entre eux, c'était bien un duel.

– Monsieur, reprit Maurice, j'avoue que le fils de la légatrice, Frédéric Pelletier, avait inspiré à M. le juge d'instruction une sorte de compassion extraordinaire.

– Extraordinaire, répéta le vieillard, j'en conviens ; mais pourtant fondée sur plusieurs raisons.

– Vous êtes un terrible inquisiteur. Pour ma part, je n'en connais qu'une.

– De quel nom croyez-vous qu'il faille l'appeler, cette raison-là ? s'écria le président.

– Eh ! mais, fit Maurice Rabourdel en ajoutant une pointe à son sourire, on pourrait dire que c'est une raison vivante.

Le président eut un geste ironique : Je vous fais mes compliments, dit-il ; on ne saurait faire entendre avec plus d'esprit que Mériadec de la Pénissière, qui se prétendait supérieur à toutes les faiblesses, est tombé dans la plus commune de toutes. Qui nous aurait dit, monsieur le substitut, que votre collègue aurait une maîtresse ?.

– Et qu'il s'en ferait passionnément aimer.

– La maîtresse de Frédéric Pelletier, avant d'être la sienne, continua le président.

– Et voilà pourquoi il a ménagé ce malheureux jusqu'à la fin.

– Jusqu'à la fin !... En êtes-vous sûr ?... Pensez-vous réellement que mon fils l'ait épargné jusqu'à... Ah ! ah !... jusqu'à la fin !

– Si j'en suis sûr ! Que cette générosité ait été inspirée à M. Mériadec ou qu'il l'ait conçue de lui-même, peu importe.

– Il ne faut point sonder les cœurs.

– Frédéric Pelletier pouvait en user encore ; mais il avait assez, apparemment, de sa vie errante et de ses remords.

Le vieillard continuait à le dévorer des yeux.

– Puisque nous en sommes aux aveux, monsieur le président, reprit Maurice Rabourdel, il faut encore que je vous confesse une chose... Elle vous étonnera et vous causera même quelque scandale.

Le substitut s'armait d'un nouveau sourire.

– Confessez ! dit brièvement M. de la Pénissière.

– C'est, reprit le jeune homme... Eh bien ! c'est l'intérêt que m'inspire cette pauvre femme !.

– Parlez-vous de la maîtresse de Frédéric Pelletier ?

– Je parle de la maîtresse de votre fils.

– Fort bien ! dit le vieillard en se levant. Où voulez vous en venir ? Est-ce moi qui dois à cette femme une réparation ou, pour parler plus exactement, le dédit du marché ?...

– Il n’y a malheureusement plus à se dédire, fit Maurice Rabourdel en secouant la tête... Monsieur le président, voulez-vous tomber d’accord avec moi sur un point, un seul ? A la vérité il est assez délicat.

– Je crois que je commence à vous entendre, répliqua le président d’une voix à peine distincte ; mais je vous avertis que je suis peu enclin à de certaines sensibleries.

– Je ne fais appel qu’à votre humanité, reprit le substitut d’un air plus grave... Les enfants qui naîtront de nos fautes ne nous ont point demandé la vie.

– Cela aussi, vous le savez donc ? s’écria le vieillard. Cette fois, est-ce tout ? est-ce bien tout ?.

Maurice Rabourdel s’inclina.

Le président, accablé, se laissa retomber sur un fauteuil : – Faites-moi grâce un moment, murmura-t-il, je ne puis plus parler.

Ah ! l’on admirait dans le ville le dévouement du père ? Il n’avait point voulu souffrir de mains étrangères auprès de ce fils mourant. Rien ne le lassait malgré son âge, il renvoyait les gens, il veillait seul.

C’est que le fantôme de Frédéric hantait alors le chevet de son meurtrier involontaire. L’horreur de l’action commise se présentait à l’esprit égaré du malade sans les raisons qui lui auraient servi d’excuse ; jamais au plus fort de ses visions et de sa fièvre, Mériadec n’avait dit qu’il avait été frappé le premier.

Le président se penchait sur lui : Tu l’as ôté de ton chemin, lui disait-il, tu l’as tué !

L’amour obsédait Mériadec comme le remords ; le nom de Sillette ne quittait point ses lèvres. Il se revoyait avec elle dans le jardin des Roseraies, ce jour où sur sa prière, il avait épargné Frédéric ; il répétait avec des transports de rage l’avis qui lui avait été donné par le greffier Collard de la présence du jeune homme le lendemain dans la maisonnette, au bord de

l'eau ; il retraçait sa course furieuse vers la tenue. Alors sa voix s'éteignait... ses bras s'agitaient convulsivement... c'était le souvenir de la lutte... Et puis il écoutait : – Est-ce sa voix ? Nage-t-il encore ?...

Un instant après, la scène changeait : c'étaient les rêves de liberté, de bonheur volé, d'amoureuse fuite au bout du monde. Il était exilé avec Sillette ; il la bénissait pour les joies qu'elle lui avait fait connaître. Il croyait prendre dans les bras de sa maîtresse – de sa femme à présent – et soulever dans les siens ce fils que des baisers, désormais permis, lui avaient donné.

Le président se retraçant tous ces horribles souvenirs ne put retenir une plainte sourde. Maurice Rabourdel, qui s'était à son tour placé devant la cheminée, se rapprocha vivement ; mais un geste de M. de la Pénissière l'écarta. Les cruelles rêveries du vieillard ne voulaient pas encore être interrompues.

Le président savait que de tout cet enchantement de quelques heures, terminé par un crime (il le croyait et devait le croire), rien ne survivait dans le cœur de Mériadec depuis que la fièvre s'était éteinte... L'homme était redevenu de pierre. Seul, le vieillard songeait encore à cette femme que le vrai coupable allait résolûment rejeter dans sa misère et son oubli, en renouant les anciens projets de mariage ; seul, il songeait à cet enfant.

Mais ce mariage, ne serait-ce pas un autre crime ? Et ce crime, ne serait-ce pas le sien ? Il ne le commettrait pas, lui, par fureur d'amour, dans une exaltation de jalousie sauvage, mais froidement, par calcul et par orgueil, pour renouveler sa race et sauver son nom.

Quel présent il allait faire à Isabelle de la Hairie ! Quel mari pour la pauvre fille ! Un renégat, deux fois renégat, du devoir d'abord, de l'amour après, meurtrier glacé dans un repentir farouche, *l'âme murée* !

Il est vrai que cette union couvrirait tout : la robe blanche d'Isabelle allait s'étendre sur le passé... Elle était même brodée de millions à présent, cette robe virginale.

Le président se leva. Maurice Rabourdel comprit que pour cette fois c'était un congé ; il salua. Mais le vieillard s'avança vers lui et lui tendit la main :

– Monsieur, lui dit-il, nous ne savons toujours point pourquoi M^{me} Pelletier a fait de M^{lle} de la Hairie sa légataire ; nous n'avons pas percé l'énigme, n'y essayons donc plus. Quant à vous, je crois que vous êtes un honnête homme et un bon cœur ; je ne suis pas un monstre de dureté non plus, je pense. Il sera donc fait suivant vos désirs et suivant la justice. L'enfant.

– L'enfant ne sera pas abandonné, s'écria Maurice Rabourdel. Je vous assure, monsieur, que vous me soulagez.

– Je vous répète que vous êtes un bon cœur, reprit le vieillard. Il me sera même permis de vous dire que dans le cas où nous sommes placés vous comprendriez peut être votre devoir un peu trop vivement... Si pareil accident vous arrivait, ce serait tant pis pour votre carrière.

Maurice Rabourdel salua de nouveau, mais bien plus profondément.

– Monsieur le président, dit-il, que votre bonté se rassure. Cet accident-là ne m'arrivera point.

Le jeune magistrat rentra chez lui et attendit les événements, Le deuxième jour, il apprit que le greffier Collard venait de vendre sa charge, au double de sa valeur, à l'un de ses aides. Le marché surprenait fort le Palais, d'abord parce que l'acquéreur avait toujours été connu jusque-là pour un pauvre homme. Le bien vient quelquefois en dormant. Le greffier paraissait impatient de faire remise de ses fonctions, étant décidé à se retirer dans le pays natal de M^{me}, la greffière, en Champagne.

Le quatrième jour, Maurice Rabourdel reçut avis qu'il était désigné pour un nouveau poste. Un avancement magnifique : – la direction du parquet dans un grand tribunal ; seulement, le poste était en Bourgogne.

! e président de la Pénissière se délivrait donc en seigneur magnifique de tous ceux qui connaissaient « l'aventure » et embarrassaient son chemin.

III

UN DERNIER VOYAGE.

Un autre printemps était venu. Dans les parterres de la Hairie, un vieillard frileux alla s'asseoir sous un clair soleil de mai. Le président de la Pénissière habitait désormais près de son fils et de sa belle-fille le château dont l'aspect solitaire n'avait point changé par l'arrivée de nouveaux hôtes. A l'une des fenêtres de l'étage apparut, pour un moment, dans une longue robe blanche du matin, une figure mélancolique et glacée. Puis cette pâle vision de nouvelle épouse s'évanouit.

Le frais paysage se berçait doucement au souffle d'une brise marine. Partout l'eau et la jeune feuillée. Au loin, à travers les châtaigniers et les trembles encore revêtus de leurs premières teintes printanières, on apercevait les toits du village.

L'ancien juge d'instruction, l'amoureux de l'été passé, le moribond de l'automne, le marié d'hier ne suivait jamais ce chemin quand il se rendait à la ville.

– Le village est un mauvais lieu, disait il.

– Un mauvais lieu ! répétait le président avec un cruel sourire ; un mauvais lieu, mais une mine d'or.

Si Frédéric Pelletier n'avait pas tué le négociant Desprez dans cette auberge, l'ancien juge aurait-il été si riche ?.

Le vieillard se leva et fit quelques pas, appuyé sur sa canne, au-devant de son domestique Laurent, qui traversait le jardin revenant de la ville.

– Eh bien ! lui dit-il, m'apportes-tu la réponse que je souhaitais ?

– Monsieur le président, la somme a été versée.

Le président prit le bras de Laurent, et s'achemina vers le logis qui lui avait été donné au château.

– Le notaire, reprit-il, t'a-t-il fait expressément connaître quelle était cette somme ?

– Deux mille deux cent cinquante francs, monsieur...

– Trois quartiers de la pension de trois mille livres, puisque j’ai voulu qu’il la fît remonter à l’an passé... Je veux aussi que le titre demeure dans les mains de ce notaire... Et maintenant, tu sais ce que j’ai médité de faire aujourd’hui... On a raison de dire que la vieillesse est une seconde enfance, puisqu’elle est sujette, comme la première, à des désirs insensés.

– Monsieur le président, dit Laurent, la calèche est prête.

– Rappelle-toi ce que tu m’as juré... Personne, moi vivant ou mort, ne connaîtra jamais cette démarche.

– Personne, je le jure encore une fois.

Ils arrivaient alors à l’appartement du vieillard qui n’était autre que celui de Gaspard de la Hairie, au rez-de-chaussée du pavillon regardant la rivière.

– Laisse-moi donc me reposer un moment, reprit M. de la Pénissière, et va me chercher la vieille Marianne.

La servante arriva au bout d’un moment.

– Comment se porte votre maîtresse ? lui demanda le vieillard.

– Madame se sent un peu plus forte, dit Marianne ; mais monsieur sait bien que le mal est naturel et que la nature le guérira.

– Trop tard ! s’écria-t-il, trop tard pour moi, ma bonne !

– Je comprends bien l’impatience de monsieur, reprit la servante en riant. Le bon Dieu la calmera le plus tôt possible par la venue d’un beau garçon, qui sera l’héritier de tant de biens.

– Tu as raison de me croire impatient. Dis-moi, le terme n’est-il pas encore bien éloigné ?

Marianne se mit à compter sur ses doigts...

– Eh ! dit-elle, nous nous sommes mariés à la fin de novembre. Il faut bien compter trois mois.

– Trois mois ! répéta le vieillard avec un geste douloureux. A revoir, ma bonne.

Comme Marianne sortait, un domestique entra :

M. Mériadec, dit-il, demande si monsieur le président veut le recevoir ce matin.

Le vieillard se dressa sur son fauteuil : Non !

La calèche, en ce moment, se fit entendre au pied de la terrasse ; le vieillard y monta et fit asseoir Laurent devant lui. On partit, on joignit en une demi heure le cœur de la ville et l'hôtel de la Pénissière.

Il ne restait presque plus de serviteurs au logis, ceux de M. Mériadec l'ayant suivi dans sa nouvelle demeure. Les deux vieillards traversèrent le jardin et gagnèrent la petite porte qui s'ouvrait sur une ruelle, – le chemin du juge d'instruction, l'année précédente, quand il rentrait le matin, ivre encore des félicités volées. Ils parlaient tout bas comme s'ils redoutaient les échos de ces ombrages solitaires. A l'extrémité de la ruelle, un fiacre les attendait. Laurent indiqua au cocher, toujours à voix basse, la direction du mystérieux voyage qu'on allait accomplir.

Le fiacre partit, les stores à demi-baissés. On trotta vers le sud de la ville. On traversa une ligne de ponts et l'on se trouva bientôt sur une route à droite de laquelle Laurent, penché à la portière, reconnut un chemin conduisant dans la campagne. La fiacre s'arrêta devant une grande porte démantelée.

1 Point de clef. Ils n'y avaient pas songé. Le cocher se prit à rire, descendit de son siège et poussa d'un coup d'épaule. La vieille porte céda.

Le président voulut que Laurent le conduisit d'abord à la maison, qui lui apparut avec ses fenêtres rompues, avec son toit effondré couvert de moisissures et d'herbes folles. Il s'agenouilla sur les degrés du perron, et joignit les mains ; sa prière, muette un instant, s'adressait à la morte, à celle qui avait été la compagne de sa jeunesse et qui avait aimé si fort ce beau lieu abandonné.

– O vous qui étiez la mère, lui disait-il, si vous aviez vécu, peut-être auriez-vous adouci l'âme de notre fils !

Au loin à travers l'enchevêtrement des lianes et des vieux arbres poussés en liberté, brillait la ligne blanche de l'eau ; les deux vieillards longèrent le mur en ruines. Le président se penchait de temps en temps pour respirer, aux rosiers devenus sauvages, une des roses nouvelles ; et ce parfum lui rappelait celui des jours passés, si loin tains à cette heure. De l'autre côté de ce mur, Laurent lui montra le rideau de peupliers qui servaient de limite à l'enclos de la maison vendue à M. Mériadec par le greffier Collard.

– Ah ! oui, lui dit le vieillard, tu l’as déjà vue, toi, 1 innocente créature que je viens voir. Tu as éclairé le chemin.

Ils arrivaient à la brèche que recouvrait le buisson de roses... Ils entendirent sur la pelouse voisine une femme qui chantait.

Un chant bien doux, bien monotone, une chanson de nourrice. Toute pâle encore, étendue au soleil sur une chaise longue auprès de l’eau, Sillette berçait sur son sein la nouvelle-née. Les yeux de l’accouchée se dirigèrent vers le mur ; elle aperçut entre les branches des rosiers deux hommes qui la regardaient et interrompit sa chanson. Quels étaient ces curieux à cheveux blancs ? Elle ne se le demanda point ; l’énigme était trop aisée à deviner après le secours béni qui lui était arrivé l’autre semaine. Plus pâle encore, elle essaya de se lever.

– Monsieur, disait Laurent, elle nous a vus. Venez. –

– Pas encore, murmura le président.

– Mais on peut vous apercevoir et vous reconnaître de l’autre bord.

Eh ! que m importe ! Il ne sera point dit que je n’aurai pas embrassé, avant de mourir, un nouvel être né de mon sang.

IV

LA CROIX DU PASSÉ.

En ce même printemps, le lieutenant de la Hairier qui *ne comprenait pas les consciences de sa famille*, était en Afrique. Pour y demeurer plus sûrement, il avait troqué l’habit sévère du dragon contre l’uniforme pittoresque du spahis. Sous ce large ciel bleu, dans cette grande et libre existence, les cœurs ordinairement sont allègres. Le lieutenant montrait à

ses camarades une humeur inégale et chagrine. On l'avait connu bien différent à l'école, où ses chefs, rendant hommage à la solidité précoce de son caractère, disaient de lui : C'est un homme ! Aussi cherchait-on la cause de ce changement. Les bouches d'or qui ne manquent nulle part, même en Afrique, parlaient à demi-mot d'un vieil ou d'un jeune amour laissé par delà la mer. Les plus expérimentés alors secouaient la tête :

– Ce n'est point cela.

Un jour, l'un des plus avisés, ayant réfléchi longtemps, s'écria :

– Peines de cœur, point ; peines d'argent, peut-être.

Il ne croyait pas si bien dire.

Gaspard, en disgrâce auprès du baron songe-creux, son père, ne recevait que les maigres appointements de son grade et n'en n'avait pas moins à sa disposition un revenu de quinze à seize mille livres ; il ressemblait au célèbre lieutenant de l'opéra-comique, bien que n'ayant Tas acheté, comme lui, sans le savoir, un château sur ses économies ; mais il avait trouvé un trésor qui lui brûlait les mains.

Trois cent mille francs au fond d'une de ses malles !

C'est pourquoi il rêvait un matin dans son campement, au bord du désert. Des palmiers, au-dessus de sa tête, se profilaient dans l'azur éclatant. L'espace était ouvert devant ses yeux, et dans ce grand repos de la vie primitive, il songeait à ce qu'il y a souvent de plus petit et pourtant à ce qui tient le plus de place, à ce qui est le plus consolant et le plus décevant à la fois, à ce qui fait nos devoirs, nos croyances, nos erreurs et notre perte dans la vie civilisée, au charme inextinguible et à l'énigme éternelle, – à la femme.

L'égoïsme féminin est infini, comme la charité féminine. Le lieutenant savait bien qu'on a beau élever étroitement les filles, Isabelle lui avait montré comment elles s'agitent sous la chaîne ; et de toutes les consciences de sa famille, c'était celle de sa sœur qu'il avait renoncé surtout à s'expliquer jamais. Pourtant, il n'aurait pas attendu de la timidité d'Isabelle cette ruse diabolique et ce méchant tour sans scrupules qui le forçaient à demeurer chargé de l'argent de Frédéric.

Va, mon beau soldat naïf, je me suis délivrée d'un terrible poids. C'est toi qui le porteras désormais. Tu es assez fort !

Gaspard maintenant comprenait pourquoi, au moment de son départ, et malgré la froideur qui régnait entre eux depuis leur dernière explication sous les trembles, Isabelle avait voulu lui venir en aide et tout préparer elle-même.

Que faire de cet argent abominable ? Il songeait à le donner à ces admirables colonies de moines qui se fondaient alors en Afrique et menaient à la charrue les enfants du crime et du ruisseau qu'on leur confiait, ranimant la vieille terre féconde et rachetant de jeunes âmes. Il songeait encore à doter la fille d'un pauvre officier tombé dans la mêlée.

Et si les moines lui demandaient d'où il tenait cette richesse ? Et si l'orpheline lui disait : D'où vous vient la puissance de me faire un sort si brillant sans vous y associer ? Vous jouez envers moi le rôle de la Providence ; pourquoi ne me demandez-vous rien en retour ?

Le lieutenant ne savait rien de ce qui se passait à la Hairie et pensait que son absence au mariage de sa sœur devait avoir causé dans la ville un vif scandale ; on l'en punissait par le silence. Mais ce mariage même avait-il eu lieu ? Il le croyait ; l'un de ses camarades, qui connaissait sa famille, le lui ayant un jour demandé, s'en était allé en riant après avoir obtenu cette réponse bourrue qui mit en joie tout le campement.

– Le suicide de ma sœur est consommé.

Vers la fin du printemps, il reçut des lettres de France : il y avait un des plis bien plus volumineux que les autres. L'officier le tint un long moment dans sa main : devait-il l'ouvrir ? Il y avait reconnu l'écriture de la nouvelle Madame de la Pénissière :

– Que me veut-elle encore ? se demandait-il.

« Mon frère, écrivait Isabelle, vous ne serez point fâché d'apprendre que mes tourments sont devenus bien plus supportables. J'ai trouvé pour les soulager l'appui d'un cœur qui n'était pas plus tendre au fond que le votre, mais bien plus enclin à me comprendre, parce que, comme le mien, il avait beaucoup souffert.

Nous ne nous doutions guère autrefois qu'un lien fatal nous unirait ensemble et que Dieu allait nous envoyer à l'un et à l'autre, dans des objets si voisins, l'épreuve et le châtement. Mon frère, vous aurez déjà remarqué sans doute que je vous parle au passé de cet ami inattendu. C'est qu'en effet

il a cessé de vivre. Vous ne l'aimiez pas. Il était plus juste envers vous et ne vous gardait point rancune pour l'injure que vous lui aviez faite en vous éloignant de la Hairie quand lui et les siens y entraient. Le président de la Pénissière est mort depuis une semaine.

Dispensez-moi de vous dire tout au long comment les confidences se sont allumées un jour, un terrible jour, mon frère, entre le président et moi. Il vivait au château depuis mon mariage et sa faiblesse, déjà menaçante, ne lui permettant pas d'habiter l'étage, j'avais été obligée de lui offrir votre appartement. Quelles pensées m'y assiégeaient, ce que j'y devais éprouver toutes les fois qu'il m'y appelait auprès de lui, vous le savez ! Ah ! j'avais beau m'armer de tout mon courage dans cette chambre témoin de mon long supplice, que je n'avais pas. assez détesté peut-être, comment ne me serais-je pas trahie ? Les mourants ont la seconde vue. Ce jour-là, il me dit brusquement, en me prenant la main, en plongeant dans mes yeux ses yeux qui brillaient de fièvre : – Ma fille, pourquoi avez-vous épousé mon fils ?

Je ne répondais point. J'étais glacée. Ce vieillard s'était donc fait un horrible jeu de deviner ce que vous, Gaspard, vous. n'aviez jamais su comprendre. Je vous dis que les mourants lisent dans les cœurs... Eh bien, oui, mon frère, j'ai voulu autrefois épouser Mériadec de la Pénissière, parce que ce mariage alors me paraissait digne de l'état de ma conscience et conforme à la règle de mes pensées et de ma vie. Sa gravité me rassurait, bien loin de me faire peur. Depuis, j'ai appris à le mieux connaître et surtout..., ah ! surtout, mon frère, à me juger plus sévèrement moi-même. Voilà ce qui me ramenait à M. de la Pénissière après la tentation qui m'avait visitée... Vous n'avez pas vu ce que j'acceptais, ce que je recherchais en lui. C'était son insensibilité qui allait être mon refuge. Alors je me suis donnée ou rendue, comme il vous plaira, librement, résolûment, ce qui vous indigna si fort. Si ce mari avait été capable de m'aimer, croyez-vous que j'eusse voulu de lui ? Si j'avais pensé qu'il pût m'inspirer un autre sentiment que l'estime la plus étroitement sévère, je me serais jetée dans un couvent pour le fuir.

Avais-je donc à craindre rien de semblable ? Non ! j'avais espéré vivre à ses côtés en épouse sérieuse, sincère autant que je l'aurais pu, sans que nos deux âmes vinssent à s'effleurer jamais... Mon espérance était accomplie,

l'épreuve était faite... Et, cependant, quels déchirements encore, mon frère ! Quels reproches ne me faisais-je point ! Je me disais : tu n'es que mensonge, car en te vouant au présent, tu n'as pas su te détacher du passé. Tu y restes crucifiée et pour toi cela est juste ! mais pour lui ? Ne lui as-tu pas apporté la fausseté et le commencement du parjure ? Eh bien ! si je vous apprenais, mon frère, qu'il m'a apporté, lui, le parjure tout entier ? Cette estime dont je vous parlais tout à l'heure, m'est devenue difficile. Et qui a voulu qu'elle me le devînt ? qui m'a fortifiée contre lui, contre moi-même et contre l'amertume de mes souvenirs ? Qui, l'ayant jugé, croyant qu'il devait le punir, a pensé que le châtiment le plus équitable et le plus salutaire était de me le faire connaître, à moi, sa femme, tel qu'il avait été ?

Cela est horrible peut-être que ce soit son père !. Ah ! le président de la Pénissière avait été trop cruellement frappé par la découverte qui venait de lui révéler dans la froide cruauté de sa faute, ce fils dont il respectait autrefois les vertus jusqu'à les craindre... Quant à moi, comment a-t-il su ce qui m'était arrivé ?... Cette femme sans doute que le malheureux Frédéric avait dû revoir, puisqu'il s'est noyé près de sa demeure.

Car il faut bien que je vous le dise, mon mari avait une maîtresse, et c'était cette même créature qui a causé la perte de Frédéric, que l'insensé avait aimée avant.

Avant de connaître une autre personne.

Alors, j'ai bien vu que le président se conduisait surtout d'après les règles du monde qu'il était si près de quitter. Toute son indulgence a été pour moi, qui n'ai fait que subir l'outrage d'une poursuite cruelle. Il me disait : « Ma fille, ce n'est pas votre faute. Ne vous accusez pas de l'avoir subie avec trop de patience ; on n'est pas toujours maîtresse d'être sévère. » Toute sa rigueur était pour ce fils qui avait aussi durement abandonné cette femme qu'il l'avait résolûment prise autrefois, et qui lui laisse un enfant nouveau-né quand moi, sa femme, je porte le gage vivant de notre union consommée d'hier.

Mon frère, je n'ose croire que Dieu ait pour moi les mêmes indulgences que ce vieillard. Je souhaite, qu'il ait moins de rudesse envers mon mari. Je réfléchis souvent à l'indignation du président. Elle était sans borne, presque sans raison... Je me demande si Mériadec n'a point commis une autre

action... Le père la cachait peut-être. Aussitôt, je me reproche cette pensée... Quant à l'enfant né de cet étrange amour...

C'est une fille. Le président l'a mise à l'abri du besoin, ainsi que sa mère. Ne pensez-vous pas, comme moi, que sans cette générosité, nous aurions dû à cette pauvre innocente délaissée une part de cette richesse qui a été notre premier châtiment ?

Adieu, mon frère. Plaignez-moi moins, et revenez de cœur avec moi. »

V

L'ÉPREUVE.

Quatre ans s'écoulèrent. La fille de Sillette grandissait. Elle était vermeille comme une aurore de mai, blonde comme la paille nouvelle. On lui avait donné le – nom de l'un des patrons de la contrée. Le jeune saint Donatien avait fait Donatienne, un angelet aux grosses – joues qui appelaient le baiser.

Donatienne était une fleur robuste, comme la tige d'où elle était née. Sillette se retrouvait en elle avec délices ; l'admirable fille ne se lassait point des joies toutes neuves de son rôle de mère : – J'ai tout mis en toi, disait-elle à la belle petite créature en l'embrassant avec fureur. Que me serait-il resté pour *lui* ? Il a bien fait ce qu'il a fait !

Souvent, elle se demandait comment elle aurait pu, sans les dons du président de laPénissière, élever cette enfant, et surtout conserver intacte cette fraîche innocence. Ah ! comme elle se serait oubliée elle-même ! On se prend quelquefois avec un amer plaisir à se représenter les douleurs qu'on aurait pu subir et qu'une grâce du destin a 'éloignées. L'ancienne

pécheresse se faisait le roman de son sacrifice. Elle serait allée trouver les sœurs Ursulines dont le pensionnat s'élevait dans un faubourg de la ville.

– Mes sœurs, prenez cette douce fillette avec vous, enseignez-lui ce qui est bon, ce qui est beau, et surtout aidez-moi à la tenir éloignée de ce qui est mal.

Les sœurs ne l'auraient point repoussée.

Quand Donatienne eut quatre ans, sa mère se vit, un jour, obligée de céder à une passion enfantine qu'elle avait elle-même imprudemment éveillée. Elle avait si souvent parlé à l'enfant de son patron dont on honorait l'image, une belle figure de cire, dans une chapelle votive située à l'autre extrémité de M..., que la curiosité de la fillette ne lui laissait plus de trêve.

– Je veux voir mon petit saint ! disait Donatienne.

Et la mère promit qu'on le verrait.

On partit par un clair matin d'été avec la servante. La route était longue et l'on avait envoyé chercher un fiacre. L'enfant jetait à la portière de ces petits cris qui font se retourner brusquement les personnes de mauvaise humeur et sourire les bonnes gens.

Elle n'avait jamais vu que le jardin des Roseraies et faisait un voyage de découvertes à travers le monde. Sillette jouissait de son ravissement et ne se souciait guère de tous les regards que le mignon oiseau babillard lui attirait au passage. Pourtant, comme le fiacre allait franchir le dernier pont jeté sur le fleuve et entrer au cœur de la ville, un breack attelé de deux magnifiques trotteurs et portant plusieurs jeunes hommes mis avec une recherche un peu bruyante, vint à le croiser. L'un de ces élégants promeneurs jeta un cri de surprise et Sillette rougit, car elle avait reconnu M. de Cordemais, un ancien compagnon de plaisir de Frédéric, un cousin de la Pénissière.

Beau joueur et dissipateur charmant, le jeune Cordemais était le même que cinq ans auparavant, lorsque, attiré par la rumeur et l'attrait du crime dans le village de la Hairie, au milieu d'une troupe de brebis galeuses, et voyant passer le juge d'instruction après l'interrogatoire de Sillette, il avait prophétisé si gaiement : Les saints de bois prennent feu. Gardez-vous, mesdames !

Le breack appartenait à ce beau prophète. Aussi le fit-il tourner, comme si vraiment il avait l'intention de suivre le fiacre. Sûrement il en était le

maître. Pourtant, à quoi bon ?

Sillette en arrivant à la chapelle n'eut d'yeux que pour sa fille. Le petit sanctuaire était moderne, mais imité du style ancien. La voûte s'élevait sur de hardis piliers gothiques tout neufs, les fenêtres avec leurs nervures de pierre étaient enrichies de vitraux aux couleurs éclatantes. Ce bâtiment aux formes aériennes, ces pere sonnages en longues robes rouges ou bleues comme le ciel, à la grande barbe, au front encerclé d'un nimbe d'or, produisirent sur l'enfant une impression extraordinaire ; le saint acheva de l'émerveiller. Donatien, suivant la pieuse légende, avait été un jeune seigneur gallo-romain martyrisé vers l'an 300. Sa jolie statue de cire était là, couchée sous un globe de verre ; il portait la tunique blanche garnie de pourpre, de beaux brodequins rouges aux pieds ; il avait une grande chevelure dorée et toute frisée et tenait une palme dans sa main. La fillette voulut aller l'embrasser ; on fut obligé de l'emmener tout en larmes.

Cependant, devait-on borner là cette promenade ? Le jour était si beau ; l'enfant, consolée, demandait à ne point regagner encore les Roseraies. Sillette, dans la voiture, la laissa glisser de ses genoux. Une pensée lui était venue, un sourire indéfinissable contracta son beau visage apaisé. Elle se mit à la portière et donna au cocher un ordre tout bas. Le fiacre roula.

On traversa des champs, des hameaux, des bocages ; le chemin bientôt courut plus sombre entre deux colonnades immenses, formées d'arbres trois ou quatre fois séculaires, ici vigoureux encore, plus loin tourmentés, mutilés, à demi-rompus par l'effort du temps. Un clocher s'élevait au-dessus de cet océan de feuilles. Une première percée dans l'épaisseur de la ramure laissa voir un village et les clartés de l'eau ; une seconde plus régulière, car c'était une avenue, découvrit une vaste habitation assise au bord de la rivière, comme le village. Le fiacre s'arrêta.

L'enfant poussait de nouveau ses petits cris arrachés par la surprise à la vue de ces arbres énormes, de ce dôme et de ces tapis verts sans fin. L'avenue était semée de fondrières, tapissée de grandes herbes et de mousses : la maison apparaissait close et déserte. Sillette tressaillit. La servante, qui la regardait attentivement devina sa pensée : – Le logis, dit-elle, avait pourtant beaucoup de maîtres.

– Va, fit Sillette tout bas et respirant à peine. Il doit y avoir au moins un gardien là-bas. Tu sauras qui sont les morts.

La servante obéit et, descendant du fiacre, s'engagea dans l'allée verte. Sillette s'accouda à la portière de droite, insensible pour la première fois peut-être aux caresses de sa fille, qui, mécontente de n'être plus fêtée, la tirait par sa jupe. Tout à coup, une voix s'éleva dans le silence de cet endroit solitaire : – Bonjour, Sillette.

La jeune femme, se retournant brusquement, aperçut M. de Cordemais appuyé à la portière de gauche. Sur la route, elle entendit un bruit de rires qui ne cherchaient point à se rendre discrets et qu'accompagna même un battement de mains. C'étaient les amis du beau gentilhomme, qui du haut du break applaudissaient à cette façon hardie de renouer avec une connaissance d'autrefois.

– Sillette, reprit le jeune homme, ne me reconnaissez-vous pas ?

– Je vous reconnais, répondit-elle. J'ai même été, dans d'autres temps, assez votre amie pour me croire le droit de vous donner un avertissement. Vous aviez alors beaucoup d'esprit et beaucoup de cœur. Ne seriez-vous plus le même ?

Le jeune homme rougit.

– Peste ! reprit-il, vous avez raison ! Vous aviez disparu, je vous retrouve, il y a une heure ; vous me paraissez plus belle qu'autrefois et ce n'est pas dire peu ! Je vous ai suivie sans trop réfléchir à ce que je faisais. J'aurais dû attendre au moins d'être seul pour me passer cette fantaisie... Mon excuse, c'est que je ne pensais pas qu'elle vous déplairait si fort. les rires de mes compagnons ont tout gâté. Mais quelle est donc cette belle enfant, Sillette ?

– C'est ma fille, dit-elle fièrement.

– Et celle peut-être de ce pauvre... Frédéric ?...

Sillette pâlit affreusement. M. de Cordemais ne savait pas quelle horreur il venait involontairement de répandre autour d'elle ; il la regarda tout interdit.

– Vous vous trompez, reprit-elle d'une voix brève et tranchante, cette enfant est la fille de M. Mériadec de la Pénissière, votre cousin.

M. de Cordemais demeura muet de surprise, puis brusquement, salua et se retira.

La servante revenait de l'autre voyage de découvertes ; elle avait, en effet, rencontré un jardinier et appris que la douairière et le baron de la Hairie étaient morts tous deux l'année précédente ; que le domaine était devenu le bien du capitaine Gaspard, qui demeurait hors de France, et que M. et M^{me} Mériadec de la Pénissière habitaient leur hôtel du boulevard, à M..., avec leur fille Donatienne.

Sillette, de nouveau, pâlit. Il y avait deux Donatienne...

Etait-ce le président de la Pénissière qui avait fait cela ?

Le lendemain était le jour où la jeune femme devait se rendre à la ville pour recevoir chez le notaire Petit-Tulou, la pension que lui avait assignée le président de la Pénissière, – son salut autrefois, son unique ressource aujourd'hui.

Une tentation diabolique l'avait possédée toute la nuit. L'heure venue, elle s'habilla du plus sévère ajustement de sa nouvelle garde-robe, – tout de noir – et partit seule, malgré les pleurs de l'enfant.

Elle ne voulait pas l'associer à l'*aventure*.

En arrivant dans la ville, elle fit une heureuse rencontre, celle du fiacre qui l'avait conduite à la Hairie la veille, et vivement y monta. Sa résolution était la même qu'au départ ; – elle ne savait trop ce qu'elle ferait aux abords de l'hôtel de la Pénissière, mais elle voulait s'y rendre et donna l'ordre au cocher de joindre le boulevard.

Les vieux ormes lui apparurent ; elle remarqua que plusieurs d'entre eux avaient été frappés par les orages ; un vent assez fort secouait leurs têtes chenues. Quand Mériadec ouvrait de ce côté les croisées de sa maison, il se trouvait en face de ces géants foudroyés comme lui ; leurs rameaux à présent étaient stériles comme son cœur.

– Le menteur et le lâche ! murmura Sillette. Il doit savoir comme j'ai pleuré sous ces arbres ! L'enfant alors remuait dans mon sein. Maintenant, il croit que nous sommes résignées toutes les deux et que nous nous laisserons oublier !...

Elle se mit à la portière comme on approchait de l'hôtel, puis involontairement se rejeta au fond de la voiture, hésita, baissa la glace du devant et s'adressant au cocher : – A la porte de la maison de la Pénissière,

quelle est cette femme dans cette calèche avec cette enfant ? lui demanda-t-elle.

– Je crois, répondit-il, que c’est la dame et sa fille.

Isabelle de la Hairie, la femme légitime et pourtant l’usurpatrice ! Et, près d’elle, l’autre *Donatienne* !

– Je vous remercie, fit-elle. Arrêtez !...

La calèche partait et allait raser le fiacre stationnaire au bord de la promenade. Sillette la connut enfin cette heureuse rivale, et avec elle la fillette qui jouissait du bonheur volé à la première Donatienne, – l’enfant qui avait un père... Elle les vit toutes deux, face à face, les yeux dans les yeux.

Mais le feu de son regard s’attacha surtout à l’enfant :

– Pauvre innocente ! murmura-t-elle quand la calèche fut passée. Dieu veut peut-être nous venger sur elle... Ah ! cela, je ne le demande point !

Le cocher se pencha : – Elles vont à la Hairie, dit-il, leur promenade de tous les matins, quand il fait beau temps. C’est toujours moins triste que la maison.

Les tristesses de l’hôtel de la Pénissière étaient donc publiques, puisque cet homme en parlait si couramment ? Sillette ne répondit pas ; cette pauvre femme, si jeune encore, si pâle et si morne qu’elle venait de voir, cette enfant maigre à faire trembler une mère et qui semblait à peine animée d’un souffle de vie, lui avaient ôté toute colère et tout courage. Elle enjoignit au cocher de faire tourner ses chevaux et de la conduire chez le notaire.

– Quelle femme est-ce donc ? se demandait-elle. Ah ! je m’y connais ! C’est un tourment qui la possède... Est-ce le souvenir de Frédéric ?

Elle pressa le cocher, car elle avait hâte de retourner aux Roseraies, pour y jouir en repos de sa compassion envers ceux qui lui avaient fait du mal et de ce nouveau triomphe qui lui était envoyé.

En arrivant au pied de la maison du notaire, elle y rencontra un étrange tumulte. Que pouvait-il bien se passer dans ces lieux où « le mort saisit le vif » et qui sont ordinairement empreints de la grave ordonnance commandée par une opération si sérieuse ?

Sous la voûte de l’allée, il y avait foule ; l’escalier s’emplissait de gens qui montaient et descendaient, les hommes jurant, les femmes sanglotant.

Les clercs, dans leur salle, se tenaient retranchés derrière leurs pupitres, mais le flot houleux battait cette faible digue. Sillette, la gorge oppressée, aperçut dans un coin M. de Cordemais, qui examinait en souriant toute cette émotion populaire, et courut à lui.

– Je suis aise de vous revoir si tôt, lui dit le gentilhomme en la saluant. Parbleu ! nous n’assistons pas à un spectacle gratuit. Pour ma part, je crois qu’il m’en coûtera bien mille louis.

Au même instant la rumeur grandit ; on criait : Enfin ! voici la justice.

Le fait est qu’elle arrivait un peu tard, comme à son ordinaire : son pied est boiteux, si sa main est lourde. Sillette, s’adressant à M. de Cordemais, le saisit par le bras :

– Est ce que je comprends ? lui demanda-t-elle. Le notaire s’est-il enfui avec les valeurs et l’argent ?

– Ma pauvre enfant, répondit-il, revenant dans le malheur commun à la familiarité des anciens jours, si vous aviez déposé dans cette étude un titre au porteur ou de beaux billets de banque... Mais qu’avez-vous donc ? Vous trouvez vous mal ?

– Non ! fit Sillette en se redressant. Le président de la Pénissière, avant de mourir, avait assuré l’existence de cette enfant que vous avez vue. Maintenant sa bonté est trahie : l’enfant et moi nous n’avons plus de ressources. Je vais m’adresser à son fils.

Elle sortit de l’étude du notaire infidèle et le jeune homme la suivit. Elle marchait roide, tout d’une pièce, comme une statue descendue de son socle. Ce terrible effort de sa volonté n’aurait pas suffi à la soutenir ; le bras de M. de Cordemais s’avança et Sillette s’y appuya instinctivement, sans le savoir. Quand ils furent arrivés tous deux au seuil de la maison, la pleine lumière du jour éclaira le visage de la jeune femme ; il avait bien une pâleur de marbre. Le jeune homme voyait le front de la statue ; et cette statue, c’était celle de l’angoisse maternelle.

M. de Cordemais plaignait sincèrement cette ancienne amie ; il lui trouvait décidément une beauté bien différente de celle d’autrefois, bien plus épurée même que la veille, quelque chose d’auguste qui s’arrangeait mal avec le passé.

– La maternité avait été sa rédemption, pensa-t-il. Le malheur qui revient va renouer sa chaîne.

Il eut alors une pensée généreuse, qui n'était peut-être pas une honnête pensée.

– Ainsi, demanda-t-il doucement, votre dessein est de vous rendre chez Mériadec de la Pénissière, mon parent ?

– Oui.

– Ecoutez, je ne vous dirai point que cette démarche est inutile. Si pourtant vous n'en rapportez qu'un chagrin de plus, promettez que vous vous souviendrez de moi.

Sillette le regarda fixement, au fond des yeux, jusqu'au cœur.

– Je le promets, répondit-elle.

En même temps, elle eut un geste qui permettait au jeune homme de lui rendre un premier service. Le fiacre qui l'avait amenée l'attendait au pied de la maison :

– Je crois vous comprendre, dit M. de Cordemais ; vous ne voulez pas vous rendre en voiture chez mon cousin.

– Non, fit elle d'une voix basse et convulsive, puisque j'y vais demander l'aumône.

– Je peux congédier le cocher.

– Merci, dit Sillette.

Elle s'éloigna.

Point de difficulté pour pénétrer dans l'hôtel. Le concierge annonça la visiteuse ; un domestique l'introduisit dans le cabinet de M. de la Pénissière, puisque c'était à lui qu'elle voulait parler, et sortit en disant qu'il allait avertir son maître. Sillette tenait son voile baissé ; la simplicité de sa mise et ses vêtements noirs lui avaient servi de passe-port. La pensée lui vint qu'on la prenait pour une dame de charité ou pour une veuve nécessiteuse.

Eh bien, pourquoi non ?... Ne pouvait-elle se dire veuve de celui qu'elle venait voir ? Veuve de ce mort-vivant qu'elle s'attendait bien à trouver aussi insensible qu'un mort véritable.

Lentement, elle fit le tour de cette chambre où l'on venait de la faire entrer. L'aspect en était encore plus glacé qu'austère, plus sec que glacé ; on

voyait tout de suite que ce lieu n'avait point d'âme. Aucun changement n'y avait été introduit depuis cinq ans, si ce n'est qu'un des corps de la bibliothèque avait fait place au portrait du président de la Pénissière. suspendu à l'un des panneaux de la boiserie de chêne. Ce portrait avait été peint durant les derniers mois de la vie du modèle. Sillette le reconnut aisément et s'arrêtant devant la toile :

– Vous, dit-elle, vous aviez un cœur, je le sais peut-être ! Je parlerai devant vous pour l'enfant et pour moi.

Ses yeux alors tombèrent sur une porte entre-baïllée qu'elle poussa doucement : des murs nus, un crucifix, un prie-Dieu en bois, – l'oratoire. Au fond, s'ouvrait une petite fenêtre ronde, garnie de châssis de plomb. Elle s'y pencha, et recula précipitamment.

Le maître venait du fond du jardin ; il s'engagea dans la maison. Ses pas résonnèrent dans l'antichambre qui précédait le cabinet ; il ouvrit assez vivement la porte, puis demeura court. Tous deux se regardèrent.

Le rictus éternel qui crispait les lèvres de l'ancien juge se creusa plus profondément, et il ne put retenir le geste d'un homme qui se trouve en face d'une vision importune et se refuse d'abord à croire qu'elle est réelle.

– C'est moi, dit Sillette, vous ne vous trompez point ; vous n'êtes pas le jouet d'un rêve. Je suis celle que vous avez aimée.

M. de la Pénissière réussit à s'arracher du seuil de cette porte et la referma avec soin derrière lui.

– Oui, reprit-elle, je suis bien celle à qui, un jour, librement, malgré mes prières même, qui essayaient d'arrêter de pareils serments sur votre bouche, vous avez dit : Je jure d'être le père de votre fils ! Souvenez-vous bien de toutes vos paroles. C'est une fille qui est venue au monde. Peut-être ne le saviez-vous même pas ? On ne s'intéresse pas à de si misérables choses quand on est heureux chez soi et qu'on a un autre enfant. Oh ! je ne vous adresse pas de reproches ; j'aurais pu venir ici depuis bien longtemps, au nom de mon droit, parler haut et faire du scandale. Vous le voyez, je viens bien tard ; je viens comme une étrangère et seulement pour vous poser une question, qui ne pourra vous surprendre. Ne pensez-vous pas qu'il serait temps d'examiner si vous n'avez pourtant point quelque devoir envers votre fille, l'*autre* ?. Eh bien ! vous ne répondez pas !

Il avait écouté debout, immobile, les mains croisées, les yeux fixés sur le tapis. Chaque minute le rendait plus impassible. Son cœur, visiblement, se faisait de plus en plus sourd ; sa bouche était de plus en plus résolue à demeurer muette.

– Mais, répondez donc ! s’écria-t-elle. N’espérez point que votre silence me lassera. Si vous vous obtenez à Je garder, j’en appellerai à quelqu’un qui est ici et qui vous forcera bien à le rompre... Ah ! vous ne savez donc pas que votre père est venu aux Roseraies avant de mourir !...

Pour cette fois, Mériadec tressaillit ; il ne dit pas un mot, mais ses lèvres remuèrent...

– Je crois, continua Sillette avec une effroyable ironie, qu’il se cachait de vous pour faire ce qui lui semblait bon et juste. Un père n’aime pas à être blâmé par son fils... Ainsi, vous ne saviez pas qu’il avait voulu voir notre enfant ? Mais vous en doutez peut-être ! Vous vous demandez si je ne mens point. Avez-vous encore dans la maison un vieux domestique qui s’appelle Laurent ? Celui-là l’accompagnait... Je vous dis qu’il est venu, qu’il a pris l’enfant dans ses bras et qu’il pleurait... Il m’avait donné généreusement de quoi élever le pauvre être abandonné... Oh ! n’ayez peur ! Le présent n’était pas si considérable et n’a pu vous appauvrir ! Tenez ! je ne veux point vous dire des choses qui blessent... Le nom de votre père vous a arraché tout à l’heure un mouvement humain... Il y a donc en vous un coin sensible... Vous l’aimiez !... Je sais bien peut-être que vous avez été capable d’aimer !... Ne parlons plus de lui, ni de vous, ni de moi-même... Parlons de l’innocente qui vient de vous et qui ne vous avait pas demandé de vivre... Est-ce que vous ne frissonnerez pas aussi en songeant à ce qu’elle serait devenue si j’étais morte en la mettant au monde, ou si, moi vivante, votre père n’avait voulu nous secourir ?... Bonté du ciel ! J’ai vécu, je l’ai nourrie de mon lait, et celui qui est là, celui qui vous regarde n’a pas permis que mon sein tarisse... Eh bien ! écoutez-le ! Je suis sûre que vous devez entendre sa voix au fond de votre âme, si elle n’est pas de bois ou de pierre. Il vous dit : j’avais pris ta place auprès de celle que tu as formée de ton sang ; reprends-la cette place, l’heure est venue... Allez ! c’est bien votre tour ! Sachez que ses bienfaits à lui se sont envolés... Le notaire auquel il avait confié l’argent qui nous faisait vivre s’est enfui...

Qu'allez-vous faire à présent pour nous, qui sommes dépouillées, comme tant de pauvres gens ?... Répondez !... Ah ! répondez, cette fois, ou je m'attache à cette sonnette. Il est fâcheux que M^{me} de la Pénissière ne soit pas à la maison... Elle serait édifiée, la sainte femme, qui vous a apporté l'héritage de Frédérie !... Mais vos domestiques, du moins, accourront... Je m'expliquerai devant eux... Répondrez-vous ?...

– Soit, fit M. de la Pénissière en se laissant lourdement tomber sur un fauteuil et en passant sa main sur son front, qui se couvrait de sueur ; que voulez-vous de moi ?

– Oh ! moi, rien ! Je voudrais seulement que vous fussiez maudit !. Mais l'enfant a envie de vivre, elle !

Il se tut encore, Sillette s'approcha :

– Je vous ai appris, dit-elle, que notre enfant était pleine de vie et de santé !.

Pour la seconde fois, il avait tressailli.

– Notre enfant ! reprit Sillette... Allez ! vous avez beau faire, votre cœur vous trahit, vos entrailles parlent. C'est aussi une belle mignonne... je ne vous l'ai pas dit plus tôt parce que je pensais que cela ne vous ferait rien. Heureusement, je me trompais.

Il avait repris son immobilité passive ; Sillette lui toucha le bras légèrement.

– L'enfant que vous avez eue d'une autre, continua-t-elle, est pâle et malade... Je l'ai vue ! Pauvre cher petit être, je ne lui en veux point... Je sais comment s'appelle la fille de M^{lle} de la Hairie, la grande héritière, l'épouse sans tache.

Malgré lui, cette fois, il la regarda.

– La pauvre fillette s'appelle Donatienne. C'est votre père, n'est il pas vrai, qui vous a conseillé de lui donner ce nom ?

– C'est mon père.

– Il nous l'a donc emprunté. Il l'avait trouvé à son goût dans ma fille à moi, qui s'est nommée Donatienne avant la vôtre ! Peut-être a-t-il voulu que votre cœur se trouvât forcé de ne plus les distinguer l'une de l'autre un jour !... Si je m'égare, dites-le... Savez-vous, en faisant cela quelle a été sa pensée ?

– Non, murmura-t-il en se redressant brusquement. Comment le saurais-je ?

– Je n’ai pas de méchanceté dans le cœur, reprit-elle. Votre dureté aurait pu rallumer en moi des sentiments que je n’éprouvais plus, mais une minute m’a suffi pour me déconseiller le mal. Je pourrais accuser ici d’autres que vous, je pourrais aussi vous montrer le fond de cette pensée de votre père que vous ne voulez pas deviner. Ah ! oui, je suis bien la maîtresse de vous déchirer le cœur de plus d’une façon – si peu sensible que vous puissiez être. Je ne le ferai pas. Je n’appellerai pas la guerre ni le malheur dans votre maison, et, si j’ai dit tout à l’heure que je voudrais vous maudire, j’ai eu tort. Comprenez donc que je suis venue ici combattue entre le ressentiment et le souvenir. Ah ! le ressentiment, il ne tient qu’à vous de l’éteindre d’un mot... Le souvenir est mort à présent, bien mort... Je ne forme pas de souhait plus sincère que de ne jamais vous revoir. Vous aussi, j’imagine. Eh bien ! hâtons-le donc, ce moment de la délivrance pour tous les deux !... Que ferez-vous pour ma Donatienne à moi, afin de n’être pas puni dans la vôtre ?...

M. de la Pénissière se leva.

– Rien ? s’écria-t-elle... Vous recommencez à ne pas répondre... Il y a des mots qui se font entendre et qui ne se disent pas... Je vous défie de le prononcer, celui-là. Rien !... Mais réfléchissez donc !... je vous prie, je vous supplie de protéger l’enfant. Voulez vous que je me sacrifie et que je vous la donne ? Ne sera-ce pas assez de ne plus me voir ? Voulez-vous ne jamais entendre parler de moi ?... Faut-il que je me mette à vos pieds pour vous conjurer de m’écraser le cœur ?... Faut-il que je disparaisse de ce monde ? Faut-il que je meure pour vous encourager à faire une action si juste, si bonne et si naturelle ?... Non !... Quoi ! rien ne vous émeut, pas même cela !... Pas même mon exemple, quand je me résignerais, moi, à souffrir tout ce que je vous dis pour sauver la pauvre innocente... Mais quel monstre êtes-vous donc ! Il y a donc des vertus et des piétés qui ne servent qu’à faire le mal ? Non !... Je crois en Dieu, moi, mais ce n’est pas le Dieu que vous vous êtes fait ! C’est le vrai, celui de votre père et des bons cœurs !... Je ne veux pas, je ne veux pas penser que vos vertus soient pires que les vices des autres... Tenez !... il n’y a pas un égoïste, pas un

libertin... j'en ai connu !... qui ferait ce que vous faites. Il n'y en a pas un qui, ayant eu le malheur de mettre un enfant au monde, refuserait de le secourir quand la mère désespérée viendrait, en son nom, demander.. Quoi ?... de l'argent ?.. Eh ! je vous dis que non ! Des caresses ?. Allons donc ! Nous ne voulons plus de vos caresses ! Nous ne vous demandons rien ! moins que rien... Mais ce rien là sauverait une âme ! Un mot, je ne veux qu'un mot ! Dit par vous, il me privera de ma fille pour des années, pour jamais si vous l'exigez !... Je vous répète que je vous la donne. Je vous demande seulement de la faire élever, loin de vous, dans un couvent.

M. de la Pénissière leva lentement la main pour l'interrompre.

– Je ne peux intervenir auprès de la supérieure d'aucun couvent à M***, dit-il. Et, quand je le pourrais, à quel titre serais-je donc admis à le faire, je vous prie ?...

– Oh ! fit Sillette, je croyais que vous étiez au-dessus des soupçons... La charité ne suffirait donc pas à expliquer une pareille démarche ?... Eh bien ! vous trouverez des ambassadeurs obligeants.

– Il y a ce vieux Laurent dont vous me parliez, reprit-il ; je vous l'enverrai demain. Il sera muni des sommes nécessaires.

– Merci ! dit Sillette.

– Mais prenez bien garde que je ne veux pas même connaître la maison que vous aurez choisie... Vous devez renoncer à la pensée de jamais me mêler directement dans cette affaire.

– Une affaire ! s'écria-t-elle. Avez-vous bien dit : Une affaire ?.. C'est le nom que vous donnez à vos fameux serments d'autrefois ?

– L'oubli de moi-même me les avait arrachés continua-t-il de sa voix rauque et lente, sans inflexions et sans nuances ; j'en ai fait de nouveaux qui m'ont imposé d'oublier les premiers. Je les ai faits à l'heure où je me croyais près de paraître....

– Devant le Juge des juges ! interrompit Sillette avec un rire éclatant. Il ne commet pas d'erreurs, il réproche les lâchetés au prix desquelles on les répare, il ne craint pas l'opinion des hommes, lui !

– Je vous ai concédé tout ce qui est possible, reprit-il avec la même froideur barbare ; encore ne suis-je pas bien sûr de ne pas dépasser ce qui

m'est permis. Tenez-vous donc pour satisfaite et ne disputons point sur mes fautes, dont vous ne pouvez connaître ni l'horreur ni l'étendue.

– Ah ! s'écria-t-elle, l'interrompant et le regardant fixement encore une fois, vous vous trompez : je sais que vous avez tué Frédéric !

Il chancela et s'appuya au dossier du fauteuil ; mais en même temps il appelait à son secours un si redoutable effort de volonté, que pas un muscle ne remua sur son visage.

– Je crois que vous avez perdu la raison. C'est votre excuse.

– Oui, dit Sillette, oui, j'ai perdu la raison... j'ai dit ce que j'aurais dû ne point dire... Mais aussi pourquoi me rendez-vous folle et ingrate ?... Vous me servez après tout, vous assurez le salut de l'enfant... Mais avec cela quelle dérision ! Voyons ! Est-ce que je rêve ? Est-ce que vous ne voulez pas me faire entendre que Dieu pourrait encore blâmer le peu de bien que vous nous faites ? Est-il possible que vous le croyez ?

– Si j'en étais persuadé, dit-il, j'agiserais différemment ; je ne m'exposerais pas à encourir par un instant de faiblesse un second châtiment aussi sévère que le premier.

– Il faut qu'il ait été bien sévère, pour vous avoir fait tel que vous êtes !

– Sachez donc toute ma pensée...

– Voyons ! voyons ! répéta Sillette. Toute votre pensée !... Oui, je veux la connaître ;

, – Je ne suis pas assuré de ne point tenter la justice divine, mais j'ai peur de commettre une injustice ici-bas. Je garantirai donc l'existence matérielle de cette enfant dont vous me parlez.

– Et qui n'est pas la vôtre peut-être ?...

– Mais je vous l'ai dit, je ne ferai rien de plus. Je ne m'associerai à aucune démarche directe, à aucune complaisance du genre de celle que vous êtes venue me demander. Mon nom ne paraîtra point. Ce serait trop.

– Ce serait tenter Dieu ! Vous me l'avez déjà dit.

– N'attendez pas de moi, même un conseil.

– Pas même un conseil, répéta Sillette en ramenant son voile sur son visage, comme si elle s'apprêtait à sortir. Pas même la monnaie dont l'égoïsme et l'insensibilité paient ordinairement sans se faire prier ceux qui

souffrent... Vous êtes avare de ce que vos pareils répandent volontiers, car enfin que coûte un conseil ?... Un peu moins que rien... Une femme délaissée de tous vient trouver celui qui l'a rendue mère : – Ferez-vous élever notre enfant ? – J'y consens, parce que le refus me fait peur. Il paraîtrait peut-être trop odieux au maître de toutes les consciences. – Mais à quelles maîtresses dois-je confier la pauvre mignonne créature ? – Oh ! voilà qui ne me regarde point ! – En effet, que vous importe ? Le péché est mort ; que le fruit du péché mûrisse, devienne véreux ou qu'il tombe, qu'est-ce que cela peut bien vous faire ?... Enfin, vous me l'avez dit, je dois être satisfaite, et vous avez raison de le dire. C'est déjà un soulagement pour moi de penser que si un jour, vous m'aviez rencontrée tenant l'enfant par la main et si nous vous avions demandé l'aumône, vous n'auriez pas osé détourner la tête... Ah ! tenez ! je voudrais pourtant que le peu de chose que vous nous donnez vous fût compté quelque jour. Vous en aurez besoin, car il faut que vous vous mentiez bien fort à vous-même ou que votre erreur soit bien aveugle pour que vous puissiez vous imaginer que Dieu est avec vous... Ni Dieu, ni les hommes, allez !. Adieu !

Les domestiques avaient entendu des éclats de voix dans cette chambre close ; ils suivirent des yeux cette femme chancelante qui sortait de la cruelle maison. Le vieux Laurent était là ; il la reconnut et plissa le front, car il ne pouvait se rendre compte de la démarche qu'elle venait de faire auprès de M. Mériadec, et il l'accusa tout bas d'avoir trahi les bontés de son maître le président.

Mais M. de la Pénissière, en ce moment même, fit appeler Laurent.

Quatre jours après, Donatienne, conduite par le vieil homme et par sa mère, entra au pensionnat des Ursulines.

Sillette avait autrefois eu raison de penser que les sœurs ne la repousseraient point, si elle venait 'frapper à la porte du couvent, menant par la main la chère petite créature. Une seule condition fut imposée à l'ancienne courtisane ; mais qu'elle était prudente et cruelle ! l'enfant demeurerait dix ans dans la communauté et sa mère ne pourrait la voir.

Donatienne commençait à comprendre qu'on allait la laisser dans cette grande maison, au milieu de ces femmes habillées de noir ; elle pleurait de toute sa force, et s'attachant à sa mère, voulut au moins lui faire promettre qu'elle viendrait la chercher le soir pour la coucher, comme toujours, dans son petit lit, auprès d'elle.

Sillette promit et s'enfuit.

Mais, revenant tout à coup, elle saisit Donatienne entre ses bras et lui parla à l'oreille. L'enfant cessa de pleurer et, le soir venu, ne demanda point sa mère ; la sœur qui venait de la mettre dans sa couchette au dortoir la vit qui joignait ses menottes.

– Que faites-vous ? lui demanda-t-elle.

– Ma prière pour ma chère maman, parce qu'un méchant la tuerait si le bon Dieu ne me trouvait pas sage.

Le lendemain, les sœurs auraient été bien curieuses de savoir ce que la mère lui avait dit dans cette suprême caresse. Elles interrogèrent Donatienne, qui prit un air grave et ne répondit pas ; elles comprirent qu'on ne la ferait point parler. La sœur trésorière fit à ce sujet une réflexion pleine de sens : – Un garçon aurait déjà tout conté. Voilà ce que c'est que les fillettes !

Cependant le jour même, elles se regardèrent ; elles eurent des larmes dans les yeux à cause d'une question que leur fit Donatienne, apprivoisée déjà par leurs douces façons tranquilles et sérieuses :

– Qu'est-ce que c'est qu'un père ?

La plus jeune, qui n'entendait malice à rien, ce qui n'était pas bien étonnant, puisque dans le pensionnat elle ne professait que la musique, répondit de sa voix argentine :

– C'est celui qui nous donne la vie.

Après quoi, toute contente d'une si belle explication, elle ne laissa point que de se rengorger un peu. L'enfant songeait :

– Et un méchant père ? demanda-t-elle.

– C'est celui qui se conduit comme un païen avec les anges ! dit la trésorière, qui était sévère et vive.

La supérieure secoua la tête.

– C’est la première fois que nous avons au couvent une enfant si tristement née, dit-elle ; mais devais-je la repousser ? je vous le demande, mes sœurs.

Alors toutes les voix s’élevèrent ensemble : ce fut le chœur de la charité, de la justice et du saint amour : Pauvre angelet ! disaient-elles. Pauvre fillette !

L’heure de la récréation arrivait ; elles conduisirent dans les jardins Donatienne, qui eut bientôt fait connaissance avec ses nouvelles compagnes et commença de courir parmi elles. Jamais les sœurs n’avaient vu si légère mignonne ; ce n’était pas courir, c’était voler. Une ressemblance de plus avec les anges : la pauvre petite délaissée avait des ailes.

On comptait au pensionnat des Ursulines plus de deux cents élèves ; mais le plus grand nombre n’avait guère moins de douze ans. Aussi la vive tournure et la beauté de Donatienne n’eurent point de rivales dans le gentil bataillon des babys. Il n’y eut qu’elle pour faire valoir la ceinture rose les jours de fête sur le vilain fourreau noir, l’uniforme du couvent. Ses grands yeux allèrent au fond de tous les cœurs et la fusée de son rire illuminait toute la maison. Les *grandes* en rafolèrent, les *parents* qui venaient au parloir la regardaient d’un œil d’envie glisser dans les cours comme une hirondelle au-dessus de l’eau.

De blonde qu’elle était en naissant, Donatienne, déjà, devenait brune ; son charmant petit visage se couvrait d’un bistre léger et comme satiné qu’éclairaient deux magnifiques yeux noirs, limpides et effarouchés. Ses cheveux bruns étaient d’une abondance extraordinaire, et cette grande chevelure excitait surtout l’admiration des parents jaloux.

– Quelle est cette jolie enfant ?

– Une orpheline.

– Mais son nom ?

– Donatienne Laurent.

Tout le pensionnat crut que le vieillard qui venait chaque semaine voir la mignonne était son grand-père.

Donatienne, d’ailleurs, parut bientôt ne plus se souvenir d’avoir vécu autre part que dans cette grande maison. L’enfance est partout chez elle ; c’est comme les rois quand ils voyagent. On la croit volontiers ingrate. La

fillette avait une gaieté qui ne pouvait être trompeuse ; les sœurs ne revenaient point de leur surprise et même se trouvaient un peu scandalisées, en observant que jamais elle ne parlait de sa mère.

– Après tout, cela vaut mieux, disaient-elles.

Au fond des cours sablées et plantées de tilleuls qui servaient aux récréations, s'élevait une petite grille à hauteur d'appui qui défendait le jardin réservé. Elle ne s'ouvrait que les jours de procession.

Le pieux défilé s'en allait alors sous les grands ombrages jusqu'à une chapelle dédiée à Saint-Augustin, dont ces religieuses suivent la règle. Les *petites* portaient des bannières roses en l'honneur de Jésus ; les grandes, l'étendard bleu virginal.

Au départ, l'ordonnance était toujours magnifique ; la mère candide qui enseignait la musique marchait entre les deux files de pensionnaires, battant la mesure avec une grande règle de bois ; la lente harmonie des cantiques s'élevait sous les feuilles. Seulement, il fallait s'attendre à un accident toujours le même, qui rompait un peu la cadence. La mère supérieure avait beau rouler les yeux. D'abord on ne le voyait point. L'ombie était devenue trop épaisse, car il s'agissait de traverser, avant d'arriver à la chapelle, un vieux bocage formé de grands arbres si serrés les uns contre les autres que, dans le langage du couvent, cet endroit ne s'appelait pas autrement que la forêt.

La forêt avait bien cinquante pieds de circuit, pas davantage ; mais elle était peuplée d'êtres vivants et de chansons tout autant que les plus grandes. Tous les moineaux du faubourg avaient pris domicile dans ce haut fourré. Quand la procession s'engageait dans l'allée sombre, un ramage aigu s'élevait de toute part, un ouragan d'ailes tourbillonnait sous les branches : c'était le petit monde emplumé essayant de se faire jour, puis s'enfuyant à grand bruit. Cette vive déroute entraînait dans le programme de la fête et n'en était pas la partie moins attrayante pour les petites ; les grandes mêmes riaient sous leurs voiles, et les mères disaient :

– Mesdemoiselles ! c'est une honte. Vous n'avez pas plus de raison et de piété que ces petits oiseaux.

En quittant la ramure, on trouvait un quartier bien différent du jardin : de beaux parterres fleuris entouraient la chapelle ; les roses, les lis ou les

grands dahlias, suivant la saison, avaient été de tout temps un objet d'envie pour les pensionnaires.

Pendant les processions, aucune chance de céder avec succès à une tentation si damnable ; pas moyen de sortir des rangs ; mais à l'ordinaire, il n'y aurait eu qu'à se glisser des cours dans ce beau lieu, et le larcin devenait aisé à commettre. Il y en avait des exemples et ce n'était pas sans raison que les sœurs se méfiaient de leur grille.

Elles craignaient surtout l'esprit de malice des petites, les grandes ayant à compter avec la dignité des quinze ans qui défend d'escalader les murs. Aussi, elles avaient entouré leurs parterres de légendes protectrices et effrayantes auxquelles la nécessité de traverser la forêt pour y arriver donnait beaucoup de force.

Elles racontaient l'histoire d'une malheureuse fillette qui n'avait pas eu peur autrefois de tenter l'aventure. Comme la petite *larronne* (c'était le mot qu'elles employaient) s'engageait sous les grands arbres, saint Augustin sortant de la chapelle, lui était apparu et lui avait défendu d'aller plus loin.

Elle avait dû demeurer là deux grands jours, séparée du monde, comme Robinson dans son île ; étant moins industrielle que lui, elle se mourait de faim. Le pis, c'est que les oiseaux chantaient au-dessus de sa tête, en se moquant d'elle : 1

– Bien attrapée, la méchante ! Hou ! hou ! hou ! Saint Augustin l'apunie. C'est bien fait.

Ce récit avait un grand effet sur la petite classe ; Donatienne en paraissait plus effrayée que ses compagnes. Et, cependant, qui l'eût suivie un jeudi du mois de juin, le jour où Laurent devait venir lui rendre sa visite eût été émerveillé de son audace.

Elle avait trouvé le moyen de sortir de la classe. A la façon dont elle franchit la grille et se glissa sous les arbres, on aurait bien vu qu'elle participait vraiment de la nature des hirondelles et des anges, et que, pour tout de bon, elle avait des ailes.

L'enfant revint par le même chemin périlleux, ca chant un gros lis sous sa robe. On l'appela au parloir ; elle entraîna Laurent contre la muraille :

– Prends vite ! on ne te verra point. C'est pour *elle*.

VI

LE RETOUR DE L'ONCLE.

A douze ans, M^{lle} Donatienne de la Pénissière, la riche héritière de tant de beaux biens, ressemblait à l'une de ces plantes hâtives et condamnées qui, croissant en hiver, pourraient bien ne pas atteindre le printemps. Elle était grande et menue : une tige dépouillée. Les rares visiteurs qui pénétrant encore dans l'hôtel de la Pénissière, connaissaient l'atmosphère de froidure qu'on y respirait, regardaient avec compassion cette enfant aux longs bras maigres et aux grands yeux sans rayons, et se disaient en sortant :

– Que voulez-vous, rien ne vit sous la gelée !

Cependant il se fit vers ce temps-là un grand changement dans l'existence de la fillette et de la mère, M^{me} Isabelle. La ville avait fait souvent des remarques malignes sur le goût que cette dolente et énigmatique personne avait pour les pèlerinages ; on disait en riant qu'elle portait son cœur à Dieu, sans perdre aucune occasion de l'éloigner de son mari.

Cette fois se rendant en pèlerinage vers le Sud-Est, M^{me} de la Pénissière et sa fille avaient rencontré dans une ville d'Auvergne le commandant de la Hairie, qui depuis quelque temps y tenait garnison. Que se passa-t-il entre ce frère et cette sœur naguère si unis et qui ne s'étaient pas vus depuis douze ans ? On connaissait à M. leur longue brouillerie sans en connaître les causes ; on raconta, sans le savoir, que le cœur de l'officier s'était fondu devant sa nièce. Le commandant Gaspard avait donné sa démission. Désormais il allait vivre dans son domaine, comme le baron Songe-Creux,

son père. M. de la Penissière fut averti du retour à la vie de famille de ce beau frère ennemi.

Ce n'était pas un événement qui pût l'émouvoir. Mériadec de la Pénissière vivait au fond d'un puits comme la vérité, dont il n'était pourtant pas l'image. Le mur qui-tenait séparée du monde son âme recluse s'épaississait, montait sans cesse ; l'ancien amant d'une courtisane, le meutrier de son semblable, le libertin et l'homicide repent, ne regardait plus qu'en haut, au ciel, comme s'il n'avait eu qu'une seule crainte, celle qu'il ne se rouvrit au-dessus de sa tête et que la foudre encore une fois n'en sortît.

Or, ce jour-là était précisément celui qui avait été ménagé par les soins de M^{me} de la Pénissière pour amener entre son frère et son mari une première entrevue. Il allait y avoir à l'hôtel un dîner de gala, ce qui ne s'était pas vu depuis plus de dix ans.

Il était environ cinq heures, et sur la terrasse, plantée de tilleuls, du cercle de la noblesse, à M..., deux hommes devisaient, le cigare à la bouche, aspirant à petites gorgées, des boissons glacées. Au bout de la rue s'ouvrait une magnifique échappée de vue sur le fleuve ; la vaste nappe d'argent se déroulait entre des prairies et des bocages ; les grands bateaux marinières descendaient d'une allure rapide, à la faveur d'une brise assez fraîche enflant leurs voiles carrées et massives ; le spectacle était riant et la liberté précieuse pour les deux causeurs. Le cercle était presque désert à ce moment de la saison.

– Bénissons les bains de mer et les eaux qui nous délivrent des fâcheux, dit le commandant Gaspard ; c'est toujours un souci pour moi, mon cher Philippe, que d'être obligé de causer tout bas.

– L'habitude du commandement, cousin ! dit en riant M. de Cordemais.

– Le fait est que je n'ai pas appris à parler à mes spahis et à mes dragons comme on parle à des demoiselles.

– Et la basse-contre vient en se fâchant comme l'appétit en mangeant. Tu n'avais pas autrefois cette voix de tonnerre.

Il n'y avait point de changé que la voix dans Gaspard de la Hairie. Le commandant n'était plus le grave et fin officier qui en remontrait autrefois à toute sa famille. Gaspard avait peut-être au fond du cœur la même réserve

fière qu'en ce temps-là, mais n'en était plus le modèle extérieur, il s'en fallait bien ! Ses manières étaient devenues assez brusques, ce qui tenait sans doute à la nécessité de faire autour de lui beaucoup de place pour se mouvoir à son aise. Il avait reçu de tous les présents que nous font les années le plus naturel à son grade et le plus incommode à son état, un maître embonpoint. En ce moment il se redressa sur sa chaise qui gémit, tandis que la table placée devant lui faillit voler avec les flacons et les verres. M. de Cordemais se remit à rire.

Le commandant l'imita, car s'il avait perdu de sa distinction naturelle depuis douze ans, il avait acquis beaucoup de ronde et belle humeur ;

– Bon, dit-il, je lis dans ta gaieté la pensée de tout le monde, mon cher Philippe. Tu trouves que j'ai bien fait de quitter le harnais... Bast ! j'avais pourtant deux chevaux faits à mon encolure, et je n'ai que trente-six ans... La chasse va corriger ici le trop-plein dont la vie de garnison m'a gratifié. Ce n'est point parce que je suis un gros homme que j'ai donné ma démission. Je m'en suis trouvé des motifs plus sérieux.

– Lesquels ? demanda M. de Cordemais. J'ai parfois envie de les deviner.

– Ouais ! je l'ai bien vu ! Tu as toujours eu des yeux prêts à courir au fond du cœur de tout le monde et à aussi se nicher dans celui des femmes... A ce propos, je te félicite, car tu es resté beau cavalier, toi... Tu as toujours tes vingt-cinq ans ; tu me raconteras tes aventures.

M. de Cordemais tressaillit.

– Je n'ai eu, dit-il, depuis bien des années, qu'une aventure, et c'est la plus bizarre et la plus décevante. Le monde, s'il la connaissait, me la ferait payer en moqueries insupportables... Laissons cela. Aussi bien il s'agit de tout autre chose. Parlons des motifs qui t'ont persuadé de donner ta démission.

– Il y en a deux.

– Jusqu'à présent, je n'aperçois que deux énigmes.

– Philippe, je suis revenu dans ma maison de la Hairie, auprès de M..., pour ramener ma sœur M^{me} de la Pénissière, à la raison.

Philippe de Cordemais ne put s'empêcher de sourire encore une fois :

– Est-ce bien elle qui l'a perdue ?...

– N'est-ce pas son mari ? Oh ! quant à lui, je ne l'y ramènerai pas, je l'y remettrai. Ce n'est pas absolument la même chose.

– C'est même assez différent ; mais je crois que tu t'exagères ton pouvoir.

– Tu ne crois donc point ce qu'il faut croire, cousin ? Il y a peut-être pour arriver à l'âme murée une petite porte.

– Il y avait même une brèche ! dit M. de Cordemais d'un air rêveur. mais il l'a comblée.

Le commandant fit une seconde pirouette sur son siège, la table reçut une furieuse secousse ; les fioles et les verres l'avaient encore une fois échappé belle.

– Sais-tu donc quelque chose de particulier sur mon beau-frère ? s'écria-t-il.

– Ce que sait toute la ville ! Que c'est un saint.

– C'est un fou.

– Tu partages l'avis de certaines personnes de ma connaissance, reprit Philippe de Cordemais avec une amertume singulière ; mais prends garde ! ce sont peut-être des brebis galeuses.

– Et toi, que dis-tu ?

– Que je n'aime pas les grands mots.

– Si je les connaissais, ces personnes dont tu parles ?

L'officier regardait fixement son compagnon, dont la belle figure demeura impassible. Philippe de Cordemais se leva.

– Tu ne les connais pas, dit-il ; mais n'allons pas oublier l'heure.

– Vraiment, je ne songeais plus que tu dois assister à ce dîner de paix et d'amour... Je ne sais à quoi il tient que je ne laisse la fête s'accomplir sans moi.

– Sans toi, elle serait un peu marquée. Pourtant j'irais seul, car j'ai juré de m'asseoir aujourd'hui à la table de Mériadec de la Pénissière.

– A qui as tu fait cette promesse ? demanda brusquement Gaspard. Et pourquoi l'as-tu faite ?

– A moi-même, répondit froidement M. de Cordemais, et par simple curiosité.

Chemin faisant, ce que le commandant Gaspard entendait par mettre son beau-frère à la raison devint plus clair aux yeux de Philippe de Cordemais. On n'avait pas tort à M... de dire que le retour miraculeux de l'exilé volontaire et sa conversion à la vie de famille avaient été l'œuvre de sa nièce Donatienne. Les enfants n'en font jamais d'autres.

– Ecoute, beau cousin, dit l'officier, les vertus de Mériadec de la Pénissière ont assez fait de mal aux siens !... Ne vas pas t'y tromper, mécréant ! je les admire, ces vertus-là, ... mais je les déteste.

– C'est le juste tribut qu'elles méritent, répliqua M. de Cordemais avec cette amertume singulière qu'il ne pouvait dissimuler toutes les fois que son compagnon lui parlait de l'ancien juge.

– Oh ! oh ! quel ton enragé !... Sais-tu bien que tu n'as pas moins changé que moi, cousin, depuis douze ans ? Tu étais alors un étourdi, un dissipateur, un libertin fieffé ; tu es à présent une manière de chevalier de la triste figure... Moi, je suis devenu un homme tout rond. Aussi tu me verras mener rondement la campagne au logis du boulevard. Tout est bien entendu entre Isabelle et moi, et je veux te mettre dans le secret.. D'abord, nous enlèverons Donatienne au tyran... Il ne la privera pas plus longtemps des joies de son âge.

– Donatienne ! répéta Philippe de Cordemais, qui tressaillit. Quelle Donatienne ?

– Do-na-tienne de la Pé-nis-sière. A quoi penses tu ?... Je te l'ai déjà dit, Cordemais, il faut que tu aies que que vieux méfait d'amour en tête !... Donc, nous prenons l'enfant, que le père le veuille ou ne le veuille point. Il s'agit de la faire vivre.

– Eh ! ce sera donc l'insurrection ouverte ?.

– Que demande la fillette ? Des compagnes, des jeux, du rire, de l'air, de l'enfance autour d'elle. Nous la mettrons au couvent des Ursulines.

– Aux Ursulines ! répéta Philippe.

– Quant à ma sœur, reprit le commandant, ce que je souhaite est plus délicat à dire. Mais je te parlerai, ma foi, comme à un parent... Te causerais-je une grande surprise en te confessant que M. et M^{me} de la Pénissière, habitant sous le même toit, vivent à mille lieues l'un de l'autre ?.

– Je sais dit M. de Cordemais avec un léger sourire, que ma cousine vit ordinairement dans les rêves. Isabelle est un cœur tourmenté.

– Bast ! fit le commandant, c'est la contagion et l'exemple. Et il ne s'agit que de l'y arracher. A Isabelle aussi que laut-il ? Un peu de sollicitude qui ressemble à de la tendresse... Ah ! je ne suis qu'un soldat... Je donne ce que je peux.. J'ai beaucoup aimé ma sœur dans notre jeunesse.. Je ne voudrais point qu'elle sortît de ce monde la première. D'abord, ce serait contraire à la marche de la nature... Eh bien ! elle trouvera à la Hairie, près de moi, du repos, le bon air natal avec l'image de l'ancien temps.

– L'air du souvenir, murmura Philippe.

– Que dis-tu de mon plan, cousin ? Ne le trouves tu pas bien dressé ?

– Irréprochable, répliqua M. de Cordemais, sauf une partie essentielle qui lui manque, la soumission de celui contre qui tu veux le diriger.

– N'oublie pas, dit l'officier, que j'ai l'assentiment de ma sœur.. Oh ! j'ai fait mes conditions quand nous nous sommes retrouvés tous deux, en Auvergne, et qu'elle m'a supplié de revenir chez moi... je n'ai donné ma démission qu'à un bon prix, va !... Au reste, que voulons-nous ? être libres... Encore ferons-nous le sacrifice d'une part de nos désirs... Toutes les bienséances demeureront sauves.. M^{me} de la Pénissière ne quittera point l'hôtel, et même y pourra passer la mauvaise saison. Pourvu que je la tienne à la Hairie, le printemps, l'été.

– Et l'automne... Je t'entends bien ! N'ayant pu jadis empêcher ce mariage, maintenant tu veux le rompre.

– Point du tout. Le rendre seulement supportable.

– Par la séparation des deux époux. Tu as toujours été le plus opiniâtre des hommes. Mais toute séparation veut des motifs.

– Tu peux t'en fier à moi pourtant du succès, s'écria le commandant Gaspard. J'ai quitté le sabre et l'épaulette pour vivre tranquille. Mets que l'égoïsme soit ici la règle de ma conduite ! Ce n'est point une manière d'égoïsme si condamnable, puisqu'elle ne saurait s'arranger du malheur des autres. Je réduirai cet homme de pierre, comme j'ai sù réduire en Afrique mes cavaliers sauvages, et je vais te faire connaître mon dernier mot. Qu'il me refuse Isabelle, soit encore ! C'est son droit strict. Ma sœur continuera

de se sacrifier : c'est le métier des mères. Mais Donatienne est le dernier enfant des deux races. Je la veux, je la prendrai même malgré lui.

– Et s'il veut la garder ?...

– Allons donc ! s'écria le commandant Gaspard. Je le tiens !

– Enfin ! répliqua mentalement Philippe, je le savais, et je t'ai pourtant amené à le dire !

– Même, reprit M. de la Hairie en lui reprenant le bras tout à coup, j'ai compté sur toi pour m'aider.

– Je ne te comprends plus, dit froidement M. de Cordemais. Quelle aide pourrais-je te prêter ? Je ne suis qu'un cousin. Si je me mêlais dans cette affaire, je crois que le principal intéressé pourrait bien m'envoyer au diable, dont il a eu tant de peur toute sa vie.

– Je me suis donc trompé ? interrompit le commandant Gaspard avec un éclat de rire retentissant ; j'imaginais que tu te ferais un plaisir de lui arracher un peu le cœur avec moi... Tu ne parais pas aimer beaucoup Mériadec de la Pénissière... Et je me demande pourquoi cette aversion ?... Cet homme a souvent fait la gêne et la tristesse, quelquefois le supplice des autres ; mais on peut avouer qu'il n'a pas été trop heureux lui-même !

Les yeux de M. de Cordemais s'allumèrent.

– Quelle dérision ! répliqua-t-il, les dents serrées. Il a été plus heureux que moi.

Les deux hommes se trouvaient en ce moment devant la grande porte sombre qui donnait entrée dans l'hôtel de la Pénissière et déjà M. de la Hairie soulevait le marteau.

– Ainsi, dit-il, tu refuses de me servir, cousin ?

– Vraiment non, si c'est contre cet homme et pour le bien des enfants et des femmes.

– A la bonne heure ! J'attache du prix à ton concours, mon cher Philippe, car je suis disposé à croire que, toi aussi, tu tiens un peu l'ennemi dans ta main.

– Cette fois encore, dit M. de Cordemais, je recommence à ne point t'entendre.

– Allons ! dit le commandant en levant les épaules, je t'ai fait assez de confidences, et ce serait bien ton tour. Avoue que tu connais de près une

personne qui pourrait porter témoignage contre l'inaltérable vertu de Mériadec de la Pénissière... Un mot seulement... Je te demande ce qu'est devenue la belle Sillette.

Philippe de Cordemais fit un terrible effort, qui fut récompensé par le succès, car il réussit à dessiner un sourire : Sillette ! répondit-il... La pauvre chère fille... Quels yeux !... Et quel cœur !... Je ne l'ai pas vue depuis dix à douze ans.

La porte s'ouvrait ; les deux convives du dîner de famille entrèrent, se jurant à l'envi tout bas de s'observer l'un et l'autre. Ils comprenaient bien qu'ils s'étaient tendu mutuellement un piège et qu'ils y étaient tombés tous les deux.

Le portier, s'avançant vers Gaspard, l'avertit que « madame » l'attendait au jardin. L'invitation n'était pas pour Philippe, qui le sentit bien et laissa son compagnon marcher devant lui.

Demeuré seul, le gentilhomme se prit à examiner cette belle demeure assombrie, mais toujours de si grand air, qui se profilait avec ses pierres grises, ses larges fenêtres aux moulures délicates, et sa toiture puissante et légère sur la verdure du jardin. Le pavillon du midi, qui formait avant-corps sur la façade, lui rappela le Président, le dernier des *vrais* la Pénissière, qui l'habitait autrefois. Tout lui parlait en ce moment de la vieille opulence, de la vieille sagesse et du vieil honneur de cette famille à laquelle il était allié.

Maintenant qu'en restait-il ? Un fantôme et un enfant. Encore cette enfant était-ce une fille !... Encore cette fillette était-ce une image, un souffle de vie plutôt qu'un être vivant !.

– Il n'y a pas eu de bénédiction sur ce logis, pensa Philippe... Pouvait-il donc y en avoir ?... Je n'ai point vu depuis longtemps ce pauvre petit être qui souffre !

Si c'était un souhait, il fut accompli sur l'heure, car M. de Cordemais, portant les yeux devant lui à travers le jardin, découvrit une robe blanche dans un bosquet et s'approcha.

L'enfant était assise dans ce salon vert sur un banc de gazon, les mains croisées sur ses genoux, – de longues menottes de cire. Son regard ne cherchait pas le ciel bleu à travers les dentelures des feuillages, ni les grains

de mica qui brillaient dans le sable à ses pieds ; ce regard indolent s'en allait devant lui dans le vague.

M. de Cordemais ne suivit point le passage frayé pour arriver à la fillette, il écarta les branches.

– Me reconnaissez-vous, Donatienne ?

– Vous êtes notre cousin Philippe.

– Que faisiez-vous là toute seule ? Vous aviez peut-être de grandes pensées ?

Elle sourit.

– Oh ! non. Je me demande à présent si je pensais à quelque chose.

– Mais quel âge avez-vous ? Douze ans, je crois.

– Douze ans bientôt, à la fin de ce mois d'août.

– Jouez alors. Vous trouvez-vous trop grande personne ?

– Ce n'est pas cela, répondit la fillette en hésitant un peu... je ne sais pas jouer.

Philippe de Cordemais ne put s'empêcher de sourire à son tour, mais assez tristement ; cette pauvre petite créature, avec sa grâce maladive, lui causait une pitié vive et profonde, qu'augmentaient encore certains rapprochements involontaires ; c'était lui qui avait alors « de grandes pensées ».

– Songez donc ! reprit Donatienne, qui s'anima tout à coup je n'ai jamais eu de compagnes de mon âge. Ce n'est pas amusant de courir toute seule. Et puis, je ne suis pas assez forte. Je me lasse tout de suite. Si je courais avec d'autres, je ne voudrais pas rester la dernière, et je ne sentirais pas la fatigue.

– L'émulation est un grand maître, dit Philippe.

– J'ai vu la semaine passée tout un pensionnat qui jouait sur une promenade.

– Vous avez donc envie d'aller en pension, Donatienne ?

– Oh ! oui ! s'écria l'enfant ; mais ne le dites pas devant mon père !

– Avez-vous pensé qu'il faudrait quitter votre maman ?

– Il n'y a que cela qui me ferait de la peine ; mais mon oncle la Hairie croit que ce serait un bien pour toutes les deux. Mère le désire autant que moi.

– Allons ! pensa Philippe, la conjuration marche, le terrain de la bataille est bien préparé.

– Vous êtes différente des autres fillettes de votre âge, reprit-il.

– Oh ! dit-elle tristement, je le sais bien !

– On en voit peu qui désirent quitter la maison.

– C’est qu’elles n’y sont pas seules. Elles ont des sœurs.

M. de Cordemais tressaillit :

– Aimeriez-vous donc avoir une sœur ?

L’enfant réfléchit :

– Oui vraiment, répondit-elle ; j’aimerais mieux pourtant une amie, que j’aurais choisie.

Philippe s’assit auprès d’elle sur le banc de gazon, prit ses petites mains moites dans les siennes :

– J’ai entendu parler de ce projet de vous mettre en pension lui dit-il. Dans quel pensionnat préféreriez-vous entrer, ma mignonne ?

– Aux Ursulines. Il y a de grandes cours et deux cents pensionnaires. Je ne veux aller que là.

– Avez-vous songé à l’amie que vous y choisirez ?... Comment faudrait-il qu’elle fût, l’autre mignonne, pour vous plaire ? Aimeriez-vous qu’elle vous ressemblât ?

– Au contraire, dit l’enfant, je la voudrais comme je ne suis pas.

– Gaie, hardie, ne se plaisant qu’à jouer et ne pensant qu’à rire. « C’est bien cela le portrait que l’on m’a fait de *l’autre*, » ajouta mentalement Philippe.

– Vous devinez bien ce que je désire, répondit Donatienne.

Et un charmant sourire bien doux vint se fixer sur ses lèvres pâles.

– Si vous rencontriez cette jolie compagne, reprit Philippe, votre bon petit cœur courrait au-devant d’elle. Ce serait la sœur de votre choix ?

– Oui.

– Une seconde petite vous-même, une autre Donatienne.

En ce moment la cloche du diner sonna. Philippe en se levant murmurait : Pauvres enfants, leurs destinées sont faites des erreurs et des fautes de ceux qui les ont mises au monde... Pourquoi empêcherais-je cette rencontre ?

M. de la Pénissière parut à la porte de la salle à manger. Il s'était réservé jusque-là. Le commandant Gaspard, tenant Isabelle à son bras, arrivait du fond du jardin. Les préliminaires de l'entrevue allaient se passer sur le seuil de cette porte ; on eût dit qu'ils avaient été réglés comme par un protocole. L'ancien juge fit avancer sa main sèche, le commandant Gaspard tendit sa forte main couverte encore du hâle des montagnes d'Auvergne, après les morsures du soleil d'Afrique.

– Bonjour, mon frère.

– Bonjour, mon frère.

Le commandant Gaspard avait tiré le premier.

Philippe de Cordemais s'approchait à son tour, menant Donatienne. Ils avaient l'air tous les deux d'être les meilleurs amis du monde. Le commandant, légèrement embarrassé, profita de cette diversion et appela sa nièce. Tandis qu'il embrassait l'enfant, Philippe observa que M. de la Pénissière parlait rapidement à sa femme et devina que c'était de lui.

– Pourquoi nous avez-vous amené ce témoin ? demandait l'ancien juge.

Pourtant, il salua son cousin Cordemais d'assez bonne grâce, sans se douter des résolutions qui se nouaient alors au fond du cœur de Philippe.

– Mon peu de sympathie pour lui, se disait le mystérieux gentilhomme, et mon amitié pour Gaspard me commandent des choses différentes... Eh bien ! tant pis pour Gaspard ! Il serait peut-être plus loyal de parler, mais décidément il est plus juste de me taire.

La salle à manger de l'hôtel de la Pénissière était magnifique, entièrement revêtue de boiseries luisantes et sombres, en acajou massif, suivant la mode des maisons nobles et le luxe favori des riches armateurs au siècle précédent, dans cette province maritime. Une profusion de vieille argenterie couvrait la table. Tout était à l'avenant dans ce repas morose, tout sentait l'opulence traditionnelle et rappelait encore l'antiquité de cette race que l'âpre et farouche insensibilité de son dernier représentant menaçait d'éteindre.

M. de Cordemais voulut être le premier à parler de Donatienne.

Il s'adressait à l'amphitryon morne, et annonça qu'il allait dire franchement ce qu'il pensait, invoquant pour s'en excuser l'intérêt qu'il prenait à la fillette. Ce bon cousin la trouvait plus pâle, plus débile encore

qu'il ne s'y était attendu Il serait bien d'aviser. Que faire ? Il n'y avait qu'un déplacement de longue durée qui pût lui rendre de la force. Ce ne serait pas assez d'un changement d'air ; il fallait une révolution dans la vie de l'enfant.

Donatienne écoutait, comprenait à merveille et souriait. La mère s'agitait sur sa chaise ; ce tableau du dépérissement de sa fille n'était que trop fidèle ; la vérité fait peur. Le commandant Gaspard regardait le hardi donneur de conseils avec un vif mélange de satisfaction et d'inquiétude : – Le gaillard va bien un peu vite, se disait-il, mais gouverne la barque au plus près. J'ai bien fait de le mettre à notre bord.

M. de la Pénissière, qui jusqu'alors était resté impassible, comme à son ordinaire et comme si ce n'était pas à lui qu'on en voulait, prit tout à coup la parole de sa voix lente et métallique :

– Une fille doit demeurer avec sa mère, dit-il. Mme de la Pénissière m'a parlé du projet qu'elle formait de mettre Donatienne au pensionnat des Ursulines. Je ne l'ai pas approuvé.

Deux hommes servaient. L'un des valets s'étant trouvé malade, avait été remplacé pour ce jour-là par un vieux serviteur qui depuis longtemps ne remplissait plus aucun office dans la maison. Celui-là se tenait constamment derrière le maître, les yeux presque toujours fixés sur M. de Cordemais, dont la présence et les discours semblaient lui causer une agitation extraordinaire. Cette fois encore il fut heureux que le vieux Laurent se trouvât de ce côté de la table, car M. de la Pénissière ne put le voir s'arrêter court et trembler.

Une émotion si singulière, au seul nom de la maison des Ursulines, aurait éclairé peut-être 1 ancien juge.

Au reste, un silence de glace avait accueilli la déclaration de Mériadec. Le jour tombait au dehors, les convives passèrent au salon, où déjà les lumières étaient allumées.

Cette pièce était ornée de boiseries comme celle qu'on venait de quitter ; seulement ces boiseries étaient blanches, encadrées de fines sculptures. Quelques tableaux de maître s'y voyaient attachés. Une lampe brûlait sur une table de marqueterie au pied de la plus grande de ces toiles, qu'elle

éclairait vivement. C'était une œuvre italienne, chaude et puissante, une tuerie d'enfants dans les bras de leurs mères par des soldats ivres.

Au fond, sur un trône, un homme assis, couronne en tête, présidait au plus abominable de tous les crimes, qui consiste à ôter la vie à ceux qui, de longtemps encore, n'en auraient fait qu'un doux usage.

– Voici une belle toile, mon cousin, dit Philippe de Cordemais à M. de la Pénissière ; mais à votre place, je n'aurais point de plaisir à garder sous mes yeux ce vilain trait de la vie du roi Hérode.

– Pourquoi cela ? demanda M. Mériadec.

– Qui est sûr de n'avoir point égorgé des innocents dans sa vie ? lui répliqua Philippe en le regardant fixement.

Au même instant derrière l'ancien juge, le commandant Gaspard disait :

– Il faut que nous fassions plus ample connaissance et que je vous parle en particulier, mon frère.

VII

LE COMPLICE.

Le lendemain, on aurait pu voir dans la cour de l'hôtel de la Pénissière le vieux Laurent qui marchait avec une agitation extraordinaire. De temps en temps ses lèvres s'ouvraient ; il secouait sa tête chauve comme un homme qui ne veut point que de certaines choses arrivent et qui se dit :

– Non, cela ne peut pas être ! Non, cela ne sera pas !

Vers la fin de la matinée, il s'esquiva et prit la route des Ponts.

La journée promettait d'être chaude, et le marcheur avait sur la conscience un de ces poids qui ne rendent point les jambes de soixante-dix

ans plus légères. Quand il eut poussé la grande porte de la tenue des Roseraies, maintenant presque aussi démantelée que sa voisine, la porte du domaine abandonné, il se trouva rompu de fatigue et se sentit le besoin d'un peu d'ombre et de repos avant de gagner la maisonnette, entièrement cachée sous les arbres. Ce n'était plus le gai rideau du temps jadis, mais un mur impénétrable de feuillage que formaient les peupliers au-devant de l'ancien nid d'amour ; ils avaient poussé drus et touffus, garnis de rameaux jusqu'à leurs pieds, pareils à d'énormes quenouilles vertes. Leurs têtes, dominant tous les arbres d'alentour, recevaient le rude baiser du vent d'ouest qui souffle les trois quarts de l'an dans ces contrées, et rendaient un éternel : hou ! hou !... Triste chanson monotone bien faite pour bercer un cœur qui ne voulait que dormir et pour noyer la lenteur du temps dans des songes.

Sillette était là. Jamais elle n'avait voulu quitter les Roseraies.

En ce moment, la servante, qui depuis tant d'années ne l'avait point quittée, parut dans le sentier, arrivant du dehors. Elle aperçut Laurent sous le bosquet et jeta un grand cri.

– On ne vous attendait point. La mignonne serait-elle malade ?

– Heureusement, non ! dit le vieillard ; mais je veux parler à *Madame des Roseraies*.

– Elle dort, fit la servante... Il n'y a point de quoi lever les épaules ! On ne vous a pas pris votre enfant à vous !... Tenez ! elle se dévore le cœur toute la nuit, la pauvre madame. Elle se repose le jour. Est-ce donc si étonnant cela, vieux Laurent ?

– J'attendrai, dit le vieillard.

Il entra dans le jardin. Là, les rosiers du parc voisin, montant toujours le long de la brèche, avaient fini par verser de l'autre côté un flot d'éclat et de senteurs qui mordait à présent le bord de la pelouse. Les saules aussi avaient grandi avec le temps ; leur épaisse et longue chevelure grise, inculte, échappée à la taille, laissait à peine voir la rivière alors presque desséchée.

Laurent remonta vers la maison et se plaça pour attendre, comme il se l'était promis, sur le banc vert, au pied de la croisée du salon. Ses vieilles paupières devinrent humides et tremblantes, car à l'anxiété qui le tourmentait depuis le matin s'ajoutait tout à coup le souvenir. C'était à cette même place que son maître s'était assis douze ans auparavant. Le président

de la Pénissière avait élevé dans ses bras la fille de Sillette, appelant toutes les bénédictions sur cette enfant mal née, retenant à peine une malédiction au bord de ses lèvres contre celui qui avait commis la double faute de lui donner la vie et aussitôt après de renier le doux être.

Le vieux serviteur s'était acquitté fidèlement de la mission que le président lui avait confiée ce jour-là. Seulement, il ne lui était jamais arrivé de la trouver si difficile.

– Laurent ! lui cria la servante du fond de la maison, je vous ai trompé sans le vouloir, vieil homme... Madame n'est pas dans sa chambre, mais je vais aller la quérir.

« Madame » était sous les saules et pâlit quand cette fille vint lui dire : Laurent est dans la maison.

– Laurent ! Est-ce que l'enfant ?... Non ! si la mignonne était malade, je me sentirais mourir.

– Elle n'est point malade, dit Louison. Je crois bien même qu'elle ne le sera jamais, la belle chérie. C'est fort comme sa mère, cette petite ! Le vieil homme n'apporte pas de mauvaises nouvelles ; seulement, il vous a toutes sortes d'airs confits. Il veut vous parler.

Sillette traversait rapidement la pelouse. A peine un peu plus d'embonpoint qu'autrefois trahissait en elle le travail des années. La robuste fraîcheur de son teint demeurait la même, ses yeux et ses lèvres avaient le même éclat. Elle venait vive et souriante :

– Bonjour, notre grand ami, dit-elle. Qui vous amène ? Comment se porte M^{lle} Donatienne Laurent ? Vous a-t-elle chargé d'une fleur ou d'un baiser pour moi, la mignonne ?

– Je devais aller aujourd'hui au couvent, répondit le vieillard avec son sempiternel hochement de tête ; mais, auparavant, j'ai voulu vous voir afin que nous convenions ensemble de ce qu'il faut faire. Il y a bien du nouveau dans l'hôtel.

– En vérité, fit Sillette, les personnes qui l'habitent auraient-elles changé de manière de vivre, après avoir fait leur examen de conscience ? M. de la Pénissière se trouve-t-il trop charitable et trop tendre ? M^{me} de la Pénissière se juge-t-elle trop riche ?

– Ne leur souhaitez point de mal, murmura Laurent. J’ai peur que le bon Dieu ne leur en fasse plus qu’ils ne le méritent.

– A lui ? dit elle. Impossible !... Mais que se passe-t-il donc, Laurent ?

– Le commandant Gaspard est revenu.

– Je le savais.

– Il bouleverse tout dans la maison... Et d’abord, sous le prétexte qu’elle est triste et mauvaise aux enfants, il a persuadé à monsieur de mettre en pension M^{lle} Donatienne.

– Leur Donatienne à eux !... C’est un habile homme que ce commandant Gaspard. Comment s’y prend-on pour persuader M. de la Pénissière ?... Si je l’avais su, moi !.

– Ecoutez ! reprit Laurent, vous ne savez point quel pensionnat ils ont choisi ?... C’est celui des Ursulines.

Et Laurent baissa la voix craignant d’exprimer tout haut ce qu’il avait encore à dire.

– Vous feriez cela ! s’écria-t-elle. Vous avertiriez les sœurs ?

Le vieillard baissa la tête et murmura qu’il le devait.

– C’est impossible ! dit-elle. D’abord, il y a la parole que vous avez donnée au président, votre maître. Vous lui avez juré de ne jamais rien révéler. Jamais, entendez-vous ! jamais ! Ne me répondez pas ! Vous essaieriez de me faire entendre qu’il n’avait point prévu cela... Je n’en sais rien. Qui vous le dit ?... Pourquoi a-t-il voulu que les deux fillettes portassent le même nom ?... C’est une chose plaisante que vous vous croyiez le droit de regarder à ses pensées !... Il vous a commandé de ne parler jamais, jamais !... Voilà ce que vous devez et pas autre chose. Mais si vous ne vous croyez plus lié par votre serment, agissez comme il vous plaira. Vous perdez la tête en pensant que les sœurs vous écouteront et renverront Donatienne. La mignonne est devenue leur orgueil là-bas, leur folie... Elles lui ont appris à dire à chacune d’elles, sur un ton qu’elles ne demandent point aux autres enfants : Ma mère ! ... La chérie les trompe en leur laissant croire qu’elle m’a oubliée !... Mais elles, c’est tout ce qu’elles souhaitent... Me la rendre ! elles ne le voudraient pas !... Et puis, elles auraient raison, ce ne serait que juste ! Il y a un contrat... Ainsi, ce que vous voudriez, vous, ce serait que mon sacrifice, mes larmes, ma patience depuis

sept ans, que tout eût été inutile ! Et vous seriez bien aise aussi de me faire croire que c'est votre conscience qui vous guide !... Ce n'est que votre timidité, vieil homme... Vous avez peur de M. Mériadec !... Vous trahissez l'ancien maître pour le nouveau !

– Oh ! fit Laurent...

– Vous tremblez qu'il ne vous interroge. Mais il faudrait donc qu'un miracle l'eût changé ; il faudrait donc qu'un ange de là-haut fût venu ici-bas tout exprès pour ouvrir son cœur de pierre. Une pensée pour l'enfant ! Etes-vous fou ? Et quand il l'aurait, cette pensée, vous imaginez vous qu'il viendrait vous la dire ? Tenez, s'il vous demandait dans quel couvent on a conduit la fille de Sillette, vous n'auriez pas le droit de répondre par un mensonge ; mais il ne vous fera pas cette question. Vous ne le connaissez guère. Elle lui brûlerait les lèvres, que l'orgueil l'y retiendrait encore. Ainsi, n'ayez point peur, ou n'ayez que la peur de votre maître l'ancien, celui qui n'est plus et que vous reverrez bientôt. On ne saurait oublier cela, à votre âge.

– Ah ! fit le vieillard ébranlé, si j'étais sûr...

– Que M. Mériadec ne vous interrogeât pas ? Eh bien ! attendez !.

– Si nous avions tous les deux un conseil, reprit Laurent d'une voix dolente... Je voulais parler hier à M. de Cordemais qui était là.

– Je le sais, dit Sillette ; Philippe était-il d'avis qu'on mît M^{lle} de la Pénissière en pension ?

– Oui, répondit le vieux serviteur, mais il ne savait point qu'on choisirait les Ursulines, et si, maintenant, vous vouliez le consulter et faire ce qu'il dira ?...

Sillette le regarda, et tout à coup, lui saisissant le bras, qu'elle secoua de toute sa force :

– Que pensez-vous donc que me soit M. de Cordemais, vieil homme, s'écria-t elle, pour qu'il puisse ordonner ici et m'imposer d'obéir ?

Laurent se tut. Sillette marchait avec agitation le long de la pelouse : Après tout, ce n'est qu'un valet, murmurait-elle, mais d'autres qui sont plus élevés dans le monde n'en ont pas le cœur plus haut placé... J'ai reçu les dons de Philippe, je dois recevoir ses ordres... Je suis sa chose, sa maîtresse.

Puis son beau visage assombri s'éclaira : Je serais curieuse, en effet, de savoir ce qu'il me conseillera, se disait-elle... Il m'a demandé souvent de le mettre à quelque rude épreuve. Eh bien ! l'épreuve, la voilà !

– Je ferai ce qui vous paraît bon et ce qui achèvera de vous rassurer, Laurent, dit-elle en se rapprochant du vieillard. Je prendrai le conseil de M. de Cordemais. Si vous êtes impatient de le connaître, vous pourrez aller chez lui ce soir.

Dès que Laurent fut parti, Sillette appela sa servante et lui donna des instructions, M. de Cordemais devait venir. Quant à elle, se retirant dans son salon elle baissa les jalousies, tira les rideaux et attendit l'épreuve.

– Ah ! murmurait elle, le vieux Laurent aussi me croit *sa maîtresse* !

Voilà bien les jugements du monde – grand ou petit monde, n'importe. Ce vieillard comprenait sans peine tous les sacrifices qu'elle avait faits pour sa fille, mais cela, – un dernier sacrifice peut-être, quand il s'agissait d'elle, de *l'ancienne Sillette*, il n'y pouvait croire. Il y a des sentences dont on ne saurait se relever, il y a des commencements d'où l'on ne revient point. C'était du moins la pensée de Laurent, c'eût été celle de tous les gens qui auraient connu sa grande liaison avec Philippe de Cordemais, si cette amitié avait eu des témoins, si elle n'avait pas été liée et suivie dans ce désert. Tous auraient dit : Sillette, à son âge, trente-six ans à peine, encore si belle, après ses aventures et son ancienne vie, Sillette n'aurait pas d'amant !.

– Pauvre Philippe ! dit-elle avec un triste sourire ; c'est à peine s'il le croit lui-même... Il se regarde, il s'examine, il se souvient, et je vois bien qu'il se dit : Est-ce possible ? Est-ce moi ? Est-ce elle ? Ah quand il est venu à mon secours il y a sept ans, comme un chevalier qu'il est, ce moqueur et ce prétendu libertin, et que j'ai accepté sa générosité, à la condition qu'elle ne m'engagerait à rien, il comptait sur le temps, il riait tout bas... Eh bien ! les mois, les saisons ont passé... Il n'est pas heureux, le pauvre garçon... Car il appellerait cela être heureux. Il parle comme les livres.

La voix toujours impérieuse du gentilhomme résonna dans le petit vestibule : Où est M^{me} des Roseraies ?

Elle sourit encore : ce nom, c'était lui qui l'avait imaginé pour elle. Jusque-là elle n'en avait jamais eu d'autre que le nom qu'on lui avait donné

au baptême dans la maison de charité : – Cécile dont on avait fait Sillette. Elle voyait là une preuve de la délicatesse ingénieuse dont il aimait à l’entourer. Qu’on en soit possesseur légitime, ou qu’on ne le doive qu’à un emprunt, c’est quelque chose qu’un nom. M^{me} des Roseraies obtenait dans ce quartier rustique des égards qui auraient été refusés à Sillette. Au reste, si elle habitait encore le désert, ce n’était point la faute de Philippe. Il lui avait offert une de ses maisons, également située dans la banlieue de M... mais elle ne voulait pas demeurer chez lui.

Louison la servante, observa bien la leçon qu’elle avait reçue.

– Madame sera bien heureuse de vous voir, car elle a du nouveau à vous apprendre. Le vieux Laurent est venu.

– Je devine ce qui l’a amené, dit M. de Cordemais. Il servait hier dans un dîner où il s’est dit des choses qui intéressent ta maîtresse, Louison, et le vieux poltron a pris peur. Il me jetait de gros yeux effarés, car il s’imaginait, le vieil innocent, que je parlais sans savoir ce que je disais... Il me tarde de voir M^{me} des Roseraies...

La porte du salon s’ouvrit :

– Vous le saviez donc ! s’écria Sillette en lui tendant les mains. Vous serez toujours de cœur avec moi contre tout le monde, Philippe... Mais pourquoi n’êtes-vous pas venu plus tôt me tout dire ?

Philippe, au lieu de lui répondre se mit à la regarder avec ce singulier mélange de plaisir et de ressentiment qu’elle lui inspirait toujours. Visiblement, il pensait : qui l’a faite ce qu’elle est ? Moi, bien plus que le juge. Et pourtant, elle était à lui, elle n’est pas à moi.

Il pouvait bien se dire que cette transformation était son œuvre, puisque son intervention chevaleresque avait été le salut de Sillette et l’avait préservée d’une seconde chute. Aussi, malgré ses impatiences quelquefois à peine contenues par son éducation exquise et sa parfaite conviction de l’inutilité de toute colère, goûtait-il auprès d’elle comme une jouissance de créateur et d’artiste, des sensations profondes que le désir trompé ravivait encore. Il trouvait un charme puissant au spectacle de cette âme d’essence toute neuve dans cette robuste beauté au repos ; et il prenait l’une puisque Sillette la donnait et qu’elle refusait l’autre.

– C’est moi qui suis possédé ! disait-il quelquefois avec son rire hautain, et c’est vous.

– Et c’est moi qui devrais l’être. Pardonnez-moi, Philippe. Je ne vous ai point trompé. Cela n’est pas écrit dans notre contrat.

Il était bien forcé de l’avouer ; il avait librement accepté cette partie inégale. Aussi poursuivant le jeu dont les chances favorables diminuaient avec la fuite des années, cherchait-il, comme il disait en riant encore, toujours en riant, à y mettre de nouveaux atouts. Il eût été heureux sans mélange des titres inattendus qu’il venait de se donner à la reconnaissance de Sillette ; d’autant qu’il croyait avoir bien agi dans cette affaire. Une source nouvelle allait peut-être s’ouvrir dans le cœur de M^{me} des Roseraies ; mais une chose troublait la joie de Philippe, c’étaient ses imprudences, la veille, au cercle de la noblesse, pendant son long entretien avec le commandant Gaspard. Voilà ce qui l’avait vraiment empêché d’accourir dès le matin aux Roseraies. Il était fier de son ouvrage et mécontent de sa conduite ; il se reprochait cette légèreté d’émotions si rare en lui qui le livrait désormais à la curiosité de M. de la Hairie. Cette curiosité était intéressée ; il paraissait donc assez probable qu’elle serait adroite en ses recherches.

– J’ai peur d’avoir livré le secret de Sillette et le mien, se disait Philippe ; j’aurais trahi cette admirable et méchante fille et je me serais trahi moi-même !

... C’est pourquoi, au lieu de commencer le récit qu’attendait si impatiemment M^{me} des Roseraies, il s’oubliait en ce souci incommode.

– Je crois que vous rêvez, lui dit Sillette. Mais pensez donc combien je suis impatiente de tout savoir de votre bouche... Ah ! Philippe, vous m’avez préférée à votre famille. je n’espérais pas tant.

Il l’avait préférée. Très-bien. Le péril, c’était que les parents sacrifiés ne connussent cette préférence. Alors les reproches du commandant Gaspard seraient difficiles à supporter.

– Ce que vous dites n’est pas tout à fait exact, répondit-il ; je me serais peut-être conduit différemment dans cette intrigue de famille, si je n’avais pas eu de bonnes raisons de croire ma cousine, M^{me} de la Pénissière, informée de l’existence de votre Donatienne.

– Vous rêvez encore ! s’écria Sillette.

Après tout, reprit-elle, ce n’est pas impossible. Le président, à l’heure de sa mort, était si animé contre son fils...

Le regard de Philippe s’éclaira.

– Il aurait donc fait cette confidence à sa belle-fille. Ce secret, qu’il recommandait si fortement aux autres, il l’aurait livré lui-même. Et à qui !.

Cela se voit, pourtant, continua-t-il. Un homme met un secret sur la conscience d’autrui, et il ne lui en coûte rien ; mais il arrive que la sienne éclate.

– Dans tous les cas, fit Sillette en secouant la tête, le président ne pouvait avoir dit à sa belle-fille que notre Donatienne était aux Ursulines, puisque l’enfant n’y est entrée que cinq ans après sa mort. Voilà donc où vous m’avez bien servie, Philippe. Ici, il n’y a point de doute ; votre mérite est évident. Ne soyez donc pas si modeste, mon ami.

– Eh bien ! oui ! s’écria-t-il en se levant brusquement, c’est vrai Je ne m’en repens point puisqu’il s’agit de vous et d’une bonne cause. Pourtant j’avoue que la pensée de l’autre enfant, l’autre Donatienne, ma petite cousine, la pauvre fillette, me tourmente. Je lui ai trouvé hier un petit charme exquis de douceur et de faiblesse

Sillette à son tour, se dressa, vint à lui et posant les deux mains sur ses épaules, le regarda fixement.

– Ne vous méprenez pas sur ce sentiment, balbutia-t-il. Sachez être juste, vous qui depuis si longtemps réclamez la justice.

– Vous avez raison, dit-elle, c’est une enfant, une innocente. Mais alors que me conseillez-vous, Philippe ?

– D’espérer dans le profit de cette aventure, et d’attendre ce que fera ou Dieu ou le Destin.

– Vous m’aviez mal quittée avant-hier, reprit Sillette... J’ai cru que vous aviez de la rancune ; mais je vois bien qu’on n’en garde pas à ceux qu’on aime, et qu’on oublie tout quand on a de quoi les rendre heureux... Que vous avais-je donc fait avant-hier ?.

– Nous avons longuement causé sur le banc, devant la maison.

– Eh bien ! interrompit-elle en riant, ce n’est pas cela qui doit vous paraître abominable.

– C’était une bonne causerie ; mais il y est arrivé ce qui nous arrive toujours. Au bout d’une heure, je me suis aperçu que je vous parlais une langue et que vous m’en parliez une autre !... Je me suis plaint assez vivement... Alors, vous m’avez maltraité.

– Oui, oui, je suis fantasque, je suis ingrate... Vous êtes bon et généreux... Mais ce qui doit me mériter votre pardon, c’est que je vous aime... Oh ! je sais ce que vous allez me répondre... Pas de la façon qui vous plairait davantage.

Tous deux se tenaient encore les mains ; ces deux êtres beaux et forts se contemplaient avec une admiration sincère. Seulement, la source n’en était pas la même. Leurs yeux se parlaient, mais on voyait bien que cette fois encore ce n’était pas dans la même langue.

– Venez ici, dit M^{me} des Roseraies, attirant le gentilhomme sur le sofa auprès d’elle, et dites-moi tout. Laurent m’a conté ce dîner à l’hôtel de la Pénissière ; mais les recits du vieux Laurent ne valent pas les vôtres.

– Il a pourtant un peu plus de liberté d’esprit pour les faire, répondit le gentilhomme, tout en repoussant doucement Sillette vers l’extrémité du sofa.

– Pourquoi m’exilez-vous là-bas ? demanda-t-elle.

– Je ne vous exile point. Seulement je dis : Seigneur, éloignez cette coupe de mes lèvres ! Je vais vous conter ce roman qui est bien un peu celui des vapeurs de ma cousine. Il y en a eu de plus étranges, Sillette.

– Il y a le nôtre, dit-elle. Allez ! je le sais bien. Mais vous, vous y jouez un si beau rôle, mon ami !.

Si Philippe de Cordemais avait écrit son roman platonique avec une ancienne courtisane, la plupart des lecteurs n’auraient pas été pour elle ; ils auraient dit : – Où la chasteté va-t-elle se nicher ? Mais ils n’auraient pas été non plus pour le héros et ne se seraient point fait faute d’ajouter : – Ce beau monsieur n’est qu’un niais.

Philippe le savait bien. Aussi cachait-il cette aventure sans dénouement et sans gloire mondaine. Le secret était d’ailleurs une des conditions que lui avait imposées Sillette sept ans auparavant, quand l’étrange déesse, relevée de si bas, avait daigné accepter ses bienfaits. Ce secret, il l’aurait gardé par honneur ; il le tenait enseveli par un amour-propre bien naturel. Personne ne

devait jamais savoir tout ce qu'il donnait de sa vie à l'ancienne maîtresse de Frédéric et du juge, et le peu qu'elle rendait de la sienne au beau gentilhomme fameux autrefois par l'insolence et le nombre de ses succès. Une seule fois, il avait été près d'être deviné, il avait failli se laisser surprendre. C'était la veille, par le commandant de la Hairie.

Cette liaison, comme presque toutes les choses généreuses, avait son côté ridicule ; mais tant que Philippe s'était cru assuré du mystère, il en avait joui avec des déliés piquantes et neuves. C'était un délicat, un curieux de l'inconnu. Il avait suivi avec un intérêt passionné la transfiguration par les cruautés de la vie de cette admirable fille, riieuse, épanouie, bruyante, vulgaire d'autrefois.

Une âme et une intelligence étaient sorties de cette chrysalide.

VIII.

LE JEU DES RESSEMBLANCES.

La règle tenait fermées les portes du cloître, le commandant Gaspard, qui accompagnait M^{me} de la Pénissière, sa sœur, menant au bercail la jeune brebis nouvelle, fut averti qu'il ne dépasserait point le parloir.

Le commandant grondait. On le fit entrer dans ce parloir, une vaste salle aux murs blancs sans autre ornement qu'un grand christ de bronze, sans autre confort que des sièges de paille. Une énorme grille de bois peint en noir, la coupant dans sa hauteur et sa longueur, en deux parties inégales dont la plus étroite longeait les fenêtres, rendait toute cette nudité moins crue mais plus sombre. M. de la Hairie eut à réprimer un frisson qui le gagnait ; il avait envie de douter de l'efficacité de son ouvrage.

S'il n'avait fait pour sa nièce autre chose que de la changer de prison !. Si l'enfant tout entière à son ravissement, commençait à déchanter dès le lendemain, quelle victoire pour M. Mériadec dans sa solitude du boulevard !

En ce moment, un bruit croissant arriva du dehors. Ce fut d'abord comme un gazouillis confus, les chuchotements d'une petite foule, des piétinements timides, puis une explosion de cris joyeux, le tapage de la grande volée. Le commandant allongea la tête, aperçut des feuillages à travers les barreaux maussades qui masquaient les croisées et vit passer des groupes d'ombres bondissantes. Il y en avait de toutes les tailles. C'était la récréation qui commençait. A la bonne heure ! Voilà ce qui plaisait surtout à l'officier dans le couvent ! il tenait au jeux pour sa nièce bien plus qu'à l'étude.

– J'espère, se dit-il, qu'elle aura tôt fait de trouver une compagne à son gré, la petite luronne ; j'ai toujours entendu dire que ces fillettes au pensionnat allaient par paires comme les poulettes au marché.

La porte du parloir s'ouvrit comme poussée par un ouragan. C'en était un. Il avait environ douze ans, une robe noire, un grand chapeau de paille. Inutile de dire que cet ouragan mignon était une pensionnaire qui, sans doute, espérait trouver au parloir un visiteur. L'étourdie ne douta point que M. de la Hairie ne fût celui-là ; le désir rend aveugles les yeux, même de douze ans, qui sont pourtant assez clairs. Elle arriva d'un bond jusqu'à lui, au fond de la grande salle, puis, toute confuse, recula.

Le commandant Gaspard comprit à l'instant qu'elle était en faute ; une des *mères* parut sur le seuil, baissant précitamment son voile noir qui lui couvrit tout le visage, et accablant l'enfant de reproches... C'était une petite rusée, une petite rebelle qui se glissait partout et n'avait point peur de forcer les portes, malgré les ordres sévères qui le défendaient et qu'elle connaissait.

La religieuse ajouta :

– Ce n'est pas bien, Donatienne.

– Il y a deux Donatienne au pensionnat des Ursulines, se dit M de la Hairie.

Et comme il aimait les enfants à la manière des hommes rudes, c'est-à-dire au prix de toutes les faiblesses, il se mit à intercéder pour la coupable.

La mère fit entendre le petit rire argentin particulier à ces habitantes du cloître :

– Remerciez monsieur, Donatienne, dit la mère. Il est trop bon et il ne vous connaît guère, car vous êtes capable d'être sage quand vous le voulez.

– Je crois, reprit le commandant Gaspard, que mademoiselle Donatienne attendait aujourd'hui une visite au parloir, celle de son père peut-être.

La religieuse soupira Oui, son père, dit-elle, la pauvre petite !

– Le nom qu'elle porte me donnerait envie de l'aimer, n'eût-elle pas même été sage, continua M. de la Hairie. C'est celui d'une nouvelle pensionnaire que je viens à l'instant, d'amener, ma mère.

En même temps, il voulut caresser la joue de la fillette qui leva les yeux vers lui... Où donc avait-il vu ces deux bijoux noirs et limpides ? Il attira vivement l'enfant près des barreaux de la grille sous une lumière plus vive, et s'il étouffa un juron, ce ne fut point par crainte cette fois des échos de la muraille pieuse, ni même par respect pour la Mère. Ce fut par un vif retour à la prudence qui l'emportait en lui sur la surprise.

– Allez, mignonne, dit-il à Donatienne qui obéit.

Puis se retournant vers la religieuse : Je voudrais vous parler, madame.

La mère s'inclina et sortit sans répondre ; le commandant Gaspard frappa du pied.

Il voulait éclaircir sans tarder le doute qui venait de l'assaillir et cette femme se déroba.

– Le diable m'emporte, grommela-t-il, si je ne fais point comme cette fille de pécheresse, car c'est elle, c'est bien elle ! – si je ne force pas ici les portes et si je ne me mets point à la poursuite de quelqu'un qui pourra me répondre.

Il s'arrêta court. La religieuse venait de reparaître derrière la grille. Du moins, il crut que c'était elle, car il revit le même voile abaissé ; mais ce ne fut point la même voix qui sortit du pli sombre :

– Je suis la vice-prieure, monsieur, lui dit la nouvelle venue, et l'une de nos sœurs m'avertit que vous désirez de me parler.

– Oui, ma foi ! répondit-il tout en se promenant à grand bruit dans le parloir, dont les dalles retentissaient sous son pas militaire et le poids de sa corpulente personne. – Oui, ma mère ; j'ai vu ici même, tout à l'heure, une

belle enfant. il est certain qu'elle est belle comme le jour !. Je voudrais connaître son nom.

– Donatienne Laurent, monsieur.

– Mais, dit-il, ce nom ?... a-t-elle un père ?... Oui...

Le voile noir s'était agité.

– Et une mère aussi, sans doute ?. Ah ! tous les enfants ont une mère.

– Ou l'ont eue, monsieur, riposta la vice prieure d'un ton bref.

Le voile de nouveau trembla, la dignitaire de la maison s'inclina, comme avait fait la simple religieuse un instant auparavant. Le commandant Gaspard était au bout de la salle, sous le grand crucifix ; il se retourna, le grillage était désert : M^{me} la vice-prieure avait disparu.

L'officier éclata de rire.

– Voilà ce qui s'appelle planter là les gens, fit-il. On me prend pour un des anciens amis de cette mère qu'on n'avoue point ; on me traite en conséquence. Les saintes femmes savent tout et ne diront rien. C'est bien la fille de Sillette. Comment se tromper à cette ressemblance ?. Oh ! oh ! cette paire d'yeux, des diamants noirs... Mais ce nom de Laurent ?.

Tout à coup il se frappa le front. La lumière se faisait dans son esprit. Laurent, c'était le vieux serviteur confident du président de la Pénissière dont les bienfaits avaient permis à Sillette de faire élever sa fille dans cette maison... Le commandant ne savait point que les bienfaits du président s'étaient évanouis ; il n'avait pour le guider à travers le passé que la lettre de sa sœur reçue en Afrique. Depuis lors il s'était écoulé plus de dix ans.

... Mais l'autre nom... qui l'avait aussi bien autrement frappé ?. Donatienne ? C'était encore le président qui avait voulu qu'on le donnât à sa petite-fille et pourtant le vieillard n'ignorait pas que Sillette l'avait donné à l'enfant de l'aventure. Pourquoi ce méchant caprice ?... Et Sillette, qu'était-elle devenue ?. Deux jours auparavant, après son entretien au cercle avec M. de Cordemais, le commandant avait eu l'idée... Même il l'avait dite.

Oui, vraiment, cette idée était juste. Le cousin Philippe était redevenu ou demeuré 1 ami de l'ancienne courtisane... Mais alors, quel rôle jouait Philippe dans cette affaire ?...

En ce moment, une nouvelle pensée vint au commandant Gaspard. Celle-là-était bien plus insupportable, bien plus menaçante que toutes les autres. Ces deux enfants allaient se voir, se connaître, se prendre de sympathie peut-être l'une pour l'autre, peut-être de vive amitié. comme deux sœurs.

L'officier s'approcha de la grille, cherchant à découvrir le jardin à travers la barrière ; il n'y réussit que trop bien.

Sept ou huit mignonnes passaient au ras des croisées, menant Donatienne de la Pénissière au milieu d'elles et lui parlant toutes à la fois, avec la vivacité la plus plaisante. Sans doute lui peignaient-elles les amusements ordinaires des récréations, laissant dans l'ombre les peines de l'étude. La fillette souriait à ses initiatrices empressées. Tout à coup, une autre pensionnaire qui marchait seule rencontra la troupe babillarde qui l'arrêta.

Une sueur froide perla au front du commandant Gaspard. Il avait reconnu Donatienne Laurent à qui l'on présentait la nouvelle venue comme à la reine incontestée de la deuxième classe. Elle fut bonne princesse vraiment, car elle saisit M^{lle} de la Pénissière par le cou et l'embrassa.

– Le cœur sur la main ! s'écria M. de la Hairie... Comme madame sa mère !... Mais non, c'est impossible... j'avertirai plutôt Isabelle... Il faut remmener l'enfant.

11 rejoignit M^{me} de la Pénissière dans la cour extérieure du couvent. Isabelle lui dit avec un sourire : – La règle de la maison nous a causé peut-être un grand dommage, en vous empêchant de me suivre, mon frère.

Avec sa pâleur de cire et cette gaieté forcée, elle lui fit peur ; et très-bas, il répondit :

– Vous avez vu Donatienne Laurent ?

– Je ne retournerai pas à l'hôtel. Allons à la Hairie, Gaspard.

– Soit, dit-il, mais reprenons l'enfant.

M^{me} de la Pénissière le regarda :

– Vous n'y songez pas ! Comment expliquerions-nous ce caprice à Donatienne et aux sœurs ? Quel conte ferions-nous à l'une ?... Et quant aux religieuses, votre conscience vous permet-elle de leur faire pressentir la vérité ?

– Morbleu ! je conviens qu'elle ne serait pas bonne à dire.

– Nous obligerions les Ursulines à renvoyer de leur maison l'autre fillette.

– Peste ! quelle charité ! Ce n'est pourtant pas notre affaire.

– Et quand nous aurions fait cela, notre embarras serait-il évanoui, Gaspard ?... Que lui dirions-nous, à lui ?

– A votre mari ?

Elle ne répondit que d'un signe.

– Mais alors, s'écria le commandant, que faire ?... Attendre quelques jours, quelques semaines, déclarer après cela que nous avons changé d'avis, que nous renonçons au pensionnat pour Donatienne, et lui persuader à elle que le séjour de la Hairie vaut bien celui du couvent, dussions-nous trouver quelque part une orpheline pauvre qui deviendrait sa compagne... Pourquoi pas celle-là même que vous venez de voir ?...

– Vous aviez bien dit d'abord, mon frère, reprit Isabelle avec effort... Maintenant pourquoi cette affreuse moquerie ?... Oui, le meilleur parti, c'est d'attendre.

– Eh bien non ! dit brusquement l'officier, ce sciait le pire. Nous avons ployé votre mari à nos volontés parce qu'elles étaient justes. Qu'il triomphe à présent parce que nous en aurons changé, je ne m'en soucie guère... Les Ursulines ?... Elles se passeront d'excuses. Vous avez fait un contrat avec elles tout à l'heure, il vous plaît de le déclarer nul, tout est dit. Leur pensionnaire ?... Est ce nous qui avons reçu charge d'âme a son sujet ? Un seul intérêt doit nous guider... c'est celui de notre Donatienne à nous... Elle se plaindra... nous lui défendrons les plaintes. Il y a des moments où il faut savoir parler ferme aux enfants... Allez-vous-en reprendre la vôtre...

M^{me} de la Pénissière secoua la tête : Je crois, dit elle, que nous allons rentrer en dissentiment, mon frère ; je ne ferai pas ce que vous me conseillez, car je suis persuadée que je ne dois point le faire.

Tous deux remontèrent dans la voiture qui les avait amenés, le cocher reçut l'ordre de prendre le chemin de la Hairie. M^{me} de la Pénissière se tenait renversée au fond de la calèche, – immobile, les yeux fermés, comme si elle avait voulu se défendre d'une vision importune ; le commandant

s'était mis à la portière et regardait les passants de si haut et si noir, que les plus timides détournaient la tête et pressaient le pas.

Sa colère s'exhalait en petits grognements entrecoupés ; le nom de M. de Cordemais y revenait sans cesse et malgré le bruit des roues, M^{me} de la Pénissière finit par l'entendre, se redressa vivement et touchant le bras de son frère : – Gaspard, dit elle, que vous a fait notre cousin Philippe ?

– Philippe ? répliqua l'officier de sa voix de tonnerre... Eh ! si ce n'était pas une grâce d'État en vous, ma sœur, que vivre dans un rêve, vous vous souviendriez de l'ardeur qu'il mettait à nous aider avant-hier, pendant ce dîner. Personne plus que lui ne souhaitait de voir Donatienne en pension parmi les filles de son âge.

– Je m'en souviens, je me suis demandé la cause de cet intérêt subit., .

– Il n'était point pour votre fille. il était pour. l'autre.

M^{me} de la Pénissière tressaillit : Vous croyez, murmura-t-elle, qu'il savait.

– J'en suis persuadé.

– Et qu'il aurait préparé cette rencontre.

– Il aura sûrement un bon compte à me rendre. Ce beau Cordemais mène depuis plusieurs années une existence mystérieuse. On me l'avait bien dit... Je le connais, à présent, le mystère. Il se nomme Sillette... Je vous demande pardon, ma sœur.

– Ah ! fit Isabelle, cette fille brave donc le temps puisqu'on l'aime toujours ?

– Parbleu ! c'est son métier d'être aimée...

– Mais, dit M^{me} de la Pénissière, regardant les coussins, savez-vous que Philippe de Cordemais était l'ami de ce malheureux ?.

– L'ami de Frédéric Pelletier.

– Dès lors, reprit-elle, il n'est pas étonnant que Philippe veuille du bien à cette enfant.

M. de la Hairie se retourna tout d'une pièce, ce qui fit trembler la calèche :

– Je ne vous comprends pas, dit-il.

Il s'interrompit aussi brusquement qu'il avait parlé. L'étrange lumière qui éclairait en ce moment la pâleur. d'Isabelle venait de frayer devant lui le

chemin de cette pensée toujours fuyant sous des voiles.

Il commençait, au contraire, à comprendre.

– Nous sommes obligés, reprit-il, de dire crûment des choses assez délicates. La belle enfant dont il s'agit

– Oui, fit M^{me} de la Pénissière, elle est belle !.

– ... Est la fille de votre mari...

– La fille de mon mari, répéta-t-elle, c'est vrai. C'est vrai... La fille de M. de la Pénissière !.

Elle ne le croyait pas !... ou plutôt, ayant vu Donatienne Laurent, elle ne le croyait plus.

Le commandant bondit de nouveau sur les coussins. Tout en pénétrant dans ce cœur bizarre, ingénieux à se créer des tourments et des songes, il venait lui-même d'apercevoir le nœud de cette aventure.

Et il allait le trancher pour le bonheur de tout le monde !

Il fit arrêter la voiture, qui entra alors dans l'avenue de la Hairie, et descendit, gaillard et léger, sans même jeter un regard sur sa sœur, qu'il n'avait nullement l'intention de prendre pour confidente de son nouveau projet. Il s'en alla pédestrement le long de l'eau.

– Si vraiment Isabelle avait raison, disait-il, et – si Donatienne t'aurent était la fille de Frédéric Pelletier, il y aurait de quoi la troubler ! La jouissance de l'héritage accepté malgré moi, de la mère de cet enragé, serait un supplice... Quant à moi, je suis plus libre, je suis mieux armé ! J'ai ces trois cent mille francs dont on avait voulu charger ma conscience, et j'ai su m'en laver les mains !...

Il avait toujours pensé que la somme laissée par Frédéric dans le meuble en bois de rose du pavillon au bord de l'eau, et qu'Isabelle avait fait ensuite voyager avec lui sans sa permission jusqu'en Afrique, servirait à quelque usage providentiel ; mais les années s'ajoutant aux années, il avait fini par n'y plus songer que rarement. Il n'en recevait de nouvelles qu'une fois chaque semestre, avec le compte des fruits et les observations du notaire de Marseille, chez qui il s'était empressé de mettre les cent mille écus en ferme, à son retour d'Afrique, huit ans auparavant.

Maintenant, il allait les reprendre à ce notaire ; il allait jouer le rôle de la Providence qui n'avait pas voulu lui en fournir l'occasion plus tôt.

– Donnant, donnant ! disait-il. Ce sera un marché à faire entre nous, ma commère Sillette. Il me semble que ces trois cent mille francs ajoutés au cadeau du président de la Pénissière (le commandant ignorait toujours la fuite du notaire de M..., moins fidèle que celui de Marseille), vous feront un joli magot. Ainsi, topez là ! Vous nous délivrerez de vous et de votre dynastie, nous vous faisons riche et belle dame. Vous irez à Paris, où rien ne vous empêchera de vous faire passer pour une matrone, si le cœur vous en dit. C'est ordinairement l'ambition de vos pareilles. Quant à l'enfant, qui est votre portrait, ce qui aurait pu devenir malheureux pour elle avec peu d'argent, – nous la dotons. La richesse, mais c'est le rempart de l'innocence ! Tout lui conseillera de vivre honnêtement à cette petite. Nous aurons fait deux fois le bien... Le délicat, le nécessaire aussi, c'est d'agir à l'insu de Cordemais, qui se verra planté là un beau matin... Par exemple, je ne me refuserai pas le plaisir de lui faire savoir que c'est mon ouvrage. Beau Philippe, chacun son tour !... Le tout c'est de découvrir promptement Sillette. Rien ne doit être plus aisé... Nous avons pour cela le vieux Laurent.

Le bon commandant se rendit à l'hôtel de Mme de la Pénissière ; comme il en approchait, une tempête qui menaçait depuis le matin se déchaîna tout à coup, les arbres du boulevard se tordirent sous cette rude caresse, et de leurs branches entre-choquées sortit comme un rire moqueur ; le bruit du vent devint si fort que M. de la Hairie, arrivé devant la grande porte et soulevant le marteau, le laissa retomber trois fois avant de se faire entendre. Cette épreuve imposée à sa patience lui laissa le temps d'examiner cet énorme marteau, d'ordinaire si sonore.

– Et qui représentait une figure de Chimère.

Le concierge, enfin, vint ouvrir. M. de la Hairie donna l'ordre d'aller quérir Laurent, si le vieil homme était à l'hôtel ; on lui répondit qu'il y était encore.

Le visiteur déclara n'avoir point le loisir de saluer M. de la Pénissière et ne vouloir que rendre à Laurent un message de sa maîtresse, qui demeurerait à la Hairie quelques jours. On le fit entrer dans une salle basse qui servait autrefois de salon d'attente. L'officier commença par la parcourir

en quatre enjambées ; il allait la trouver étroite pour son humeur du moment, quand Laurent parut.

– Écoute ! cria M. de la Hairie, je sais pourquoi tu te rends chaque semaine au pensionnat des Ursulines. Tu vas à l’instant me faire connaître la demeure de Sillette.

Laurent protesta doucement contre cette viole ce :

– Que monsieur le baron me mette d’abord en état de répondre, dit-il.

Ce modèle de serviteur, poli, impassible et rendant exactement à chacun ce qui lui était dû, donnait du baron à ce furieux qui, d’ordinaire ne portait pas son titre. Le commandant Gaspard comprit la leçon :

– Soit ! balbutia t il, un peu confus, j’ai été trop vif. je l’avoue. Eh bien ! commence, vieil homme.

– Si M. le baron entend parler de Mme des Roseraies...

– Ah ! c’est à présent Mme des Roseraies ?...

– La personne dont il s’agit, continua le vieillard sur un ton singulier de docilité passive, a pris ce nom d’un petit bien contigu à l’ancienne villa de feu M^{me} la baronne de la Pénissière, la présidente, et qui fut acheté pour elle autrefois par M. Mériadec. Elle n’a pas cessé de l’habiter depuis douze ans.

Le commandant Gaspard fit entendre une exclamation étouffée. Sa surprise était double, – pour ce qu’il venait d’apprendre et pour la bonne grâce que le vieillard mettait à le satisfaire :

– Morbleu ! tu vois bien qu’avec moi il est plus aisé de parler que de se taire.

– Ni l’un ni l’autre n’est aisé, murmura le vieux Laurent en secouant la tête.

– Prends bien garde ! s’écria le commandant, je veux tout savoir.

Laurent cette fois ne répondit que d’un geste, qui disait clairement : Interrogez.

M. de la Hairie apprit tout, en effet : la fuite du notaire qui détenait le titre de rente laissé par le président la résolution énergique de Sillette se présentant alors ; l’hôtel de la Pénissière, et la convention faite avec le : Ursulines.

– Ainsi, s’écria-t-il, c’est l’argent de M. Mériadec qu’entretient au couvent la belle petite pensionnaire... Il pourtant donné cela.

– Oui, fit Laurent ! rien que cela !

– Et tu dis qu'en te remettant cette somme de ving mille francs ?...

– Vingt mille francs ! répéta le vieillard.

– Il ne t'a pas demandé l'usage que tu comptais en faire, que jamais il ne s'est informé du pensionnat où tu avais conduit l'enfant ?

– Jamais.

Le commandant recommença de parcourir la chambre à grand pas : Je comprends mieux le projet de Cordemais et de Sillette, se disait-il à demi-voix. Ce qu'ils veulent c'est de faire un jour apparaître devant lui, le père, les deux fillettes, la main dans la main, se tenant embrassées comme deux sœurs... Parbleu ! c'est bien le droit de la mère de chercher cette revanche !... mais Philippe ! Ah ! tu te ranges contre nous, beau sire, pour entrer plus avant dans le cœur de ta maîtresse !... Voilà ce qui est abominable, et ce que tu payeras quelque jour.

Puis il se retourna violemment :

– Toi, cria-t-il à Laurent, pourquoi as tu servi cette femme dans cette intrigue ? Tu t'es retourné contre nous, toi aussi, tu as vilainement renié tes maîtres. Un mot pouvait nous empêcher de conduire M^{lle} de la Pénissière aux Ursulines... Combien t'a-t on payé pour ne point le dire, ce mot-là ?

Le vieillard le regarda et le commandant vit briller comme une flamme égarée sous ses paupières tremblantes :

– Je n'ai point d'autre maître que celui qui n'est plus, répondit Laurent Je vous aurais averti, mais il ne l'a pas voulu.

M. de la Hairie frappa, de son large poing, sur une table, puis, levant les épaules :

– J'aurais tort de m'emporter, dit-il, puisque tu m'as obéi. Je n'ai plus besoin de toi... Si, pourtant... Crois-tu qu'à cette heure je trouverais M. de Cordemais, mon cousin, aux Roseraies, près de cette Sillette ?

Laurent eut un furtif sourire qui fit grimacer les rides de ses lèvres.

– Je suis sûr, répondit-il, qu'à cette heure M^{me} des Roseraies et M. Philippe sont ensemble.

– Ah ! fit le commandant Gaspard... ils conspirent... Je crois bien que s'ils attendent un visiteur, ces deux ramiers ténébreux, ce n'est pas moi. Pourquoi ne m'expliquerais-je pas devant Philippe ?... Il subirait sa

déconvenue tout de suite... Il a mis l'amour dans la balance, et moi j'y vais mettre cent mille écus. Il verra bien que, dans ces occasions-là, ce n'est pas le plateau de l'amour qui l'emporte. Je vais aux Roseraies.

Laurent l'écoutait et souriait toujours du même air de béatitude indifférente ; tous deux sortirent ensemble de la salle basse, et tandis qu'on rouvrait devant M. de la Hairie la grande porte extérieure de l'hôtel, le vieillard le suivait des yeux

– Il m'a pris pour un Judas ! murmurait-t-il.

– Laurent, lui dit le valet de chambre de M. de la Pénissière, qui traversait la cour, monsieur n'a pas oublié que vous avez désiré de le voir. Il est là dans son cabinet.

Laurent tressaillit : Ah ! oui, dit-il tout bas, il me reste à le voir, *lui*.

L'ancien juge était assis, les mains croisées, au fond de la grande chambre morne. Jamais l'aspect et le mouvement de la vie n'en avaient été plus absents. Pas un papier sur la table, pas un livre. M. Mériadec, seul désormais dans la maison vide, n'appartenait plus qu'à son âpre méditation solitaire. Il ne leva pas même les yeux quand le vieux serviteur entra :

– Laurent – il savait que c'était lui – on m'a informé que vous étiez disposé à quitter la maison et à vous retirer chez vous.

– On n'a pas trompé monsieur... à moins que ses ordres ne me retiennent.

– Point du tout. Je crois que mon père vous a légué de quoi vivre sans travailler. Il a bien fait. Nous devons ce souvenir à ceux qui nous ont bien servis. Allez !

Et il retomba dans son immobilité rigide. Laurent demeurait sur le seuil de la chambre :

– Est-ce tout ? demanda-t-il d'une voix tremblante. Monsieur n'a-t-il plus rien à me dire ?

– Rien.

Le vieillard s'inclina : – Pas un mot pour l'enfant ! grommelait-il en s'éloignant. Allons, il l'aura voulu !

Une heure après, le vieux serviteur quittait pour jamais le logis, si vivant autrefois, où il était entré à vingt ans. C'était le moment où le commandant Gaspard pénétrait dans la tenue des Roseraies.

Dans une des rues transversales qui partaient du boulevard, stationnait une élégante voiture de maître, une sorte de coupé-chaise, le véhicule d'un célibataire endurci, bon pour une seule personne. Les armes des Cordemais brillaient au panneau de la portière : un cœur d'or. Le champ était d'azur. Ce cœur magnifique nageait dans le bleu, montait au ciel.

Laurent y prit place et l'on suivit la route du couvent des Ursulines, où le vieillard fit demander la vice-prieure.

La même mère qui la veille avait si vigoureusement défendu contre la curiosité de M. de la Hairie les intérêts de Donatienne Laurent et le secret de la maison.

Le vieillard eut avec elle un assez long entretien. Il avait à lui apprendre une chose qui la surprit, mais ne pouvait lui déplaire : on ne le reverrait plus au couvent. Sa présence n'y serait donc plus l'occasion sans cesse renouvelée d'interrogations embarrassantes. Seulement il demandait à changer les termes du contrat passé naguère avec les sœurs : Donatienne recevrait des lettres de sa mère, qu'elles ne remettraient aux mains de la mignonne qu'après les avoir lues, si elles le jugeaient à propos. Il lui serait permis d'y répondre, toujours sous leur bon plaisir et sous leurs yeux. Ces réponses seraient adressées au bureau de la poste ; l'enfant ne connaîtrait pas même la demeure de celle à qui elle écrirait.

La vice-supérieure regarda sous son voile, à travers la grille, ce vieillard ordinairement gauche et tremblant, auquel, ce jour-là, elle trouvait un air étrange de précision et de fermeté ; et la dignitaire du couvent se redressa : Ce n'est pas une condition ? demanda-t-elle.

– Non, ma mère, dit le vieillard, c'est la prière d'une âme en peine.

Soit. Si ce n'était pas une condition, si l'on ne mettait point le séjour dans le pensionnat à ce prix, la mère consentait à tout. Laurent demanda qu'on lui fît voir Donatienne une dernière fois. L'enfant entra bientôt en courant.

– Pourquoi viens-tu deux jours de suite ? lui demanda-t-elle en l'embrassant.

– Parce que vous ne me verrez plus.

L'enfant éclata en sanglots ; le vieux cœur de Laurent se déchirait. Maintenant il voyait bien que toutes les fibres en étaient attachées à la belle

fillette et qu'il aurait inutilement essayé de se ranger contre elle, sa conscience le lui eût-elle cent fois commandé.

– Ecoutez ! dit-il, vous aurez désormais une permission qui vaudra mieux que mes visites ; vous pourrez écrire à votre mère et vous recevrez de ses lettres.

– Oh ! fit-elle en se redressant tout à coup, dis-lui ce qu'elle trouvera sur la dernière page des miennes, – toujours un baiser.

– Ce n'est pas tout, continua le vieillard. Venez ici près de la grille. Vous êtes capable de garder un grand secret... Tenez ! à travers les barreaux, là-bas... voyez-vous une maison dans les arbres ?... Voyez-vous, en haut, cette fenêtre tournée vers le couvent ? Vous regarderez là.

– Là, là, répéta l'enfant qui pâlit. Ce n'est donc plus au bord de la rivière ?

– Je vous montre notre nouveau logis. Songez que personne au monde ne sait et ne doit rien savoir... Il faudra sceller votre bouchette rose, ma mignonne.

– Oh ! dit-elle, je suis capable de me taire. Ainsi là, dis-tu, là ? Elle se mettra à cette fenêtre, elle connaîtra les heures de récréation... L'hiver je la verrai bien mieux. Je n'aime plus les feuilles aux arbres.

Mais la veille, Laurent était donc venu au couvent ? Oui ; il y avait appris ce qui s'était passé une heure auparavant entre Donatienne Laurent et le commandant de la Hairie et l'entretien poursuivi dans la cour extérieure entre M^{me} de la Pénissière et l'officier près de remonter en voilure. Alors il s'était hâté de courir aux Roseraies pour y raconter ce qu'il venait de recueillir ; on avait reconstruit ou deviné le reste. Le sort mettait trop de zèle à travailler pour la juste cause ; l'oncle et la mère de Donatienne de la Pénissière avaient vu trop tôt l'autre Donatienne. Il fallait changer le plan de bataille. Philippe de Cordemais ne doutait point que le commandant Gaspard ne se mît à la recherche de Sillette, et comme celle-ci lui répondait, frémissante, qu'elle saurait bien le recevoir, il lui dit : Voulez-vous qu'il vous propose un marché ?

Quant à Laurent, sa position n'était plus tenable à l'hôtel de la Pénissière. Il fut résolu qu'il garderait Mme des Roseraies dans une nouvelle demeure

et qu'il se chargerait auprès des sœurs du couvent d'une négociation d'où dépendait le repos ou le désespoir de Sillette.

IX.

LE GANT

Le commandant Gaspard s'en était allé aux Roseraies. Enfin, il l'avait vu, ce nid d'amour ; seulement il était vide : Laurent obéissant à des ordres de Philippe, s'était insolemment moqué de lui. M. de la Hairie se risqua dans le hameau, il interrogea les voisins. Aucun d'eux ne put rien lui apprendre : ils ignoraient même que la dame des Roseraies eut quitté la tenue, tant ce départ s'était effectué diligemment.

Le commandant, dans son dépit, eut envie d'aller avertir M. Mériadec que *sa tenue*, son ancien présent à Sillette, demandait maintenant une nouvelle locataire. Et vraiment, il s'achemina vers l'hôtel de la Pénissière dès qu'il eut regagné la ville. Il allait apprendre que Laurent avait disparu.

La nouvelle demeure de Sillette s'élevait au milieu d'un dédale inextricable de jardins et de vergers, d'arbres fruitiers, de bosquets et de treilles. C'étaient les champs, et c'était la ville. De cette mer de verdure dont le grand vent du jour soulevait les vagues, émergeaient les toits aigus à demi croulants d'anciennes gentilhommières devenues les demeures des maraîchers, les clochers des chapelles votives, nombreuses dans la banlieue de cette grande ville dévote ; plus loin, des cheminées d'usines. Des ondes de fumée se mêlaient à l'horizon aux vapeurs du fleuve, qu'on devinait sans jamais le voir.

La Pervençhère – c'était le nom de la *trouvaille* de Philippe de Cordemais – avait été jadis une maison noble ; elle avait encore de belles terrasses bordées par des balustres de pierre, de longues charmilles, et sous l'ombre des vieux arbres, contournés en éventail, courait partout un lit épais de feuillage où les pervenches s'éveillaient chaque matin comme des milliers de grands yeux bleus humides. De toutes les parties du jardin on découvrait les magnifiques ormeaux dont les Ursulines étaient si fières, leur *forêt*, leur chapelle dédiée à saint Augustin. De cette haute fenêtre que Laurent venait de montrer à Donatienne, on voyait les cours.

C'est pourquoi Sillette, qui avait toujours refusé de s'établir dans une des maisons du gentilhomme, s'était trouvée sans courage contre cette antique et heureuse Pervençhère. Habiter là, si près de Donatienne, ne point l'embrasser, mais exercer ses yeux à la reconnaître de loin parmi la troupe bondissante des pensionnaires, la regarder s'ébattre et vivre, – cela, si ce n'était pas encore la réalité, c'était mieux que le rêve.

La nécessité était venue s'ajouter à la tentation et Sillette avait cédé. La veille, M. de Cordemais ayant découvert ce logis, l'avait loué sur l'heure. De grand matin, on y avait transporté le mobilier des Roseraies.

Bientôt par les chauds soleils de septembre, quand les ciels sont dorés et que la campagne tout entière a revêtu la couleur des fruits mûrs, par les matinées d'octobre, quand la lumière est encore radieuse et que déjà la terre frissonne ; par les temps gris de novembre, quand l'horizon se raye de longs filets de bruine, et que des vapeurs toutes pleines encore des senteurs de la vie dont elles sont la dernière haleine, s'élèvent des feuillages humides, – la haute fenêtre de la Pervençhère montrait une femme assise.

Dans la cour du pensionnat des Ursulines, une fillette passait, repassait, quelquefois seule, plus souvent escortée d'une compagne, qui semblait être toujours la même. Elle avait dans les cheveux, tant que dura l'été, et, quand vint l'automne, attaché sur sa capeline noire, un nœud de ruban blanc.

Du haut de son observatoire, la *regardeuse* de la grande maison pouvait donc ne jamais la perdre des yeux.

L'enfant tantôt était rêveuse ; appuyée sur la chétive épaule de son amie, elle égarait sa jeune pensée dans l'espace, par-dessus les vergers, par-dessus les treilles folles, et sa compagne lui disait :

– Dona, que regardes-tu ?

– Dona, je regarde au ciel.

D'autres fois, elle jouait avec une ardeur sans pareille. On venait de voir le ruban blanc à l'une des extrémités de la cour, on le revoyait à l'autre.

Elle dévorait l'espace, sans bruit, sans effort, comme les oiseaux, et les religieuses avaient raison de se dire toujours les unes aux autres, en souriant :

– Ma sœur, on ne découvrira donc jamais où Donatienne Laurent cache ses ailes ?

Alors, à la fenêtre, là bas, les mains de la mère exilée se pressaient sur sa bouche, envoyant une grêle de baisers que la petite coureuse ne pouvait voir.

Puis, sans se retourner, M^{me} des Roseraies interrogeait le vieux Laurent, assis derrière elle dans la chambre : Je ne distingue que sa taille, disait-elle ? Mais parlez-moi de son visage, vieil homme. Comment sont ses yeux ?

– Noirs. Tout semblables aux vôtres... Pourtant, je ne sais comment vous dire.

– Que le regard en sera plus pur ?... Oh ! je le crois ! Et sa bouche.

– Sa bouche, répondait le vieillard en souriant, c'est une rose rouge.

– Et son teint ? Bistré, n'est-ce pas ? Le teint, c'est ce qu'elle a pris de *lui*, murmurait Sillette... Ah ! qu'il la renie !

Le cœur tout gonflé de ces joies imparfaites, ivre de tendresses inassouvies, elle descendait quand la récréation était terminée, que les cours du couvent redevenaient désertes ; elle trouvait au salon Philippe de Cordemais, qui l'attendait.

Ce dangereux ami était toujours là.

– Je vois bien, lui disait-il tout bas, que je vous ai rendu ce que vous me faites depuis si longtemps, Sillette. Je ne vous ai donné que la moitié du bonheur.

Il ne sortait plus de la maison. La moitié qu'on lui avait refusée, il ne se lassait pas de l'attendre.

Si la pluie tombait, si les pensionnaires étaient retenues dans les salles, les journées à la Pervençère se passaient dans ce tête-à-tête. Sillette

brodait, rêveuse, alanguie. Philippe se tenait derrière son fauteuil.

– Mon amie, disait-il, on a vu des gens qui se décidaient à aimer pour tuer le temps...

– De peur qu'il ne les tuât !... C'est qu'ils n'attendaient de lui rien de meilleur.

Le soir, quand les feux s'allumèrent, la situation devint plus pressante et plus difficile. Philippe avait conservé de son père une habitude vraiment noble, celle de tenir chez lui table ouverte. Il courait, vers six heures, à l'hôtel de Cordemais, recevait ses convives et, dès qu'il s'en voyait délivré, revenait à la Pervençère, toujours courant. Il arrivait que cet empressement faisait quelquefois passer un nuage sur le front de Sillette ; et il s'asseyait en lui disant :

– Ne me le dites pas, je le sais bien ; vous n'êtes pas un maître exigeant. Vous m'auriez volontiers donné congé pour ce soir.

L'heure était avancée déjà. Laurent et Louison avaient regagné leurs mansardes. Les deux amis demeuraient seuls, au fond de la grande maison muette.

Le feu pétillait, l'entretien languissait, car de -quelque côté que Sillette essayât de le tourner, le gentilhomme le ramenait bientôt au point juste de ses désirs et de sa volonté infatigable. Le roman revenait sans cesse au même chapitre. Sillette, quelquefois se levait avec colère :

– Savez-vous que j'ai loué trop souvent votre générosité, monsieur de Cordemais ? s'écriait-elle. Je vous ai dit cent fois : Vous donnez tout pour rien, Philippe. Et cela est beau ! et cela est noble ! Mais si je m'étais trompée !... Si tout ce désintéressement n'était qu'un piège.

Il lui répondait sans s'émouvoir, d'abord par son sourire ordinaire, moitié ironique et moitié tendre :

– Ne vous forcez pas à être méchante, mon amie. Ce que vous dites ne vous va point, et vous n'en croyez pas un mot.

D'autres fois, elle l'écoutait avec une sorte de résignation souriante aussi, puis bientôt mêlée d'agitation convulsive. Se renversant alors sur son fauteuil, elle lui disait entre deux soupirs de fatigue :

– Vous voyez bien que je m'ennuie, Philippe ! N'essayez donc pas d'en abuser contre moi.

C'était le fond de son cœur qui lui échappait. Cet ennui devenait chaque jour plus pesant et là était sa faiblesse. Aux Roseraies, tout ne lui était que souvenirs, tout s'animait, tout parlait autour d'elle. Elle n'y pouvait faire un pas sans rencontrer le livre de sa vie ouvert sous ses yeux ; elle marchait escortée des témoins moqueurs de ses ivresses, des témoins vengeurs de ses désespoirs.

Cette belle Pervençhère lui paraissait vide, et quelquefois il lui semblait que tout s'y amollissait en elle, jusqu'aux désirs de la vengeance. Elle en parlait encore sans cesse, elle ne s'en trouvait plus remplie, transportée, brûlante comme autrefois ; elle ne la respirait plus comme l'air qui la faisait vivre.

Cependant, elle l'avait sous la main, cette vengeance si longtemps rêvée et que trois mois auparavant elle n'espérait plus. L'arme, elle la tenait ; mais le ressort qui devait la faire mouvoir n'avait plus la même force cruelle. Le contraste qui remplissait sa nouvelle existence accablait la recluse : des journées passées à la haute fenêtre dans la contemplation de l'idole à ces soirées sans fin que venait animer seulement 1 éternel combat contre Philippe de Cordemais et son opiniâtre passion de huit ans, il y avait trop loin C'était tomber de trop haut pour s'agiter aussitôt après dans le vide, et quelquefois, lorsque l'image de sa fille s'éloignait de ses yeux pour un moment, Sillette, ne songeant plus qu'à sa vie passée, à cette longue résistance si insupportable à Philippe, et à laquelle le monde entier refusait de croire, – Sillette se disait : A. quoi bon ?

Un jour, c'était un dimanche, la cloche du couvent venait d'avertir M^{me} des Roseraies que les pensionnaires étaient aux vêpres. La nuit serait proche quand elles sortiraient de la chapelle. Plus d'espérance de les revoir dans les cours avant le lendemain. Sillette descendit dans son vaste jardin où Philippe, un instant après, vint la rejoindre.

Ils errèrent assez longtemps sous les charmilles. Sillette, lasse et indifférente, Philippe la poursuivant de sa plainte accoutumée. Elle souriait et s'avouait que ce qu'il lui disait aurait été bien moins supportable sur une autre bouche. Il trouvait du moins dans sa fierté naturelle, dans la tournure moqueuse et amère de son esprit le secret de le bien dire. Pourtant, l'épreuve quotidienne, commencée l'après-midi cette fois, menaçait de se

prolonger jusqu'au soir, et c'était trop pour un jour. Aussi voulut-elle y mettre un terme et, saisissant le bras du gentilhomme, qu'elle arrêta brusquement, le regardant aux yeux :

– Non ! lui dit-elle ; non ! non !

Il sourit.

– J'attendrai, dit-il.

Il avait bien attendu huit ans.

Aussitôt, il changea de sujet de conversation avec la meilleure grâce du monde et apprit à Sillette que le commandant Gaspard avait fait savoir de ses nouvelles. Cet impitieux commandant ayant fait le mort pendant trois mois, après sa déconvenue des Roseraies, s'éveillait tout à coup. Deux heures auparavant, il s'était présenté à l'hôtel de Cordemais.

Sillette eut un pressentiment.

– Que nous veut-il donc ? demanda-t-elle.

Ce jour-là, il y avait eu aux Ursulines un petit drame : *Donatienne Laurent* était allée trouver la vice-prieure, tenant une de ces fameuses lettres qu'on lui avait permis d'écrire à sa mère. L'enfant n'était pas médiocrement fière de toutes les belles choses qu'elle avait trouvées pour l'exilée. D'abord, la petite lettre commençait par ces deux mots : Ma mère chérie.

La dignitaire du couvent plissa le front et biffa :

– Chère maman suffit, dit-elle.

Donatienne eut les larmes aux yeux, mais ne dit mot.

La vice-prieure lisait en silence :

« Il faut que je te raconte, disait la lettre »

– Pourquoi ce *tu* ? demanda la religieuse. On ne doit point tutoyer ses parents.

– Mais, les autres pensionnaires...

– Les autres, dit la mère, ce n'est pas une raison. Vous ne devez point prendre cet usage.

Elle continua la lecture.

« Il faut que je te raconte que je suis devenue pour tout de bon la grande amie de la *nouvelle*. C'est son nom qui en est cause : elle s'appelle Donatienne, comme moi. *Donatienne de la Pénissière*. Avant d'entrer au couvent, elle était toujours malade ; il paraît même qu'on l'y a mise pour la

guérir. Sa mère qui est une belle dame, mais si pâle, si pâle qu'elle fait de la peine à regarder, m'a demandée plusieurs fois au parloir. Elle m'a donnée des sucreries, comme à sa fille ; elle voudrait bien savoir si je te ressemble. Elle m'a fait aussi beaucoup de questions sur mon grand-père. Je lui ait dit qu'il se nommait Laurent, puisque tu veux que je le dise et qu'on le veut aussi dans la maison. Alors elle m'a dit :

« Est-ce bien votre grand-père ? . »

En ce moment Donatienne ne put retenir un cri. La vice-supérieure venait de déchirer la feuille de papier et lui-disait :

– Il faudra écrire une autre lettre, Donatienne ; celle-ci ne convient point.

– Pourquoi ? s'écria l'enfant, dont les larmes se firent jour.

– Parce qu'il est inutile de parler de cette dame à votre mère.

– Mais la mère de Donatienne de la Pénissière m'a dit tout cela. Je ne mens point.

– Je ne vous accuse pas de mentir, dit la religieuse, qui s'éloigna en murmurant :

– Il y a des personnes qui ont de singulières curiosités.

La sainte femme ne se doutait guère des malheurs que cette petite exécution un peu bien rigoureuse allait causer.

Madame de la Pénissière était encore à la Hairie. Le commandant Gaspard ayant passé la matinée à la chasse, avait demandé madame sa sœur en rentrant. il comptait sur elle pour aller de conserve à la messe, puisqu'enfin c'était un dimanche ; mais M^{me} Isabelle s'y était rendue seule le matin. On ne la trouva point dans la maison.

Cependant comme M. de la * Hairie s'agitait sur le perron, il aperçut un point blanc et noir qui se mouvait lentement contre le mur de la terrasse et le lit des roseaux, sur la berge. C'était la capeline qui couvrait la tête de la promeneuse et la robe de deuil qu'elle portait sans cesse depuis trois mois. Le tout ne paraissait pas, à distance, moins menu qu'un de ces grands roseaux.

Et quand on la voyait de plus près, Isabelle faisait naître dans l'esprit une autre comparaison. Les gens de la Hairie, à cause de l'éclat singulier de ses yeux dans la pâleur de cire de son visage, ne l'appelaient plus que : le cierge.

– Sacrebleu ! grommela le commandant, j’ai envie d’aller la trouver. Je lui ferai mon petit compliment, à la fin ! Je lui dirai que je l’ai conduite au château pour me tenir compagnie, et non pour passer son temps avec les ombres.

Isabelle vint au-devant de ce petit compliment ; le cierge sortit des roseaux. M^{me} de la Pénissière regagnait la maison. Le commandant l’y attendait :

– Savez-vous que vous êtes une maigre société, ma sœur ?

La pâleur d’Isabelle se changea en un subit écarlate. L’humeur grise et bourrue de l’ancien officier n’en fut point apaisée.

– On me dit que vous êtes allée au couvent hier, reprit-il. Vous en êtes encore revenue seule... Oui, ou non, prendrez-vous une fois le bon parti ?

Isabelle sourit tristement :

– Je crains que vous ne soyez sujet aux idées fixes, mon frère.

Il tourna le dos se sentant trop enflammé pour continuer sagement la querelle, déjeuna *seul*, tisonna *seul* quelque temps après le repas dans le grand salon ; puis se fit habiller et conduire aux Ursulines à son tour. A deux heures il était au parloir avec sa nièce. Il n’y avait point paru depuis le jour où l’on avait conduit Mlle de la Pénissière au pensionnat.

Une chose le frappa dans cette enfant devenue remuante et légère, transformée par ces trois mois d’insoucieuse vie avec des enfants comme elle ; et c’était justement sa pétulance :

– Donatienne, lui demanda-t-il, est-ce que vous avez la papillonne ?

Il était charmé de cette métamorphose, mais en ce moment particulier la trouvait passablement incommode, car il ne pouvait fixer à ses côtés la grande fillette, l’espace de trois secondes. Or, il avait à l’interroger. Imaginez l’embarras d’un juge d’instruction qui aurait affaire à un témoin sautillant par la chambre.

– Donatienne, ne pourriez-vous demeurer tranquille ?

– Si cela vous fait plaisir, mon oncle. Pourtant, je n’en ai pas envie. Je ne suis pas contente de vous. Qui vous a empêché de venir me voir au couvent depuis trois mois ? Je comprends encore cela de mon père.

– Et pourquoi comprenez-vous mieux l’absence de votre père que la mienne, je vous prie ?.

– Parce qu’il s’est mis au couvent lui-même, et tout seul dans sa maison.

Elle n’acheva pas ; le commandant eut beau faire un geste d’impatience en la voyant encore se lever de sa chaise où elle s’était enfin assise auprès de lui. Déjà elle était à l’autre extrémité du parloir, le visage collé contre les barreaux du grillage. La fenêtre qui éclairait le coin de la grande salle était ouverte.

En même temps, une forme gracieuse parut au bord de cette croisée. M. de la Hairie, dont la vue se trouva gênée par les barreaux, ne distingua d’abord qu’une mignonne taille vivement tournée, une grande chevelure noire ornée d’un ruban blanc.

– Dona, dit M^{lle} de la Pénissière, pourquoi pleures-tu ? la mère vice-prieure n’a donc pas agréé ta belle petite lettre ?

– Vous ne devinez pas pourquoi je pleure ? répondit la promeneuse au ruban blanc. La vice-prieure a déchiré ma lettre parce que j’y parlais de votre mère à la mienne. Laissez -moi donc, Dona, nous ne pourrons plus être amies, vous le voyez bien.

Donatienne Laurent passa son chemin au ras des croisées. Donatienne de la Pénissière se détacha lentement du grillage, laissant tomber ses bras, d’un air découragé, le long de sa taille chétive. Le commandant Gaspard était debout et serrait les poings.

– Là, dit-il, mademoiselle de la Pénissière, je crois que cette petite impertinente vient de vous donner votre congé.

Mais M^{lle} de la Pénissière ne lui répondit que par un torrent de larmes et le supplia de la laisser.

– C’est-à-dire que je reçois mon congé à mon tour, s’écria t-il. Soit, mais vous m’avouerez auparavant que cette petite effrontée qui vous fait la leçon par la fenêtre n’est pas la compagne qui vous convient.

– Je n’en aime mieux aucune autre, dit l’enfant ; et puis que pensez-vous donc de Donatienne Laurent, mon oncle ? C’est la plus sage de tout le couvent quand elle veut. Les mères le disent.

– Justement, je crains beaucoup ces intelligences précoces, sacrebleu !

– Ah ! que vous êtes drôle, mon oncle ! répliqua la jeune fille, riant au milieu de ses larmes. Aussi je veux vous embrasser bien fort... Ah ! ah ! vous préféreriez peut-être que mon amie fût une petite bête !... Mais,

baissez vous donc... j ai beau me hisser... Allez ! je vous aime bien aussi. Adieu, adieu, mon oncle !.

– Eh bien ! non ! s’écria le commandant Gaspard en frappant du pied, suivant sa coutume quand il s’emportait, je ne vous céderai pas, Donatienne. Je ne vous ferai pas le plaisir de m’en aller.

– Oh ! mon oncle, que vous dites de vilaines choses !

– Je ne vous ferai pas ce très-grand plaisir avant de savoir si votre mère a vu cette Donatienne l’aurent, cette petite venue de rien, de moins que rien, qui fait ici la dame et la reine, cette petite engeance de diablesse !...

– Pauvre Dona ! interrompit M^{lle} de la Pénissière... Certainement mère l’a vue ; la dernière fois qu’elle est venue au parloir, je la lui ai amenée.

En même temps, comme ils étaient arrivés auprès de la porte, la jeune fille l’ouvrit adroitement et s’enfuit sous la grande voûte sonore : Adieu, adieu, mon oncle ! Revenez bientôt !

il y avait des échos dans ces vieilles pierres qui s’en allaient en ondes moqueuses, répétant : Adieu ! adieu ! mon oncle. Le commandant Gaspard enrageait. C était donc son lot d’être joué par tout le monde, même par les enfants !

Alors lui était revenu son ancien projet ou d’imposer, ou d’acheter la fin de cette dangereuse comédie à ceux qui en avaient été les véritables auteurs. 11 tenait depuis trois mois la réponse du notaire de Mareille, Les cent mille écus avaient prospéré dans les mains du dépositaire, qui par d’heureux placements les avait presque doublés. Ce serait la richesse pour Sillette et pour sa fille.

Le commandant s’était donc rendu à l’hôtel de Cordemais. Il apportait à son ancien ami ou la fortune pour sa maîtresse, ou la guerre pour lui-même, Philippe n’oserait choisir la guerre. C’était un gentilhomme après tout ; pour se rendre heureux, il n’était point capable de dépouiller les autres, surtout une enfant. Mais l’hôtel de Cordemais était désert. On dit au visiteur que le maître était parti le matin pour l’une de ses maisons de campagne.

– Dites à votre maître, cria l’ancien officier aux gens, que je suis le commandant de la Hairie et que j’entends le voir ce soir.

Ce même soir, au moment où M. de Cordemais quittait Sillette pour aller recevoir ses convives, le commandant montait en voiture pour retourner à

l'hôtel de Cordemais. Il avait préparé certain billet écrit au crayon qui par sa concision, aurait mérité de l'être au burin sur du bronze. Quand il arriva les dîneurs étaient à table.

Neuf convives, pas davantage, mais tous appartenant à la noblesse de la ville. Le commandant aurait vainement souhaité de meilleurs ou plus dangereux témoins de la querelle qu'il allait chercher. Ces neuf brillants compagnons paraissaient le mieux disposés du monde ; les premiers vins avaient allumé leur gaieté. Des rires résonnaient à travers la cage magnifique d'un grand escalier de style Louis XIV, bordé de balustres de bois blanc et or, et montant jusqu'au faite de la maison. Cet escalier s'élevait en dôme, et laissait admirer d'en bas un superbe groupe de marbre en demi-bosse, représentant des amours. L'amour avait été de tout temps, en effet, le roi de ce logis ; les Cordemais passaient, à M..., pour des galants héréditaires. –

– Faites passer ceci à votre maître, dit le commandant.

Le maître repoussa le billet de la main quand un valet vint le lui présenter :

– Eh ! dit-il, que me veut ce chiffon de papier ? Ce n'est point l'heure.

Le valet se pencha à son oreille, et Philippe, quoi qu'il en eût, tressaillit légèrement. Il déploya le chiffon et lut :

« Ou cinq cent mille francs pour ta maîtresse ou un coup d'épée pour toi. Choisis ! »

– Ce gros la Hairie aura toujours beaucoup d'esprit, dit-il.

– La Hairie ! le commandant ! c'est lui ! crièrent toutes les voix. Qu'il vienne !

– Je crois bien que c'est ce qu'il veut, reprit M. de Cordemais en se levant. Je vais vous l'amener.

Le cabinet où l'on avait introduit le commandant aurait suffi à lui révéler le maître du logis, s'il avait eu besoin d'apprendre à le connaître. C'était une chambre d'études où l'on n'étudiait point. Philippe de Cordemais avait eu la vie pour institutrice et point les livres. Cependant, il en avait, et beaucoup, et de magnifiquement reliés, sous des vitrines immaculées, dans des armoires en bois de Sainte-Lucie qui répandaient l'odeur de l'iris.

Au mur, entre les bibliothèques, figurait un magnifique trophée d'armes anciennes ; en face, un trophée de chasse. Au-dessus d'une belle cheminée style Louis XVI, aux deux montants de marbre finement sculptés, tout le paradis de Mahomet suspendu sourit au visiteur.

Là étaient douze miniatures représentant douze houris à la chevelure d'ébène ou d'or, aux lèvres caressantes, au regard provoquant ou noyé, d'autres institutrices de la jeunesse prodigue et brillante du gentilhomme. Toutes avaient enseveli un morceau de son cœur. Le plus galant et le moins édifiant des cimetières.

Entre les deux croisées se voyait, dans un cadre d'or, un charmant officier du temps jadis, dont la ressemblance, sous son habit bleu de roi, orné d'un retroussis d'hermine, avec le représentant actuel de la maison devait frapper tous les yeux. C'était Louis-Gaston de Cordemais, aïeul de Philippe, en habit de capitaine de la 7^e compagnie fournie par la province de Bretagne à l'armée de Condé.

Le commandant Gaspard s'approcha vivement de ce portrait, qui était fort beau et qu'éclairait la bougie posée par le domestique sur une console, justement au pied du cadre. Il se mit à examiner ce soldat de la bonne cause. Visiblement, il l'interrogeait tout bas, il en attendait peut-être une réponse. Il avait l'air de lui dire : Louis – Gaston, auriez-vous fait à l'un des vôtres ce que m'a fait Philippe, votre petit-fils ?

Philippe entra, s'avança délibérément vers son visiteur inattendu et lui tendit la main. Le commandant retira la sienne. M. de Cordemais pâlit légèrement, puis leva les épaules :

– J'ai reçu ton billet de carnaval, dit-il, et sais-tu ce que j'ai dit en le lisant ? Que tu aurais toujours l'esprit cornu.

– Je te suis bien obligé, répliqua M. de la Hairie. Je pensais pourtant l'avoir assez droit, à la différence de beaucoup d'autres.

– . Eh bien, non ! s'écria Philippe, je n'ai pas dit tout à fait cela. Que diable, on ménage les fous qu'on aime. Il y avait du monde ! Je me suis borné à faire remarquer que tu as de l'esprit, mon pauvre commandant, de l'esprit tout court. J'ai gardé le cornu pour moi.

– Maintenant, tu te soulages de l'épithète. A ton aise. Je ne suis point venu pour te déranger de tes plaisirs. Tes convives te réclament.

– Viens donc ! dit Philippe. Je leur ai promis que je t’amènerais.
– Un moment ! Tu as lu ma lettre... Je crois qu’elle était concise.
– Pour cela, oui, comme le coup de dent du sanglier.
– Réponds de même... Choisis-tu les cinq cent mille francs ? Prends-tu le coup d’épée ?

Philippe éclata de rire :

– Et pourquoi nous couperions-nous la gorge, triple enragé ? s’écria-t-il.
Que t’ai-je fait ?

– Ce que tu as fait, je vais te le dire. Tu as compromis le repos et la réputation des tiens pour une amourette, tu as trahi ta famille et ta caste pour une drôlesse.

– Tais toi ! cria M. de Cordemais. Je te défends..

– De donner ses noms et qualités à la dame de tes pensées. Je t’aurais défendu, moi, de placer au couvent des Ursulines, à côté de M^{lle} de la Pénissière, ma nièce, la fille de Sillette, – ta conseillère et ta souveraine, – si j’avais alors flairé cette intrigue. Nous nous serions éventrés trois mois plus tôt.

– C’est probable.

– Mais je t’aurais épargné une mauvaise action. Il est vrai que tu peux encore la réparer. Prends-tu les cinq cent mille francs ?

– Tu es un foudre de guerre, répliqua Philippe impassible. Tu me parlais donc de la fille de Sillette... Mais c’est aussi la fille de Mériadec de la Pénissière, ton proche parent.

– Achève, dit le commandant. Où en veux-tu venir ?

– Je dois donc croire, continua Philippe, qu’une brèche s’est faite à l’âme murée. La source a jailli du roc. Cinq cent mille francs, dis-tu ? Peste, si les torts ont été grands, voilà des dommages-intérêts magnifiques !

– Ce n’est pas Mériadec de la Pénissière qui offre cet argent, répliqua M. de la Hairie. C’est moi.

– Toi !. à peine en possèdes-tu le double. Je te connais peut-être et je connais ton bien... tu es un émissaire discret, tu es le serviteur confident de ton beau-frère et de ses repentirs... Avoue-le donc et que la honte ne te retienne point parce que tu le détestais autrefois. Je sais comme on change !

– Tu prends le coup d’épée ? demanda M. de la Hairie.

– Je l’aimerais mieux, répliqua M. de Cordemais. La source au moins en serait claire. Je serais sûr qu’il viendrait de toi.

– Tu prends le coup d’épée, ce qui est une lâcheté de plus.

– Heureusement, dit Philippe les dents serrées, il y a contradiction dans tes paroles ; un homme qui préférerait se battre contre un fou que de flatter sa manie ne serait pas un lâche.

– Une lâcheté de plus, répéta le commandant Gaspard, car pour conserver ta maîtresse, tu privas un enfant des moyens d’entrer dans la vie par la porte de la liberté et du bien.

Philippe tressaillit. Le commandant surprit cette émotion au passage.

– Allons, dit-il, laisse tomber ton masque. Confesse ta faute envers nous.

– Et prends les cinq cent mille francs ! interrompit M. de Cordemais. Sais-tu qu’une confiance si extraordinaire me fait grand honneur ? A moins que ce dépôt ne t’embarrasse ; car je persiste à penser qu’il s’agit d’un dépôt. Il te plaît de te délivrer sur moi. De dépositaire en dépositaire, ce bel argent finirait peut-être bien par arriver à l’heureuse fillette qui doit en jouir pour le repos de son âme, surtout de l’âme de son père mystérieux et repent. Quel dommage que je ne puisse te servir selon tes souhaits, mon bon Gaspard ! Mais décidément je m’y refuse. j’aurais trop peur des larrons.

– Alors, fit le commandant Gaspard, qui se dégageait lentement, fixe toi-même, à ton gré, le lieu et l’heure où nous devons nous rencontrer pour terminer le procès.

– Je refuse cette petite partie, comme j’ai refusé le dépôt. Si tu es fou, j’ai toute ma raison ; j’aime trop ma vie pour te la donner, et la tienne pour te la prendre. Ni demain, ni après-demain, ni jamais. Adieu.

– C’est ce que nous verrons.

Il avait achevé de se dégager. Involontairement, il tenait les yeux baissés vers le tapis, comme s’il eût éprouvé un reste de répugnance à l’action violente et redoutable qu’il méditait ; un instant encore, il roula son gant dans sa main.

– C’est ton dernier mot ? demanda-t-il.

Il ne reçut pas de réponse et, se redressant brusquement, s’aperçut que Philippe venait de disparaître par une petite porte que masquait une portière

et qui s'ouvrait auprès de la cheminée. Les plis de l'étoffe voltigeaient encore. Le commandant y courut et l'écarta. Devant lui il vit un passage étroit et assez obscur qui conduisait sans doute à la salle à manger, car il aperçut un filet de lumière et entendit en même temps un grand bruit de voix échauffées. L'absence du maître avait suspendu le service des mets, point celui des vins d'Espagne, versés à flot, suivant le tradition de la contrée, au début des grands repas.

Et le commandant Gaspard sentit redoubler sa colère, car c'était son nom que toutes les voix prononçaient en chœur : La Hairie ! il nous faut la Ilairie !

Les couteaux frappaient sur les verres : la Hairie ! la Hairie !

Le silence cependant se rétablit, sur un signe du maître apparemment.

– Messieurs, dit Philippe de Cordemais, ne l'appellez pas si fort, car c'est un dangereux ami. Savez vous ce qu'il venait faire chez moi, sans avertissement, sans préambule ? Allez ! je vous le donne en mille.

Le commandant, tâtonnant dans l'ombre, venait de trouver au bout du passage l'autre petite porte qui donnait dans la salle à manger. Il l'ouvrit et parut encadré dans le chambranle ; il n'avait rien moins qu'un air de fête, si bien que toutes ces bouches allumées se turent.

' – Messieurs, dit-il, vous m'appellez. Me voici. Mais d'abord, permettez-moi de saluer 1 amphytrion à ma manière A toi, Cordemais !

Et le gant vola.

X

ENTRE AMIS.

Les seconds de M. de Cordemais choisirent le terrain du duel. Excellent choix, le coin le mieux approprié du monde : entre de grands arbres une petite clairière dans la partie boisée d'une prairie vaste comme une savane d'Amérique. La prairie d'un côté bordait le fleuve, de l'autre longeait le parc et le jardin d'une communauté religieuse, puis des tenues et des enclos de maraîchers qui travaillaient derrière leurs murs. On ne voyait que les cheminées de leurs maisons basses et au-dessus les grands toits et les clochers des chapelles. Une seule maison haute se dessinait à travers les branchages dépouillés.

M. de la Ilairie, arrivé le premier sur le terrain avec ses amis et un chirurgien militaire, leur dit en levant les épaules :

– A la bonne heure ! L'endroit est galant. Nous ne serons aperçus que des sonneurs et de la servante de là-bas, si elle mente à son grenier.

– Il voit tout en couleur de rose, dit l'un des témoins à l'oreille de son compagnon.

Celui-ci secoua la tête, comme pour exprimer sa crainte que ces roses ne vinssent s'empourprer tout à l'heure, et répondit :

– Il a voulu heureusement amener un médecin.

L'embonpoint du commandant leur faisait peur.

En ce moment, Philippe parut entre ses deux amis. Il marchait d'un grand air de lassitude, appuyé sur l'épaule de l'un d'eux, auquel il dit à demi-voix :

– As-tu compris l'importance du pli que je t'ai remis tout à l'heure ? C'est un double de mon testament.

– Tu es fou, dit l'ami. Regarde cet éléphant à qui tu vas avoir affaire.

Le second ami entendit et se prit à rire :

– Je ne suis pas à mon aise, murmura-t-il, c'est un massacre ! Pauvre commandant !

Les deux adversaires se saluèrent courtoisement. Pas un mot. Le commandant Gaspard respirait à grand bruit, comme un homme péniblement oppressé. L'un de ses témoins le fit remarquer tout bas à l'autre : Déjà !

La matinée était calme, presque tiède. Les bras nus des grands arbres se choquaient à peine par moment sous l'impulsion d'une faible brise. Des

ondes de brume s'élevaient derrière la ramure, au-dessus du fleuve, et le soleil cherchait à percer ce voile humide.

Le combat s'engagea.

Dès la première passe, il fut aisé de voir que Philippe se contenterait de se défendre. Il se couvrit d'un rempart d'acier impénétrable, immobile. Tout le monde, à M..., connaissait la garde de Cordemais ; elle était légendaire pour avoir lassé les tireurs les plus vigoureux et les plus agiles. Les témoins de M. de la Hairie plissèrent le front ; ce qu'ils avaient prévu se vérifiait, leur client était à bout d'haleine. Ils demandèrent un repos. Le commandant jura, cria qu'il n'en voulait point et rassembla toutes ses forces dans une attaque téméraire.

– Hardi pour un gros homme ! murmura le chirurgien. Son adversaire aurait dû l'enfermer ; quelle saignée !...

– Cordemais ne veille plus sur sa garde, dit un moment après l'un des amis de Philippe à voix basse.

– Cordemais ! fit l'autre sur le même ton, où vont tes yeux ?

Ils allaient à travers les branches, dans la direction des clochers et des couvents, vers la maison haute, au milieu des vergers. L'avertissement ne devait point arriver aux oreilles du gentilhomme et, d'ailleurs, ne l'aurait pas arraché à sa dangereuse rêverie. Le commandant Gaspard, exténué, couvert de sueur, allait ressaisir un dangereux avantage.

Le même cri, tout à coup, s'échappa de toutes les poitrines. Philippe tomba.

11 avait été frappé au-dessous de la clavicule gauche.

Le chirurgien se pencha sur lui, puis il vit au-dessus de sa tête une ombre massive ; c'était le commandant Gaspard !

– Cordemais, dit l'officier, veux-tu les cinq cent mille francs.

Philippe sourit tristement et ne répondit pas.,

– Tu les refuses encore, reprit M. de la Hairie. Alors, je ne te demande pas ta main.

– Je ne te la donnerais pas, dit Philippe ; hier, tu m'as retiré la tienne. Je ne t'en veux point ; mais tu me gênes pour mourir à ma guise. Va t'en.

Le commandant ne se fit pas prier. A l'entrée de la ville, ses amis crurent s'apercevoir qu'il désirait d'être seul et prirent congé. Le *vainqueur*

continua sa route ; il se sentait le front tout en sueur, ôta son chapeau, dont le poids lui paraissait insupportable. Il l'agitait dans sa main, tout en marchant à grands pas irréguliers, par longues saccades. C'était le pavillon du remords.

– Ai-je bien fait ? se demandait-il. On s'était moqué de moi, j'ai pris ma revanche. Mais à qui tout cela servira-t-il ? J'ai tiré mon épingle du jeu. La situation en deviendra-t-elle plus claire pour les autres ?

Comme il arrivait à la Hairie, après une assez longue marche, et qu'il achevait de remonter l'avenue des Trembles, il s'arrêta brusquement. Quel nouvel objet maussade venait-il de voir ?

Une forme noire et grêle glissait rapidement au pied de la maison sur la terrasse du bord de l'eau. N'était-il pas naturel que M^{me} Isabelle fît sa promenade matinale ? A la vérité, il ne l'était pas moins que le commandant, venant de tuer un homme, se sentît pour le moment mal content de lui et trouvât mauvais tout ce qui venait des autres.

D'où sortait encore M^{me} de la Pénissière ? Du pavillon. Elle s'en allait regardant l'eau, la rêveuse sempiternelle. Et quels rêves cherchait-elle sans cesse ? Quels souvenirs y venaient effleurer l'aile tremblante de son illusion qui réveillait les morts ? Cette chambre du pavillon n'avait pas été habitée depuis le président de la Pénissière : l'image de Frédéric n'y était pas effacée aux yeux de la jeune femme par celle du vieillard... Le commandant Gaspard pouvait-il croire que ce fût l'ombre du président que ce cœur étrange y venait évoquer ?...

Il se souvint de la première pensée qui avait frappé M^{me} Isabelle comme une vision, lorsque trois mois auparavant, il lui était arrivé tout à coup de rencontrer au couvent des Ursulines Donatienne Laurent. Sous les traits de l'enfant, c'était encore Frédéric Pelletier qui lui était apparu. Ce songe opiniâtre, cette obsession mystique, ce remords délicieux, ce tourment si cher qui avaient rempli sa vie depuis douze ans trouvaient un nouvel aliment dans la fille de Sillette. Le danger d'une intimité naissante entre les deux Donatienne, qui aurait paru monstrueux à d'autres mères, en était devenu aussitôt plus que confus à ses yeux ; elle en avait perdu la clairvoyance du sentiment, la notion droite de la vérité et du devoir, elle avait tout oublié.

Alors toutes les impatiences si mal contenues, toutes les colères dévorées depuis ces trois mois par le commandant Gaspard se levèrent autour de lui comme une troupe hurlante. Il n'essaya plus même de se modérer ; ces furies de famille sont les plus âcres. Tout en arrivant au pied du château, il repassait mentalement ses griefs contre sa sœur. Depuis trois mois il lui en avait voulu presque autant qu'à Philippe de Cordemais lui-même. C'était comme deux poids égaux dans la balance ; le plateau de Philippe n'était désormais que trop bien allégé, le plateau d'Isabelle emportait tout.

Et ce qui acheva de mettre le commandant Gaspard tout à fait hors de lui, ce fut que M^{me} de la Pénissière, remise apparemment de l'émotion de sa fuite hors du pavillon sur la terrasse, lui dit avec un air de résolution extraordinaire, en s'asseyant devant lui pour le repas du matin :

– Mon frère, je voudrais vous parler d'une chose assez délicate.

– Moi, de même, répondit-il de son air le plus intraitablement bourru. Le moment est venu de nous expliquer ensemble. Je ne tiens pas à commencer. Vous pouvez ouvrir le feu, ma sœur.

– En vérité, reprit Mme de la Pénissière, dont la main de cire tremblait sur la nappe, je ne sais comment vous dire.

– Les façons simples et directes sont les meilleures.

Elle suivait des yeux le domestique qui servait la table et qui sortait en ce moment pour chercher un mets nouveau, bien que le précédent n'eût pas même été entamé.

– J'attendais que nous fussions seuls, dit-elle en se levant et en se dirigeant vers la porte, qu'elle rouvrit doucement, regardant au dehors.

– Vous voulez être bien sûre que ce visage de bois n'a pas d'oreilles.

– C'est vous qui me faites craindre la curiosité des gens, répondit-elle avec douceur. Vous parlez ce matin sur un ton qui pourrait leur donner l'éveil, et comme cette chose que je veux vous dire.

– Cette chose délicate ?.

– Elle l'est, mon frère. Vous allez en tomber d'accord avec moi quand vous saurez que je veux vous rappeler.

– Oh ! dit-il, je sais que vous vivez de souvenirs... Faites-un choix dans ce cimetière !...

– Que dites-vous ?...

– Dans ce reliquaire, dans cet écrin précieux dans ce vase parfumé... Eh bien, oui ! faites un choix. Vous ne pouvez pas tout me présenter, je ne voudrais pas tout entendre.

– Mais, balbutia Mme de la Pénissière, je désire seulement vous remettre en mémoire ce grand bien que nous avons reçu par une libéralité que nous ne devons pas attendre.

– Par le testament de M^{me} Pelletier.

– Justement...

– Injustement, dit le commandant Gaspard avec un rire bruyant et forcé.

Mme de la Pénissière joignit les mains :

– Je ne comprends pas bien votre gaieté, dit-elle ; quant à moi, je ne saurais vous dire combien je le déteste, cet argent, et à quel point il m'accable... Pourtant, je ne suis pas la maîtresse de m'en délivrer.

– Point du tout la maîtresse, riposta l'officier avec un redoublement d'ironie brutale. La loi a garanti les hommes contre les fantaisies de leurs femmes. J'imagine que vous avez déjà disposé en rêve de cet argent que vous n'aimez point... D'abord, parce que vous rêvez toujours... Mais, pour en revenir à la réalité, il vous faudrait l'autorisation de votre mari.

– Je ne la lui demanderai pas, dit-elle d'un air découragé.

Le rire du commandant Gaspard devint plus retentissant et plus orageux :

– Essayez, répondit-il, si vous croyez pouvoir lui exposer vos raisons.

– Je vous en supplie, écoutez-moi, reprit-elle vivement... Ce que je ne pourrais dire à M. de la Pénissière, qui ne sait rien.

– Vous pouvez me le dire à moi, qui sais tout.

– Oui, et comme ce sujet est pénible.

– Plaisant ! dit l'officier.

– Je voudrais n'y plus revenir. Mettez donc un peu de complaisance à me répondre, mon frère... Ces trois cent mille francs que j'ai remis dans vos mains.

– Par un bel artifice. Je vous conseille de me le rappeler !

– Pardonnez-moi, je vous en prie. Cela est si loin.

– Vous désirez savoir si j'ai fait usage de ces trois cent mille francs. Non. Ce n'est pas ma faute ! Je les

avais destinés dans ma pensée à cette enfant qui est la fille de la courtisane Sillette et de votre mari... quoi que vous puissiez en croire.

– Ah ! murmura-t-elle en fermant les yeux, voilà une généreuse pensée.

– Mais ils ne sont pas arrivés à leur adresse. Pourquoi ? Vous le saurez plus tard. Ce que vous allez savoir dès à présent, c'est que je suis las de toutes ces faiblesses, de tous ces compromis qui m'environnent, que l'avenir de votre fille est votre affaire, après tout, et non la mienne ; que j'entends ne plus m'en mêler, que je m'en lave les mains ; que j'ai appris à vous juger sévèrement, ma sœur, que nous ne sommes décidément pas faits pour vivre ensemble.

– Et que vous me chassez ! s'écria-t-elle.

L'honnête sanglier leva les épaules et sortit sans avoir répondu.

Pendant ce temps, dans la prairie, théâtre du duel, les amis de Philippe de Cordemais s'empressaient autour du blessé.

– Mes amis, leur dit-il, écoutez-moi : toute la ville devra croire que l'on m'a transporté dans ma maison de campagne de Lucé. Aïe ! docteur, que me faites-vous ?

Le chirurgien faisait un premier pansement. Il opérait avec tout le soin possible. Doucement, promptement, proprement, tous les préceptes de l'art

– Est-ce bien la peine de me faire du mal ? dit Philippe. Mais, j'y pense, vous allez être dans le secret, docteur. Lucé est à une lieue d'ici. J'y serai pour tout le monde. Faites-moi tous le serment que personne ne saura où vous m'aurez vraiment conduit. Ce sera dans cette maison que vous voyez là-bas. J'aimerais à y arriver vivant. Docteur, est-ce possible ?

Un signe du chirurgien fit comprendre aux deux seconds qu'il était inutile de s'opposer à cette mystérieuse fantaisie ; ils promirent le silence. Quant au souhait que le mourant venait d'exprimer, le médecin n'y répondit pas. On transporta Philippe dans le fiacre. Le triste cortège se mit en route ; aucun de ces trois hommes ne savait où il allait. La tête de M. de Cordemais reposait sur l'épaule du médecin. Philippe ne parlait plus ; cependant ses yeux encore pleins de lumière et de vie couraient devant lui par la portière ouverte ; il eut un franc sourire quand on arriva devant la grande porte de la Pervençère.

– J’y suis ! dit-il... j’espérais à peine de m’y voir. Tout à l’heure, vous n’aviez pas voulu vous engager... Vous êtes prudent, docteur.

Les deux témoins, d’assez jeunes hommes, et le chirurgien, étranger à la ville, ne connaissaient point Sillette ; mais quand ils virent une femme accourir au-devant du blessé qu’on emportait sous le vestibule, l’un d’eux murmura :

– Eh ! que ne le disait-il tout de suite qu’il voulait être conduit chez sa maîtresse !

– Je m’y serais opposé, dit l’autre. S’il lui arrive malheur, nous allons avoir sur les bras la famille, les alliés, toute la noblesse. Ce sera une méchante affaire.

M. de Cordemais, grâce à cette finesse de perception particulière aux mourants, les entendit tous les deux :

– M^{me} des Roseraies n’est pas ma maîtresse, dit-il... Et quant à ma famille et mes alliés, ils auront d’autres raisons de n’être pas contents de moi.

Sillette alors arrivait près de lui.

– Faites-moi porter en haut, dans votre chambre. lui dit-il tout bas. Je connais le bois dont je suis fait, Sillette, il est dur. Ce serait un supplice pour vous de demeurer près de moi si je mets des façons et du temps à en finir. Vous seriez privée du plaisir de voir 1 enfant.

Sillette, pâle ; effarée, ne disputa point. On monta le blessé dans la chambre haute, on le plaça dans le lit. et comme la jeune femme disposait les oreillers sous sa tête, il eût encore la force de saisir ses cheveux qui lui effleuraient le visage et de les porter à ses lèvres :

– Docteur, dit il au médecin, et vous, mes amis, vous plaîrait-il de me laisser seul un instant avec madame. Sillette, revenez près de moi.

Elle s’assit au bord du – lit ; il lui demanda sa main, elle la lui donna. Elle lui obéissait en tout machinalement ; elle n’avait plus de pensée, plus de volonté, plus rien que le sentiment de la perte qu’elle allait faire, que le frémissement de la solitude qui l’attendait quand ce dernier, cet unique ami ne serait plus.

– Sillette, lui dit-il, vous n’avez point demandé qui m’a donné ce beau coup d’épée. C’est le commandant Gaspard.

Elle jeta un grand cri.

– Ainsi, la cause de ce duel, c’est moi, c’est l’enfant, c’est nous !

– A la vérité, reprit le blessé avec un léger sourire ! j’étais libre de ne point accepter ce rude présent, car il m’en offrait un autre. Cinq cent mille francs pour votre fille et pour vous, à la condition que vous quitteriez la ville toutes les deux et que vous seriez perdue pour moi. J’ai refusé, j’ai péché par égoïsme, j’en ai été puni ; mais il ne faut point que vous le soyez avec moi et que l’enfant soit dépouillée. J’ai voulu réparer le tort que je vous ai causé. Je vous lègue tous mes biens, mon amie. Mon testament est là dans mes habits ; prenez-le. De peur que vous ne soyez accusée de me l’avoir arraché, j’en ai fait un double que j’ai remis à l’un de mes seconds, M. de Mailleres, avant le combat. Et maintenant, me pardonnez-vous de n’avoir pas accepté les cinq cent mille francs du commandant Gaspard ?

– De qui venait cet argent ? répondit Sillette. De Mériadec de la Pénissière ? Il se repent donc enfin !... Je ne veux point de ses aumônes !... Je ne veux que le voir abattu et que venger l’enfant !... Vous avez bien fait de refuser, Philippe... Mais, quant à vos biens à vous !.

– Ne disputons point, dit le mourant... Je n’aurai bientôt plus de voix... et j’ai encore une chose à vous demander, Sillette.

– Ah ! s’écria-t-elle, je vous devine ! Vous voulez savoir, Philippe, si je n’ai point de regrets de ne vous avoir pas rendu plus heureux... Oui, j’en ai, mon ami... Et qu’ils sont cruels !

– Alors, murmura t-il, donnez-moi l’image de ce bonheur dont vous m’avez privé.

Elle se pencha sur lui : leurs lèvres s’unirent.

– Maintenant, dit Philippe, il vaut mieux pour vous que je meure, car si je vivais, ce baiser vous lierait...

... M^{me} Isabelle quittait alors la Hairie. En rentrant à l’hôtel de la Pénissière, elle n’y trouva point le maître. L’anachorète venait d’en sortir.

Où était il ?

Aux Ursulines !.

LA RÉVOLTE D'ISABELLE.

M. Mériadec aux Ursulines ! M^{me} de la Pénissière croisa ses mains de cire, le poids de cette émotion fit ployer ce corps grêle : on lui avança un fauteuil où elle se laissa tomber.

Tous les domestiques étaient là, pressés autour d'elle. La rentrée de « madame » dans la maison conjugale aurait suffi à éveiller les curiosités. La brebis revenait au bercail, n'y trouvait point le berger et en témoignait quelque chose de plus que de la surprise. Tous ces yeux confits la regardaient au cœur sous leurs paupières baissées.

– J'espère, dit Isabelle d'une voix faible, qu'on n'aura reçu aucune mauvaise nouvelle de M^{lle} de la Pénissière.

La réponse de la valetaille fut précise.

– Aucune mauvaise nouvelle.

– Mais alors pourquoi ?.

– Monsieur a bien voulu me dire pourquoi il se rendait au pensionnat, répondit le valet de chambre de l'ancien juge. C'est parce que monsieur n'y était pas allé depuis trois mois et que mademoiselle pourrait en être surprise.

Les yeux de cet homme et ceux des autres valets disaient : Eh il y avait bien de quoi être surpris ! Tout le monde aurait fini par ne l'être pas moins que mademoiselle.

C'étaient donc les bienséances qui avaient arraché M. Mériadec à sa retraite. Quant à l'envie, une libre envie d'aller au couvent depuis trois mois, non, il ne l'avait pas eue – lui, le père.

– Eh bien ! pensa Isabelle, M. de la Pénissière, vous ne savez pas ce que vous allez rencontrer !

En même temps elle frissonna, car elle éprouvait un sentiment d'horreur mystique à la pensée du châtiment qui arrivait pour le coupable ; elle

voyait, au pensionnat, leur fille Donatienne se rendre au parloir menant par la main, suivant sa coutume, Donatienne Laurent, qu'elle ne voulait plus quitter. Le véritable nom de cette enfant était écrit sur son front, parlait dans la lumière de ses yeux.

Et lui, si le souvenir du passé n'était enseveli, scellé avec tant d'autres choses, avec tous les sentiments humains, sous un triple couvercle, dans cette âme de pierre, lui, qu'allait-il sentir à la vue de ce clair et beau visage formé de son sang ?

Du moins, il croyait qu'il en était ainsi, il était en droit de le croire ; peut-être en avait-il plus que le droit ; peut-être avait-il raison.

– Mériadec de la Pénissière vous n'avez donc point su deviner où le destin vous attendait !

Isabelle ayant congédié les domestiques réfléchit. Quant à elle, était-ce sa faute ?... Ah ! n'était-ce pas plutôt sa revanche ?

Le commandant Gaspard n'accusait pas injustement sa sœur de ne plus exister dans le présent. Il n'y avait de vivant que le passé dans ce cœur abandonné à l'extase douloureuse des visions et des remords ; mais ce cœur était debout tout entier sur ce théâtre mobile. Aucune des joies défendues, aucune des hontes dévorées, aucune de ses blessures, aucune de ses déceptions n'était oubliée.

Pourquoi, quatorze ans auparavant, Isabelle de la Hairie avait-elle voulu épouser le juge qu'elle n'aimait point ? Pour se punir de sa faiblesse cachée et du crime d'en avoir involontairement, désespérément aimé un autre ; pour se retrancher et s'amoindrir, avec les délices de l'humilité, à l'ombre de cette vertu austère ; pour trouver dans ces bras rigides l'expiation que réclamait le souvenir brûlant d'une seule étreinte de Frédéric, d'un seul baiser mis de force par le proscrit et le meurtrier sur son front.

Eh bien ! il était arrivé que le rêve poursuivi par la fièvre de son mysticisme exalté n'avait été que la plus moqueuse de toutes les chimères. L'austérité de Mériadec de la Pénissière, du moins pendant un temps, n'avait été que mensonge. Ce saint n'était qu'un masque. C'était elle qui avait été trompée ! Alors, de cet étrange mariage par mortification et par repentir, il ne lui était resté qu'une déception nouvelle, plus poignante que toutes les autres, que le dégoût de vivre pour jamais auprès de celui qui

n'avait pu racheter à ses yeux l'honneur de sa vie, que l'ennui, le pesant ennui, le fardeau mortel, et bientôt que le regret et le ressentiment d'avoir vu sortir de son sein une enfant chétive, née d'un embrassement glacé.

Voilà ce que lui avait fait ce mari qui ne lui apparaissait plus même, depuis si longtemps, tel qu'il était aux yeux des autres, comme une figure pétrifiée, – mais seulement comme l'ombre menteuse de cette statue de pierre.

Et maintenant, que la statue se brisât, que le passé se retournât contre ce cœur insensible qui l'avait renié si durement, l'épouse encore craintive, mais sourdement indignée et déjà rebelle s'en trouvait soulagée dans ses rancunes secrètes, et jusque dans sa conscience.

En ce moment une voix qu'elle reconnut, bien qu'elle ne l'eût pas entendue depuis longtemps, vint à résonner avec un bruit de pas dans le petit salon précédant sa chambre. L'avocat Tronson – car c'était lui – disait :

– J'ai eu l'honneur, monsieur, de vous rencontrer à la porte de l'hôtel, et je vous ai suivi jusqu'ici. Ce que j'avais à vous annoncer ne voulait pas de témoin. M. de Cordemais.

Une autre voix interrompit l'avocat :

– Je le savais !

C'était le maître. Il était là. Elle n'avait pas entendu sa voiture ; il fallait donc qu'il fût revenu du couvent à pied. Le mauvais esprit se fraya pour la dernière fois un chemin au cœur d'Isabelle, qui sourit furtivement ;

– Il avait besoin d'air, murmura-t-elle, après ce qu'il venait de voir !...

– Je sais que M. de Cordemais est mort, reprit M. de la Pénissière.

Il y eut de l'autre côté de la porte un cri étouffé qui n'arriva point à l'oreille des deux personnages.

– Un duel avec M. de la Hairie, mon beau-frère, continua M. Mériadec. Ce sera d'un lustre fâcheux pour notre famille. Vous me ferez plaisir en attendant ici Mme de la Pénissière, qui est de retour de la Hairie et que je vais amener dans ce salon. Vous lui ferez savoir cette triste nouvelle : M. de Cordemais était son cousin.

– Issu de germain, dit l'avocat à qui l'on n'en remontrait point sur la généalogie des riches familles.

– Ajoutez, reprit M. de la Pénissière, que c'était son ami.

Il s'avancait vers la porte qui faisait communiquer, en effet, ce salon avec la chambre de sa femme. Deux fois, il y frappa de son doigt sec. N'obtenant point de réponse, il ouvrit.

Isabelle glissait de son fauteuil, les yeux fermés, et s'affaissait sur le tapis en murmurant : Philippe est mort. Gaspard l'a tué. Ma faute ! ma faute !

– Je serai privé de l'honneur de présenter mes devoirs à Mme de la Pénissière, dit l'avocat Tronson, qui avait mis curieusement sa tête à l'entrebâillement de la porte ; mais, du moins, je peux appeler les gens.

Ses services ayant été acceptés, il s'éloigna, battant le parquet de tout le poids de son rond embonpoint alourdi par les ans ; mais on aurait pu voir qu'en revanche son esprit inquisiteur demeurait alerte : – Oh ! oh ! grommelait-il, que d'émotion pour un cousin ! j'ai toujours dit qu'il y avait des *histoires* dans cette maison... Holà ! les femmes, votre maîtresse se trouve mal.

Quand les servantes arrivèrent, M. Mériadec avait transporté « madame » sur son lit. Isabelle n'avait point perdu tout sentiment ; elle se vit dans ses bras et surprit comme une lueur moqueuse dans la contraction de ses lèvres. Peut-être, tandis qu'il tenait embrassée cette forme émaciée et fragile, le passé de quatorze ans et le passé d'il y avait une heure lui fournissaient-ils des comparaisons. Du péché d'autrefois, il venait de revoir la vivante image. il avait aussi revu le fruit maigre et mal venu de son mariage forcé... L'âme murée s'échappait de sa prison volontaire et s'envolait en révolte vers les jours écoulés qui lui retraçaient l'ivresse de la faute.

Il renvoya les femmes et veilla seul au chevet de l'évanouie. De temps en temps, il se penchait sur elle, puis il marchait dans la chambre. Peu à peu le dernier nuage qui obscurcissait les yeux d'Isabelle se dissipa ; mais longtemps elle les tint clos, ne les rouvrant que lorsque le promeneur s'en allait loin du lit.

Elle murmurait le nom de Philippe de Cordemais et ils se remplissaient de larmes ; puis ils se mettaient à suivre avidement la promenade cadencée de celui qui avait été la première cause de cette triste mort et de tant d'autres choses cruelles à tous. N'avait-il vraiment rapporté aucun tourment de sa visite aux Ursulines ?

– Ce n'est pourtant pas moi la plus coupable ! se disait Isabelle. erai-je donc la seule punie ?

En ce moment, M. Mériadec, ne se croyant pas vu, agita dans l'air ses longs bras osseux et se les tordit comme un damné.

Le lendemain, se trouvant mieux, Isabelle forma le projet de se rendre aux Ursulines et sentit bien qu'elle n'oserait. Elle éprouvait une terreur superstitieuse de ce qu'elle y devait apprendre. De même, vers le milieu du jour, dans un moment où sa pensée flottante appartenait au « pauvre » Philippe, elle avait écrit au commandant Gaspard pour lui reprocher sa brutale conduite et son crime. puis, ayant tracé trois lignes, avait froissé le papier. Elle n'avait de force contre personne, pas plus qu'elle n'en avait jamais eu contre elle-même.

Cependant le jour finissait ; on vint l'avertir que le dîner était servi.

– Pourquoi le dîner ? demanda-t-elle.

Le valet eut un imperceptible mouvement d'épaules :

– Parce que c'est l'habitude de monsieur et de madame, dit-il gravement, de se mettre à table à six heures.

Il n'y avait pas d'autre raison. « Monsieur et madame » prirent place devant un défilé de mets de toutes sortes qui s'en retournèrent intacts à l'office. Bonne maison pour des serviteurs discrètement gourmands. Isabelle se leva. Dans le salon, les lampes étaient allumées ; elle s'y achemina avec sa lenteur ordinaire et ne put retenir un geste de surprise en voyant que son mari l'y suivait. D'ordinaire, il se rendait dans son cabinet après le repas, on ne le revoyait plus. A présent, est-ce que la solitude l'effrayait ?

Elle s'assit au coin du foyer, il se promena par la chambre. Le tapis étouffait l'écho de ses pas ; mais, dans ce grand silence, elle entendait le bruit saccadé de son souffle. Il y a des façons de respirer qui trahissent une âme en peine. Les lampes, coiffées d'épais abat jour, ne laissaient pas la lumière monter jusqu'à son visage ; mais ses mains, – les mains qu'elle avait vues la veille s'agiter si douloureusement dans l'air !.

Il les tenait croisées derrière son dos. Nerveusement il Les frottait l'une contre l'autre en marchant. Elle ferma les yeux comme si elle avait eu peur de voir tout à coup cette mêlée de doigts osseux rendre des étincelles.

Dix heures sonnèrent.

– Je vous souhaite une bonne nuit, dit M^{me} de la Pénissière, s’apprêtant à se retirer.

Il eut un rire sec et retentissant. Courte gaieté, mais sinistre.

– Je vous remercie, répondit-il.

M^{me} de la Pénissière en rentra chez elle toute tremblante. Jusqu’à une heure avancée de la nuit, tenant la porte de sa chambre entre-bâillée, elle écouta les pas assourdis du promeneur infatigable dans le salon... Pourquoi cet éloignement subit de son cabinet, son ancien sanctuaire ?...

Le lendemain, quand elle s’éveilla, allant à sa fenêtre, soulevant le rideau, elle revit la morne figure dans le jardin, au milieu d’une bruine épaisse qui se glaçait au bout des branches. Elle ne s’était donc pas trompée : il fuyait bien le lieu ordinaire de ses méditations sans fin et de ses mortifications si peu secrètes, le refuge préféré de son isolement sauvage ; il se fuyait lui-même. Longtemps, il dévora les allées ; puis, comme si cet étroit espace ne lui suffisait plus, il sortit par la petite porte qui s’ouvrait sur la ruelle, le chemin autrefois de l’amour et du péché, qu’il avait suivi trois mois, chaque matin, à la pointe du jour, rapportant des Roseraies le baume des délices coupables et la volupté du remords. La ruelle courait entre des jardins, conduisait à des terrains vagues ; bientôt, ce n’était plus qu’un chemin vert pendant l’été, tout ruisselant d’eau et semé d’ornières à présent, qui se perdait dans la campagne.

Isabelle se fit habiller à la hâte, descendit au jardin à son tour, se glissa le long des croisées du cabinet. Dans la première des deux chambres, point de feu, malgré la saison. La vaste pièce, avec ses bibliothèques sombres, donnait bien l’impression d’un lieu abandonné ; mais ce qui fit surtout tressaillir la curieuse, ce fut la porte fermée de l’oratoire. Encore un pas, elle allait toucher à la petite fenêtre garnie de châssis de plomb. La vitre, là, était moins claire. Et pourtant le regard d’Isabelle plongeait.

Le prie-Dieu de chêne n’était plus au pied du christ d’ivoire ; le domestique chargé de mettre de l’ordre dans la chambre pieuse l’avait proprement rangé dans un coin et il y restait. M. Mériadec ne priait plus.

La visite aux Ursulines avait donc bien mis dans son cœur le tourment diabolique. Dix jours s’écoulèrent. Le onzième, M^{me} de la Pénissière reçut

une lettre de Donatienne ; – sa Donatienne, – qui se plaignait qu'on la délaissait. Elle demanda sa voiture, elle allait aux Ursulines. On lui répondit qu'un des chevaux de l'attelage était malade. Sur son ordre, on alla chercher un fiacre.

Ce jour-là l'hiver se déridait, il faisait un clair soleil ; la rêveuse mystique, penchée à la portière de son lourd carrosse de louage, examinait les passants, surtout les fillettes de bonne maison qui cheminaient sous la conduite d'une servante, et les couples amoureux qui s'en allaient caquetant sous ces gais rayons. Chacun, dans le spectacle de la vie, recherche de préférence ce qui se rapporte à l'intimité de ses pensées – tendresses ou regrets, rapprochements caressants qui s'attendrissent, désirs étouffés qui se rallument. Tout à coup, elle ne put retenir un cri. Une voiture venait de croiser la sienne.

A l'instant, elle la reconnut : c'était le coupé de M. de Cordemais. 11 était vide. D'abord, elle pensa qu'un étranger, le plus vulgaire peut-être du monde, avait acheté l'élégant équipage du gentilhomme après sa mort. Ainsi se dispersent les restes de nos goûts et de nos passions, le tout se vend à l'encan, et leur originalité même, s'ils en ont eu, échauffera l'enchère... Mais, en y regardant de plus près, M^{me} de la Pénissière se demanda si elle en devait croire ses yeux. Elle reconnaissait aussi la livrée vert et or des Cordemais sur le siège ; et, comme pour dissiper ses doutes, le porteur de cette livrée, un vieux cocher qui n'avait plus besoin de poudrer ses cheveux à blanc souleva respectueusement son chapeau à cocarde.

Si Philippe n'était pas mort ?... Dans son isolement, elle n'avait pu vérifier la triste nouvelle et n'y avait pas même songé. A présent, il ne tenait qu'à elle d'appeler ce cocher d'un signe et de l'interroger. Elle n'osa. Déjà. l'instant lui échappait. Alors elle se ravisa, suivant sa coutume de faire toujours les choses trop tard et à demi ; et, de nouveau se mettant à la portière, donna l'ordre de suivre le coupé.

Le fiacre dépassa la grande porte des Ursulines, tourna les murs du couvent, s'engagea dans de bas chemins tortueux serpentant entre les vergers, toujours suivant le brillant équipage, qui, arrivé à une sorte de carrefour rustique, s'arrêta devant une maison d'assez vieille, mais encore de belle apparence.

Là, sur le seuil de la cour, trois personnes semblaient attendre : un homme chancelant, soutenu d'un côté par un serviteur, de l'autre au bras d'une femme... M^{me} de la Pénissière baissa précipitamment les stores : elle revoyait Philippe comme elle avait reconnu le vieux Laurent, elle devinait Sillette.

Philippe vivait. Les deux amants allaient prendre la route de la ville.

Dans l'obscurité volontaire où elle venait de se plonger, Isabelle, qui avait commandé au cocher de retourner en arrière, tremblait de tous ses membres. Elle entendait le coupé derrière sa voiture qui barrait le chemin. Une voix claire s'éleva, une voix de femme qui disait : Passez ! – Les roues du coupé rasèrent celles du fiacre, les deux portières vinrent à se toucher ; la même voix se prit à dire : Quels peuvent bien être ces curieux, Philippe ?... Si c'était.

– Si c'était le commandant ! répondit le gentilhomme... Rassurez-vous, mon amie, il ne me tuera pas deux fois.

M^{me} de la Pénissière reprit le chemin du couvent. Lorsqu'enfin elle parut au parloir après une absence si longue, sa Donatienne s'y rendit avec des airs maussades de lenteur calculée et de nonchalance rancunière. La jeune fille menait avec elle Donatienne Laurent, suivant sa coutume. Sa mère, lui parlant à l'oreille, lui demanda en frissonnant :

– Aviez-vous votre amie près de vous, Dona, quand votre père est venu ?

– Il ne vous l'a donc pas dit ? répliqua la fillette.

Et la jeune fille ravie retourna vers son amie, dont elle attira les deux bras autour de son cou. Blonde, menue, chaque jour plus pâissante, elle avait ainsi l'air d'un de ces chétifs épis enlacés par la fleur parasite aux riches couleurs, dont l'étreinte le pare et l'étouffe.

– Revenez ici, murmura M^{me} de la Pénissière, j'ai encore une chose à vous dire.

Et lui reparlant tout bas :

– Il faut absolument, ajouta-t-elle, que je sache ce qui s'est passé entre votre père et vous.

– Mais rien, et j'aurais bien mieux aimé qu'il ne fût pas venu, répondit la jeune fille. Ecoutez plutôt : on m'avertit qu'il était au parloir ; j'accours et

je lui dis : Père, je vous présente une autre Donatienne. Il l'a regardée et, sans nous rien dire ni à l'une ni à l'autre, il est parti.

– Votre père, dit Isabelle, aura peut-être été mécontent de cette grande amitié qu'il ne connaissait pas et qui dépasse les bornes.

– C'est ce que me disent les religieuses depuis quelque temps, interrompit hardiment M^{lle} de la Pénissière. Elles feraient aussi bien de garder leur compliment.

Et courant de nouveau à Donatienne Laurent, qui s'était retirée dans un coin du parloir :

– Dona, dit-elle, n'est-ce pas que rien ne nous séparera jamais, jamais ?

– Non, répondit la fille de Sillette de sa voix grave et sonore, qu'on utilisait déjà dans la chapelle du couvent. Jamais, Dona ! Ou bien il faudra donc que l'une de nous deux meure !

M^{me} de la Pénissière quitta le pensionnat dans un état d'exaltation désespérée, répétant les dernières paroles de Donatienne Laurent : Il faudra donc que l'une de nous deux meure !

Et cela était vrai. Il s'était noué entre ces deux âmes naissantes, un lien fort comme le destin, un amour profond, pur comme le ciel.

A peine M^{me} de la Pénissière osait-elle, en rentrant au logis, regarder autour d'elle. On lui apprit que M. Tronson était encore là. Depuis quelque temps, il s'insinuait fort. Le cabinet était rouvert. M. Mériadec s'y retrouvait apparemment sans répugnance, n'y étant plus seul. Il vit sa femme dans le jardin, la pria de s'approcher, et quand elle fut arrivée au bord de la croisée, lui dit en baissant la voix :

– Tronson vous parlera pendant le dîner de deux projets que j'ai formés. Le premier, c'est de lui confier la gestion de nos biens.

Elle le regarda de ce même air égaré qu'elle avait rapporté du couvent des Ursulines et qui ne devait point la quitter aisément :

– Voulez-vous achever d'assurer votre repos et le mien ? demanda-t-elle ; je connais un moyen meilleur... Abandonnez une partie de ces biens !

– Je ne vous comprends pas, répondit-il ; mais veuillez entendre mon autre projet ; j'aimerais fort à quitter M... pour prendre résidence avec vous dans votre domaine des Chartrettes.

– Ah ! fit Isabelle, cette terre qui me vient...

– De l’héritage de M^{me} Pelletier, oui. Quant à l’objection que vous pourriez me faire, c’est à-dire à l’éducation de ma fille.

– Votre fille ?... interrompit Isabelle en le regardant fixement.

Elle n’acheva pas. Le mot, le terrible mot ne sortit point de sa gorge serrée ; mais il se dessinait si clairement sur sa bouche, il errait si visiblement dans le frémissement de sa lèvre, que M. Mériadec demeura muet, comme si vraiment elle lui avait dit :

– Votre fille ?... Laquelle ?...

L’avocat, à l’intérieur de la chambre, prêtait l’oreille, essayant de se donner une contenance en inspectant la bibliothèque.

– Je dînerai chez moi, reprit M^{me} de la Pénissière ; mais vous pouvez m’envoyer M. Tronson.

L’avocat ne se fit point attendre, il entra, multipliant ses révérences de l’ancien temps qu’il se croyait habile à rajeunir.

– Madame, dit-il, M. de la Pénissière me charge de vous faire observer d’abord que, vraisemblablement, tout à l’heure, vous ne l’avez pas bien entendu.

– Parfaitement entendu, fit-elle, d’une voix basse et tremblante. Seulement, il ne me convenait pas de répondre alors. Je n’ai donc pas tout dit.

M^e Tronson s’inclina de nouveau. Ce tout lui paraissait devoir être fort intéressant, il le fit savoir :

– Je suis ici, reprit-il, pour écouter le reste. Il y a d’abord, madame, la question principale.

Elle aurait paru principale à des yeux même moins ouverts.

– Je veux parler de la gestion des biens, continua-t-il, voyant qu’il n’obtenait pas de réponse. La confiance de M. de la Pénissière et la vôtre me font grand honneur.

– Je crois qu’elle est méritée, dit Isabelle. Je ne fais obstacle à aucune des intentions de M. de la Pénissière, et je veux bien quitter la ville ; mais sous la condition que nous habiterons une autre terre que les Chartrettes.

– Le domaine est beau, dit l’avocat.

– Je voudrais aussi, reprit-elle, apprendre de vous, pourquoi m’ayant annoncé la mort de mon cousin Cordemais, on n’a point pris la peine

ensuite de m'avertir qu'on s'était un peu bien hâté de le tuer. M. de Cordemais est vivant.

Les lunettes de M^e Tronson parurent près de s'envoler, tant son nez, ce maître nez, déploya vivement ses ailes.

– Peut être aurait-il mieux valu pour ce gentilhomme sortir effectivement de la vie que du monde régulier, madame, dit-il ; et si je pouvais me permettre de vous répéter les propos auxquels M. de Cordemais donne lieu à son âge.

– Je les devine, interrompit-elle. M. de la Pénissière est sévère et scrupuleux sur ces choses. Il en a le droit !... Ainsi, nous quitterons cette maison et la ville, mais nous n'irons pas aux Chartrettes ; vous voyez que je me résume clairement.

Elle parlait alors sur un ton bien plus bref, qui rendait l'avocat singulièrement attentif.

– Mais, ce n'est pas tout, reprit-elle. Il faudra que M. de la Pénissière se charge de persuader à sa fille de quitter le couvent des Ursulines et l'arrache aux amitiés qu'elle s'y est faites. Il y a surtout une de ses jeunes amies dont il serait bon de la séparer, s'il le peut. Quant à moi, j'y serais impuissante. Elle se nomme Donatienne Laurent. Dites-le-lui.

Mériadec de la Pénissière reçut par la « bouche d'or » de Tronson ce message de sa femme et n'y répondit point.

TROISIÈME PARTIE

I

UNE NIÈCE D'AVOCAT.

Les deux pensionnaires des Ursulines allaient avoir seize ans « l'âge de Juliette ». Elles s'aimaient toujours de la même force, et quelquefois, lorsqu'elles étaient à bout d'appellations caressantes, elles se disaient : Ma sœur.

Rien pourtant ne donnait moins l'idée de deux sœurs que cette longue enfant chétive, dont la tête blonde et le visage pâle s'épanouissaient comme au bout d'une tige un lis mal venu, gracieux encore dans sa forme grêle ; et cette admirable fillette aux yeux éclatants, au teint chaud et mat qui rappelait la chair des rosethées, aux lèvres rouges qui ressemblaient à des roses sanguines.

Vers ce temps, une nouvelle pensionnaire arriva aux Ursulines ; elle venait d'un autre pensionnat de la maison, situé dans le département voisin

et se nommait Delphine Tronson. On la disait nièce du célèbre avocat de ce nom et l'on ajoutait qu'elle serait aussi son héritière et qu'il avait voulu la rapprocher de lui. La présence de la nouvelle venue fut bientôt connue à la maison de la Pervençère, comme l'avait été un peu moins de trois ans auparavant la visite de l'ancien juge au parloir. Sillette devint pensive ; le vieux Laurent murmura :

– L'avocat Tronson est le conseil de M. de la Pénissière.

M^{me} des Roseraies le regarda, cherchant le fond de sa pensée qui, apparemment n'était pas bonne, car le vieillard se couvrit le visage d'une de ses mains.

Philippe de Cordemais leva les épaules :

– Tu es fou, dit-il. L'âme murée ne prendra jamais de confidents.

Cependant les mines des compagnes autour de Donatienne Laurent devenaient aigres et pincées ; il y eut plusieurs grandes parties de barre qui se dérangèrent subitement parce qu'elle en était et que d'autres n'en voulurent plus être. Delphine Tronson un jour prit à part Donatienne de la Pénissière, et lui dit : Sais-tu d'où elle vient cette amie que tu aimes tant !

– Si je le sais ! répondit la seconde Dona, toute gonflée d'orgueil à l'idée que seule au couvent, elle possédait le grand secret. Certainement, puisque je connais sa mère.

– Ce qui n'empêche que son grand-père ou celui qui se donne ce nom n'est qu'un domestique, le vieux Laurent.

Madame des Roseraies, depuis un an, avait renoncé aux lettres permises entre elle et sa fille, et que des mains impitoyables raturaient ou supprimaient sans cesse. Depuis que la rencontre du commandant de la Hairie n'était plus à craindre, le vieux Laurent avait repris l'habitude de ces visites au couvent deux fois la semaine, ne prenant plus d'autres précautions que d'éviter les heures où s'y rendait de son côté M^{me} de la Pénissière. Ces visites avaient fait tout le mal.

Les menus méchants propos de M^{lle} Delphine Tronson arrivèrent aux oreilles des maîtresses, qui devinrent inquiètes. Elles interrogèrent la seconde Dona qui « connaissait la mère » de sa compagne. La seconde Dona refusa de répondre comment elle l'avait connue. L'honneur de la maison se trouvait compromis, et, s'il venait à éclater un grand ou un petit

scandale, les religieuses voulaient garder le droit de dire que leur charité avait été trompée.

Aussi, ce jour-là, trois mères étaient assises en demi-cercle dans une petite salle voûtée ; et cet appareil avait si bien l'air et la sévérité d'un tribunal que la belle Dona première, mandée à son tour, pâlit légèrement en entrant. Les juges la regardèrent sous leurs voiles, qui auraient pu être levés, mais qui venaient de se baisser précipitamment, et pour cause. Leurs trois coudes se touchèrent, la même pensée ayant agité dans le même instant ces trois âmes pieuses. Cette enfant n'y éveillait pas moins de tendresse qu'autrefois, mais y faisait vraiment naître depuis quelque temps d'étranges retours et de trop vives alarmes.

– Donatienne, dit la trésorière, prenez garde d'avoir bientôt la tournure trop vive.

Des milliers de pensionnaires avaient porté le fourreau noir. Aucune de cette façon libre et légère. Les mères connaissaient bien la parfaite pureté du cœur de la jeune fille, et ce n'était point cela qui les inquiétait ; c'étaient ces dehors profanes, c'était cette aisance naturelle de la taille et cette richesse de vie qui faisaient que, même sous le disgracieux uniforme de la maison, Donatienne Laurent semblait encore être parée. Un rien achevait de la rendre adorable avec un air mondain et païen qui effarouchait surtout la vice-prieure.

– Donnez-moi ce ruban blanc que vous portez dans vos cheveux, dit la dignitaire, c'est un ornement inutile.

Mademoiselle Laurent – c'était son nom enfin, puisqu'elle n'en avait point d'autre – tressaillit :

– Je l'ôterai, répondit-elle, puisque vous le voulez, mais je ne saurais vous le donner, ma mère.

En même temps elle détachait le ruban et le mettait dans la poche de sa robe.

– Il ne sert à rien d'obéir à moitié, dit la supérieure à son tour. Vous donnerez ce ruban. Nous avons d'ailleurs à vous reprocher plusieurs fautes et nous craignons que vous n'en ayez commis d'autres encore que nous ne connaissons point. Répondez. Pourquoi avez-vous parlé de votre mère à M^{lle} de la Pénissière votre compagne ?

Les yeux de Donatienne étincelèrent, elle frappa du pied sur les dalles :

– Pourquoi ne parlerais-je point de ma mère ?

Les trois dignitaires demeurèrent muettes : la question était sans réponse possible. La trésorière, toujours la plus rude, se retrouva la première.

– Vous êtes une *raisonneuse*, dit elle. Défense vous est faite de vous promener désormais seule à seule dans les cours avec M^{lle} de la Pénissière aux heures de récréation. Cette grande amitié ne convient point. Allez !

Mais la jeune fille ne bougea pas et se prit seulement à secouer la tête d'un air de menace :

– Vous ne savez pas ce que vous faites, ma mère, dit-elle, en m'ôtant mon ruban et mon amie... Oh ! le ruban surtout ! car vous ne séparerez pas de moi Donatienne de la Pénissière ; elle ne le voudra pas, vous serez désobéie. Autant vaudrait me chasser tout de suite. Je sais bien que cela ne finira pas autrement, et je l'aimerais mieux... Tenez, il faut que je vous le dise, puisque vous me défendez de prononcer le nom de celle qui est ma mère chérie. Vous avez cru, n'est-ce pas, que je l'avais oubliée depuis si longtemps ? Vous vous trompiez bien, allez !... Je n'ai jamais pensé qu'à elle et au moment où nous nous embrasserions pendant des heures, toutes les deux, comme autrefois... Quand j'étais petite fille, je vous dérobaient des fleurs dans votre jardin et je les lui envoyais... Vous ne vous en doutiez pas ! Vous, je vous ai beaucoup aimées tout le temps que vous avez été bonnes et justes envers moi ; pourtant, je ne vous ai jamais pardonné votre dureté, qui m'empêche de la voir. Mais elle ne m'avait mise dans vos mains que pour un nombre d'années... Ce temps est fini, je suis mieux instruite que vous ne le pensiez. Je vous ai trompées de plusieurs autres façons que vous ne saurez jamais. Renvoyez-moi donc, mes mères.

La trésorière se levait en désordre :

– Cette petite ingrate a raison ! s'écria-t-elle. Il faut la chasser.

Mais la supérieure se dressait de son côté, bien plus grave et bien plus émue :

– Vous nous mettez à une rude épreuve, dit-elle. Retournez auprès de vos compagnes. Nous allons examiner s'il faut retrancher de la maison l'enfant qui en a été si longtemps la joie.

– Et dans quelle autre maison irait-elle en sortant de celle-ci ! murmura la vice-prieure, joignant ses mains sur ses voiles noirs.

Donatienne descendit dans les cours ; la récréation commençait. La seconde Dona accourut au-devant d'elle, l'interrogeant tout bas sur ce qui venait de se passer là-haut avec les mères ; la fille de Sillette l'embrassa sans lui répondre. La partie de barres, qui s'était nouée en son absence, s'interrompit à sa vue. Il y eut des chuchotements comme à l'ordinaire, et Delphine Tronson, qui était une fillette à la fois balourde et pointue, aux gros pieds, aux mains épaisses, aux cheveux roux, s'approcha, entourée par tout un groupe de méchantes pensionnaires avec lesquelles la nièce de l'avocat venait de faire une bonne gageure.

– Donatienne Laurent, dit-elle, tu ne sais donc pas qui t'attend au parloir ? C'est monsieur le valet de chambre ton père.

La belle Dona saisit par le bras la vilaine railleuse.

– Attendez, dit-elle. C'est par votre faute que l'on vient de m'appeler ingrate !.

Et, de la main qui lui restait libre elle fit pleuvoir sur ce plat visage une grêle de soufflets.

Les rires éveillés par la cruelle malice de Delphine Tronson s'éteignirent, tout le monde trembla. Donatienne de la Pénissière chancelait et les religieuses qui veillaient accoururent en jetant de grands cris. On emporta la seconde Dona défaillante ; on entraîna d'un côté Delphine dont les joues ordinairement blêmes étaient devenues toutes rouges, de l'autre la première Dona, la grande coupable. Jamais elle n'avait paru si radieuse ; on aurait dit l'ange de la justice revenant d'une de ses exécutions salutaires, content d'avoir flagellé les méchants et les sots.

Il n'y avait jamais eu d'exemple, au couvent, d'un pareil scandale. Les mères dignitaires, encore rassemblées, dans la petite salle voûtée, se rendirent au parloir où se trouvait, en effet, Laurent. La sévérité leur était commandée par l'intérêt de leur maison ; le contrat passé avec Sillette expirait au premier jour du mois suivant.

Voilà pourquoi une heure après, Donatienne cheminait gaiment, suivie de Laurent, atterré, dans les bas chemins qui, courant entre les vergers, conduisaient à la Pervençère.

M^{me} des Roseraies était assise sous les charmilles et M. de Cordemais était près d'elle. Les yeux bleus des pervenches brillaient autour d'eux dans le lit sombre du feuillage. Philippe dit :

– Est-il vrai, mon amie, qu'enfin vous m'aimiez un peu ?

Elle sourit :

– Avouez, fit-elle, que j'y tâche beaucoup !

Un bruit de pas légers lui fit dresser la tête...Était-ce une vision ?. L'enfant lui tendait les bras ; elle ouvrit les siens, puis se retournant, épouvantée par la pensée de la compagnie où sa fille venait de la surprendre, se vit seule avec elle.

Ce noble Philippe lui avait épargné du moins le premier péril ; il avait disparu.

Ce n'était qu'un répit, il reviendrait.

Sillette avait aliéné sa liberté sans illusion ; au milieu même du bonheur qu'elle donnait, dans l'étourdissement d'un sacrifice qui n'avait pris à ses yeux que trop de charmes, elle n'avait point cessé de prévoir ce qui arrivait. Le contrat passé avec les Ursulines devait expirer bientôt ; mais comment aurait elle songé qu'elles devanceraient l'heure ?

Aussi son cœur se trouvait-il divisé entre deux sentiments également violents, l'ivresse et la crainte. Elle cédait à tous les deux à la fois, embrassant sa fille et ne pouvant encore s'empêcher de regarder en arrière pour s'assurer qu'elles étaient toujours seules, bien seules.

Elle aurait donné le temps qui lui restait à vivre pour se sentir, en ce bienheureux moment, exempte de tout regret, libre de toute chaîne, pour n'avoir point d'autre pensée que la surprise délicieuse de revoir l'enfant, de la tenir là sur son sein, et de pouvoir se dire :

– Je suis toute à elle, puisque je n'appartiens qu'à moi !

La jeune fille roucoulait entre ses bras comme une colombe :

– Mère, c'est donc vous ! Oh ! je vous ai reconnue tout de suite, car vous n'avez point changé, vous êtes toujours belle. Mère chérie, enfin !

M^{me} des Roseraies reprit sa place sur le banc rustique, attira Dona sur ses genoux, et tout en baisant et rebaisant encore le flot luisant de la jeune chevelure noire :

– Maintenant, dit-elle, apprends-moi comment tu es ici, quand je te croyais au couvent ?...

Donatienne, d'abord, ne répondit pas et se contenta d'appuyer sa joue contre celle de sa mère, qui tout à coup la sentit humide.

– Ah ! s'écria Sillette, je le savais bien... Les religieuses ont reçu des ordres ou des conseils plus forts que le respect de leur parole, elles t'ont chassée !

– Mère, fit Dona en se redressant brusquement et en secouant sa jolie tête d'un air de résolution indomptable, je pleure malgré moi ; mais ce n'est point pour cela. C'est parce que j'ai laissé là-bas, dans la grande maison, tout ce que j'aime.

– Oui, murmura Sillette, qui regardait le sable de l'allée, M^{lle} de la Pénissière, ton amie.

– Tout ce que j'aime au monde après vous Mais je retrouverai ma Dona ; nous nous sommes juré que rien ne nous séparerait jamais, jamais ! Et maintenant, il vaut mieux vous confesser tout, ma mère. C'est moi qui me suis fait chasser du couvent.

– Comment as-tu fait ce coup de tête, ma chérie ?

– Parce que depuis quelque temps les pensionnaires avaient fait une grande découverte. Quand Laurent venait au parloir, elles disaient que j'avais pour père un domestique et se moquaient de moi.

M^{me} des Roseraies devint affreusement pâle :

– Et tu leur répondais ?...

– Rien, dit Dona, qui la regardait. Je sais bien que je n'ai point de père... Mais à quoi bon donner des explications à des filles si méchantes et si sottes ?... Je ne tiens pas à l'opinion du monde et je n'y tiendrai jamais.

D'autres que la mère n'auraient pas entendu cette fière déclaration enfantine sans avoir envie de sourire ; mais Sillette demeurait à la fois épouvantée et ravie de ce qu'elle découvrait dans sa fille.

– Pourtant, reprit la fillette, j'ai souffleté Delphine Tronson.

Sillette ne put retenir un cri : l'avocat Tronson avait donc été contre l'enfant l'émissaire de l'ancien juge. M. Mériadec avait deviné le complot formé contre lui et prenait sa revanche.

– Continue, ma chérie, dit-elle avec effort, mais ne dis plus que c’est toi qui t’es fait chasser !

– Tu le croirais, répondit Donatienne, si tu savais quel beau chapelet je venais de débiter aux mères un moment auparavant. Ce que les pensionnaires me disaient à propos de Laurent, je ne m’en souciais guère, mais j’entendais bien aussi et je devinais surtout qu’on parlait mal de toi.

Donatienne réunit ses bras autour du cou de sa mère :

– Qu’est-ce que cela te fait, dit-elle, puisque je t’aime ?

– Grand Dieu ! dit Sillette, tu as encore une fois raison ! Il faut goûter une heure comme celle-ci et ne point penser à l’avenir, pas même au lendemain. Aimons-nous donc, ma chérie. Aime-moi de toute ta force... Seulement, je crains que tu n’aies été un peu ingrate envers les mères de là-bas.

– Elles me l’ont dit ! s’écria Donatienne, et je leur ai bien répondu ! Ce n’est pas moi qui suis devenue ingrate, c’est elles qui ont cessé d’être justes. On aurait dit que ma présence au couvent était pour elles comme un grand poids dont elles n’osaient se délivrer... Je crois que je les ai bien servies en me mettant en révolte... Tu ne sais pas qu’elles voulaient me prendre mon ruban blanc qui t’aidait de loin à me reconnaître dans les cours ! Elles ne savaient rien, mais elles soupçonnaient bien des choses... Et puis, elles ont été si étonnées d’apprendre que je ne t’avais pas oubliée, comme elles le pensaient !... Elles se figuraient que j’étais toute à elles... Eh bien, oui ! je les ai beaucoup aimées, parce qu’elles étaient bonnes, parce qu’elles m’aimaient aussi, mais à leur manière... Par exemple, elles ne m’ont jamais embrassée. Elles ne savent pas... Et moi, je me souvenais de tes baisers quand j’étais petite et que nous habitions Le jardin, au bord de la rivière, où il y avait tant de roses... Tu ne penses donc pas que j’avais six ans lorsque tu m’as conduite aux Ursulines ? A six ans, on a de la mémoire.

Sillette écoutait en extase tout ce tendre et frais babil où perçait une si singulière chaleur de caractère et un esprit si net et si résolu. Tout à coup, elle frissonna. L’enfant lui demandait :

– Maintenant, que vas-tu faire de moi ?

– J’ai seize ans, reprit Donatienne en frappant du pied dans son impatience de ne pas obtenir de réponse, et je sais ce qui avait été convenu

entre les religieuses et toi. Tu te trompes bien si tu crois que j'aurais voulu rester au couvent après le contrat expiré. Je veux revoir Donatienne de la Pénissière, mais je ne veux pas même que tu songes à me faire entrer dans un autre pensionnat, je ne veux plus te quitter. Promets-moi tout cela.

– Dépend-il de moi de te rapprocher de M^{lle} de la Pénissière ? répondit Sillette avec un sourire qui lui déchirait les lèvres. Des deux choses que tu me demandes, il en est donc une au moins que je ne peux pas te promettre.

– Mais l'autre ? dit la jeune fille. L'autre ?... Nous ne nous quitterons point ?.

– Non, non ! Quoi qu'il arrive, jamais ! Seulement, il faut arranger notre vie.

C'était là le difficile. Sillette, jusqu'à présent, n'en avait entrevu qu'un moyen, le pire, le plus amer : exiler Philippe et cependant tout attendre encore, tout recevoir de sa générosité, lui demander de nouveau le sacrifice de ce qui le rendait heureux et en même temps accepter l'existence de sa main, au risque de jeter une ombre sur la pureté de l'enfant. Serait-il si aisé de cacher la source de ces bienfaits ? Cette fillette aux yeux clairs était de celles qu'on ne trompe pas longtemps.

Vers le soir, M^{me} des Roseraies eut un soulagement : M. de Cordemais lui écrivit. Il comprenait bien que sa fille devait passer avant tout à ses yeux, il proposait de se tenir chez lui, d'attendre les événements, et disait en finissant : « Tout s'arrange. »

Pauvre Philippe ! Elle crut voir le sourire qui animait sa physionomie hautaine et railleuse tandis qu'il écrivait ces derniers mots ; elle savait bien que ce sceptique était le plus généreux des hommes. Il lui avait épargné l'embarras de prononcer la sentence, il se condamnait lui-même, il s'exilait, – mais pour un temps.

Eh bien ! ne l'avait-elle pas dit, qu'il fallait jouir du moment présent et chasser l'image du lendemain ? Elle passa nuit jours entiers dans un véritable délire auprès de l'enfant. C'était 1 ivresse de la possession, si intense et si profonde, qu'elle semblait devoir être éternelle ; c'était la fête du jour et de la nuit, car elle faisait dormir Donatienne à son côté et s'éveillait avec le jour pour admirer dans son sommeil la jeune tête qui roulait nonchalamment sur l'oreiller dans son énorme et superbe chevelure ;

puis, bientôt inquiète et mécontente de ce repos qui la privait du hardi et doux babil, elle l'y arrachait à force de baisers. La jeune fille ne se plaignait jamais de cette tyrannie passionnée et recommençait pour la centième fois ses grandes histoires, sans se douter que sa mère n'y trouvait pas seulement le charme de l'entendre parler et d'apprendre à la mieux connaître, mais aussi d'autres attrait plus poignants et plus forts.

– Ainsi, demandait Sillette, le père de Donatienne de la Pénissière t'a vue, une fois, une seule fois. mais il t'a vue ?

– C'est tout ce que je peux dire, répondait la jeune fille, car, moi, je n'ai pas eu même le temps de le voir. Son départ a été si prompt.

– Sa fuite ! Cela s'appelle fuir, ma chérie, si les choses se sont passées comme tu me les racontes... C'est toi qui lui auras fait peur !

– J'ai eu bien envie de le croire, reprenait la fillette en riant... Au reste, Dona m'a fait entendre plusieurs fois que ce n'était pas un père bien tendrer.

– Ah ! disait M^{me} des Roseraies en mêlant à la gaieté de sa fille un rire éclatant et forcé, tu peux en rendre témoignage !.

Un soir qu'elle venait d'achever ce récit pour la troisième fois depuis le matin, Donatienne ajouta en secouant la tête de ce gracieux air entendu qui lui était ordinaire :

– Ce n'est pas tout. Ma chère Donatienne aurait eu bien d'autres choses à me confier, mais elle n'est guère parleuse. Ainsi, une fois, elle m'a dit que Laurent avait servi chez son grand-père, chez son père même, et qu'elle le connaissait bien.

– Elle t'a dit cela ? s'écria Sillette. Et puis ?.

– Et puis rien. Que pouvait-elle dire ?

M^{me} des Roseraies n'eut point le loisir d'insister. On vint lui remettre un billet de M. de Cordemais ; il ne contenait qu'une ligne :

« Préparez-vous à la visite du commandant Gaspard, qui suivra ma lettre. »

– Ah ! murmura-t-elle, voilà le dernier renoncement de Philippe !

Elle ne doutait pas que le commandant ne vînt renouer – veler les propositions qu'il avait portées autrefois à M. de Cordemais et lui offrir une

fortune dont son éloignement serait le prix. Elle se sentit aux mains et aux tempes comme une sueur glacée :

– Aimerais-je donc vraiment Philippe ? se demanda-t-elle. Allons donc ! j’aime mieux l’enfant.

II.

LE VRAI MÉDECIN.

Le commandant Gaspard avait les joues cramoisies, le sang aux yeux, et quand M^{me} des Roseraies parut dans le salon où l’on venait lui-même de l’introduire, il refusa brusquement le siège qu’elle lui offrait.

– On ne s’assied pas sur la brèche, dit-il. J’ai vu Cordemais, nous avons fait la paix ensemble. Je ne suis occupé depuis trois jours qu’à pardonner les injures que j’ai reçues depuis trois ans. Allons au fait !

Sillette se dit qu’elle ne s’était pas trompée. C’était bien Philippe qui lui envoyait le commandant, et, vraiment, il y mettait un empressement d’abnégation !.

– Je viens vous demander votre fille, reprit le commandant.

Sillette jeta un cri, marcha tout droit à l’officier et, le saisissant par le bras :

– Ma fille sans moi ? Est-ce que tout le monde a perdu la raison ? M. de Cordemais sait-il ce que vous vouliez me proposer ?

Voilà donc l’ingénieuse combinaison que- Philippe avait trouvée dans sa retraite. On se déferait de l’enfant. Il garderait la mère.

– Cordemais ? répliqua le commandant, vous ne voyez que lui. Ce n’est pas précisément son affaire. Ce ne devrait pas être la mienne, mais j’ai toujours aimé les enfants.

– Et vous entendez faire le bonheur de ma fille malgré moi et malgré elle ?..

– Pardonnez-moi, dit-il, ce n'est pas du bonheur de votre fille qu'il s'agit et j'en suis sincèrement fâché !.

– L'important, le principal, c'est qu'elle disparaisse, n'est-il pas vrai ?... Où vous plairait-il d'enfouir ce bien qui ne vous appartient pas ?

– Femelle enragée ! murmura le commandant en frappant du pied. Elle ne me laissera donc pas lui dire.

– Mais j'y pense, continua Sillette, vous n'êtes pas auprès de moi que l'émissaire de M. de Cordemais ; vous êtes aussi celui de M. de la Pénissière.

– Me permettez-vous enfin de m'expliquer ? s'écria M. de la Hairie. Ma mission est assez pénible.

– Je le crois bien ! Prétendre arracher une enfant à sa mère, qui n'a vécu que pour l'aimer et pour la défendre ! Et cela dans le but édifiant d'assurer le repos du père, qui l'a traitée comme les loups ne traitent pas leurs louveteaux... Il n'y a que les hommes, des hommes d'une certaine classe surtout, pour abandonner ainsi les pauvres êtres innocents qu'ils ont mis au monde !... Vous dites que non et qu'ils sont partout les mêmes, ni meilleurs, ni plus justes. C'est possible, c'est vrai ; mais que m'importe !... Il s'agit de moi, il s'agit d'elle et de lui... Tenez, vous venez d'avouer que votre mission est difficile. Ce n'est pas le mot... je vous assure qu'elle est folle, folle !.

– Cependant, reprit M. de la Hairie, quand vous m'aurez fait la grâce de m'entendre, vous ne me refuserez pas ce que je vous demande et j'emmènerai la fillette.

– Où cela ?... je vous le demande pour la troisième fois. Oh ! par curiosité ! Où voudriez-vous la conduire ?

– Chez moi, répondit le commandant Gaspard, à la Hairie, près de M^{lle} de la Pénissière, ma nièce, qui va mourir et qui veut la voir.

Sillette pâlit et recula :

– Dites-vous que cette enfant se meurt ?... Oh ! j'ai toujours pensé qu'il serait puni, murmura-t-elle. Mais ce n'est pas ce châtiment que j'ai souhaité.

Le commandant essuyait son front trempé de sueur. Il se mit à raconter brièvement ce qui était arrivé. – M^{lle} de la Pénissière avait appris que Donatienne Laurent n'était plus au couvent des Ursulines. Dans sa colère, elle parlait de le quitter elle-même à l'instant ; et les mères de la retenir, comme elles devaient. Seulement, on n'avait point assez veillé sur elle la nuit suivante. Sortie de son lit, elle s'était glissée jusqu'à la fenêtre du dortoir, qui donnait à l'ouest, sur les vergers, et l'ayant ouverte, elle y était restée, demi-nue, jusqu'au matin.

– C'est cette maison qu'elle cherchait, dit Sillette.

M. de la Hairie continua son récit. – Dès la fin de cette matinée, il avait fallu mettre Donatienne au lit, ; en même temps on avertissait M^{me} de la Pénissière, et c'était à son frère, bien que brouillée avec lui depuis trois ans, que la mère était venue demander des consolations et du secours. Le lendemain on avait transporté la jeune malade à la Hairie. Le mal dont elle portait le germe depuis longtemps s'était accru avec une effrayante rapidité ; la consommation en une semaine semblait être arrivée à son dernier terme. Jamais la petite mourante n'avait laissé passer une heure sans parler de Donatienne Laurent et sans la demander avec instance ; depuis la veille, son désir avait pris une vivacité si impérieuse, au milieu des transports d'une fièvre subite, qu'y résister serait, au dire des médecins, hâter le dénouement... Alors le commandant Gaspard de courir chez M. de Cordemais, son ennemi ; il avait appris du gentilhomme la demeure de M^{me} des Roseraies, il était venu...

Tout à coup, Sillette, qui avait écouté les yeux baissés, dévorant deux larmes de pitié qui roulaient sur ses joues, releva la tête :

– Mais lui ? s'écria-t-elle, lui ?... Est-il averti de votre démarche ? Sait-il ?...

Le commandant fit un signe négatif :

– M. de la Pénissière est à la Hairie, dit-il, et connaît pourtant la volonté de sa fille, puisqu'elle l'a exprimée devant lui cent fois.

– Mais il ne sait point que celle qu'il a chassée de sa mémoire comme une maudite va rentrer comme un ange consolateur dans sa maison ! reprit Sillette... Oh ! vous aviez raison de dire tout à l'heure que vous emmèneriez l'enfant ! Je vous la donne, si pourtant elle veut vous suivre,

car ce que Mériadec de la Pénissière va bientôt apprendre, il y a longtemps que je le savais, moi !... Oui, oui, nos enfants sont nos maîtres !.

Sillette allait sortir de la chambre pour courir à Donatienne ; le commandant lui barra le passage :

– Un moment encore, dit-il. Nous n’avons pas voulu combattre le caprice de notre chère petite malade ; – mais je rentrerai seul à la Hairie si vous ne me dites que votre fille ignore, comme me l’a juré Cordemais, de qui elle est née.

Sillette le regarda fixement :

– Soyez content, répondit-elle. Ce matin encore, ma fille me disait : « Je sais que je n’ai point de père. »

Un moment après, elle rentrait seule dans le salon :

– L’enfant pleure et s’apprête, dit-elle. Oh ! c’était une belle amitié entre les deux fillettes ! La voix du sang, n’est ce pas !... Avouez que le sort se plaît quelquefois à faire d’étranges choses !...

– Sacrebleu ! riposta le commandant Gaspard, qui ne se possédait plus, ne me faites pas souvenir du soin que tout le monde a mis à l’aider, vous la première !

Au même instant, il vit la jeune fille dans la cour, et derrière elle la servante armée d’un flambeau. Laurent portait la mallette, et il se précipita au dehors. Déjà il avait saisi Donatienne par le bras et l’entraînait vers sa voiture, qui attendait sur le chemin.

Sillette demeurait à la croisée du salon.

– Dona, cria-t-elle, ne venez-vous pas m’embrasser ?

Dona se dégagea de l’étreinte du commandant ; toujours vive comme un oiseau, même à cette heure d’abattement et de tristesse, elle accourut et, pour épargner du temps, grimpa d’un bond à la fenêtre. Comme elle jetait ses bras autour du cou de sa mère, Sillette lui dit tout bas :

– Ecoute, ne laisse pas échapper un cri, ne fais pas un geste, on te regarde. Il faut que tu, saches où tu vas, ma chérie. Désormais, tu ne me diras plus que tu n’as pas de père, Donatienne de la Pénissière est ta sœur.

Quand la voiture fut partie, M^{me} des Roseraies ne songea pas à regagner l’intérieur du salon. Toujours immobile à cette croisée, regardant devant elle dans la nuit, elle se disait : Ai-je bien fait de parler ?

Un moment après, décidément brisée par tant d'émotions, elle rentrait pourtant et s'affaissait dans un fauteuil. De temps en temps un frisson l'agitait. Quelle fin à toute cette cruelle vie menée depuis douze ans ! Elle triomphait, mais sur quelles ruines ! Par la mort de cette innocente qui avait aimé sa fille. Oh ! victoire amère ! Elle aurait voulu n'y point penser. La solitude dans cette longue soirée, lui faisait peur :

– Philippe doit pourtant bien me connaître et savoir que j'ai donné l'enfant. Il ne viendra donc pas ! murmura-t-elle.

La voiture qui emmenait à la Hairie Donatienne Laurent et le commandant Gaspard traversait alors les grandes châtaigneraies qui environnaient le château. Le commandant avait arraché bien des larmes à sa jeune compagne depuis le départ en ne cessant de lui parler de la malade. Il cherchait à se raidir contre la douleur, en vieux soldat qu'il était ; mais elle voyait bien qu'il en avait la tête un peu perdue ; il tordait furieusement sa moustache grisonnante :

– Morbleu ! se disait-il, c'était notre unique enfant !

– Nous nous aimions comme deux sœurs, dit Donatienne.

M. de la Hairie tressaillit et la mémoire de la confidence qu'elle avait reçue de sa mère au départ revint aus-tôt à la petite imprudente ; le commandant ne dit plus un mot jusqu'à l'arrivée. Dona imita son silence, pleurant toujours un peu, songeant beaucoup. La voiture remonta bientôt l'allée de trembles, s'engagea entre les parterres, s'arrêta au pied du grand perron.

M. Mériadec en descendit les degrés avec une rapidité qui ne lui était pas ordinaire ; son beau-frère, en quittant la Hairie deux heures auparavant, lui avait jeté pour adieux trois mots dont il n'avait pas su découvrir le sens ironique et violent : Je vais chercher le vrai médecin.

Il le vit « le vrai médecin » à la lueur des lanternes ; les grands yeux noirs, curieux et accusateurs de la première Dona se fixèrent sur les siens. Il étouffa un cri, se rejeta d'un brusque mouvement en arrière et disparut dans les jardins.

Donatienne Laurent, d'ordinaire si alerte, demeura clouée sur le marchepied de la voiture. M. de la Hairie fut obligé de la tirer par la main... La jeune fille suivait des yeux l'ombre de M. Mériadec, s'effaçant peu à

peu dans les parterres ; c'était donc là le père de Donatienne de la Pénissière. et Dona était sa sœur !

Pour la seconde fois, il fuyait devant elle, il ne pouvait donc supporter de la voir... Mais sans doute avait-il fait autrefois bien plus que de la fuir, il l'avait reniée, puisque sa mère vivait seule, puisqu'il avait une autre femme. Les pensées s'allumaient dans ce cœur de seize ans.

Il fallut obéir au commandant Gaspard, qui la conduisait, gravir le perron derrière lui ; mais Donatienne, en ce moment, ne songeait presque plus à ce qu'elle venait faire dans cette grande maison inconnue, oubliait même l'autre Dona malade et mourante : elle appartenait au passé.

Le voile se déchirait devant ses yeux ; elle revoyait le jardin des Roseraies et sa mère seule, toujours seule. – une recluse dans ce désert en fleurs, – sa mère l'embrassant avec des paroles mystérieuses : – J'ai bien moins péché que je n'ai souffert, et toi tu es une créature innocente. Pourtant nous sommes deux maudites !

Elle ne fit que traverser le salon, toujours suivant M. de la Hairie, qui la guida par un grand escalier sonore. En haut une femme attendait. Ah ! Dona connaissait bien mieux la maîtresse de ce logis que le maître. Elle avait souvent au parloir du pensionnat recueilli ses tristes sourires, sinon reçu ses caresses. Mais alors un sentiment nouveau se fit jour dans le cœur de la jeune fille en face de M^{me} de la Pénissière : ce fut la protestation d'une jeune âme ignorante du mal et de l'équité des châti

ments. A peine réussit-elle à l'étouffer sur ses lèvres : – Voilà donc celle qui tient la place de ma mère !

M^{me} de la Pénissière, de son côté, chancela en la voyant. Une effroyable amertume se lisait sur ce visage de cire. Cependant, elle ne pleurait point, et, repoussant la main que son frère lui présentait pour la soutenir, saisissant le bras de la jeune fille :

– Venez ! dit-elle.

Et Dona première obéit encore. Elie aurait voulu ne plus penser, s'apercevant bien qu'elle n'arriverait pas à comprendre ce qui se passait autour d'elle. Comment se faisait-il que ce fût cette femme qui consentit à conduire auprès de sa fille la fille de *l'autre* ?,

En ce moment, M^{me} de la Pénissière ouvrit devant elle la chambre de la malade. Il y avait là sur un lit tout blanc une forme plus blanche ; au chevet, sur une table, un vieux crucifix, et dans une soucoupe de vieux sèvres un peu d'huile et de coton, qui avaient servi le matin au prêtre apportant le sacrement. La jeune fille avait désiré des roses ; on lui en avait tressé une couronne ; elles étaient blanches et mignonnes, de l'espèce qu'on appelle le bouquet de la mariée, et devaient parer en effet le mariage de la jeunesse et de la mort.

Dona seconde mit toute sa force à se pencher un peu hors du lit, ouvrant ses maigres bras à Dona première, qui se laissa tomber à genoux. On n'aurait pu rêver un tableau plus charmant et plus cruel que cette tête brune animée de toutes les puissantes aurores de la vie reposant sur ce pauvre petit sein chétif, si près de rendre son dernier souffle.

– Les mères du couvent ont dû t'apprendre, comme à moi, qu'il y avait un ange là-haut tout exprès pour venir nous fermer les yeux, murmura M^{lle} de la Pénissière. J'ai mieux aimé le bout de tes doigts que le bout de ses ailes.

Puis elle eut un pâle sourire.

– Ah ! Dona, reprit elle, tu l'avais bien dit : rien ne nous séparera jamais... à moins que l'une de nous ne meure.

M^{me} de la Pénissière entendit ces derniers mots et sortit brusquement de la chambre, dont elle referma la porte derrière elle. Un moment, elle demeura près de cette porte ; elle n'avait plus à se contraindre dans la solitude et la demi-obscurité du long corridor ; aussi se tordait-elle les mains ; ses ongles s'enfonçaient dans sa chair, ses lèvres s'agitaient, elle disait : – Non, non, il n'y aura pas que moi de punie !

Le commandant Gaspard avait regagné le salon et s'y trouvait seul.

– Pour cette fois, notre homme est touché ! dit-il, cessant tout à coup sa promenade à travers la vaste pièce, éclairée par une seule lampe.

Il répondait donc, sans l'avoir entendue, à la plainte menaçante de sa sœur ; il ne craignait plus comme Isabelle qu'il n'y eût qu'elle de punie, car il avait vu ce qu'elle n'avait pu voir : – M. Mériadec reconnaissant la fille de Sillette.

– Il a fui comme un larron, reprit le commandant tout haut... Misère de moi ! Qui aurait jamais cru qu'un homme de pierre pût être rendu si leste par la peur !... Ah ! c'est ton péché qui te chasse, vilain sire ! Tu cours devant lui comme un lièvre devant les chiens... Tu sais bien qu'ils l'atteignent toujours et qu'ils le dévorent. Lâche dans la faute, lâche dans le repentir. Eh bien ! est-ce que je ne devrais pas être satisfait ? est-ce que je ne l'ai pas toujours dit, redit, prophétisé même avant l'heure ?... Oui, mais il y a cette enfant, là-haut, qui meurt et qui, si l'on m'avait écouté il y a seize ans, ne serait non plus jamais née.

Subitement, il s'interrompit dans ce furieux monologue : un pas lent et comme hésitant encore résonnait sur les marches du perron.

– Eh ! grommela le commandant, notre fuyard ! Il revient... Serait-ce donc que les restes de son orgueil se raniment ?... Tant pis pour lui s'ils le ramènent !.

Au même instant, M^{me} de la Pénissière parut sur le seuil du salon, entrant par la porte intérieure :

– Nous serons deux contre un ! continua le commandant Gaspard... J'ai vu ce qui s'aiguise depuis quelques jours dans Isabelle. Il ne connaît pas ces brebis enragées. J'ai dit : Tant pis pour lui ! Je ne me dédis point.

M. Mériadec se montra sur ce perron ; il n'entra pas tout à fait dans la chambre, et parlant du seuil de la porte-fenêtre :

– Je serais aise, dit-il de sa voix de cuivre, de connaître mieux ce qui se passe autour de M^{lle} de la Pénissière. Sans trouver mauvais qu'on lui fasse voir ses compagnes du couvent, – car je dois croire que cette jeune personne amenée par M. de la Hairie en est une, – je pense que l'on devrait ménager ses forces. On aurait aussi pu prendre mon avis.

Le commandant Gaspard leva les épaules :

– A quoi bon ? répondit-il. Vous n'auriez pas voulu résister au désir de la malade.

– Non, ajouta Isabelle, qui s'avavançait fremissante, quoi qu'il en pût coûter à vos souvenirs et à votre conscience, vous ne l'auriez pas voulu !

Le commandant se prit à rire bruyamment :

– Pourtant, dit-il, vous auriez peut-être demandé à choisir dans l'innocent troupeau des compagnes... Celle-ci a certainement une raison de vous

déplaître. Vous ne la connaissez pas !.

– Vous ne la connaissez pas ! reprit Isabelle, qui, marchant toujours à travers le salon, en avait gagné l'extrémité et se trouvait devant lui.

L'ancien juge se dressa de toute sa haute taille, de toute sa raideur naturelle, de toute la force de sa volonté d'autrefois ; mais, en même temps, comme si ce courage n'était que fiction, comme si cette rigidité n'était qu'artifice, il s'appuya contre le chambranle de la porte.

– Mériadec de la Pénissière, prenez garde, dit le commandant Gaspard ; ce que vous êtes venu faire ici, c'est une démarche insensée.

– Le dernier feu de l'orgueil est menteur, dit Isabelle. Mon frère a raison, monsieur. Prenez garde !

– Vous ne voudriez pas nous forcer à vous tout dire, reprit M. de la Hairie ; mais, alors, je ne vous donne point le conseil de rester.

– Mon frère a raison. On ne provoque pas une mère désespérée. Vous retirer serait le plus sage.

– D'autant, continua le commandant Gaspard, que le but enfantin que vous vous proposiez en venant ici est manqué, lamentablement, misérablement manqué. Ah ! vous comptiez nous réduire au silence par votre audace. Prenez garde ! prenez garde ! Cette femme qui est là et qui est la vôtre, va vous demander pourquoi vous avez créé l'enfant de l'autre femme si vivante et si belle ?..

– Mon frère ! dit Isabelle en se couvrant le visage de ses mains. Assez ! assez !

– C'est que vous n'avez pas aimé le devoir et que vous aviez aimé la faute ! continua l'impitoyable Gaspard... Voilà ce qu'elle pourrait vous dire. Et moi je vous dirais : l'enfant de la faute va vous rester. Il tient à vous de vous rendre heureux avec elle... Mais votre repentir s'y oppose... Allez embrasser l'enfant du devoir, qui s'éteint ... Ce sera du moins un adoucissement au tourment qui vous déchire... Eh bien, non ! vous n'irez point, car *l'autre*, celle que vos scrupules et vos remords vous défendent de voir est là, près d'elle. Vous serez privé du dernier baiser de la dernière de votre nom par cet accident que vous n'attendiez point. La destinée ou la main de Dieu, je ne sais laquelle, ont fait que ces deux êtres nés de votre sang se sont aimés. Vos deux filles, malgré vous, malgré toutes les duretés,

toutes les précautions, toutes les lâchetés de votre orgueil, ont été vraiment sœurs... Voilà ce que vous n'aviez pas prévu. Et moi, qui ai toujours pensé qu'un châtement devait vous atteindre, je n'avais pas envisagé celui-là... Je ne l'aurais pas voulu, car il ne m'aurait pas paru conforme aux probabilités et à la raison ; je ne l'aurais pas osé... Voulez-vous savoir pourquoi ? C'est qu'il est trop juste !

M. Mériadec se détacha du chambranle de la porte-fenêtre qui encadrait sa forme osseuse et son visage de fantôme ; un instant il sembla que la statue de pierre allait s'effondrer et se briser en pièces sur le parquet du salon ; mais on vit bien alors que c'était un homme et non une statue. M. Mériadec poussa un grand cri et rentra dans l'ombre du jardin.

Personne ne sut où il passa la nuit. Le lendemain vers midi le commandant Gaspard le vit sortir de la châtaigneraie. Retranché derrière la vitre sur la haute chaise qui servait autrefois à M^{me} Isabelle à regarder l'eau dont le fil emportait ses rêves, M. de la Hairie ne perdait aucune des démarches de l'âme en peine, M. Mériadec dépassait parfois la limite des arbres et paraissait décidé à marcher vers la maison, puis brusquement rentrait dans l'ombre du feuillage. Le commandant jouissait avec d'implacables délices de ce spectacle vengeur et n'était pas encore satisfait.

Tant de douleurs accumulées sur toutes les têtes, le renom de deux familles compromis par l'erreur d'un moment, puis par la longue et farouche insensibilité de cet homme ne lui paraissaient avoir reçu jusqu'à ce moment qu'une expiation dérisoire ; il espérait mieux.

– Va, disait-il, dévore ta pénitence comme tu as autrefois caressé ton péché ! Ce qui doit te la rendre encore plus amère, c'est de t'apercevoir que tu es exilé par tout le monde. Si la pauvre malade te demandait, il faudrait bien t'aller quérir sous ton feuillage. Il est vrai que tu fuirais un peu plus loin devant la pensée de rencontrer *l'autre* dans la chambre funèbre. Mais ta fille ne te demandera pas. Il paraît que tu l'as aimée à ta manière, et ce n'est pas celle qui plaît aux enfants ; ils veulent des sourires. Tu ne lui manques point, c'est le plus dur. En cela, du moins, je suis content. seulement je voudrais bien savoir quels retours tu fais sur toi-même à cette heure, chétif et rude saint de bois. Comprends tu pourtant à la fin qu'il est dangereux de mentir à la nature ? Si tu avais fait ce que font tant d'autres hommes, si tu

avais aimé, puis quitté cette endiablée Sillette doucement, honnêtement, en payant ta rançon, en gardant même un coin de ton cœur prêt à s'ouvrir à l'occasion, comme un tiroir secret, pour l'enfant de l'aventure, si tu avais fait cela, tu aurais éveillé en elle ce que les sages et les prudents savent placer dans le cœur de ces pauvres sirènes, un mélange de ressentiment, de confiance et de gratitude. Oh ! ce n'est pas un fonds perdu ! Ceux qui le croient sont ceux qui te ressemblent, qui ne connaissent point la vie et qui l'outragent. Avec ces précautions, tu aurais rendu l'enchanteresse docile. Elle aurait consenti sans peine à quitter la ville où ne la retenaient pas de si rians souvenirs. Elle aurait vécu tranquillement, au loin, de tes dons, qui n'étaient qu'une dette après tout, faux gentilhomme, faux honnête homme, faux dévot ! Tu aurais sauvé tout le monde et toi-même. Parbleu ! il n'est pas jusqu'à Cordemais, ce pauvre Cordemais, à qui tu aurais épargné un amour ridicule en son automne. Mais par-dessus tout, notre Donatienne, notre unique enfant, aurait peut-être vécu !

Le commandant était en devoir de refaire autour de lui toutes les existences, mais, surtout, il aurait voulu remettre l'huile et la flamme dans la lampe innocente qui allait s'éteindre :

– L'enfant aurait vécu !

Pourquoi non ? C'est chose hasardeuse que la vie. Si la seconde Dona n'avait point rencontré la première chez les Ursulines, elle ne se serait peut-être pas prise pour une autre pensionnaire de la même romanesque et vive affection à la source mystérieuse et fatale ; elle n'aurait pas ressenti le même désespoir, si, ayant fait choix d'une autre amie, elle l'avait vue chassée du couvent ; elle n'aurait point passé au bord de la croisée ouverte, au souffle perfide du fleuve, cette funeste nuit.

Ces pensées l'emportèrent à la fin en M. de la Hairie sur le plaisir de ce qu'il voyait sous la châtaigneraie et sur les joies de la vengeance ; il quitta son poste d'observation et monta lentement à la chambre de la malade.

Le soir approchait ; on commençait à s'amuser fort à l'office du château. La pensée du deuil qui régnait dans le logis étouffait les rires ; mais il fallait cela. Un débat plaisant s'était élevé parmi la valetaille rustique : devait-on aller avertir M. de la Pénissière qu'il n'avait pas mangé depuis la veille ?

La grande question s'agitait : Le sait-il ? Ne le sait-il point ? Les femmes inclinaient à croire qu'il le savait et qu'il jeûnait.

Quant à se rendre auprès de lui pour lui donner l'avis charitable dont il s'agissait, qui donc aurait été si hardi ?

La nuit tomba. M. Mériadec sûr, désormais, de n'être point vu des fenêtres du logis, gagna le bord de l'eau.

La maison semblait endormie quand son ombre reparut dans les parterres. Deux fenêtres seulement se montraient éclairées, celle de la chambre de la malade, celle de l'appartement de M^{me} de la Pénissière... Il respira ! La mère, vaincue par la fatigue, était donc rentrée cette nuit-là chez elle !.

Mais alors qui veillait ?

Qui ? En pouvait-il douter ?... La pensionnaire du couvent, l'amie de la mourante... *Elle, l'autre !*... Il recula... Mais, au même instant, un sanglot souleva cette poitrine de glace et de pierre, le rempart de l'âme murée... Ce fut le dernier écroulement. M. Mériadec se laissa tomber à genoux sur les bordures de buis, tendant ses deux longs bras tremblants vers cette lumière, unique désormais sur la façade du château ; l'autre, celle qui éclairait l'appartement de M^{me} de la Pénissière, venait de s'éteindre.

Vaincu !... oh ! bien vaincu, et cette fois sans retour ! Les larmes qu'il versait dans cette solitude et ce silence ne pouvaient tromper personne et ne le trompèrent point lui-même. Il ne se sentit plus libre de demeurer là, toute la nuit, à s'humilier dans l'abîme de la douleur ; une voix lui disait : va ; une main irrésistible le poussait en avant. Il se leva ; et parfois trébuchant, battant encore l'air de ses bras, il alla vers la maison.

Il monta, se guidant, tâtonnant dans l'ombre... La porte céda sans bruit. Ses yeux plongèrent dans la chambre.

Au chevet de la malade, la religieuse gardienne, assoupie dans un fauteuil ; de l'autre côté, joignant le pied du lit, une couchette où la lueur tremblante de la lampe de nuit lui montra une chevelure noire et deux bras nus.

Il détourna la tête.

La mourante alors, qui seule ne dormait point, qui rêvait peut-être de vivre, entendit son pas étouffé :

– Père, dit-elle, c'est vous ?

Comme il s'approchait, elle mit un doigt sur ses lèvres :

– Plus doucement encore, reprit-elle. N'éveillez pas ma Dona, qui dort !

– Et vous, ma chérie, dit-il en s'asseyant au bord du lit, ne voulez-vous pas dormir ?

Elle le regarda, bien surprise de ce mot caressant nouveau sur sa bouche ; puis elle eut un triste sourire :

– Oh ! répondit-elle, moi, je suis sûre de me reposer bientôt et pour longtemps.

Il se pencha brusquement vers elle, trop brusquement, lui mit au front un long baiser ; elle y sentit en même temps une larme :

– Père, dit-elle de sa voix éteinte, laissez moi, je vous en prie... Songez donc ! un rien me fait mal... Mais je vous remercie de ce bon baiser... Cela me rend heureuse de vous voir pleurer... Père, on aurait dû toujours m'aimer comme à présent. Oh ! ne croyez pas que je veuille me plaindre ! Surtout, je ne voudrais pas qu'on eût trop de regrets quand je n'y serai plus. Aussi, j'ai rêvé au moyen de les adoucir et j'ai trouvé... Père, vous n'étiez pas venu près de moi depuis hier... Vous n'avez pas vu ma Dona.

M. Mériadec ne répondit pas et se cacha le visage dans ses mains ; mais la mourante se souleva sur son oreiller.

– Allez la voir, lui dit-elle.

Il obéit, il s'approcha de la couchette, puis recula...

– Allez donc ! disait la malade... Est-ce qu'elle vous fait peur ?

Machinalement, alors, il revint et se pencha. Une fraîche odeur de vie et de jeunesse lui monta au visage. C'était l'haleine de cette chevelure noire, embaumée comme les feuilles nouvelles, de ce corps pur de seize ans, de cette âme toute neuve rêvant sur cette bouche en fleur.

– Mère, murmurait Donatienne Laurent, il nous avait donc abandonnées ? C'était donc un cœur bien lâche ?

– Elle rêve, fit la malade en souriant... Que dit elle ? Mais revenez ici, père, vous l'éveilleriez décidément... N'est-ce pas qu'elle est belle et que vous seriez fier, bien fier, d'avoir une fille qui lui ressemblerait ?

– Oh ! grâce ! dit-il, ma chérie.. Epargnez-moi !...

– Eh bien ! continua-t-elle, avec le même sourire poignant et doux, qui vous empêche de la prendre ? Elle n'est à personne, elle n'a point de père...

et j'ai beaucoup de raisons de croire que sa mère vous la donnerait... Ah ! si vous me promettiez cela, comme vous me rendriez tout à fait heureuse !.

La religieuse s'éveilla en sursaut au bruit de la porte qui se refermait :

– Qui donc était là ? demanda-t-elle.

Dona première dormait toujours !

Le matin, ce ne fut pas sans colère que le commandant Gaspard trouva ses prévisions démenties. Voilà l'inconvénient de rendre des sentences en juge passionné ; c'est s'exposer à l'erreur. M. Mériadec avait osé se glisser dans la chambre de sa fille. Le commandant interrogea la religieuse.

– Et l'autre ? demanda-t-il, l'autre ?

Parlait-il de M^{lle} Laurent ? La religieuse n'avait rien vu, elle dormait.

Quant au visiteur nocturne, qu'était-il encore devenu ? Personne ne le vit nulle part. Le fantôme n'avait-il fait que passer à travers la maison ? Les domestiques racontèrent que des aliments avaient été dérobés dans l'office. Mais où le larron s'était-il ensuite réfugié, muni de cette proie que la nature l'avait forcé de prendre ? Le commandant riait d'un mauvais rire et disait :

– Où ce patriarche est-il allé faire sa Pâque ?

... La troisième nuit depuis l'arrivée de la première Dona dans la maison commençait ; le *patriarche* sortit du pavillon du bord de l'eau.

A cette heure, comme la veille, M. Mériadec erra longtemps dans les parterres ; comme la veille, il regarda les lumières s'éteindre dans les mansardes des gens et dans la chambre du commandant Gaspard ; celle de M^{me} de la Pénissière demeurait obscure, Isabelle était chez sa fille.

Il entra dans la maison, gagna le grand escalier en étouffant le bruit de ses pas. Comme il arrivait au faîte, il n'eût que le temps de se rejeter dans l'ombre en descendant quelques marches. M^{me} de la Pénissière, appuyée au bras de la religieuse, qui portait un flambeau, sortait de l'appartement de la malade.

– Ma sœur ! disait-elle, vous me faites violence. Il est vrai que je suis brisée ; mais je ne sais quel pressentiment me conseille de ne point quitter cette nuit encore le pauvre cher petit lit.

– Demain vous aurez repris des forces, répondit la religieuse, et vous veillerez... Maintenant, que craignez-vous ? M^{lle} Laurent a dormi la nuit dernière et restera debout près de moi.

– Vous le voulez ! reprit la mère... Ah ! vous ne savez pas combien cette dernière, défaillance, ce soir, ma fait peur ! J’ai cru le moment venu...

La religieuse accompagna M^{me} de la Pénissière chez elle, pour la fortifier de son mieux et pour l’aider à se mettre au lit. M. Mériadec remonta ; il avait bien entendu : Isabelle allait dormir, la fille de Sillette veiller à son tour. Il n’y avait donc point pour lui d’espérance de voir la mourante cette nuit- là ; il pouvait regagner sa retraite... Et cependant, il resta...

Il se glissa même vers la porte de la chambre funèbre ; il la joignit et y appliqua son oreille. D’abord, aucun bruit. Puis un pas léger, et encore un assez long silence... puis une voix fraîche et caressante qui disait :

– Dona, veux-tu que je te chante tout doucement une de nos rondes du couvent pour t’endormir ?.

Point de réponse. Le même pas alerte bondit sur le tapis... L’écouteur qui retenait son souffle, comprit que la jeune fille placée à l’extrémité de la chambre la traversait, courant au lit... Puis la même voix se fit entendre, non plus caressante, non plus sonore, mais convulsive, étouffée : Dona ! Dona !

O douleur et misère humaine ! L’heure, toujours tardive pour la réparation du mal accompli, se précipite quand le mal est encore à faire. Un instant, M. Mériadec avait songé, derrière cette porte, à entrer brusquement dans la chambre, à unir sur son cœur ces deux enfants dans une seule étreinte et à dire à la malade : Tu veux que celle-ci soit aussi ma fille !...

Désormais, il était trop tard pour donner cette joie suprême à l’âme innocente qui venait de prendre son vol. L’ancien juge glissa sur ses pieds, tomba sur ses genoux, le front contre la porte maudite.

Tout à coup, on l’aurait vu se redresser... Il prêta l’oreille encore dans la direction de l’appartement de sa femme ; de ce côté rien ne bougeait, le cri n’avait pas été entendu. Il ouvrit, il se jeta dans la chambre.

Les deux fillettes étaient sur le lit serrées dans un dernier embrassement ; leurs deux têtes roulaient ensemble sur l’oreiller. La fille de Sillette était évanouie. La fille de la Pénissière souriait jusque dans son dernier sommeil à la compagne tant aimée, la sœur inconnue. Sa bouche s’était entr’ouverte comme le calice d’une fleur séparée de sa tige et qui s’épanouit en mourant.

Il leva les deux mains au ciel. Était-ce une prière ? était-ce un défi ? Une sorte de lueur égarée passa dans le rictus de ses lèvres ; il se pencha d'abord sur la morte, la baisa au front sans une larme et, froidement, se mit en devoir de détacher de ce jeune sein glacé les bras de la vivante, qui le serraient de toute leur force.

Puis, avec le même calme effrayant, il la souleva, la chargea sur son épaule, sortit, emportant cet étrange et précieux fardeau dans l'ombre, regagna le rez-de-chaussée de la maison, suivit le long passage qui conduisait au pavillon du bord de la rivière, et là, frémissant, hors d'haleine, déposa la jeune fille sur le lit où, depuis quinze ans, depuis le président de la Pénissière, personne n'avait dormi. Alors, le rire convulsif qu'il avait réprimé durant le trajet éclata :

– Je crois que mon père sera content, dit-il tout haut... Quant à moi, je fais ce qu'il a voulu et aussi ce que ma dit la morte : – Ma Dona est un bien qui n'appartient à personne ; il est à vous, si vous voulez le prendre !.

Il quitta le pavillon, descendit sur la berge ; embusqué derrière la grande haie de roseaux, il veillait.

Les premiers rayons du jour glissaient par les fentes des volets dans la chambre, quand Dona sortit enfin de ce long oubli d'elle-même et de ses regrets. Le vent du matin, pénétrant par une vitre brisée, faisait trembler les vieux rideaux, d'où s'échappaient des flots de poussière ; la jeune fille se dressa sur le lit et le même nuage poudreux l'enveloppa.

– Où suis-je ? se demanda-t-elle.

Au même instant, les échos de la maison lui répondirent ; ils résonnaient dans le corridor qui reliait ce pavillon au bâtiment principal. La grande demeure s'emplissait de cris et de sanglots. La mémoire de Dona se ralluma vive et déchirante ; elle laissa retomber sa tête. L'épouvante l'environnait, la mort planait au-dessus d'elle.

Mais pourquoi était-elle là, seule, dans cette vieille chambre, sur ce lit en lambeaux ?

Elle se souvenait bien d'avoir perdu tout sentiment : quand, auprès du lit de sa chère Dona, lui parlant encore, elle s'était aperçue que la pauvre mignonne ne pouvait plus l'entendre. Alors, elle s'était jetée sur la morte, elle avait cru mourir avec elle. Après cela, qu'était-il arrivé ? On l'avait

trouvée sans doute évanouie, on l'avait emportée hors de la chambre mortuaire.

Ah ! la mort !... Jamais, auparavant, elle ne l'avait vue. Elle cacha son visage dans ses mains, ferma les yeux ; elle ne voulait pas la voir... Mais le tableau, l'effrayant et cruel tableau la poursuivait... Là-bas, sur la couchette blanche, celle qu'elle avait aimée si fort, qui avait son âge, seize ans, qui avait partagé tous ses désirs, toutes ses pensées, si bien que leurs deux cœurs n'en avaient plus fait qu'un pendant tant d'années et qu'elle disait : – C'est mon autre moi-même, avant de savoir que c'était aussi sa sœur.

Maintenant, plus rien... une forme glacée... Ah ! loin de et lle qui avait été Dona seconde, la frayeur pouvait bien être le sentiment le plus fort ; mais, auprès de ces restes chéris, la tendresse l'aurait emporté. Il aurait été si doux de mettre des baisers et encore des baisers sur ce front pâle. Pourquoi l'avait-on exilée ? Pensait-on qu'elle ne ferait pas son devoir ? Pourquoi lui ravissait-on la joie cruelle de mettre à la morte sa dernière parure ?

Tout à coup une pensée vint à la jeune fille, qui lui rendit des forces soudaines et mit le feu sur son beau visage.

– Je comprends tout ! s'écria t elle, sautant en bas du lit poudreux. Ma pauvre Dona me demandait avec tant d'insistance, qu'on est venu me chercher, mais avec quelle répugnance ! je l'ai bien vu. Maintenant je n'ai plus de consolation à donner, on n'a plus besoin de ma présence... On m'a transportée dans cette vilaine chambre, mais ne me voyant plus, on a cessé même de penser à moi... on m'a oubliée !

Qui avait fait cela ? qui avait eu le plus d'impatience de se délivrer d'elle ? Etait-ce la mère de Dona, irritée de voir cette sœur de sa fille, qui n'était pas sa fille à elle, — blessée d'avoir été forcée si longtemps de partager avec la pensionnaire des Ursulines le cœur de la morte, déterminée du moins à ne pas admettre l'étrangère au partage de sa douleur ? Non ! M^{me} de la Pénissière avait toujours montré trop de bienveillance rêveuse, distraite, inexplicable, mais réelle à Donatienne Laurent ; et c'était elle, d'ailleurs, qui avait cédé la première au désir de la ma lade et encouragé le commandant Gaspard à courir à la Pervençère. Non ! Ce n'était pas M^{me} Isabelle... C'était celui qui ne connaissait point la démarche du

commandant, c'était celui qui n'avait su que fuir en voyant arriver au château la fille proscrite ; c'était M. Mériadec.

– J'aime mieux cela, murmura l'intraitable fillette, car je sais bien ce que je lui aurais répondu, s'il avait voulu remplir le dernier vœu de Dona et me donner sa place dans la maison. Oh ! je ne le lui ai point dit, à elle !

En même temps, déterminée à sortir, elle se dirigea vers la porte-fenêtre, mais elle recula et pâlit en la trouvant extérieurement fermée.

– Qu'est-ce que cela eut dire ? murmura-t-elle. M'a-t-on faite prisonnière ? Et pourquoi ?

Sans doute, on avait entendu du dehors l'effort qu'elle venait de faire pour ébranler la serrure, car la porte s'ouvrit.

III

LA PRISONNIÈRE

On ne s'expliquait point dans le château la disparition de la fille de Sillette. Seule, M^{me} de la Pénissière, à genoux au chevet de la jeune morte, avait cessé de songer à la Dona vivante, mais le commandant Gaspard, au milieu de son chagrin, s'agitait fort. Une sorte d'intuition bizarre le portait à rapprocher de l'absence de Dona auprès du lit funèbre celle du père, qui paraissait bien moins explicable à tous les yeux. Les gens se pressant autour de lui, disaient que c'était une chose affreuse que M. Mériadec ne connût point son malheur. Le commandant répondait par des gestes de furieuse impatience : – Eh bien ! disait-il, qu'on le cherche pour le lui apprendre !

Mais ils secouaient la tête. Un sentiment d'horreur superstitieuse régnait dans la maison. Tous étaient épouvantés de ne point voir l'ancien juge, et ils auraient eu bien plus peur encore de le voir. Aucun d'eux ne voulait se

mettre à sa recherche : – Personne ne se soucie de se trouver aux prises avec un fou, disaient-ils tout bas.

La croyance générale à la Hairie, c'était que depuis trois jours, M. de la Pénissière avait décidément perdu la raison.

L'ancien juge le savait peut-être ; mais, en ce moment, il s'applaudissait de répandre autour de lui un redoublement d'effroi, car c'était le gage de sa liberté. Seulement, son impatience venait de le trahir : il avait fait une démarche imprudente en entrant dans le pavillon par la porte-fenêtre qui s'ouvrait à l'angle de la terrasse. On avait pu le découvrir de toutes les croisées du château.

Dona recula en le voyant devant elle ; la fillette avait beau être intrépide, ce n'était que la hardiesse de seize ans.

Pourtant, il souriait ; et ce qui rendait plus effrayant ce visage sinistre, le miroir de l'âme murée d'autrefois, c'était l'effort violent qu'il faisait pour le composer suivant ses vues nouvelles, au gré de ses espérances insensées. Ses cheveux blancs, dont le nombre s'était beaucoup accru depuis quelques jours, auraient adouci la couleur sombre et le rude dessin de son front, mais ce sourire qu'il cherchait à fixer dans les plis profondément creusés de ses lèvres le trahissait, y mettait encore la lueur farouche. Tous les feux de l'orgueil ranimé, triomphant des dernières hésitations de sa conscience brûlaient dans le fameux rictus.

Le combat avait été terrible ; sa grande taille s'en était misérablement ployée, ses épaules se pressaient, se tassaient, comme s'il avait encore gardé la peur secrète de ne pas suffire longtemps à porter le poids effroyable de sa vie ; il se rassemblait pour tenir tête à un nouvel assaut du remords, – un ennemi qui ne fuit jamais loin. Toute sa rigidité naturelle s'en était changée en une sorte d'ondulation machinale ; il marchait en oscillant avec des cadences menaçantes, comme certains fauves – et aussi comme certains fous.

– D'autres ont pu s'y tromper, dit-il, et croire qu'en Vous laissant conduire ici, *on* ne vous avait pas avertie du bien et du mal qu'allait y faire votre présence Moi, je n'ai jamais douté qu'on ne vous eût tout dit.

– Vous ne vous rompez pas, répondit la jeune fille. Quand je suis arrivée au château, je savais depuis une heure que j'étais la sœur de ma pauvre et

chère Dona que je ne verrai plus.

– La conséquence est aisée à tirer, reprit-il.

Sa voix était devenue malgré lui basse et tremblante.

– Je ne vous comprends pas, *monsieur*, dit la fille de Sillette. Je sais que j'étais la sœur de Dona Je ne veux pas savoir autre chose.

– Tu ne me comprends pas ! répéta M. Mériadec ; tu ne veux rien savoir !... Ah ! tu es fière, et cela te rend plus belle ! Tu sais pourtant au moins ce que j'ai souffert d'abord à te voir et tu dois deviner ce que maintenant j'en éprouve de joie. Ceux qui t'ont amenée dans cette maison me haïssent.

– Ils en ont peut-être le droit, dit-elle.

– Ils ne savaient point ce qu'ils faisaient. Ils n'ont voulu que m'apporter un tourment de plus et ils m'ont donné un sentiment nouveau, qui se joue de tous les scrupules, qui brave les regrets. Ils ont éveillé en moi un autre homme, qui sera, si tu le veux, le plus heureux des hommes, après en avoir été le plus misérable. Ah ! l'on t'avait armée, bien armée, j'en étais sûr. On t'avait dit : Enfin, nous allons le prendre au piège ; c'est toi qui vas nous le livrer. Tu vois si je me défends. Prends-moi donc ! Je suis ton bien ; tu es le mien, le seul qui me reste. Je t'ai prise d'abord, et le premier ! C'est moi qui t'ai arrachée cette nuit de la chambre mortuaire, c'est moi qui t'ai portée dans ce pavillon.

– Ainsi, interrompit Dona frémissante, c'est vous qui m'aviez enfermée ?

– Tu étais ma prisonnière, dit-il avec un rire égaré, tu ne t'en doutais point.

– Non ! je ne m'en doutais pas ! Je croyais que, bien loin de vouloir me garder dans cette grande et triste maison déserte à présent pour moi, c'était vous plutôt qui auriez hâte de m'en voir sortir.

– Qui te faisait penser cela ? Le soin que j'ai mis d'abord à te fuir ? Tu vois bien comme je suis changé !

– Ah ! dit-elle, je vois que vous n'avez guère de mémoire.

– J'ai abjuré le passé, tout le passé, craintes, vertus fautes et repentirs, tout ! Ne me le rappelle donc point Ecoute. Ma foi et ma vie sont dispersées, ce n'est que par toi que je peux les refaire. Dis un motet je quitte M..., ma maison pour jamais. J'effacerai jusqu'au souvenir des miens, je

déserterais leur nom même, s'il le faut, pour être plus libre, et nous partions ensemble. Tu es jeune, tu es belle comme la plus belle, et je suis riche. Nous vivrons à Florence, à Venise, à Paris, si tu l'aimes mieux, dans un monde brillant qui t'accueillera comme sa petite reine. Pour moi, ne crains point qu'on m'y prenne, comme ici, pour un fantôme ! Tu m'auras animé, tu auras achevé de me faire vivant, enfin, bien vivant... Toi, tu iras, sans cesse entourée de ravissements, comptant tes jours par les fêtes. Est-ce que cela n'est pas beau ? Est-ce que cela ne te tente point ?

– Quel moment choisissiez-vous pour parler de fêtes ! s'écria-t-elle. Votre fille.

– Le moment où je te vois, puisque tu es la fête de mes yeux.

– Votre fille est morte...

– Ma fille, c'est toi ! J'ai aimé celle qui n'est plus, mais comme je savais alors aimer.

– Dona, tu l'entends ! dit la fille de Sillette. Tu es plus heureuse pourtant que je ne l'ai été. Moi, il m'avait reniée vivante.

– Tais-toi ! dit-il. Je ne savais point ce que je faisais en ce temps-là. Je croyais qu'être heureux, c'était un crime. Et puis, tu ne sais pas quel terrible coup m'avait frappé. L'égarement du remords et de la peur a été plus puissant que tout le reste. Je n'aimais pas assez mon bonheur pour lui sacrifier mon âme et mon nom.

– Vous ne lui avez sacrifié qu'une femme et qu'un enfant, dit-elle. Cette femme, c'était ma mère et cet enfant, c'était moi. Oh ! je me souviens à présent. Je ne comprenais pas alors les malédictions qui lui échappaient sans cesse, à elle, la délaissée, tandis qu'elle me berçait dans ses bras. Je crois encore les entendre.

– Eh bien ! dit-il, tu as eu plus de pouvoir qu'elle. Toi seule m'auras fait connaître une passion vraiment forte, méprisant avec délices tout ce qui n'est pas elle. L'amour ou ce qu'on appelle de ce nom ne suffisait pas sans doute à me la donner. Ne m'accuse pas. Est-ce ma faute ? Qui sait mieux que moi si l'on mène où l'on veut sa conscience et son cœur ! Ils sont tous deux de terribles maîtres Non, ce n'est pas ma faute si rien de durable et de puissant ne s'est allumé avant de te voir dans cette âme qu'on disait de pierre et que j'ai si bien défendue ! L'enfant dont tu me parles et dont tu as

recueilli le dernier souffle, oui, je crois l'avoir aimée... Mais dis, si elle était faite, comme toi, pour être l'idole ? J'ai été un père sans vigilance et sans vraie tendresse... C'est qu'elle n'avait pas éveillé la flamme dans le foyer glacé... Va, c'est toi, toi seule qui es la fille de mon destin... Je l'ai senti quand tu m'es apparue comme un rayon vivant dans le parloir des Ursulines... Mes combats alors ont commencé... Et quels combats ! Se sentir père malgré soi, malgré le passé, malgré l'ancien abandon, malgré la honte de ce qu'on a fait !... Et ce n'est pas tout : se sentir un père païen, épouvanté de lui-même ! M'aurais-tu soumis et abattu de cette force, si tu avais été moins belle ? Non ! c'est-l'ivresse de voir l'admirable créature formée de mon sang qui m'a perdu, c'est elle qui m'a soufflé cette nuit l'inférieure pensée de te saisir comme une proie sur le lit funèbre que j'aurais dû mouiller de toutes mes larmes ! C'est le même orgueil qui me dit à présent de garder ce que j'ai pris, de te garder malgré le monde, malgré le ciel et la terre, malgré toi même... Tu es à moi !.

11 fit un pas vers elle, les bras étendus, mais la fille de Sillette gagna le fond de la chambre en jetant de grands cris. La porte-fenêtre se rouvrit, ou plutôt vola. Le commandant Gaspard entra.

Ce qu'aucun des gens du château n'avait osé faire, en dépit de ses ordres formels, depuis qu'on avait aperçu M. Mériadec traversant la terrasse, il le faisait, lui, avec répugnance encore, mais poursuivi par la même pensée qui n'avait cessé de l'obséder tout le matin. Il se disait toujours qu'il allait rencontrer deux découvertes au lieu d'une et que la disparition de son beau-frère était liée à celle de la fille de Sillette. Comment ? Il n'en savait rien. Les cris partant du pavillon venaient de lui faire voir que son pressentiment ne l'avait point trompé !

– Je vous découvre enfin ! s'écria-t-il. Sacrebleu ! J'ai beaucoup de choses ici à dire... Mais d'abord, je voudrais savoir si cette jeune fille se trouve dans cette chambre de sa libre volonté.

Il ne reçut point de réponse. Dona s'était jetée sur la porte intérieure, qu'elle trouva fermée comme elle avait trouvé l'autre et qu'elle secoua de toute sa force. Les gonds en étaient si vermoulus que la porte céda. Dona se précipita dans le grand corridor.

Le secours que lui avait apporté le commandant ne suffisait point à la rassurer ; il lui semblait qu'elle ne retrouverait de refuge inviolable qu'auprès de la morte.

Alors M. de la Hairie se tourna vers son beau-frère. L'ancien juge adossé contre la muraille, un doigt levé comme pour indiquer la direction que venait de prendre Dona dans sa fuite, se mit à rire bruyamment : Dieu ne le voulait pas ! dit-il.

Le commandant Gaspard tressaillit ; les propos étouffés des domestiques étaient arrivés à son oreille, l'air égaré de M Mériadec leur donnait une force singulière. L'ancien juge s'apprêtait lourdement à sortir de la chambre, ses lèvres continuaient de s'agiter : – Dieu ne le voulait pas !.

– S'il vous plaît, s'écria l'officier, ne mêlons point les puissances d'en haut dans cette affaire. Je vous ai dit en entrant que nous allions avoir à causer ensemble. Et d'abord savez-vous que votre fille est morte ?

Le fou se reprit à rire, puis fit un geste menaçant en se voyant barrer le chemin. Le commandant était brave ; mais la superstition qui remplissait le logis le gagnait à son tour ; il n'osa employer la force pour retenir le malheureux qui passa.

Pourtant, il le suivit sur la terrasse. Tout à coup, la démarche pesante de l'ancien juge se changea en une allure capricieuse et bondissante ; il franchit les degrés d'un saut, traversa les parterres en jetant parfois une clameur perçante qui attira les domestiques aux croisées. Le commandant se mit à les appeler impérieusement, ils ne bougeaient point.

Déjà M. Mériadec joignait l'allée de trembles ; il courait vers le village, remplissant l'air des mêmes cris aigus. Tout le monde fuyait sur son passage. Le nouveau cabaretier de la *Gerbe d'or*, plus hardi que ses voisins, l'arrêta, aidé de deux mariniers. On le lia, on le déposa dans le cabaret, dans la salle même qui, dix-sept ans auparavant, avait vu l'interrogatoire de la belle Sillette après le meurtre de Desprez, le négociant, par Frédéric Pelletier.

IV

AFFRANCHIS TOUS LES DEUX.

A M..., pendant une semaine, peut-être deux, – à Paris l'émotion n'aurait duré qu'un jour, – on ne parla point d'autre chose que de la folie soudaine de l'ancien juge d'instruction, le dernier de la vieille race de magistrats qui, pendant plusieurs siècles, sauf l'entr'acte sanglant de la Révolution dans la comédie humaine, avait entretenu autour d'elle pour le moins autant de crainte que de respect. Le malheureux avait été conduit dans une *maison de santé*. Un euphémisme qui donne le frisson.

On s'étonna qu'une ville entière – une si grande ville ! – eût pu être vingt ans la dupe de M. Mériadec et de sa fausse austérité ; on se demandait par quelle succession miraculeuse de hasards son *histoire* avec la fameuse Sillette d'autrefois n'avait pas été connue plus tôt. La raison du miracle était pourtant fort simple, mais il n'y avait pour la reconnaître que les gens d'esprit et de sens, – espèce rare.

– Qu'un homme soit bien décidé à garder ses secrets, disaient-ils, on ne les lui prendra pas plus aisément qu'on ne dérobe l'argent d'un avare. Seulement cet homme-là ne se rencontre presque jamais. On n'est pas plus aisément discret envers soi-même qu'envers les autres ; on est découvert bien moins souvent par la curiosité du voisin qu'on n'est trahi par sa vanité et par sa faiblesse. On croit alors avoir été dénoncé. Ce qu'on ne sait point, c'est qu'on a été son propre dénonciateur.

L'âme murée ne s'était jamais démentie sur la bouche du dernier des la Pénissière. On lui pardonna moins cette force du silence que toutes ses autres fautes ; on était aise de le voir puni. Bons cœurs ! Le châtiment lui était venu par le fruit même de ses criminelles amours. Cette enfant qu'il

avait eue de Sillette, la maîtresse arrachée à Frédéric Pelletier, devait renier à l'âge de raison ce père qui l'avait elle-même reniée au berceau. En même temps la fille légitime mourait.

L'avocat Tronson eut un mot :

– Tant de coups, dit-il, ont foudroyé le *géant du mensonge*.

Il n'avait pas été pour rien dans ce dénouement tragique.

Mme de la Pénissière se retira dans une maison religieuse. Le commandant Gaspard quitta la Hairie, qui lui rappelait trop de cruels et de méchants souvenirs, et se fixa dans une autre de ses terres, tout en acceptant de son ancien adversaire, redevenu son meilleur ami, un logis en ville, à l'hôtel de Cordemais.

C'est là qu'il se trouvait un soir d'été. Arrivé en ville depuis un moment, il n'avait pas eu le loisir de monter chez lui, le valet de chambre de M. de Cordemais l'ayant averti que son maître désirait auparavant lui parler ; on venait de l'introduire dans ce même cabinet de travail où l'on n'avait jamais travaillé et qui avait vu autrefois le début de leur querelle : M. de la Hairie se demanda si elle n'allait point se rallumer.

Il parut même que leur façon à tous deux d'entrer en matière en de pareils cas ne variait point, car le valet de Philippe rentra et remit au commandant un petit pli cacheté, tout comme il avait remis naguère à son maître présidant la table au milieu de ses huit convives ce fameux et laconique petit billet suivi le lendemain d'un si beau coup d'épée dans la prairie, au bord du fleuve. Le commandant le lut, le froissa dans sa large main, parcourut d'abord la chambre à grands pas, suivant sa coutume de promener sa colère, puis s'arrêta devant la cheminée et les douze miniatures de houris fixées aux deux montants du chambranle : – Sacrebleu ! s'écria-t-il, à chacun suivant ses œuvres... Ces minois-là m'avaient toujours bien dit qu'il ne finirait pas autrement. Un Cordemais épouser une... Au diable, je recommencerais plutôt notre petite partie... On a le droit de tuer un gentilhomme dont on est le parent plutôt que de lui permettre... Un Cordemais épouser une... Je ne veux pas dire le mot, car, après tout, je la connais maintenant, c'est un bon cœur. Avec cela une maîtresse beauté qui ne vieillit point !... Mais est-ce une raison ?... Un Cordemais !... Je ne sortirai pas de là Il est amoureux !... Encore une belle excuse ! Mais il l'a

été toute sa vie... Il est généreux ! parbleu ! oui, trop, beaucoup trop, puisqu'il donnerait même ce qui ne lui appartient pas, l'honneur de son nom, qui est un peu le nôtre. Seulement on ne laissera pas faire cette sottise, cette... Eh ! voilà le beau sujet dont il veut m'entretenir. Il ne sait pas que je suis averti

Ce billet n'était donc pas de Philippe ?

Le commandant Gaspard se mit à le relire tout haut pour le mieux fixer dans sa mémoire :

« Vous êtes devenu notre bon ami, vous avez reporté une part de votre loyale tendresse sur cette enfant innocente des fautes qui l'ont mise au monde et qui a le charme à vos yeux d'avoir aimé celle qui n'est plus. Souvent, depuis quelques semaines, il vous est arrivé de me dire que la fierté de son cœur avait peut-être brisé son véritable avenir. Elle pouvait commander à celui qui se mettait à ses pieds après l'avoir chassée de sa mémoire même. D'autres fillettes, déjà éveillées sur le côté positif de la vie, auraient tenu cette conduite ; mais elle, vous la connaissez ! Elle n'a vu dans le malheureux qui se débat à présent contre la folie que l'ouvrier de notre long tourment. Songez qu'il lui proposait la fortune et toutes ses joies et toutes ses tentations, déjà si fortes à seize ans, mais à la condition qu'elle me quitterait, qu'elle ne penserait plus même jamais à me revoir. Jamais !... Un nouveau reniement qui l'a remplie d'horreur ! Quant à moi, j'ai puisé un avertissement dans la catastrophe qui a suivi l'affreuse scène du pavillon à la Hairie. Mériadec de la Pénissière n'avait pas été le seul coupable aux yeux du grand juge !... Seul il a reçu le châtement...

Philippe m'a fait part ce matin d'un projet trop généreux pour ne pas être insensé. Il vous le dira, car je l'ai encouragé à vous le dire. Je ne veux pas me demander si c'est la vivacité de son affection pour ma chère petite Dona qui le lui a inspiré, ou si c'est la contrainte que lui cause la présence auprès de moi de cette enfant qui rend la sienne trop rare. Veut-il seulement faire une grande et dangereuse action ? Veut-il s'affranchir et m'affranchir avec lui, nous redonner à tous deux la liberté d'autrefois, quand j'étais encore privée de ma fille ? Je crois qu'il ne faut jamais aller trop avant dans les cœurs qui nous aiment... Ah ! pourquoi M. de Cordemais aurait-il la folie du sacrifice et ne l'aurais-je point, moi ?

Allez ! je suis le meilleur juge des résultats de ma triste vie. C'est fatal, cela ! Jamais on ne se relève. Et qu'on ne s'en plaigne pas ! On recevrait une réponse cruelle et terriblement juste : il ne fallait pas tomber ! M'épouser, moi, moi ! car voilà ce qu'il me propose... Dites si ce n'est pas une tentation trop forte pour une pauvre mère comme moi ? Il reconnaîtrait ma fille comme la sienne, entendez-vous ? comme la sienne !... L'enfant aurait un nom, une existence... Je ne parle pas de la richesse... Que puis-je pour elle, moi, l'ancienne Sillette ?

Vivre à ses côtés dans une déchirante inquiétude, dans des élans de tendresse désespérée, lui cachant mon passé, m'apercevant que chaque jour le lui laisse deviner davantage. Le mieux serait de mourir avant l'horrible découverte, quand je n'ai rien perdu encore à ses yeux.

D'autres moins clairvoyantes, moins endurcies à l'expérience par tant de combats et de blessures, espéreraient éviter cette dernière chute pire que toutes les autres : elles s'accrocheraient dans un triomphe égoïste à la noble et tendre main de celui qui les aimerait assez pour leur offrir ce relèvement imaginaire, ou plutôt pour déchoir avec elles... Car voilà ce que Philippe répond à toutes mes objections : Je vous aime !... Je n'ai jamais aimé que vous, et il n'y a que cela de fatal.

Ah ! s'il donnait son nom à ma fille !... S'il faisait cette chose sublime à mes yeux, criminelle aux yeux du monde qui aurait raison de la flétrir... je sais bien ce que je ferais, moi !... Philippe ne connaîtrait point les amertumes du repentir. »

Le commandant Gaspard plissa le front en repliant cette lettre. Les derniers mots en rendaient un son menaçant à son oreille, il avait peur de les avoir compris. Aussi, bien que son avis ne pût changer en cette affaire, il se sentait bien moins d'ardeur à le faire partager de gré ou de force à Philippe quand le gentilhomme entra.

Ce qui se dit entre ces deux compagnons d'enfance, personne ne le sut, excepté peut-être M^{me} des Roseraies ; encore Sillette ne connut-elle point les répliques du commandant Gaspard, qui avait demandé le secret et qui ne parut pas de quatre jours à la Pervençère. Les deux amis se séparèrent en se serrant vivement la main. La querelle entre eux ne s'était donc pas rallumée ; il n'y aurait point à retourner, chacun en compagnie de deux

seconds, sur le grand pré sous le bouquet de chênes. Le commandant, avant de rentrer chez lui, demeura un moment au faîte du célèbre escalier de style Louis XIV, examinant Philippe, qui descendait d'un pas ferme et léger :

– Quelle sérénité, grommelait il, au moment de se casser le cou !

Il gagna son logis, en méditant sur la grande différence qui existait entre lui et ce trop beau Philippe. D'abord, bien que nés tous les deux dans la même année, ils n'étaient point, en réalité, de même âge, M. de Cordemais ayant gardé les allures de la jeunesse que M. de la Hairie avait perdues de bonne heure, grâce à son fâcheux embonpoint militaire, grâce aussi au train solitaire de sa vie ; l'un avait pris au temps son poids, l'autre ses ailes.

– Il a été dit bien souvent de mon humble et corpulente personne qu'elle contenait toute la sagesse de ma race, continua le commandant quand il se fut enfermé dans sa chambre et tout en se mettant au lit. On n'a jamais eu l'occasion de faire le même compliment à Philippe. Il est vrai que je ne pouvais commettre pareille sottise ! Je n'en aurais jamais été tenté, je n'ai pas assez, aimé les femmes ou elles ne m'ont pas assez aimé. Pourtant, il vaudrait mieux que ce fût moi. On ne manquerait pas de s'écrier : Voilà un bonhomme qui se laisse berner à plaisir ! Et l'on rirait. Mais lui, on l'accusera de se plaire à berner les autres. Tout ce qu'il fait a des airs de défi. Quel scandale !

L'officier s'endormit et rêva d'une étrange cérémonie nuptiale, célébrée comme furtivement, la nuit, dans une chapelle éloignée du centre de la ville. L'un des témoins de la mariée – ni fille, ni veuve – était un certain commandant Gaspard qui ne se trouvait là que par faiblesse pure et se la reprochait de tout son cœur.

Le commandant s'éveilla. – Parbleu ! dit-il, je me tairai. Puisque cela ne sert jamais de rien, à quoi bon déconseiller les fous ?.

... Ce long récit, dont aucune partie n'est imaginaire, ainsi qu'il a été dit, touche à sa fin. L'auteur, avant d'en tracer les dernières lignes, éprouve le besoin d'y introduire deux personnages nouveaux : la Religion et la Morale.

S'il avait affaire à d'autres lecteurs, il les prierait de se souvenir que ces deux mots sont encore du français.

La religion et la morale se trouvent d'accord pour réprouver la mort volontaire, et toutes les deux ont raison. Si pourtant l'héroïsme du

dévouement a inspiré le suicide ? Si la cause en est sublime ?.

La religion ne saurait pardonner ; la morale a-t-elle bien le droit de se montrer si sévère ? La courtisane Sillette avait péché de la même façon que toutes ses pareilles ; elles ne savent point, c'est leur crime, que le corps doit être l'instrument de la liberté de l'âme. Mais on peut dire que fillette avait largement subi sa peine.

Si elle ne la croyait pas suffisante encore ? Si elle méditait de s'en appliquer le complément de sa belle main ferme et blanche, n'allait-elle pas donner au châtiment la majesté du sacrifice ? Ah ! le sentiment maternel est le seul pur, le seul vraiment fort, parce qu'il n'est jamais taché d'égoïsme. Combien peu pourtant, parmi ces pécheresses, se relèvent parce qu'elles sont mères ! Sillette ne songeait plus qu'à l'avenir de l'enfant, qui ne devait plus rencontrer qu'un obstacle, et cet obstacle c'était elle. La pauvre femme se disait : j'effacerai ma honte de son chemin.

Cependant Sillette n'était plus Sillette. La pauvre fille, élevée à la maison de charité, allait être deux ou trois fois millionnaire, l'héroïne d'aventure devenait une matrone noble. Le lendemain elle serait dame de Cordemais.

Le commandant Gaspard, n'ayant point su ou n'ayant pas osé deviner le véritable sens de la lettre que lui avait écrite M^{me} des Roseraies peu de jours auparavant, ne s'était pas du moins trompé sur le bruit qu'éveillerait ce mariage dans M... et dans toute la contrée.

Ce fut, un terrible scandale, pire même, bien pire que la démence du dernier la Pénissière et que ses causes. La *Gazette* imprima une note triste, indignée, qui, sans nommer M. de Cordemais, flétrissait le renégat. Le *Phare* publia un entrefilet âcre et perfide. Le camp de la noblesse aurait volontiers arboré le pavillon de deuil ; le camp des armateurs et de la riche bourgeoisie libérale parlait en riant de pavoiser.

Et vraiment Philippe de Cordemais méritait le blâme énergique des siens et la complaisance ironique de ses adversaires. Il commettait une action redoutable qui, comme le disait M. de la Hairie dans son inaltérable bon sens, avait des airs de parjure et de défi. Les croyances ne seraient-elles point bonnes en elles-mêmes, qu'elles auraient encore cet avantage, de préserver ceux qui se tiennent courbés sous leur chaîne. Il y a toujours un moment où les sceptiques s'égarent.

Le mariage se fit tel que le commandant Gaspard l'avait vu dans son rêve, – la nuit, dans une chapelle reculée ; l'un des deux témoins de Sillette fut M. de Maillières qui avait autrefois assisté de Cordemais dans son duel et qui se disait : Ai-je jamais eu besoin d'autant de courage, bien qu'ayant été soldat ?

Le jour pointait quand on rentra, non dans l'hôtel de Philippe, mais à la Pervençhère. *Madame de Cordemais* entraîna sa fille dans son appartement et s'y enferma avec elle : M'aimes-tu moins, lui disait-elle en la couvrant de baisers, parce que j'ai paru peut-être partager mon cœur, parce que je t'ai donné dans la vie un protecteur loyal, tendre et fort ? Et lui, si je venais à te manquer, ma chérie, ne l'aimerais-tu pas de toute ton âme en souvenir de moi ?

Lorsque toutes deux, se tenant enlacées, parurent dans le jardin, elles y trouvèrent M. de Cordemais, Tout ce qui venait de s'accomplir s'était fait sous l'action impérieuse de sa volonté ; mais il y a des triomphes qui laissent malgré tout beaucoup d'ombre derrière d'étranges lauriers et beaucoup de lie au fond du verre. Le hardi gentilhomme qui venait de donner un père à la fille de M. Mériadec et un mari à la maîtresse de Desprez et de Frédéric se promenait assez pensif sous la charmille. Sillette prit sa main et celle de Dona, en disant :

– Vivante ou morte, je serai entre vous. Par moi, vous serez toujours unis. Celui de vous qui se détacherait de l'autre me renierait.

M. de Cordemais sourit doucement à cette déclaration solennelle ; Dona, chez qui la lumière du cœur était plus droite, parce qu'elle partait d'une source bien plus fraîche, regarda sa mère avec inquiétude... Sillette ne détourna point les yeux. Il faisait un clair soleil et l'on – était aux derniers beaux jours. Elle le fit remarquer, se plaignit de se sentir lasse et de ne pouvoir s'en aller à petits pas au bord du fleuve par les chemins verts de la grande prairie.

... Que ne faisait-on cette promenade sans elle ?... Ce serait une heure passée entre Philippe et Dona dans une de ces tranquilles causeries qui apprennent à se bien connaître... Et n'était-ce pas là son vœu le plus cher ?... Dona, rassurée, déclara qu'elle le voulait bien. Le gentilhomme ne songea pas même à se défendre. Il n'avait plus de volonté que de se

soumettre à cette femme et à cette enfant pour la vie... On partit, la jeune fille appuyée au bras de ce nouveau père... Belle promenade, lente et gaie, qui ne dépassa point la limite fixée par l'ordonnatrice de la fête : une heure. Mais en une heure, que de choses peuvent s'accomplir ! C'est un plus grand espace de temps qu'il ne faut pour entrer dans la vie, et bien plus qu'il n'est besoin pour désertier la bataille.

Les promeneurs rentraient. Dona courut devant jusqu'au salon, où elle espérait retrouver sa mère ; elle ne se trompait point : Sillette était là, étendue dans un fauteuil et semblait profondément endormie.

La jeune fille essaya d'un baiser pour l'éveiller. Ses lèvres, en effleurant celles de la dormeuse, y trouvèrent une impression d'étrange amertume et, en se posant sur sa joue, un contact glacé. Elle poussa un grand cri et se jeta sur sa mère. Ce corps inerte glissa entre ses bras. Dona, entraînée par l'effroyable poids, tomba sur ses genoux ; sa tête s'affaissa sur le sein de la morte. Philippe, entrant dans la salle à son tour, les détacha toutes deux de ce cruel embrassement. Voulant aussi donner le dernier baiser à celle qui n'était plus, il rencontra, comme Dona, ce souffle amer sur sa bouche. L'enfant n'avait pas su reconnaître la mort, il reconnut le poison. Dans une des mains de Sillette, il vit un papier froissé, ce billet était à son adresse :

– « Ne vous demandez pas qui d'elle ou de vous j'ai le mieux aimé, en vous affranchissant tous les deux. »

... Donatienne de Cordemais – c'était désormais son nom – demeura longtemps malade après cette terrible surprise de la douleur. Lorsqu'elle sortit enfin du lit où sa jeunesse s'était débattue toute une saison contre l'épouvante et la fièvre, on aurait pu la voir dans le jardin de l'hôtel de Cordemais, entre Philippe et le commandant Gaspard, qui mettaient à la soutenir tous les deux, pâle et chancelante encore, une touchante émulation de tendresse.

La courte promenade achevée, on la conduisait dans ce fameux cabinet de travail où l'on n'avait jamais travaillé ; les douze déesses avaient disparu du chambranle de la cheminée, Philippe prenait au sérieux et au vif son rôle de père. M. de la Hairie ne les quittait plus tous les deux ; il n'avait plus d'autre famille et, sans le beau cousin et la belle petite cousine, se serait

trouvé fort délaissé, car il n'était guère moins blâmé dans la ville pour avoir consacré par sa présence l'abominable mariage que le principal coupable lui-même qui l'avait contracté. Au fond, cela lui paraissait équitable, il était tout prêt à reconnaître qu'il avait commis dans cette affaire « l'unique sottise de sa vie ».

– Tandis qu'avant celle-là, grommelait-il, Philippe en avait fait bien d'autres ! Quand je pense comme elles ont bien tourné pour lui, grâce au dévouement de cette pauvre femme ! Il a maintenant l'ornement et la joie de sa vie si mal menée. Il a une fille ! et voilà ce qui n'est pas juste.

M. Mériadec s'est éteint dans une maison de fous ; M^{me} de la Pénissière use lentement les restes chétifs de sa vie dans la communauté où elle s'est retirée.

Ce n'est un mystère pour personne qu'elle a disposé de son énorme fortune en faveur de Donatienne de Cordemais, et cela pour des raisons mystiques qu'elle ne dit point. Le bonheur de la jeune fille, plus belle, plus éclatante que jamais, paraît insolent à toute la ville. On y dit avec des sourires ironiques que les enfants de l'amour sont toujours heureux.

Ce qui n'est guère conforme à la vérité, car pour un Ce qui n'est guère conforme à la vérité, car pour un massacre d'innocents !

FIN.

Paris. – Imp. de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.

PUBLICATIONS RÉCENTES DE LA LIBRAIRIE E. DENTU

Collection gr. in-18 Jésus à 3 et 3 fr. 50 le volume.

GUSTAVE AIMARD		Vol.	EMILE GABORIAU		Vol.
Les Vauriens du Pont-Neuf.....	3		Le Petit Vieux des Batignolles.....	1	
Les Bois-Brûlés.....	3		L'Argent des Autres.....	2	
Le Chasseur de Rats.....	2		Le Corde au Cou.....	1	
ALBERT SECOND			L. M. GAGNEUR		
Les demoiselles Du Ronçay.....	1		Les Crimes de l'Amour.....	1	
PHILIBERT AUDEBRAND			Les Droits du Mari.....	1	
César Berthelin.....	1		EMMANUEL GONZALEZ		
L'Enchaîneresse.....	1		La Servante du Diable.....	1	
ALFRED ASSOLLANT			GOURDON DE GENOUILLAC		
Le plus hardi des Gueux.....	1		L'Homme au Veston bleu.....	1	
Nini.....	1		Une Vie d'Enfer.....	1	
XAVIER AUBRYET			CONSTANT GUÉROULT		
Chez nous et chez nos voisins.....	1		Le Drame de la rue du Temple.....	2	
ELIE BERTHET			La Tabatière de M. Lubin.....	2	
L'Incendiaire.....	1		CH. JOLIET		
Le Sauvage.....	1		Les Filles d'Enfer.....	1	
ADOLPHE BELOT			Diane.....	1	
Les Mystères mondains.....	4		ARMAND LAPOINTE		
La Sultane parisienne.....	1		La Chasse aux Fantômes.....	1	
La femme de glace.....	1		Les sept hommes rouges.....	1	
F. DU BOISSONNET			JULES LERMINA		
Les deux Merles de M. de Saint-Mars.....	2		Les Loups de Paris.....	5	
La Vieillesse de M. Lecoq.....	2		Les Mille et une Femmes.....	2	
L'Épingle rose.....	2		M. DE LESCURE		
GONTAAN BOMYS			La Dragonne.....	1	
Le Cousin du Diable.....	2		LUBOMIRSKI		
Le Beau Roiand.....	2		Par Ordre de l'Empereur.....	1	
EDOUARD CADOL			Les Viveurs d'hier.....	1	
Rose.....	1		RECTOR MALOT		
Le Cheveu du Diable.....	1		Les Batailles du Mariage.....	3	
CHAMPFLEURY			Cara.....	1	
Le Secret de M. Ladureau.....	1		Sans Famille.....	2	
La Petite Rose.....	1		CATULLE MENDES		
EUGÈNE CHAVINTE			Les Folies Amoureuses.....	1	
Aimé de son Concierge.....	1		XAVIER DE MONTEPIN		
La recherche d'un Pourquoi.....	1		Les Maris de Valentine.....	2	
La Chambre du Crime.....	1		Le Médecin des Folles.....	5	
JULES CLARETIE			La Marquise Castella.....	2	
La Maison Vide.....	1		V. PERCHEVAL		
Le Train 47.....	1		La Maîtresse de M. le Duc.....	1	
Le Troisième Dessous.....	1		La dot de Geneviève.....	1	
ERNEST DAUDET			PAUL FERRAT		
La Petite Sœur.....	1		La Belle Renée.....	1	
Zahra Marsy.....	1		Hors la Loi.....	2	
ALPHONSE DAUDET			CAMILLE FÉRIER		
Robert Belmont.....	1		La Pomme d'Ève.....	1	
Jack.....	2		PONSON DU TERRAIL		
ALBERT DELPIT			Les Voleurs du Grand Monde.....	1	
Le Mystère du bas-Mendon.....	1		Le Filleul du Roi.....	1	
La Famille Cavaillé.....	2		TONY REVILLON		
CHARLES DESLYS			La Séparée.....	1	
Le Serment de Madeleine.....	1		Noëmi.....	1	
La Dot d'Irène.....	1		MARIUS ROUX		
Sœur Louise.....	1		La Proie et l'Ombre.....	1	
CHARLES DEULIN			Eugénie l'Amour.....	1	
Les Contes de ma Mère l'Oye.....	1		EMILE RICHERBOURG		
Contes du Roi Cambrinus.....	1		Andréa la Charmeuse.....	2	
Histoires de Petite ville.....	1		La Fille Maudite.....	2	
E. ENAULT			La Dame voilée.....	1	
Mademoiselle de Champrosay.....	1		PAUL SAUMIÈRE		
Gabrielle de Célestange.....	1		Flamberge.....	2	
H. ESCOFFIER			Mamzell' Rossignol.....	2	
La Vierge de Mahille.....	1		AURELIEN SCHOLL		
Chloris la Goule.....	1		Les Amours de cinq minutes.....	1	
XAVIER HYMÉ			Les Scandales du Jour.....	1	
Les Amoureux de la Demoiselle.....	1		ANNAIS SEGALAS		
FERDINAND FABRE			Les Mariages dangereux.....	1	
Barnabé.....	1		LEOPOLD STAPLEBAUX		
La Petite Mère.....	4		Le Roman d'un Père.....	1	
P. FEVAL			La Diva Tirelire.....	1	
Le Chevalier de l'ermour.....	1		PIERRE VERON		
Douze Femmes.....	2		Le nouvel Art d'aimer.....	1	
OCTAVE FERRÉ ET E. MORET			Les Mangeuses d'homme.....	1	
Le Médecin confesseur.....	1		PIERRE ZACCONE		
Les Millionnaires de Paris.....	1		Les Nuits du boulevard.....	2	
FERVAQUES			L'Homme des foules.....	1	
Durand et Cie.....	2		La Vie à outrance.....	1	
Sacha.....	1				



lien vers <http://www.bnf.fr>



lien vers <http://gallica.bnf.fr>

L'Âme murée, par Paul Perret

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k65418863>

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici [pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d'un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Table des matières

1. Page de titre
2. L'AME MURÉE
 1. I - LE SAINT DE BOIS.
 2. II - LES JEUX D'UNE COURTISANE.
 3. III - PAR CHARITÉ
 4. IV - DEUX MOIS APRÈS.
 5. V - A FORCE DE RAMES
 6. VI - LE JARDIN DES ROSES.
 7. VII - LA FUITE.
 8. VIII - LÀ CONFESSION
 9. IX - L'IDÉE DE SALUT.
 10. X - LA CLEF.
3. DEUXIÈME PARTIE
 1. I - L'ARGENT !!..
 2. II - LE PÈRE.
 3. III - UN DERNIER VOYAGE.
 4. IV - LA CROIX DU PASSÉ.
 5. V - L'ÉPREUVE.
 6. VI - LE RETOUR DE L'ONCLE.
 7. VII - LE COMPLICE.
 8. VIII. - LE JEU DES RESSEMBLANCES.
 9. IX. - LE GANT
 10. X - ENTRE AMIS.
 11. LA RÉVOLTE D'ISABELLE.
4. TROISIÈME PARTIE
 1. I - UNE NIÈCE D'AVOCAT.
 2. II. - LE VRAI MÉDECIN.
 3. III - LA PRISONNIÈRE
 4. IV - AFFRANCHIS TOUS LES DEUX.
5. À propos de cette édition numérique